Organon de l'art de guerir / traduit de l'original allemand ... Par E.G. de Brunnow.

Contributors

Hahnemann, Samuel, 1755-1843. Brunnow, Ernst Georg von (Translator) Royal College of Physicians of London

Publication/Creation

Paris: Treuttel & Würtz, 1832.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/wc5h5jjv

Provider

Royal College of Physicians

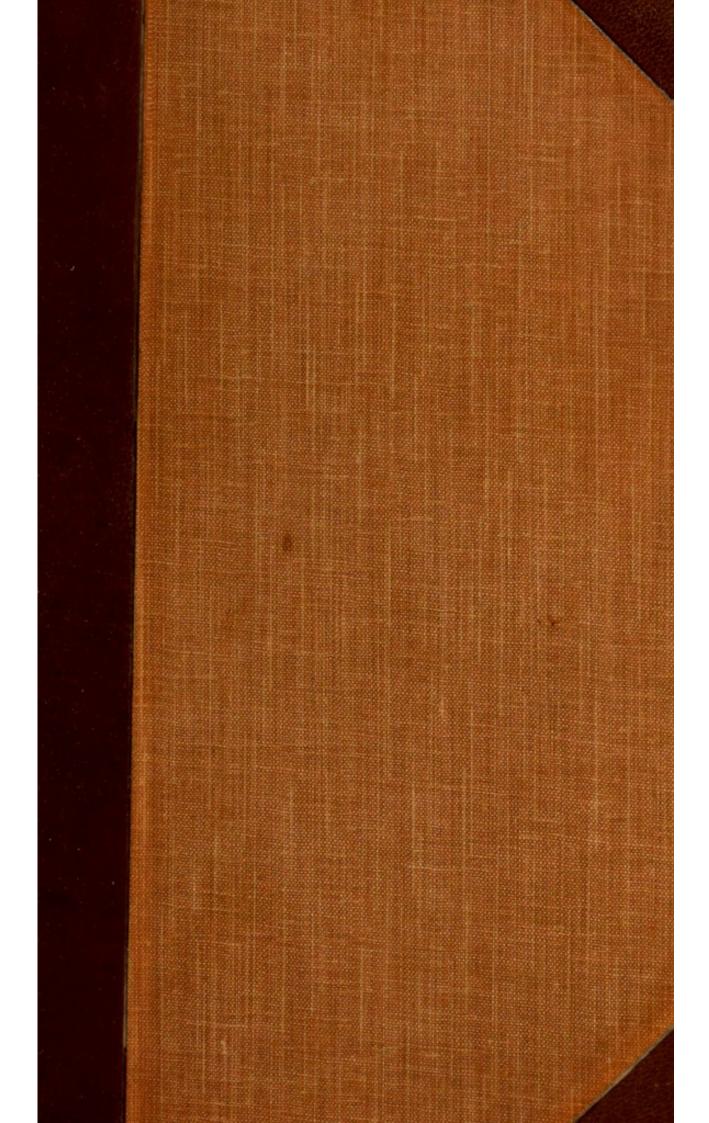
License and attribution

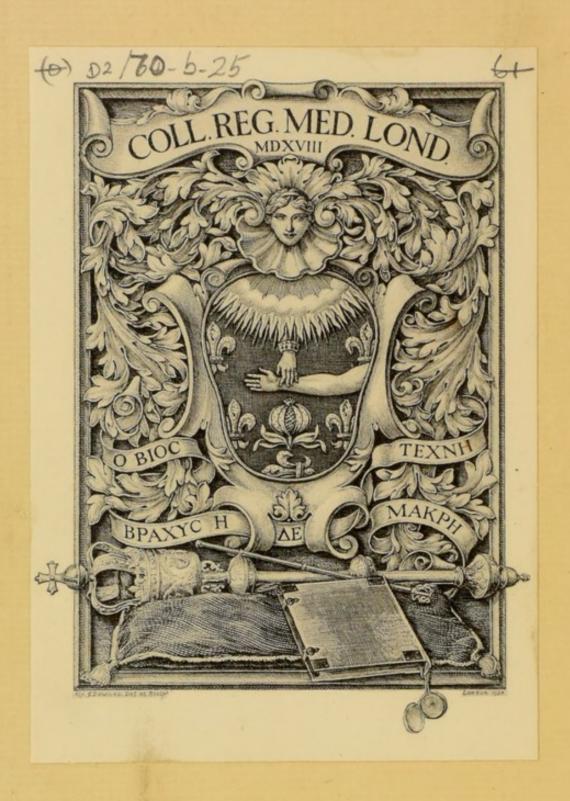
This material has been provided by This material has been provided by Royal College of Physicians, London. The original may be consulted at Royal College of Physicians, London. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org









Digitized by the Internet Archive in 2016



ORGANON DE L'ART DE GUÉRIR.

ORGANON

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX, rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, nº 8.

ORGANON

DE

L'ART DE GUÉRIR,

TRADUIT DE L'ORIGINAL ALLEMAND

DU

DR SAMUEL HAHNEMANN,

CONSEILLER DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME LE DUC D'ANHALT-KÔTHEN,

ERNESTE GEORGE DE BRUNNOW.



A PARIS,

CHEZ BOHAIRE, LIBRAIRE, RUE DES MAÇONS-SORBONNE, N° 3;

A LYON,

MÊME MAISON DE COMMERCE,

1832.

ORGANON

L'ART DE GUÉRIR.

ORIGINAL ALLEMAND

LALINEMANN.

ORGE DE BRUNNOW

ROYAL	COLLEGE OF PHYSICIANS
CLASS	61
ACCN.	14512
SOURCE	
DATE	

A PARIS,

CHEZ BOHAIRE, LIBRAIRE

A LYON.

MEME MAISON DE COMMERCE

1832,

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR

FRÉDÉRIC FERDINAND,

DUC SOUVERAIN D'ANHALT-KÔTHEN.

Monseigneur,

Si la reconnaissance est un des devoirs les plus sacrés dont l'individu ait à s'acquitter envers son bienfaiteur, il en est de même des nations à l'égard des grands hommes qui concourent à leur bien-être. Les Allemands, ainsi que toutes les nations civilisées, se trouvent dans cette position à l'égard de Votre Altesse.

Il était réservé à notre siècle, riche en grands événemens de toute espèce, de voir aussi la réforme de cet art important, qui, sans contredit, est le plus essentiel à la félicité des hommes, l'art de guérir. Cependant l'auteur de la nouvelle doctrine partagea le sort de tous les réformateurs, de trouver la plus vive résistance, et de se voir en butte à la haine et à la persécution. Il en eût été la victime; il eût été condamné à finir sa carrière dans une inactivité douloureuse, si Votre Altesse, suivant la noble impulsion d'une ame généreuse et d'un esprit élevé au dessus des préjugés de la multitude, ne lui eût accordé une retraite paisible et le droit du libre exercice de sa méthode curative. Une digue protectrice fut opposée par là aux agressions des adversaires, et la cause de la réforme fut sauvée.

Convaincu de la vérité et de l'utilité in-

finie de la méthode homœopathique, j'ai entrepris la traduction française de l'ouvrage fondamental de la nouvelle doctrine, pour en faciliter la propagation dans les pays étrangers. C'est entre vos augustes mains que je dépose le fruit de mes travaux, hommage respectueux du dévouement le plus sincère : c'est sous vos auspices que j'ose placer le succès de mes efforts. Que votre nom soit connu de toutes les nations, et que toutes soient pénétrées de la reconnaissance qui vous est due.

Vous avez usé de la plus belle prérogative des souverains, d'appuyer par leur autorité toute entreprise qui contribue au bonheur et à la perfection du genre humain, et de couvrir de leur égide les courageux défenseurs de la vérité.

Quand les noms de ces princes ambitieux et soi-disant grands qui ont étonné l'univers par le bruit de leurs armes et la pompe de leurs triomphes, seront un jour effacés des fastes de l'histoire, une génération éclairée et heureuse nommera encore avec des transports de joie et d'amour les véritables pères des peuples qui n'ont eu pour but que la félicité publique. Ce seront eux dont les noms brilleront à jamais dans le temple de l'immortalité. — Le génie de l'humanité y a déja gravé le vôtre!

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME,

Le très humble et très obéissant serviteur, ERNESTE GEORGE DE BRUNNOW.

et soldisant grands qui out cround l'univer

AVANT-PROPOS.

LE TRADUCTEUR A SES CONTEMPORAINS.

De tous les biens de cette vie la santé est le plus précieux, car elle forme la base de notre bien être physique et moral. L'homme a été créé pour jouir de la plénitude de ses forces corporelles et spirituelles, afin qu'il contribuât par son activité et son énergie, autant qu'il est possible, à son propre bonheur et à celui des autres; afin qu'il dirigeat toujours ses facultés vers un plus haut degré de perfection, et qu'il s'approchât ainsi de plus en plus de l'Être suprême, source éternelle du bien et de la félicité. Mais ce n'est que de l'heureuse harmonie de toutes les parties du corps, ce n'est que du jeu libre et facile de tous ses organes, que provient ce sentiment de vigueur et de courage nécessaire pour exciter l'homme à remplir sa haute destinée, et pour le rendre susceptible en même temps de tous les plaisirs et de tous les charmes de la vie.

C'est pourtant la santé, ce don inestimable du ciel, qui est exposée aux plus fréquentes et aux plus violentes attaques. L'influence des saisons, les épidémies contagieuses, les travaux immodérés du corps ou de l'esprit, les chagrins, les passions, enfin une foule d'accidens imprévus et iné-

vitables sont autant d'ennemis qui sans cesse nous menacent de sa perte.

De tous temps les hommes ont donc cherché à inventer un art qui les mît en état de détruire ces altérations pernicieuses de leur organisme, nommées maladies, et de rétablir la santé troublée. Voilà ce qui a donné origine à la médecine et ce qui en fit l'objet de la vénération de tous les peuples. Ce fut surtout dans les derniers siècles que les diverses parties de l'art médical, ainsi que ses sciences auxiliaires, furent cultivées avec beaucoup de zèle, et que nombre de beaux génies chez presque toutes les nations de l'Europe s'y distinguèrent. L'histoire naturelle, la physique, la chimie, la botanique, la physiologie et l'anatomie furent enrichies des découvertes les plus intéressantes, et firent les progrès les plus étonnans.

Mais tandis que ces sciences auxiliaires ou secondaires de la médecine s'élançaient d'un degré de perfection à l'autre, les doctrines proprement médicales, la pathologie, ou la connaissance des maladies, la matière médicale, ou la connaissance des vertus des médicamens, et la thérapeutique, ou la connaissance des principes d'après lesquels il faut appliquer les médicamens aux malades, ces trois doctrines constitutives de l'art de guérir n'atteignirent pas la certitude et la précision nécessaires pour devenir en effet ce qu'elles promettaient d'être. Il est vrai qu'il n'a guère manqué

d'écrivains célèbres qui se sont distingués dans l'une ou l'autre de ces branches de la médecine. Les littératures française, allemande, anglaise, italienne, etc., sont pleines d'ouvrages contenant des systèmes des maladies en général, ou des observations précieuses sur telle ou telle espèce de maladie en particulier. Il est vrai, de même, que l'on a recueilli en ordre systématique les expériences faites en divers temps sur les effets des médicamens, et que l'on est parvenu à trouver des remèdes spécifiques contre certaines maladies. Il est vrai enfin, que de tout temps les médecins ont guéri heureusement quantité de maux qui, sans leurs secours, auraient entraîné la mort ou de bien plus longues et bien plus douloureuses souffrances. Mais, d'un autre côté, on ne saurait nier que dans tous les siècles, à commencer du temps d'Hippocrate jusqu'à nos jours, lesdites sciences n'aient offert le champ le plus vaste aux hypothèses et aux conjectures. On n'a qu'à lire les ouvrages qui traitent de l'histoire de la médecine pour se convaincre de la vérité de cette assertion. Les théories les plus variées et les plus hétérogènes sur l'essence des maladies et sur la manière de les guérir, se sont succédées tour-à-tour ou ont régné simultanément, et presque chacune d'elles a eu des partisans qui formaient une secte médicale particulière, et lançaient l'anathème contre les écoles dissidentes. Mais où est donc la vérité dans cette multiplicité et cette contradiction de

vues et de principes? Il sera difficile de trouver quatre médecins qui soient d'accord sur le traitement d'une même maladie grave; chacun lui attribuera d'autres causes, chacun en tirera des pronostics différens, chacun choisira une méthode particulière, et la section du cadavre les désavouera peut-être tous à-la-fois! - Toutes ces théories se fondent sur cette opinion, qu'on peut pénétrer, au moyen de la spéculation, dans l'intérieur de l'organisme, et y découvrir les causes et l'essence des différentes maladies. Mais où est donc l'œil du mortel qui ait jamais percé le voile qui couvre l'atelier mystérieux de l'économie vitale? - Ajoutez enfin le mode compliqué dans l'emploi des remèdes, c'est-à-dire, la coutume de n'administrer jamais contre une maladie un seul remède à-la-fois, mais d'en ordonner toujours plusieurs ensemble sous des formules artificielles, nommées recettes, chose qui rend impossible toute expérience pure sur les effets des divers ingrédiens en particulier; et vous ne serez pas étonnés que les hommes les plus sensés de tous les siècles, et des médecins francs et loyaux eux-mêmes, aient nommé la médecine un art conjectural. Mais hélas, quoi de plus triste que la conjecture établie en souveraine dans une science qui décide de la santé ou de la maladie, de la félicité ou de l'infortune, de la vie ou de la mort des hommes! - De là vient que tout homme raisonnable, qui a été une fois convaincu de cette vérité affligeante, craint de se soumettre

au traitement médical, et ne s'y livre qu'à regret quand une dure nécessité l'y oblige. Il respecte les individus qui ont voué leurs travaux au soulagement de l'humanité souffrante, mais il ne saurait se tromper sur la nature des choses. Il reconnaît et il admire quantité de découvertes importantes et de connaissances médicales particulières; mais il ne saurait s'imaginer qu'il existe déja un art de guérir comme science fondée sur des principes véritables, simples, stables et généraux. Il croit à la réalité de quantité de guérisons médicales; mais il n'ignore pas non plus que des milliers d'infortunés ont été les victimes des erreurs et des fausses hypothèses, et le sont encore. Il saitenfin que la nature, abandonnée à elle-même, est dans bien des cas trop faible pour vaincre la puissance morbifique; mais il faut choisir entre les douleurs naturelles et la mort possible dont le menace la maladie, et les tourmens artificiels et la mort méthodique également possible que l'école lui prépare peut-être. Trouvera-t-on étrange si, dans cette cruelle alternative, il se rappelle du conseil de Rousseau : « Homme sensé, ne mets « point à cette loterie, où toutes les chances sont « contre toi; souffre, meurs ou guéris, mais sur-« tout vis jusqu'à ta dernière heure (1). »

Or, un tel état de choses étant sans contredit un grand malheur, tout homme qui prend à cœur

⁽¹⁾ Émile, livre II.

le salut de l'humanité doit ardemment désirer la réforme de cet art important, dépositaire du plus précieux trésor des mortels; réforme qui le ramène sur la voie de la nature et de l'expérience, seules et véritables sources de toute science empirique.

Contemporains, le jour de cette grande réforme est venu! C'est l'objet de l'ouvrage immortel dont je vous offre la traduction. Ce n'est pas un système parmi les systèmes qu'on vous présente; ce n'est pas un jeune Esculape, récemment décoré du bonnet doctoral, qui s'élance hardiment vers le temple d'Hygiée, pour ajouter la millième théorie aux 999 déjà existantes. Non, c'est un vieillard vénérable qui a blanchi au service de l'humanité; c'est un écrivain d'un mérite reconnu dans la république des lettres; c'est un profond connaisseur de la nature, dont le nom vivra à jamais dans les annales de la chimie, enrichies par ses précieuses découvertes; c'est un médecin qui, dans quarante années de pratique, sauva la vie et rendit la santé à une quantité innombrable d'infortunés dénués de tout autre secours : c'est lui qui vient déposer entre vos mains un code de la nature, résultat de son expérience et de ses longs travaux!

Cet homme distingué, après avoir exercé pendant une longue série d'années le procédé curatif ordinaire, reconnut l'insuffisance de toutes ces différentes méthodes adoptées par l'école, et vit que les promesses de la théorie étaient désavouées

par les succès de la pratique. Pénétré de cetteconviction, il lui parut impossible d'exercer plus long-temps son état de médecin, avant d'avoir trouvé les véritables principes de l'art de guérir, et il résolut fermement de renoncer plutôt à jamais à sa vocation, que d'agir contre le décret de sa conscience. Armé d'un zèle infatigable, il parcourut le vaste labyrinthe de la littérature médicale, et en sortit sans avoir atteint son but, mais après s'être pourtant enrichi de quantité de connaissances et de remarques importantes. Une idée lumineuse éclaire tout-à-coup son esprit, et une nouvelle carrière s'ouvre à ses recherches: la nature et l'expérience seront ses guides. Des obstacles et des difficultés innombrables lui disputent chaque pas qu'il fait seul sur cette route solitaire; mais son courage mâle ne recule jamais. Les phénomènes les plus étonnans se manifestent à ses yeux; il s'élève d'un degré de certitude à l'autre, perce la nuit des brouillards, et voit enfin briller l'astre de la vérité qui doit répandre ses rayons bienfaisans sur l'humanité souffrante. Cependant il se garda de publier sa découverte avant d'être suffisamment convaincu de sa réalité par de longs succès. Mais lorsque la nouvelle méthode curative, pratiquée par lui pendant plusieurs années, se montra toujours merveilleusement salutaire, et que tous ses essais et toutes ses cures lui offrirent toujours le même résultat, il n'hésita plus à publier sa doctrine dans la première édition de

son Organon (i) de l'art de guérir, qui parut en 1810, à Dresde, chez Arnold, sous le titre de Organon der rationellen Heilkunde. La seconde édition, revue, corrigée, augmentée, et réduite en une forme nouvelle et plus parfaite, parut en 1819, sous ce titre: Organon der Heilkunst, et c'est cette dernière que je viens de traduire. Dans l'intervalle de la première à la seconde édition de l'Organon, l'auteur publia les cinq premiers volumes d'un autre ouvrage essentiel à quiconque veut pratiquer la nouvelle méthode curative. Il a

⁽¹⁾ Quant au mot Organon, que j'ai cru devoir conserver dans ma traduction, je ne me permettrai qu'une courte remarque. Quiconque aura lu avec attention cet ouvrage, conviendra qu'il était impossible à l'auteur de se servir du terme de système, qui aurait rangé son livre dans une même catégorie avec ces théories subtiles et spéculatives dont la simplicité de ses principes et de sa méthode offre justement le contraire. Il aima donc mieux user du mot grec Organon (Opyavov), qui désigne tout instrument propre à travailler ou à exercer quelque chose. L'Organon de l'art de guérir est donc pour l'artiste médical un instrument à l'aide duquel il sera en état d'exercer son art d'un manière sûre et parfaite. Ce titre, tout simple qu'il est, indique beaucoup en peu de mots; mais ce serait mal présumer de mes lecteurs, que d'entrer dans un plus long détail sur ce point; leur sagacité devinera bien ce que je pourrais en dire. - Au reste, j'ai cru que le mot Organon était admissible en français; car les traducteurs des livres d'Aristote, connus sous le même nom, ainsi que ceux du nouvel Organon de Bacon de Verulam, n'ont pas hésité à s'en servir.

pour titre: Matière médicale pure (1), et consiste en une collection de traités sur divers médicamens simples, contenant la manière de les préparer et les séries de leurs effets spécifiques, trouvés par des essais sur des hommes sains. Un tome 6° a para en 1821, et en 1822 une seconde édition, revue et augmentée, du premier volume.

Mais, dira-t-on, comment est-il possible qu'une découverte aussi intéressante, qui s'est déja manifestée en Allemagne dès l'année 1810, n'ait pu être connue dans un espace de douze années à toute l'Europe civilisée? Pourquoi, si la méthode dont vous nous parlez est si excellente, et préférable à toutes les autres, ne l'exerce-t-on pas encore généralement dans tous les pays, et surtout en Allemagne? La vérité n'a-t-elle pas une force irrésistible qui oblige tous les esprits à se soumettre à son sceptre; et l'objet en question n'est-il pas d'une si haute importance, que tout homme raisonnable y doive prendre part? Une découverte réelle se prouve par des faits; ce ne sont que les rêves fantastiques qui s'évanouissent et tombent dans le néant.

Voilà les objections auxquelles je m'attends, et il est de mon devoir d'y répondre avec justesse, franchise et équité. Mais, avant d'entrer dans le

⁽¹⁾ Reine Arzneimittellehre, Dresden, bei Arnold, I. Theil 1811, II. Theil 1816, III. Theil 1817, IV. Theil 1818, V. Theil 1819, VI. Theil 1821, 2te Ausgabe des I. Theils 1822.

détail des causes qui arrêtèrent les progrès de la nouvelle doctrine, il est nécessaire de donner un aperçu de ses principes fondamentaux; car ce ne sera qu'ainsi que vous serez mis en état de porter un jugement exact sur la valeur de mes argumens.

I. Guérir une maladie, c'est rétablir la santé de la manière la plus certaine, la plus douce, la plus rapide, la plus parfaite et la plus durable.

II. Le procédé curatif se réduit à trois fonctions essentielles :

1° Investiger l'objet de la guérison, c'est-à-dire, la maladie;

2° Trouver les instrumens qui doivent opérer la guérison, c'est-à-dire, les médicamens convenables;

3° Employer ces instrumens de façon que la santé s'ensuive.

III. L'objet de la guérison que le médecin doit avoir devant les yeux, et sur lequel il doit diriger son traitement médical, ne consiste pas dans les changemens imperceptibles que la maladie a produits dans l'intérieur occulte de l'organisme; car l'œil du mortel ne saurait jamais les reconnaître, et l'esprit spéculatif s'égare ici dans de vaines conjectures. Le véritable objet de guérison pour l'artiste médical ne se trouve que dans les changemens perceptibles opérés par la maladie, c'est-àdire, dans les souffrances, accidens, signes, en un mot, dans la totalité des symptômes de la maladie, soit visibles ou invisibles, soit qu'ils ne se mani-

festent qu'au malade seul, ou au médecin, et à d'autres personnes.

IV. Le changement occulte dans l'intérieur du corps, et le changement perceptible qui se manifeste dans les symptômes, sont les deux parties constitutives et intimement liées de la même altération de l'organisme, que nous nommons maladie. L'une ne saurait exister sans l'autre, et l'une s'évanouit avec l'autre. Or, le traitement curatif ayant fait disparaître d'une manière durable la totalité des symptômes, le désordre imperceptible

V. Il est impossible d'approfondir l'essence des médicamens par des spéculations métaphysiques, ou par la considération de leur extérieur, ou par le goût et l'odeur, ou par des analyses chimiques. Les relations qui ont lieu entre eux et les maladies ne sauraient être reconnues que par les effets qu'ils manifestent en agissant sur le corps de l'homme.

de l'organisme a été anéanti en même temps.

VI. En employant les médicamens contre les maladies, nous voyons résulter parfois le rétablissement de la santé d'une manière si évidente, que l'on ne peut s'empêcher d'en chercher la cause dans ces remèdes mêmes. Il est donc d'abord naturel à l'homme d'abstraire les vertus curatives des médicamens d'après les effets salutaires qu'il en voit résulter dans les maladies, et de vouloir les employer suivant ces résultats. Mais cette source de la connaissance des vertus médicinales est très incertaine; car, excepté quelques maladies à

miasmes stables, toute maladie est un cas individuel et particulier, qui doit être considéré comme nouveau, et envisagé d'après la totalité de ses symptômes. Un remède trouvé salutaire dans une certaine maladie ne pourra donc être employé contre telle autre qui lui resemble dans quelques symptômes.

VII. Or, une telle manière d'essayer les médicamens ne nous offrant qu'une multitude de cas et de cures individuelles, qui, à quelques exceptions près, ne permettent aucune application analogique et ne nous présentent nul principe curatif général, il faut qu'il existe un autre moyen plus certain de parvenir à notre but. Mais il ne nous en reste qu'un seul, l'examen des médicamens sur des hommes sains.

VIII. L'observation de ces essais nous présente le spectacle le plus surprenant. Toute substance médicinale produit des changemens particuliers dans l'organisme de la personne essayante; elle modifie, elle altère sa santé, et excite des souffrances, accidens ou phénomènes extraordinaires; en un mot, nous voyons des états de maladies artificielles variés à l'infini.

IX. Nous remarquons donc deux sortes d'effets différens de ces mêmes puissances, que nous nommons remèdes : premièrement, les guérisons qu'elles opèrent parfois dans les maladies, et en second lieu, les altérations de la santé qu'elles excitent dans des corps sains. La même force médicinale qui rétablit la santé troublée de l'homme malade, dérange la santé régulière de l'homme sain. La droite raison se sent donc obligée de conclure que les médicamens deviennent remèdes moyennant leur faculté de produire de leur chef des altérations sur des corps sains, ou, en d'autres termes, que la même force qui appert comme puissance morbifique dans le corps sain, se manifeste comme vertu curative dans la maladie à laquelle elle convient.

X. Comme le créateur des maladies et des remèdes ne nous fait observer dans les premières que leurs symptômes, et dans les autres que leur puissance de modifier la santé des hommes, et que cette dernière ne se manifeste d'une manière claire que par les effets purs sur des hommes sains, il faut donc que ce soit dans le rapport entre les symptômes des maladies et les effets purs ou spécifiques des médicamens, que nous cherchions le principe général du traitement des maladies.

XI. Or, il n'y a que trois rapports possibles entre les symptômes des maladies et les effets spécifiques des remèdes, savoir : l'opposition, la ressemblance et l'hétérogénéité. Il s'ensuit qu'il n'y a que trois méthodes imaginables de traiter les maladies (1):

⁽¹⁾ Il s'entend qu'il n'est question ici que du traitement des maladies proprement ainsi nommées, qui sont d'une nature

1º La méthode antipathique, ou celle qui emploie des médicamens produisant des effets spécifiques opposés (ἐναντίον πάθος) aux symptômes de la maladie naturelle;

2° La méthode homœopathique, ou celle qui se sert de remèdes excitant des effets spécifiques semblables (όμοιον πάθος) à ceux de la maladie en question;

3º La méthode allopathique, ou celle qui use de médicamens produisant des effets spécifiques étrangers aux symptômes de la maladie naturelle, c'est-à-dire, ni semblables ni opposés (ἄλλον πάθος).

L'expérience décidera de la valeur de chacune de ces trois méthodes. Voici les résultats qu'elles nous offrent.

XII. Quant au procédé allopathique, il présente trois chances possibles :

1° Si les maux artificiels produits par le remède sont moins forts que les souffrances naturelles, la maladie reste la même;

2º Si les effets morbifiques du médicament sont également forts ou plus forts que ceux de la maladie, cette dernière est suspendue aussi longtemps que dure la cure allopathique, mais elle revient aussitôt qu'on a cessé d'administrer les remèdes, à

dynamique, et non des maux mécaniques, qui sont du ressort de la chirurgie. Mais ceci se verra mieux dans le cours de l'Organon même, § 195.

moins qu'en attendant, elle n'ait achevé son cours naturel;

3º enfin, si l'on continue long-temps d'employer des remèdes allopathiques violens contre une maladie chronique, il peut en résulter une complication de maladies, composée des symptômes spécifiques du médicament et des souffrances naturelles, de façon que chacune de ces deux maladies occupe des places différentes dans l'organisme. La méthode allopathique n'opère donc en aucun cas une véritable guérison. La raison de ce malheureux succès se fonde sur ce que les effets purs d'un médicament allopathique, n'étant ni semblables ni opposés aux symptômes de la maladie, ne touchent pas les parties affectées des souffrances naturelles, et ne sauraient donc réellement combattre et vaincre ces dernières. Un tel remède peut bien les faire taire pour quelque temps par les souffrances hétérogènes qu'il excite, mais non pas les anéantir.

XIII. Pour ce qui est du procédé antipathique, il semble que l'influence du remède opposé ait opéré au commencement une neutralisation des maux naturels, et qu'il les ait parfaitement guéris. Mais dès que ce médicament a cessé d'agir sur le corps, non seulement le mal naturel reparaît, mais il s'ensuit encore un aggravement évident, qui augmente en proportion de la grandeur des doses. La cause en est, que l'organisme de l'homme a la tendance de réagir contre toute in-

fluence étrangère, et de lui opposer un état justement contraire à celui qu'elle excitait en lui. Or, quand le remède employé contre une maladie produit des effets spécifiques opposés aux effets de celle-ci, il s'ensuit que l'effet réactif de l'organisme, qui succède toujours à l'effet primitif du remède, ne saurait être autre chose qu'un état semblable à la maladie naturelle qui aggrave cette dernière. Le traitement antipathique n'est donc qu'un procédé palliatif, qui ne sera jamais capable de guérir aucun mal de conséquence, et surtout une maladie chronique (1).

XIV. Ce n'est que la méthode homœopathique qui se montre toujours salutaire par l'expérience. En voici les raisons : comme les effets spécifiques d'un remède homœopathique sont tout-à-fait semblables aux souffrances naturelles en question, ils touchent justement les parties et les organes deja affectés, et luttent avec la maladie naturelle. Mais comme les maladies médicinales sont de leur nature plus énergiques que les souffrances naturelles, ces dernières cèdent, pourvu que les symptômes artificiels les surpassent un peu en force; car deux maladies semblables ne sauraient exister ensemble dans les mêmes parties. Cependant les maladies médici-

⁽¹⁾ Ce ne sont que des petites souffrances récemment nées qui cèdent à ce procédé. — Les seuls cas où la méthode anti-pathique soit applicable se trouvent dans l'Organon, § 78.

nales étant d'une certaine durée, les souffrances artificielles s'évanouissent alors d'elles-mêmes, et laissent le corps parfaitement sain. Quant à la réaction de l'organisme, si défavorable au procédé antipathique, elle devient salutaire dans la méthode homœopathique; car l'influence du médicament homœopathique étant semblable à celle de la maladie naturelle, la réaction de l'organisme produit un effet opposé au mal en question, et contribue par conséquent au rétablissement de la santé.

XV. Or, comme l'expérience et la raison nous donnent la conviction que la méthode homœopathique est la seule préférable, nous avons trouvé en elle la loi fondamentale des procédés curatifs, savoir : Guérissez les maladies par des remèdes capables de produire dans des hommes sains des affections aussi semblables que possible à la totalité des symptômes du mal en question.

XVI. Les remèdes homœopathiques doivent être administrés dans des doses bien plus petites que la pratique ordinaire a coutume de les donner; oui, dans des doses aussi petites que possible : car, comme un tel médicament affecte justement les parties du corps qui sont déja extrêmement affectées par la maladie naturelle, il n'a besoin que de peu de force pour surpasser la dernière, au lieu qu'une grande dose nuirait au malade et pourrait le mettre en danger.

XVII. Il ne faut jamais employer qu'un seul

remède simple à la fois; car ce n'est qu'aiusi qu'on peut combiner le rapport des symptômes spécifiques du médicament avec les symptômes de la maladie en question. Tout mélange de plusieurs médicamens est inadmissible; car on ne peut ici jamais définir de quelle manière ces divers ingrédiens se modifient réciproquement.

XVIII. Les remèdes homœopathiques doivent être tirés des substances médicinales les plus pures et douées de toutes leurs forces naturelles.

XIX. Comme c'est une affaire de conscience pour le médecin, que le malade reçoive le remède en juste qualité et quantité, il faut qu'il prépare et qu'il administre lui-même ses médicamens.

Après avoir présenté à mes lecteurs, dans un cadre resserré, les principes élémentaires de la doctrine homœopathique, il est temps que je m'acquitte de ma promesse, et que je parle des obstacles qui ont arrêté la propagation de la nouvelle méthode curative. Je les distinguerai en obstacles généraux, qu'elle a de commun avec toute grande découverte, et en obstacles particuliers qui lui sont propres.

Quant aux obstacles de la première espèce, j'y comprendrai les préjugés contre tout ce qui est entièrement contraire aux opinions établies, l'indolence et le manque d'intérêt pour les nouvelles découvertes, la malice et la jalousie envers le mérite, enfin le penchant de tourner tout en ridicule.

Pour ce qui est du premier point, je soutiens que les hommes, en général, ne sont pas aussi grands amateurs de la nouveauté, qu'on a coutume de les en accuser. Au contraire, ils ont une profonde estime pour tout ce qui est couvert de la rouille des siècles, et il faut des secousses violentes, une nécessité extrême, ou des impulsions données par des autorités majeures, pour les en détourner. La chose étant une fois consacrée par la mode, il est vrai qu'elle fera des progrès étonnans; mais la difficulté est qu'elle y arrive. -Quoi! s'écria-t-on lorsque la nouvelle doctrine médicale fut communiquée au public, quoi! un seul homme prétend avoir trouvé ce que des milliers de médecins les plus sages et les plus savans n'ont pas trouvé avant lui! Un seul homme veut abattre d'un coup de baguette l'édifice majestueux d'un système qui subsiste depuis tant de siècles! Cela est inouï, cela est impossible!

Je demande à ces amateurs de l'antique et des opinions reçues, si c'est pour la première fois qu'un seul homme ait fait une découverte dont on n'avait pas d'idée auparavant, et qui bouleverse le superbe échaffaudage de toute une science? N'a-t-on pas cru pendant 5,500 ans que notre monde n'était composé que de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, et ne fut-ce pas le seul Colomb qui conçut le premier l'idée lumineuse d'une quatrième partie de la terre, et qui en prouva la réalité, malgré les dérisions de ses

contemporains? — N'a-t-on pas cru pendant plus de 5,500 ans que le soleil tournait autour de la terre, et ne fut-ce pas le seul Copernic qui en démontra le premier le contraire, et proposa ce beau système qui portera son nom à la postérité la plus reculée? Cependant, combien d'adversaires ce système n'a-t-il pas rencontré, et il n'y a que quelques années que le Saint-Siége l'a admis, bien que provisoirement. Voilà comme sont en grande partie les hommes; vous avez beau leur parler raison, les préjugés l'emportent.

Une autre classe de personnes est trop indolente pour se soucier des nouvelles découvertes. Trop occupées de leurs plaisirs, de leurs gains et de leurs affaires privées, elles s'embarrassent peu du bien commun et des événemens qui y ont rapport. La doctrine homœopathique est une chose qui demande des méditations sérieuses et de mûres réflexions, pour se convaincre de sa vérité et de son excellence. Mais ces bonnes gens n'aiment pas à réfléchir eux-mêmes, et sont contens que d'autres fassent aller les choses comme elles vont. L'homœopathie blessa l'indolence encore d'une autre façon. Cette méthode, qui a pour but de ramener les hommes sur la voie de la nature, prescrit à tous ceux qui veulent conserver leur santé, et surtout aux malades chroniques qui veulent la recouvrer, un régime simple et naturel, qui demande une abstinence sévère de quantité de jouissances introduites et généralement reçues par le luxe, mais pernicieuses au bien être du corps et de l'ame. Mais les faibles et les indolens aiment mieux souffrir de temps en temps les tourmens de la maladie et des remèdes violens, que de se priver constamment des plaisirs de la sensualité par une patience momentanée et plus facile à pratiquer qu'une résignation continuelle.

Une troisième espèce d'individus qui contrecarrent toutes les nouvelles découvertes et toutes les nouvelles doctrines importantes, sont les méchans. Il y a des personnes d'un caractère si malveillant, qu'elles se sentent blessées par tout ce qui paraît de sublime et d'excellent, et qui ne sauraient jamais se résoudre à reconnaître la supériorité d'un génie éminent. Dominées par l'envie et la jalousie, elles mettent en jeu toutes les intrigues et toutes les cabales possibles pour prévenir le public contre l'auteur d'une grande découverte, et pour éteindre dans sa naissance le flambeau de la vérité. Certes, cette sorte de gens n'a pas manqué à l'occasion de la nouvelle méthode curative. Les bruits les plus calomnieux furent répandus contre elle, et on n'épargna pas même les mœurs et le caractère de son vénérable fondateur. On pourrait remplir un volume entier des fables qu'on a fabriquées et qu'on fabrique encore sur l'homœopathie. Je n'en rapporterai qu'une seule pour la curiosité du fait : c'est que M. Hanhemann et ses sectateurs traitaient presque toutes les maladies avec de l'arsenic; mensonge grossier et absurde aux yeux de quiconque connaît les ouvrages et le traitement de l'auteur.

Cette sorte d'adversaires trouva des appuis convenables dans une autre partie nombreuse du public; je veux dire dans les railleurs et les gens crédules : les derniers se fient bonnement à tout ce qu'on leur veut faire imaginer ; les premiers, sans véritable intétêt pour aucune chose, ne cherchent qu'à s'amuser et à amuser les autres. Que l'objet en question soit sublime ou bas, bon ou mauvais, admirable ou méprisable, n'importe, pourvu qu'il fournisse matière à leurs bons mots. On a bien vu Socrate tourné en dérision par Aristophane; les pauvres Athéniens se mirent à rire, sans savoir qu'ils étaient eux-mêmes les dupes. L'auteur de la méthode homœopathique a aussi rencontré ses Aristophanes et ses Athéniens, et'il est impossible de dire quel dommage il en est résulté pour la chose même.

Mais en voilà assez sur les obstacles généraux qui ont arrêté la propagation de la nouvelle doctrine; venons-en à présent aux obstacles particuliers. Ils dérivent de deux sources : de l'école médicale dominante, et de l'institut des pharmaciens. — Je proteste d'avance que je n'ai nulle intention d'offenser l'ordre honorable des médecins ou celui des pharmaciens; mais tout en m'abstenant de chaque personnalité, je ne saurais m'empêcher de rapporter les faits : il y va

de l'honneur de la nouvelle doctrine, et je m'en crois responsable envers le public. La crainte de déplaire n'enchaînera pas ma franchise, mais l'intérêt que je porte à cette cause ne me rendra pas injuste envers ses adversaires.

Il est profondément gravé dans la nature de l'homme, qu'il craint de se voir ravir ce qui lui a coûté beaucoup de peine à acquérir. Or, le savoir et la conviction en fait de sciences, étant la propriété intellectuelle des hommes de lettres, il est naturel que toute nouvelle découverte ou doctrine qui menace de changer la face d'une science entière, soit révoquée en doute et combattue par nombre de ceux qui professent les anciens principes. Soyons justes, et nous trouverons que cette conduite n'a rien de blamable en ellemême. Aussi bien qu'il y a une diversité de croyance en fait de religion et de politique, il y en a aussi une dans toute science. Que chacun défende la sienne par tous les moyens licites que lui offre la sagacité de son esprit et la richesse de ses connaissances; mais qu'il soit aussi disposé à examiner avec impartialité, et, s'il est nécessaire, par des expériences propres, la réalité des prinpes de ses adversaires, et qu'il les embrasse de bonne foi dès qu'il les trouvera préférables aux siens. Une pareille lutte des opinions sera une chose infiniment louable; car un objet étant envisagé sous des rapports différens, en sera mieux éclairé, et la vérité sortira enfin de ce combat dans

toute sa splendeur. Heureux s'il en eût toujours été ainsi! Mais rien n'est plus difficile pour les hommes que de séparer leur propre intérêt de celui de la chose même; l'un et l'autre se confondent insensiblement dans leur ame. La haine, l'envie, la jalousie, se mêlent au zèle littéraire, les esprits s'enflamment et s'aigrissent, et une recherche franche de la vérité ne devient que trop souvent une guerre de partis.

Quiconque aura lu avec attention l'esquisse que je viens de donner ci-dessus de la doctrine homœopathique, n'aura pas manqué de saisir la différence tranchante qui existe entre ses principes et ceux de l'école dominante. A peine eut-elle donc été mise au jour par l'auteur, dans la première édition de l'Organon en 1810, qu'elle rencontra de toutes parts la plus vive résistance. Il y auroit sans doute de l'injustice à prétendre que tous les médecins eussent dû abandonner à l'instant même la méthode qu'ils avaient adoptée comme vraie et salutaire, et qu'ils avaient suivie pendant une longue pratique; il y aurait eu même de la légèreté dans un abandon aussi brusque: une croyance aveugle est indigne de l'homme. C'étaient des réflexions sérieuses et des essais consciencieux qui devaient décider du mérite de la nouvelle doctrine. Aussi suis-je persuadé que bien des médecins sensés examinent à présent par cette voie la méthode homœopathique. Mais malheureusement il n'en fut pas ainsi lors de sa première apparition; au moins personne n'avoua hautement la nécessité d'un tel procédé: l'esprit de secte sembla dominer une grande partie des esprits. Ce furent surtout plusieurs de ceux qui avoient brillé jusqu'alors par des ouvrages écrits dans le sens du système dominant, qui craignirent de se voir enlever leur gloire et leur autorité littéraire, et qui usèrent donc de tout leur ascendant sur le public médical pour le prévenir contre la nouvelle doctrine. Sans examiner par des essais purs la réalité de ses principes, on se borna à la combattre avec les armes de la théorie, et à lancer contre elle un anathème impérieux.

Une autre grande partie de médecins, trop occupée de sa pratique pour se livrer à la critique des nouveaux ouvrages, et accoutumée à voir paraître et disparaître chaque lustre un autre système de médecine, s'en rapporta volontiers au jugement de ces écrivains distingués, faisant autorité pour eux, et continua tranquillement d'exercer la méthode coutumière, sans s'intéresser à la découverte importante qui venait d'être faite.

Il y eut enfin nombre de bons vieux médecins, d'ailleurs très estimables, qui ne purent entrer dans les vues d'une méthode aussi originale, quoiqu'ils en eussent la bonne volonté. Les idées dont l'esprit de l'homme a été une fois imprégné dans la jeunesse, et d'après lesquelles il s'est réglé pendant quarante ou cinquante années de pratique,

exercent sur lui un ascendant si puissant, qu'un changement total de ces idées lui est presque impossible.

Ce fut ainsi que M. Hahnemann resta pendant quelques années le seul à exercer la méthode homœopathique, et qu'excepté les journaux de médecine, on n'en parla en Allemagne, qu'en Saxe et surtout à Leipzig, où cet homme ingénieux faisait son domicile. Cependant la force propre à la vérité ne laissa pas de manifester ses effets. Les cures heureuses de l'auteur attiraient sur lui l'attention des laïques. Sa pratique augmenta de jour en jour; la réputation de l'efficacité merveilleuse de son procédé curatif ne se répandit pas seulement au delà des frontières de la Saxe, mais pénétra même en Autriche, en Prusse, en Russie, et en d'autres pays étrangers. Des malades chroniques, délaissés de tout autre secours, affluèrent de toutes parts pour se soumettre à son traitement, et ils recouvrèrent la santé.

Aussi se forma-t-il autour de lui un cercle de jeunes étudians en médecine, qui assistaient à son cours public sur l'Organon. Ces jeunes gens, libres encore des préjugés de l'école, se convainquirent facilement de la vérité de la nouvelle doctrine, et secondèrent son fondateur dans ses essais des vertus spécifiques des médicamens. Ce fut ainsi que se forma la première pépinière de l'école médicale réformée; et il en sortit des hommes pleins de talens, qui se répandi-

rent dans quelques villes provinciales de la Saxe, et y exercèrent la nouvelle méthode avec le plus heureux succès. Il y eut même par-ci par-là des médecins élevés dans les principes de l'école dominante, et versés depuis long-temps dans la pratique, qui embrassèrent publiquement la réforme, et donnèrent par là de beaux exemples de courage et de résignation.

L'ancienne école médicale sentit bien le péril dans lequel elle se trouvait, et que l'édifice du vieux système avait été ébranlé jusque dans ses fondemens. Ce fut surtout dans la ville où le fondateur de la nouvelle doctrine avait sont domicile, qu'on s'empressa de mettre des entraves à ses progrès, qui devenaient de jour en jour plus marquans. On chercha de nouveaux alliés, on imagina de nouveaux stratagèmes, et on réussit dans l'un et dans l'autre.

Me voici arrivé à la seconde source des obstacles particuliers qui s'opposèrent à la propagation de la méthode homœopathique; je veux dire l'institut des pharmaciens. Mais ici il nous faudra remonter un peu plus haut.

Quiconque connaît l'histoire de la médecine n'ignore pas que les médecins, dans les temps anciens, et encore au commencement du moyen âge, dispensaient, c'est-à-dire, préparaient et distribuaient eux-mêmes leurs médicamens. Mais la manière de les composer devenant toujours plus compliquée et les ingrédiens plus précieux, les

médecins ne se trouvèrent plus avoir ni le temps ni les moyens nécessaires pour exercer eux-mêmes la dispensation des remèdes. Il leur sembla plus convenable d'abandonner cette emploi aux marchands droguistes; et ce fut ainsi que ces derniers devinrent peu à peu artistes pharmaciens, de négocians qu'ils étaient d'abord. Mais ce nouvel emploi exigeant des dépenses considérables pour assortir les magasins de cette incroyable quantité de drogues plus ou moins précieuses, et pour maintenir tout ce vaste appareil nécessaire à des laboratoires de chimie, il s'ensuivit que les pharmaciens demandèrent aux gouvernemens des priviléges exclusifs d'exercer la fonction susdite. Ils les obtinrent; et il y avait de la justice à les leur accorder (1): car d'abord chaque commerçant doit vivre de son débit; et il était de l'intérêt public et de la police, qu'une profession aussi importante pour la santé et la vie des hommes (dont

⁽¹⁾ Cependant ces priviléges, dans leur origine, ne s'appliquoient qu'au commerce public des médicamens, et n'excluaient nullement les médecins du droit naturel de préparer et de distribuer les remèdes servant à l'usage de leurs propres malades. Ce ne fut que dans le cours des siècles, et surtout dans les derniers temps, que les pharmaciens, dans plusieurs pays, tâchèrent d'enlever aux médecins cette attribution si intimement liée à leur état: aussi furent-ils assez heureux pour obtenir de la part de plusieurs gouvernemens des lois prohibitives à cet égard; chose assez facile, puisque les médecins cux-mêmes ne faisaient nulle réclamation générale et énergique.

les médecins ne voulaient plus se charger), ne fût exercée que par des gens instruits et honnêtes, pour ne pas être exposée aux abus les plus funestes. Les priviléges des pharmaciens et les lois prohibitives données en leur faveur étaient donc amenées par la nature des choses, et se trouvaient conformes à l'état de la médecine.

Mais tout a changé de face depuis la fondation de l'école médicale réformée. La méthode homœopathique ne se sert (comme on l'a vu dans l'esquisse précédente de ses principes) que de remèdes simples. Leur préparation n'a rien de compliqué, et n'exige qu'un petit appareil; enfin ils sont administrés en si petites doses, que le médecin n'a besoin que d'un très petit assortiment de drogues pour suffire long-temps aux besoins de sa pratique. Or, il n'existe pour les médecins homœopathiques aucune de ces raisons qui rendent l'institut des pharmaciens si désirable et si nécessaire à l'école médicale dominante. Mais, outre ces raisons négatives, qui permettent au médecin homœopathique de se passer de secours étrangers, et l'encouragent à réclamer les anciens droits de sa profession, il y a encore des raisons positives qui lui en font un devoir de conscience et de prudence tout à la-fois. L'extrême petitesse des doses homœopathiques demande, d'un côté, la plus grande pureté dans la qualité des médicamens, et de l'autre, la plus grande exactitude dans leur préparation. C'est de l'existence de ces deux conditions que dépend absolument le succès de la cure. La méthode homœopathique est une méthode nouvelle, qui doit premièrement se frayer un chemin à travers les préjugés et gagner la confiance des hommes par des faits incontestables, c'est-à-dire, par des cures heureuses. Peut-on bien, sans être injuste, prétendre du médecin homœopathique, qu'il confie une charge aussi importante à des mains étrangères, et qu'il expose aux chances du hasard et sa propre réputation et celle de sa méthode? - Le matériel des médicamens homœopathiques est si mince, que le pharmacien ne saurait faire qu'un gain très insignifiant avec leur préparation; d'ailleurs il lui reste toujours la crainte que, la nouvelle méthode étant une fois généralement approuvée, les médecins ne trouvent pourtant moyen de réclamer le droit de la dispensation des remèdes. Comment veut-on que les pharmaciens goûtent une doctrine qui les menace tôt ou tard de la ruine de leur profession (1)? - Je suis bien

⁽¹⁾ J'aime trop la vérité pour la dissimuler ici. Oui, l'adoption générale de la méthode homœopathique fera cesser l'institut des pharmaciens. Ils redeviendront ce qu'ils étaient autrefois, des marchands de drogues; leur nombre diminuera aussi, et ils acquerront moins de richesses. Mais sont-ce là des raisons de rejeter la nouvelle doctrine, si elle est en effet préférable à toute autre? Est-ce que les hommes existent pour le profit des pharmaciens, ou vice versa? Au reste, les pharmaciens d'à present ne seront pas ruinés par la réforme médicale; car cette dernière marchera certainement d'un pas si modéré, que les premiers mourront sans l'avoir vue adoptée

éloigné de croire que les pharmaciens soient capables de commettre des supercheries dans la préparation des remèdes homœopathiques; mais il suffit qu'ils manquent du zèle nécessaire, et voilà une présomption qui en général sera contre eux; car il serait contre la nature de présumer que les hommes s'empressent d'agir contre leur intérêt. D'ailleurs ce n'est pas le maître pharmacien seul qu'il faut mettre en considération; le pauvre médecin doit aussi se confier à la bonne volonté des garçons pharmaciens, jeunes étourdis et parfois brouillons, qui s'intéresseront peu à la gloire et au triomphe de l'homœopathie. Qui ne connaît pas les méprises singulières et souvent funestes qui arrivent fréquemment dans les pharmacies? Le médecin homœopathique se trouve en cette occasion dans une position encore plus critique que le médecin de l'école dominante; car, vu l'extrême petitesse du matériel médical que demande sa méthode, il se trouve hors d'état de se convaincre en aucune manière si l'ingrédient ordonné a été vraiment administré ou non. - Mais il ne faut pas seulement des méprises ou des altérations quant à la qualité du médicament : il suffit de ne pas observer la juste mesure des doses pour mettre la vie en danger; car les remèdes homœopathiques, touchant directement les parties de l'organisme qui sont déja les plus

généralement, et que la génération future aura tout le temps possible pour faire ses arrangemens en conséquence.

affectées par la maladie naturelle, opèrent avec une force infiniment plus énergique que tout remède allopathique. Cependant, n'est-il pas plus que probable que ces personnes, accoutumées aux grandes doses de la pratique ordinaire, se moqueront des petites quantités que prescrit la nouvelle méthode, et s'embarrasseront peu d'y mettre l'exactitude requise? — Réunissez toutes ces circonstances sous un seul point, et vous conviendrez que le médecin homœopathique ne saurait se refuser à la distribution de ses médicamens sans courir une chance très dangereuse.

Néanmoins il existe en Saxe, ainsi que dans les autres pays de l'Allemagne, une loi qui porte: Que le droit de dispenser les médicamens appartient exclusivement aux pharmaciens privilégiés. Cependant il n'était pas encore hors de doute, nommément en Saxe, si cette loi prohibitive souffrait aussi son application contre les médecins légitimement admis à la pratique par rapport à leurs propres malades; car d'abord une raison principale qui engagea le pouvoir législatif à défendre aux laïques la préparation et la vente des médicamens, était fondée sur leur ignorance technique et scientifique, raison qui cesse à l'égard des médecins qui ont fait à l'université leur cours de chimie et de pharmacie. Un autre motif pour la police médicale, relativement à la sanction susdite, se trouvait dans la crainte des abus et des crimes possibles, si l'on abandonnait au premier venu une profession aussi importante pour la vie

et la santé des hommes; mais ce motif ne convient pas non plus aux médecins, que l'on doit présumer gens vertueux et honnêtes, et qui ont le plus grand intérêt à conserver la pureté de leur réputation. Enfin le médecin ne fait point le commerce des remèdes, mais il n'en administre qu'aux malades qui se sont soumis à son traitement; il ne se range donc pas dans la même catégorie avec le pharmacien, qui tient boutique ouverte pour chacun. Il y avait donc certainement plus d'une raison qui justifiait le procédé de M. Hahnemann, de préparer et d'administrer lui-même ses médicamens, chose qu'il ne cachait à personne, et à laquelle personne n'avait contredit jusqu'alors.

Mais les pharmaciens commencèrent enfin à s'apercevoir des conséquences fâcheuses qu'avait pour eux cette mesure; conséquences qui menaçaient de devenir infinies, si la nouvelle méthode curative était un jour généralement adoptée. L'école médicale dominante, quoique guidée par d'autres intérêts, partage les mêmes craintes. On se rappelle de la loi ci-dessus mentionnée. La coalition est formée et le plan d'opération est tracé. Le coup part de Leipzig. Plainte solennelle est portée de la part des pharmaciens contre le docteur Hahnemann, pour avoir violé leurs priviléges de dispenser exclusivement les médicamens. Le procès est entamé; hélas! quelle en fut l'issue? Je suis bien éloigné de vouloir blâmer la

conduite du gouvernement sage sous lequel j'ai le bonheur de vivre; c'est la force des circonstances qui l'emporte sur la bonne volonté des hommes. Le gouvernement ne précipita pas sa décision; non, il demanda auparavant aux premières autorités médicales des avis motivés et détaillés, relatifs au sujet en question. Pouvait-il faire autrement que de s'adresser aux experts de l'art dans une affaire où les connaissances dans cet art devaient seules décider? Mais les réponses ne furent pas douteuses; juges et parties se trouvaient réunis dans les mêmes individus. Or, ces réponses servant de bases au décret du tribunal, la décision ne put être que favorable à l'école dominante; l'application de la loi prohibitive en question fut faite aussi contre les médecins, et en 1820 il fut interdit au docteur Hahnemann de dispenser à l'avenir lui-même ses médicamens, excepté dans de certains cas rares, qu'il serait trop long de détailler ici, et qui en définitive ne changeaient rien à la chose même. Le fondateur de la doctrine homœopathique obéit consciencieusement à l'arrêt qui venait d'être prononcé, et ne pouvant continuer sa pratique sous les conditions données, il cessa entièrement de l'exercer, et en avertit franchement le public. Le même sort qui avait frappé l'auteur frappa aussi plusieurs de ses disciples. L'école dominante triompha, et la cause de la réforme semblait perdue.

Mais la Providence divine, protectrice du bien

et de la vérité, ne laissa pas périr dans sa naissance une entreprise aussi louable. Un prince généreux, le duc d'Anhalt-Kœthen, offrit un asile au vénérable auteur de l'Organon, lui permit le libre exercice de sa méthode curative, et l'entoura de cet appareil d'honneur extérieur (1), qui ne brille que quand il est appliqué au vrai mérite. Cette faveur fut bientôt suivie d'une autre également précieuse, c'est-à-dire, du privilége donné au docteur Mossdorf, digne élève de M. Hahnemann, de pratiquer la méthode homœopathique aussi librement que celui-ci.

Tandis que la nouvelle doctrine obtenait de cette façon un refuge inattendu, d'où elle pouvait répandre ses salutaires effets, elle se maintint aussi en Saxe et dans quelques pays limitrophes. Malgré tous les obstacles qui s'opposaient à sa mise en pratique, plusieurs disciples de M. Hahnemann, de même que quelques autres médecins de mérite qui avaient adopté par conviction la méthode réformée, continuèrent de l'exercer avec zèle, et eurent un plein succès. En 1822 arriva un événement du plus grand intérêt pour l'homœopathie: il se réunit une société de médecins savans et habiles, dans le but de publier un journal périodique sous le titre d'Archives de l'art médical homœopathique (2). Les membres de cette

⁽¹⁾ Il le nomma, de son propre chef, son conseiller de cour, en 1821.

⁽²⁾ Archiv. für die homoeopathische Heilkunst, herausge-

société y font le récit des cures remarquables qu'ils ont faites d'après les principes de la nouvelle doctrine; ils y exposent leurs découvertes sur les effets spécifiques des médicamens trouvés par des essais purs sur eux-mêmes ou sur d'autres hommes sains; ils traitent divers objets concernant la théorie comme la pratique du nouvel art de guérir, et réfutent les écrits de ses adversaires.

Après tout ceci, il ne me paraît plus douteux que la doctrine homœopathique n'ait pris racine en Allemagne. Mais une découverte qui touche d'aussi près la félicité des hommes ne doit pas être le patrimoine exclusif d'une seule nation; elle appartient à l'univers. C'est dans cette intention que j'ai entrepris la présente traduction, la langue française étant la plus répandue dans tous les pays civilisés.

Vous, lecteurs éclairés d'une nation quelconque, si ce livre tombe entre vos mains, lisez-le sans prévention, et je suis persuadé que la vérité se dévoilera à votre esprit dans toute sa splendeur. Retenez-la alors comme un trésor précieux; travaillez pour sa gloire, et une postérité reconnaissante bénira vos efforts!

Dresde, ce 20 avril 1823.

LE TRADUCTEUR.

geben von einem Vereine deutschet Aerzte; Leipzig, bei Reclam.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION DE 1810.

De tout temps aucun art n'a été plus unanimement déclaré un art conjectural que la médecine. Aucun ne saurait donc se soustraire à un examen sévère de ses principes fondamentaux, que celuici, sur lequel repose le bien le plus précieux de cette vie, la santé.

Je me fais gloire d'avoir été le seul, dans les temps modernes, qui en ait entrepris de bonne foi la sérieuse révision, et qui ait exposé les résultats de sa conviction aux yeux du monde, dans des écrits en partie anonymes, en partie publiés sous mon nom.

Obligé de procéder seul dans mes recherches, je trouvai le chemin de la vérité bien éloigné de la grande route de l'observance médicale. A mesure que je passais d'une vérité à l'autre, mes principes, dont je ne faisais valoir aucun sans en avoir été convaincu par l'expérience, s'éloignaient toujours davantage de ce vieux système qui, composé d'opinions, ne se soutenait que par des opinions.

Les résultats de mes convictions sont déposés dans ce livre. On verra à présent si des médecins qui agissent de bonne foi avec leur conscience et avec les hommes, s'attacheront encore plus longtemps à ce tissu funeste de conjectures et de maximes arbitraires, ou s'ils ouvriront les yeux à des vérités salutaires.

J'avertis d'avance que l'indolence et l'opiniâtreté excluent du service des autels de la vérité, et qu'il n'y a que ceux qui, à un esprit dégagé de préventions, unissent un zèle infatigable, qui soient capables de l'acte le plus sacré pour des hommes, l'exercice du véritable art de guérir. Mais un tel médecin s'élève immédiatement vers le créateur du monde, dont il aide à conserver les créatures, et dont l'approbation le rend trois fois heureux.

PRÉFACE

DE LA SECONDE ÉDITION.

Les médecins sont mes frères comme les autres hommes; je respecte leurs personnes. C'est la médecine qui est mon seul objet.

Il s'agit d'examiner si la médecine, telle qu'elle a été jusqu'à présent dans toutes ses parties, était fondée sur des idées chimériques, sur des illusions, sur des maximes arbitraires en elles-mêmes, ou sur des principes pris dans la nature.

Si elle n'est que le produit d'un raisonnement spéculatif d'anciennes coutumes, et de suppositions arbitraires tirées de phénomènes équivoques, elle n'est et ne peut être qu'une nullité, quand elle feroit remonter son antiquité à des milliers d'années, et quand même elle serait pourvue de priviléges par tous les rois et empereurs de la terre.

La vraie médecine est, de sa nature, une science simplement empirique, et ne peut s'attacher qu'à des faits purs et à des phénomènes sensuels appartenant à sa sphère; car tous les objets qu'elle doit traiter peuvent être suffisamment observés par les sens. La connaissance de la maladie qu'il s'agit de guérir, la connaissance de l'effet des remèdes, et enfin la connaissance de l'application de leurs effets à la guérison de la maladie, c'est ce que l'expérience seule nous apprend. La médecine ne doit point s'éloigner d'un seul pas de la sphère des expériences et des observations pures, si elle veut éviter de tomber dans le néant et dans la charlatanerie.

Quoique pendant vingt-cinq siècles des millions de médecins, en partie très respectables, aient adopté, faute de mieux, la médecine telle qu'elle a été jusqu'à présent, les considérations suivantes prouveront cependant que cette médecine, dans toutes ses parties, est une chose fort absurde, contraire à son but, et entièrement nulle.

L'esprit ne saurait reconnaître aucune chose à priori; il ne peut se former de lui-même une notion de l'essence des choses, de leurs causes et de leurs effets. S'il doit énoncer des vérités sur des objets réels, il faut que chacune de ses propositions soit fondée sur des observations sensibles, sur des faits et des expériences. En s'éloignant d'un seul pas du chemin de l'observation, il se trouve aussitôt plongé dans les espaces illimités de l'imagination et des hypothèses arbitraires, mères des fausses opinions et du rien absolu.

Dans des sciences simplement empiriques, comme la physique, la chimie et la médecine, l'esprit uniquement spéculatif ne doit obtenir aucune voix décisive; car, agissant seul dans de telles sciences, et s'égarant par cela même dans des imaginations et dans de vaines conjectures, il produit des hypothèses singulières, qui, dans des milliers de cas, ne sont que des illusions et des mensonges, et ne peuvent manquer de l'être d'après leur nature.

Tel a été jusqu'à présent le prestige sublime de la médecine nommée théorétique, dans laquelle on érigeait des notions à priori et des conjectures artificielles en systèmes pompeux, qui montraient seulement ce que leurs auteurs avaient rêvé sur des choses qu'on ne pouvait savoir, et qui ne sont aucunement nécessaires pour opérer une guérison.

Cependant, pour les cures réelles, les praticiens ne pouvaient faire aucun usage de ces pompeux systèmes, qui sélevaient au-dessus de toute expérience. Ils poursuivaient leur propre chemin d'après les préceptes coutumiers de leurs auteurs, qui leur enseignaient comment on s'était avisé de guérir jusqu'alors, et suivant l'exemple de leurs prédécesseurs, dont la pratique faisait pour eux autorité, sans se soucier, comme eux, des décisions d'une expérience conforme à la nature, sans tâcher de se procurer un vrai principe pour base de leurs actions; mais satisfaits d'avoir trouvé la clef d'une pratique commode, le bréviaire aux recettes à la main, ils s'approchent hardiment du lit d'un malade.

Quiconque fera de cet abus une critique saine,

consciencieuse et exempte de préjugés, comprendra facilement que ce que l'on a appelé jusqu'à présent la médecine, n'était qu'un aggrégat, en apparence plein d'érudition, auquel (comme au chapeau de Gellert), on donnait de temps en temps, suivant la mode, une nouvelle forme systématique, mais qui, dans son intérieur, dans l'essence de l'art de guérir, restait toujours le même, c'est-à-dire, une méthode obscure et contraire à son but.

Il n'existait pas encore un art de guérir conforme à la nature et à l'expérience. Toute cette médecine, telle qu'elle a été jusqu'à présent, n'était qu'un mécanisme contraire à la nature, qu'une fiction couverte d'une teinte de vraisemblance.

La pathologie créait arbitrairement l'objet de la guérison, c'est-à-dire, la maladie. On fixait, de pleine autorité, quelles devaient être les maladies, tant pour le nombre que pour la forme et le genre. Bon Dieu! toutes les maladies que la nature produit à l'infini dans l'homme, exposé à tant de situations différentes, sous des modifications qu'on ne saurait jamais fixer d'avance, et variées à l'infini, le nombre de toutes ces maladies est tellement rogné par la pathologie, qu'il n'en reste plus qu'une poignée modelée à sa façon. — On définissait présomptueusement les maladies a priori, et on leur supposait des bases qui ne touchaient pas les sens. On ne se fondait pas en cela sur l'expérience (et comment une expérience claire et pure

pouvait-elle avérer des rêves aussi fantastiques?). Non, on se reposait sur une prétendue pénétration de la nature intérieure des choses, et de l'invisible économie vitale, chose refusée à tout mortel.

Pour fixer aussi quelque chose sur les instrumens de la guérison, on déduisait l'effet des différens médicamens dans la matière médicale, au moyen de données physiques, chimiques, et d'autres également hétérogènes, comme aussi de l'odeur, du goût et de l'apparence des médicamens, et le plus souvent encore des expériences les plus impures, faites au lit des malades, où, au milieu du conflit des symptômes de la maladie, l'on avait ordonné des remèdes composés pour des cas incomplétement décrits. A merveille! Cette puissance invisible, renfermée dans l'essence intérieure des médicamens, dont toute la pureté et la vérité ne se prononcent jamais que dans ses effets sur des hommes sains; cette faculté dynamique et spirituelle, capable d'altérer la santé des hommes, on la décréta arbitrairement, et de pleine autorité, sans consulter, sans examiner les médicamens par le seul moyen possible, celui des expériences pures.

Les connaissances des médicamens ainsi déduites, présumées, conjecturées et imaginées, furent appliquées par la thérapeutique aux causes prétendues primitives des maladies, selon le principe de l'antithèse (contraria contrariis), d'après le système de Galène, ce fabricateur d'hypothèses, principe contraire à la nature, et l'on crut avoir abondamment fondé cette doctrine, en alléguant en sa faveur des autorités imposantes.

Toutes ces autorités humaines, opposées à la nature, furent liées entre elles par toutes sortes de conclusions anti-logiques, et le noble art de faire des divisions, des subdivisions et des tableaux, leur donna les formes prescrites par l'école. Eh! voyez donc! le voilà achevé, cet échafaudage artificiel nommé art médical, la chose la plus contraire à la nature et à l'expérience qu'on ait jamais pu imaginer, un édifice uniquement composé de mille opinions et de conjectures les plus hétérogènes, une véritable nullité dans toutes ses parties, une illusion déplorable, tout-à-fait propre à mettre en danger la vie humaine par des cures aveugles et contraires à leur but, persifflée sans cesse par les hommes les plus sages de tous les siècles, et chargée de malédictions pour ne pas être ce qu'elle prétend être, et ne pouvoir effectuer ce qu'elle promet.

Des réflexions calmes et exemptes de préjugés nous convaincront facilement que la vraie manière d'envisager chaque maladie, la détermination de la véritable vertu des remèdes, leur application à tout état de maladie, et la dose nécessaire, en un mot, toute la vraie médecine ne doit ni ne peut jamais être l'ouvrage d'un raisonnement subtilisé et d'opinions trompeuses, mais

que les moyens nécessaires pour cela, tant les matériels que les lois de leur application, ne se trouvent que dans la nature perceptible à nos sens, dans des observations attentives et religieuses, et dans des expériences aussi pures que possible. Nous comprendrons bien que ce n'est que dans ces sources qu'il faut puiser, en s'abstenant de tout mélange adultère d'hypothèses arbitraires, et en usant de ce zèle désintéressé que l'on doit à une chose d'un prix si haut, la vie des hommes.

Qu'on examine si mes sincères efforts ont trouvé sur cette voie le véritable art de guérir.

Leipzig, vers la fin de l'année 1818.

D' SAMUEL HAHNEMANN.

TABLE SOMMAIRE.

INTRODUCTION.

Exemples, pris dans tous les temps, de guérisons opérées homœopathiquement par des médecins à leur insu.

Guérisons opérées de même par des non-médecins, au moyen d'effets semblables, comme étant les plus salutaires.

Pressentimens de plusieurs médecins, que cette méthode de guérir était préférable à toute autre.

TEXTE DE L'ORGANON.

- § 1-2. L'unique tâche du médecin est de guérir les maladies d'une manière prompte, douce et durable, mais non de fabriquer des systèmes théoriques et des explications vagues.
- § 3-4. Il faut qu'il cherche l'objet de la guérison dans une maladie donnée, et qu'il connaisse les vertus curatives des différens médicamens, afin de pouvoir les y appliquer. Il faut aussi qu'il sache conserver la santé des hommes.
- § 5 6. Il est impossible de reconnaître les maladies aux changemens qu'elles produisent dans l'intérieur invisible du corps; mais elles peuvent fort bien être reconnues à leurs symptômes.

Note. Nullité de la cause primitive de la maladie, comme objet de guérison.

§ 7. La maladie n'existe pour le médecin que dans la totalité de ses symptômes.

§ 8. Pour guérir la maladie, le médeciu n'a donc qu'à faire disparaître la totalité des symptômes.

Note. Futilité de la méthode de guérir par des palliatifs, laquelle ne s'applique qu'à un seul symptôme.

- § 9-11. Tous les symptômes étant anéantis, la maladie est également guérie dans l'intérieur du corps.
- § 12. La totalité des symptômes est la seule indication du remède à choisir.
- § 13. L'altération de l'état de santé qui a lieu dans les maladies (les symptômes de la maladie) ne peut être rétablie par les médicamens, qu'en tant qu'ils ont la faculté de produire eux-mêmes des changemens dans l'homme.
- § 14. Cette faculté des médicamens, de changer l'état de santé ne peut être observée que dans les effets qu'ils produisent sur des hommes bien portans.
- § 15. Les symptômes de maladie que les médicamens produisent dans l'homme en état de santé sont donc la seule chose à laquelle nous puissions reconnaître leur faculté de guérir les maladies.
- § 16. Si l'expérience prouve que les maladies sont guéries de la manière la plus sûre et la plus durable, par des médicamens produisant des symptômes semblables à ceux de la maladie, ce sont de semblables médicamens qu'il faudra choisir pour opérer la guérison; si, au contraire, l'expérience prouve que les maladies sont guéries de la manière la plus certaine et la plus durable par des médicamens produisant des symptômes opposés à ceux de la maladie, ce sont des médicamens opposés dont on devra se servir.

Note. L'usage de médicamens dont les symptômes n'ont aucun rapport à l'état de la maladie (aux symptômes de la maladie), est la méthode coutumière condamnable (la cure allopathique).

§ 17. Des symptômes de médecine opposés à ceux de la maladie (cures antipathiques) ne peuvent non plus guérir des symptômes de maladie persévérans et chroniques.

- § 18-19. La seule méthode de guérir qui reste encore, outre ces deux dernières, la méthode homœopathique, qui emploie des médicamens produisant des symptômes semblables à ceux de la maladie, l'expérience nous apprend qu'elle est toujours salutaire.
- § 20. Cela se fonde sur la loi naturelle des guérisons, qu'une affection dynamique dans l'homme vivant est anéantie d'une manière durable par une autre plus forte, qui lui est trèssemblable, et n'en diffère que dans son essence.
- § 21. Cela arrive aussi bien par rapport aux affections physiques comme par rapport aux affections morales.

Note. Exemples.

- § 22. La vertu curative des médicamens se fonde donc sur la ressemblance de leurs symptômes à ceux de la maladie.
- § 23. Essai pour expliquer cette loi naturelle des guérisons.
- § 24-27. Les médicamens rendent l'homme plus intensivement et plus certainement malade que les causes excitatives naturelles des maladies.
- § 28. Le corps de l'homme est bien plus disposé à laisser altérer son état de santé par des puissances médicinales que par une maladie naturelle.
- § 29-30. La justesse de la loi homœopathique se prouve aussi en ce que chaque cure non-homœopathique ne réussit pas, et que deux maladies naturelles qui se rencontrent dans le même corps ne peuvent s'anéantir et se guérir mutuellement, si elles sont dissemblables.
- § 31. I. Une maladie qui a déja affecté le corps en repousse une nouvelle maladie qui lui est hétérogène, pourvu que celle-ci ait une intensité moindre ou égale.
- § 32. Par la même raison, des cures non-homœopathiques qui ne sont pas violentes ne guérissent jamais une maladie.
- § 33. II. Si l'homme déja malade est attaqué par une nouvelle maladie hétérogène, mais plus forte que la première,

la maladie postérieure suspend, tant qu'elle dure, la maladie antérieure, mais ne la guérit jamais.

- § 34. Par la même raison, des cures violentes avec des médicamens allopathiques ne guérissent aucune maladie, mais la suspendent seulement aussi long-temps que dure l'attaque violente des médicamens qui ne peuvent produire des symptômes semblables à ceux de la maladie; ensuite la maladie reparaît avec autant et plus de malignité qu'auparavant.
- § 35. III. Il se peut aussi que, quand la maladie nouvelle influe pendant long-temps sur le corps qui souffre déja d'une autre maladie hétérogène, la maladie postérieure s'allie à la maladie antérieure, de façon qu'il en résulte une maladie double (maladie compliquée); mais aucune de ces deux maladies hétérogènes ne se détruit l'une par l'autre.
- § 36. Plus souvent encore que dans la nature, il arrive, par le trantran des cures ordinaires, qu'une maladie artificielle produite par l'usage assidu d'une médecine violente et allopathique (qui par cela même ne peut effectuer la guérison), s'allie à la maladie naturelle antérieure, de façon que le corps sujet à un mal chronique est alors doublement affecté.
- § 37. Les maladies qui se compliquent de cette manière occupent, à cause de leur hétérogénéité, chacune dans l'organisme, la place qui lui convient.
- § 38-39. Mais il en est bien autrement lorsqu'il survient une maladie plus forte, semblable à la première; car alors celle-ci est anéantie et guérie par la maladie postérieure.
- § 40. Explication de ce phénomène.
- § 41. Exemples de maladies chroniques guéries par la nature elle-même, à l'occasion d'une autre maladie semblable survenue depuis.
- § 42-44. La nature elle-même ne peut donc anéantir et guérir les maladies que par d'autres maladies qui produi-

sent des symptômes semblables à ceux de la maladie antérieure, mais jamais par des maladies dissemblables. Elle instruit par là le médecin, des médicamens avec lesquels il peut guérir d'une manière certaine, c'est-à-dire, uniquement avec des remèdes homœopathiques.

- § 45. La nature n'a que peu de maladies qui puissent agir homœopathiquement sur d'autres maladies, et encore ce secours est-il accompagné de beaucoup d'inconvéniens.
- § 46. Le médecin, au contraire, possède une quantité innombrable de remèdes homœopathiques, c'est-à-dire, dans les médicamens dont il a reconnu les effets spécifiques, et dont le mal artificiel qu'ils produisent s'évanouit de luimême aussitôt après l'accomplissement de la guérison, et promptement, à cause de la petitesse des doses, que le médecin peut diminuer à volonté.
- § 47. L'exemple de la nature, qui d'elle-même ne peut guérir une maladie antérieure que par une maladie postérieure semblable, doit apprendre au médecin qu'il ne doit traiter et guérir les maladies qu'avec des remèdes homœopathiques, mais jamais avec des remèdes hétérogènes et allopathiques, qui ne peuvent guérir le malade et ne servent qu'à le tourmenter.
- § 48. Causes pour lesquelles les médecins ordinaires ont fait jusqu'à présent des cures allopathiques et par conséquent sans effets, c'est-à-dire, 1° par ignorance des véritables vertus des médicamens.
- § 49-59. Et 2° par la fausse opinion que ce sont des matières morbifiques qui font la base des maladies.
- § 60. Cause de la confiance que la médecine ordinaire accorde aux remèdes évacuatifs.
- § 61-63. Nullité et qualité nuisible de semblables remèdes.

 Note. Cures des maladies vermineuses.
- § 64. Qu'on guérisse une maladie par la voie homœopathi-

que, qui est la plus convenable à la nature, et on détruira en même temps la source de ces matières dégénérées produites par la maladie dynamique, qui semble être pour le médecin ordinaire des matières qui produisent et perpétuent la maladie.

Note. Les crises de la maladie abandonnée à elle-même ne nous indiquent pas qu'il y ait des matières morbifiques à évacuer.

- § 65-68. Il n'y a que trois méthodes possibles pour employer les médicamens contre les maladies, savoir :
 - 1º La méthode allopathique, qui reste toujours sans effets;
 - 2º La méthode homœopathique, qui est la seule salutaire;
 - 3º La méthode antipathique (palliative), la plus illusoire de toutes, selon laquelle on ordonne contre un seul symptôme de maladie un remède qui produit un effet opposé (contraria contrariis). Exemples.
- § 69. Cette méthode antipathique est vicieuse, non seulement parce que par elle on ne combat qu'un seul symptôme de maladie, mais encore parce que, après avoir diminué en apparence le mal pour peu de temps, elle le fait toujours réellement empirer bientôt après.

Note. Témoignages des auteurs.

- § 70. Effets nuisibles de quelques cures antipathiques.
- § 71. La répétition d'un palliatif avec augmentation de dose n'opère pas non plus la guérison, mais produit encore un plus grand mal.
- § 72. Les médecins auraient dû juger par là qu'un procédé opposé à celui-ci, c'est à-dire, le procédé homœopathique, devait être salutaire.
- § 73-74. La raison pour laquelle l'appplication antipathique des médicamens est si nuisible, et pourquoi leur application homœopathique est la seule salutaire, est fondée sur la différence entre l'effet primitif que toute médecine pro-

duit en agissant sur le corps, et entre l'effet secondaire que l'organisme vivant opère ensuite par sa réaction.

- § 75. Explication de l'effet primitif et de l'effet secondaire.
- § 76. Exemples de l'un et de l'autre.
- § 77. Ce n'est qu'en donnant les plus petites doses homœopathiques que l'effet secondaire de l'organisme se manifeste uniquement par le rétablissement de l'équilibre de la santé.
- § 78. De ces vérités résulte, d'un côté, l'efficacité du procédé homœopathique, comme, de l'autre, la perversité du procédé antipathique (palliatif).

Note. Seuls cas dans lesquels l'application autipathique des remèdes peut encore être utile.

- § 79. Comment, de ces vérités, résulte l'efficacité de la méthode homœopathique.
- § 80. Comment il s'ensuit, de ces vérités, que la méthode antipathique est nuisible.

Note. Des sensations opposées ne se neutralisent pas dans le sensorium de l'homme, comme des corps opposés dans la chimie.

- § 81. Précis de la méthode homœopathique.
- § 32. Trois choses sont nécessaires pour opérer une guérison, savoir : 1° la recherche de la maladie; 2° la recherche des effets des médicamens; 3° leur application convenable.
- § 83. Réfutation de la pathologie vulgaire, et particulièrement de la pathologie nominale.
- § 84-85. Si l'on excepte quelques maladies à miasmes constans, toutes les autres sont infiniment variées, puisqu'elles résultent de différentes causes hétérogènes.
- § 86. Les innombrables causes excitatives des maladies, en agissant sur les constitutions des hommes, qui sont extrêmement variées, doivent produire des différences innombrables dans les maladies.

Note. Exemples de quelques unes de ces puissances ennemies.

- § 87. Il s'ensuit de là, que, excepté les maladies miasmatiques, toujours égales, tout cas de maladie est un cas particulier différent de tous les autres.
- § 88. C'est pourquoi le médecin doit traiter chaque cas demaladie d'après sa nature individuelle, et en noter les particularités.
- § 89. Que doit faire le médecin à cet égard?
- § 90-105. Instruction comment le médecin doit rechercher et tracer l'image de la maladie.
- § 106-108. De la recherche des maladies épidémiques en particulier.
- § 109. Utilité de l'image de la maladie, mise par écrit, tant pour la guérison que pour la continuation de la cure.
- § 110-119. Avant-propos de la doctrine de la recherche des effets purs des médicamens sur des hommes sains. Effet primitif; effet secondaire.
- § 120. Effets alternatifs des médicamens.
- § 121-122. Idiosyncrasies.
- § 123-124. Chaque médicament a des effets différens de ceux d'un autre.

Note. Il ne peut exister de surrogats.

- § 125. Chaque médicament doit donc être examiné de la manière la plus exacte, selon la particularité de ses effets spécifiques.
- § 126-146. Comment il faut s'y prendre quand on veut éprouver les médicamens sur d'autres personnes.
- § 147-148. Les expériences que le médecin fait avec les médicamens en les essayant lui-mème, sont toujours préférables.
- § 149. Il est difficile de trouver les effets purs des médicamens par l'emploi qu'on en fait dans les maladies.

- 5 150-152. Ce n'est que par une telle recherche des effets purs que produisent les médicamens sur des hommes sains, que naît une véritable matière médicale.
- § 153. De l'application la plus convenable des médicamens selon leurs effets spécifiques pour opérer une guérison.
- § 154. Le médicament qui produit les effets les plus semblables à ceux de la maladie est le plus salutaire.
- § 155. Indication approximative de la manière dont s'opèrent vraisemblablement les guérisons homœopathiques.
- § 156. Les guérisons homœopathiques s'opèrent promptement.
- § 157. Comment il faut regarder les indispositions légères.
- § 158. Les maladies graves ont plusieurs symptômes.
- § 159. Le remède homœopathique convenable aux maladies graves, à plusieurs symptômes, se trouve avec d'autant plus de sûreté parmi les médicamens connus.
- § 160. A quels symptômes il faut principalement avoir égard.
- § 161. Un remède aussi homœopathique que possible guérit sans de grandes incommodités.
- § 162. Raison pourquoi une telle guérison est libre d'incommodités.
- § 163. Raison pourquoi il y a pourtant quelques exceptions à cette règle.
- § 164-167. Légère augmentation du mal dans les premières heures, après avoir pris le remède homœopathique. Cette augmentation est une maladie médicinale, très semblable à la maladie primitive, mais qui la surpasse en intensité. On pourrait la nommer l'aggravement homœopathique.
- § 168-180. Comment il faut s'y prendre quand le fond des

médicamens connus ne suffit pas pour nous faire trouver un remède parfaitement homœopathique.

- § 181-193. Comment il faut s'y prendre lorsque les maladies ont trop peu de symptômes (maladies partielles).
- § 194-228. Comment on doit traiter les maladies qui ont un mal local.

Note. La connaissance des causes excitatives des maladies est-elles possible ou nécessaire?

- § 229-244. Du traitement des maladies que l'on nomme maladies de l'esprit.
- § 245-250. Traitement des maladics alternantes : 1° des maladies alternantes irrégulières (non typiques).
- § 251. Des maladies alternantes régulières (typiques).
- § 252-257. Traitement des fièvres intermittentes.
- § 258-274. De la manière d'employer les remèdes.
- § 275-279. Signes des commencemens de convalescence.
- § 280. Les médicamens qui produisent un effet de courte durée sont propres aux maladies aiguës; ceux, au contraire, qui produisent des effets de longue durée conviennent aux maladies chroniques.
- § 281-282. Fausse prédilection pour quelques remèdes favoris, et aversion injuste contre d'autres médicamens.
- § 283-285. Diète à observer dans les maladies chroniques.

 Note. Choses nuisibles dans la diète.
- § 286-287. Diète dans les maladies aiguës.
- § 288-290. Il faut choisir les médicamens les plus énergiques et les plus purs.

Note. Changemeus opérés dans que ques alimens par la préparation.

§ 291. Forme médicinale la plus efficace et la plus durable à donner aux herbes fraîches.

- § 292. Autres formes médicinales également bonnes.

 Note. Préparation des poudres pour une longue conservation.
- § 293-296. Autres formes, qui restent encore à donner aux médicamens.
- § 297-298. Il ne faut donner au malade qu'un seul et simple médicament à la fois.

Note. De l'absurdité des médecines composées.

- § 299. Continuation du même sujet.
- § 300-308. La dose qui doit servir à l'emploi homœopathique doit être exacte.
- § 309. En diminuant le contenu des doses homœopathiques, leur force ne diminue pas dans une progression arithmétique.
- § 310. Diminution des doses par la diminution de leur volume.
- § 311-312. On renforce les doses en les mélant avec plus de liquide, principalement quand le mélange est intime.
- § 313-318. Quelles parties du corps sont plus ou moins sujettes à l'influence des médicamens.

Note. De la friction des parties extérieures du corps avec des substances médicinales.

Traité sur l'efficacité des petites doses homœopathiques.

INTRODUCTION.

On a guéri jusqu'à présent les maladies des hommes, non d'après des raisonnemens fondés sur la nature et l'expérience, mais d'après des buts arbitrairement imaginés, entre autres aussi d'après la règle des palliatifs, contraria contrariis.

C'était cependant du côté opposé que se trouvait la vérité et la véritable voie de guérison. Elle est fondée sur le principe suivant: Pour guérir d'une manière douce, prompte, certaine et durable, il faut choisir, dans tous les cas de maladie, un médicament qui produise de lui-même une souffrance semblable (ὅμοιον πάθος) à celle qu'il doit guérir (similia similibus curentur). Personne n'a enseigné jusqu'à présent cette méthode homœopathique, personne ne l'a encore mise à exécution. Si la vérité se trouve uniquement sur cette voie (ainsi qu'on le trouvera avec moi), on doit s'attendre que ses véritables traces se retrouveront dans toutes les périodes (1), quoique pendant

⁽¹⁾ Car la vérité est éternelle comme la Divinité elle-même, souverainement sage et bonne. Elle peut rester long-temps négligée des hommes, jusqu'à ce que le moment arrive où, d'après les décrets de la Providence, ses rayons, comme une naissante aurore, percent avec une force irrésistible le brouil-

des milliers d'années elle n'ait pas été reconnue pour telle; et, en effet, il en est ainsi.

Tous les malades qui ont jamais été guéris avec des médicamens d'une manière réelle, prompte, durable et visible, et qui n'ont peut-être pas été rétablis par un autre événement bienfaisant, ou par la cessation du cours naturel de la maladie aiguë, ou par la prépondérance successive des forces du corps, etc.; tous ces malades, dis-je, ont été guéris à l'insu des médecins, par un remède homœopathique, c'est-à-dire, par un remède tel, qu'il pouvait produire de lui-même un état semblable à celui qu'il devait détruire.

On trouve même dans les guésisons réelles, opérées par des médecines composées (ce qui pourtant arrive très rarement), que le remède qui, par ses effets, surpassait les autres, était un remède homœopathique.

Mais cette vérité s'offre à nous avec encore plus d'évidence là où les médecins ont quelquefois effectué la guérison contre les règles de l'observance (qui n'admet que des mélanges de médicamens en forme de recette), avec une matière
médicinale simple. On voit alors avec étonnement
que, dans ces cas, la guérison fut toujours effectuée par un médicament capable de produire luimême une souffrance semblable à celle que la

lard des préjugés pour répandre dès ce moment sa lumière claire et inextinguible pour le salut de tout le genre humain.

maladie avait excitée, quoique les médecins ne sussent pas ce qu'ils faisaient, et qu'ils agissent dans un accès d'oubli des doctrines de leur école. Ils ordonnaient un remède dont ils auraient dû justement ordonner le contraire d'après la thérapeutique usuelle; et ce ne fut qu'ainsi que les malades furent guéris promptement. En voici quelques exemples.

Déjà l'auteur du livre Επιδημεῶν (lib. v, au commencement), attribué à Hippocrate, parle d'un cholera-morbus qui résistait à tous les remèdes, et qu'il guérit uniquement par l'ellébore blanc, qui cependant produit par sa nature un cholera-morbus, comme l'ont vu Forestus, Ledelius, Reimann, et plusieurs autres (1).

La suette anglaise, dans son origine plus meurtrière que la peste elle-même, qui se manifesta pour la première fois en l'année 1485, et qui, d'après Willis, sur cent malades, en tuait quatrevingt-dix-neuf, ne put être domptée avant que l'on n'eût appris à donner aux malades des remèdes sudorifiques; dès ce moment il n'y eut que peu de personnes qui en moururent, ainsi que le remarque Sennert (2).

Un flux de ventre, qui avait déjà duré pendant plusieurs années, et qui menaçait d'une mort iné-

⁽¹⁾ Voyez les passages concordans dans mon ouvrage Reine Arzneimittellehre, t. III. Dresden, 1817.

⁽²⁾ De Febribus, IV, cap. 15.

vitable, contre lequel toutes les médecines étaient restées sans effets, fut guéri par un laïque d'une manière rapide et durable, au moyen d'un purgatif, comme l'a observé *Fischer* (1), à son grand étonnement, mais non au mien.

Murray, entre autres garans, et l'expérience journalière, compte parmi les symptômes que produit l'usage du tabac, principalement les vertiges, les nausées et les angoisses. Ce furent justement les vertiges, les nausées et les angoisses dont se délivra Diemerbroek (2) en fumant du tabac, lorsqu'il en fut attaqué pendant qu'il traitait des maladies épidémiques en Hollande. — Chomel, Grant (3) et Marrigues (4) virent naître des convulsions du trop fréquent usage du tabac, et longtemps avant eux Zacutus le Portugais (5) avait trouvé dans un sirop préparé du suc de l'herbe de tabac un remède fort salutaire pour bien des cas d'épilepsie.

Les effets nuisibles que notent quelques auteurs, et parmi eux Georgi (6), de l'usage de l'agaric chez les Kamtchadales, savoir, le tremble-

⁽¹⁾ Hufeland, Journal für practische Arzneikunde, XIII, 1.

⁽²⁾ Tractatus de Peste. Amtel. 1665, p. 273.

⁽³⁾ Samml. a. Abh., f. pr. A. XIII. 1.

⁽⁴⁾ Vandermonde, Recueil périod. VII, p. 67.

⁽⁵⁾ De medicorum principium Historia, lib. I, obs. 33, p. 234. Amstel., 1637.

⁽⁶⁾ Beschreibung aller Nationen des russischen Reichs., p. 78, 267, 281, 321, 329, 352.

ment, les convulsions et le mal-caduc, devinrent bienfaisans entre les mains de Ch. S. Whistling (1), qui employa l'agaric avec succès contre les convulsions accompagnées d'un tremblement, et entre les mains de J. Ch. Bernhardt (2), qui en fit un usage salutaire contre une espèce de mal-caduc.

La remarque de Murray (3), que l'huile d'anis calme les maux de ventre et les flatuosités causées par des purgatifs ne nous étonne point, sachant que J. P. Albrecht (4) a observé des douleurs d'estomac, et P. Forest (5) des coliques violentes cau-

sées par l'huile d'anis.

Si Fr. Hoffmann loue la mille-feuille comme utile dans plusieurs flux de sang, si G. E. Stahl, Buchwald et Loeseke l'ont trouvée utile dans des hémorragies de la veine hémorrhoïdale; si les Collections de Breslau et Quarin citent des crachemens de sang guéris par cette plante; enfin si Thomasius dans Haller l'a employée avec succès contre des flux de matrice, ces cures ont évidemment rapport à la vertu primitive de cette plante, de produire elle-même des écoulemens et des pissemens de sang, ainsi que Gaspar Hoffmann (6)

⁽¹⁾ Dissert. de vitr. Agar. musc. Jen., 1718, p. 13.

⁽²⁾ Chym. Vers. u. Erfahr., Leipz. 1754, obs. 5, p. 324. — Gruner, Diss. de virib. agar. musc. Jen. 1778, p. 13.

⁽³⁾ Appar. Medicam. Edit. sec. I., p. 429, 430.

⁽⁴⁾ Misc. Nat. Cur. Dec. II. ann. 8. Obs. 169.

⁽⁵⁾ Observat. et Curationes, lib. 21.

⁽⁶⁾ De Medicam. officin. Lugd.-Batav., 1738.

l'a remarqué; comme aussi, suivant Bækler (1), de causer des saignemens de nez.

Scovolo (2), comme beaucoup d'autres, guérit une émanation douloureuse d'une urine purulente avec le raisin-d'ours, ce qui n'aurait pu s'effectuer si cette plante ne produisait d'elle-même une ardeur d'urine avec émanation d'une urine glai-

reuse, comme Sauvages (3) l'a aperçu.

S'il n'était pas confirmé par le grand nombre d'expériences de Stærck, Marges, Planchon, du Monceau, F. Ch. Juncker, Schinz, Ehrmann, et de tant d'autres, que le colchique ait guéri une espèce d'hydropisie, on pourroit déjà en attendre cette vertu, à cause de la qualité qu'il a de diminuer par sa nature la sécrétion des urines, quoique avec un besoin continuel de lâcher de l'eau et une émanation d'une petite quantité d'urine d'un rouge ardent, comme l'ont aperçu Stærck (4) et de Berge (5). — Il est encore très évident que la guérison d'un asthme hypocondriaque opérée par Gæritz (6), au moyen du colchique, ainsi que la guérison d'une dyspnée accompagnée d'une hydropisie de poitrine apparante, effectuée par

⁽¹⁾ Cynosura Mat. med. cont., p. 552.

⁽²⁾ Dans Girardi: de Uva Ursi Patavii, 1764.

⁽³⁾ Nosol. III, p. 200.

⁽⁴⁾ Libell. de Colchico, Vien., 1769.

⁽⁵⁾ Journ. de Medec., XXII.

⁽⁶⁾ Andreas-Elias Büchner, Miscell. phys. med. mathem. Ann. 1728. Jul., p. 1212, 1213. Erfurt, 1732.

Stærck (1) au moyen de la même plante, sont fondées sur la vertu homœopathique de cette racine, de produire l'asthme et la dyspnée, ainsi que de Berge (2) l'a observé.

Muralto (3) vit ce que l'on peut encore voir tous les jours, que le jalap, outre des maux de ventre, occasione une grande inquiétude et une agitation continuelle. Tout médecin familiarisé avec la vérité homœopathique trouvera donc fort naturel que le jalap puisse soulager les petits enfans dans les maux de ventre et les inquiétudes accompagnées de cris, et qu'il leur procure un sommeil tranquille, ainsi que G. W. Wedel (4) l'atteste avec raison.

On sait, ainsi qu'il est suffisamment attesté par Murray, Hillary et Spielmann, que le séné occasione des maux de ventre et produit, d'après Gaspar Hoffmann (5) et Fr. Hoffmann (6), des flatuosités avec des agitations du sang (7) (causes ordinaires des insomnies). C'est douc en conséquence de cette vertu naturelle du séné, que Detharding (8) a pu guérir des coliques violen-

⁽¹⁾ Ibidem, Cass. II. 12. Cont. Cas. 4. 9.

⁽²⁾ Ibid. loc. cit.

⁽³⁾ Miscell. Nat. Cur. Dec. II. a. 7. obs. 112.

⁽⁴⁾ Opiol. lib. I, p. 1, cap. 11, p. 38.

⁽⁵⁾ De Medicin. officin. lib. I. Cap. 36.

⁽⁶⁾ Diss. de Manna, § 16.

⁽⁷⁾ Murray, loc. cit. II. Edit. sec. p. 507.

⁽⁸⁾ Eph. Nat. Cur. Cent. 10. obs. 76.

tes, et délivrer ses malades de leurs insomnies.

Stoerck, qui d'ailleurs a tant de sagacité, aurait bien pu comprendre que l'incommodité qu'il a observée dans le dictame, de produire quelquefois une secrétion d'un flux tenace de pituite (1), résultait de la même vertu de cette racine, au moyen de laquelle il a guéri des fleurs blanches chroniques (2).

Stoerck n'aurait pas dû non plus s'étonner d'avoir guériavec la clématite une espèce d'exanthème général, chronique, humide, corrosif et galeux (3), ayant aperçu lui-même que cette herbe pouvait produire de son chef des boutons galeux sur tout le corps (4).

Si l'eufraise, d'après Murray (5), a pu guérir des yeux chassieux et une espèce d'inflammation des yeux, par quelle autre qualité a-t-elle pu effectuer cela, sinon par celle que Lobelius (6) a remarquée, de pouvoir produire elle-même une espèce d'inflammation des yeux.

D'après J. H. Lange (7) la noix de muscade s'est montrée fort salutaire dans les défaillances hystériques. La raison n'en était autre, sinon que

⁽¹⁾ Libell. de Flamm. Jovis. Viennæ, 1769. Cap. 2.

⁽²⁾ Ibid. Cas. 9.

⁽³⁾ Ibid. Cas 13.

⁽⁴⁾ Ibid. p. 33.

⁽⁵⁾ Appar. Medicam. Edit. sec. II. p. 221.

⁽⁶⁾ Stirp. Adversar. p. 219.

⁽⁷⁾ Domest. Brunsvic. p. 136.

cette noix de muscade donnée en grande dose opère, selon J. Schmid (1) et Cullen (2), un évanouissement des sens et une insensibilité totale dans des corps saius.

Boeckler et Linné attestent que l'usage intérieur du bourgène guérit une espèce d'hydropisie. La raison en est bien à notre portée: Schwenckfeld vit naître une espèce d'hydropisie par l'application sur le bas-ventre de l'écorce intérieure de cet arbrisseau.

La coutume très-ancienne de faire un usage extérieur de l'eau de rose contre les inflammations des yeux semble prouver qu'il existe dans les feuilles de la rose une vertu curative contre ce mal. Elle est fondée sur leur qualité homœopathique de pouvoir exciter par elles-mêmes une espèce d'inflammation des yeux, comme Echtius (3) et Ledelius (4) en ont fait l'expérience.

Si, d'après Pierre Rossi (5) van Mons (6), Jos. Monli (7) Sybel (8), et d'autres, le toxicoden-

⁽¹⁾ Miscell. Nat. Cur. Dec. II. ann. 2. obs. 120.

⁽²⁾ Arzneimittell. II. p. 233.

⁽³⁾ Adami vita Med. p. 72.

⁽⁴⁾ Misc. nat. Curiss. Dec. II. ann. 2 obs. 140.

⁽⁵⁾ Observ. de nonnullis plantis, quæ pro venenatis habentur. Pisis, 1767.

⁽⁶⁾ Dans Dufresnoy, über den wurzelnden Sumach, p. 206.

⁽⁷⁾ Acta institut. Bonon. sc. et art. III. p. 165.

⁽⁸⁾ Dans Med. Annalen, 1811, Juli.

tron a la qualité de couvrir peu à peu tout le corps de boutons, un homme sage comprendra facilement comment cette plante a pu guérir homoeopatiquement quelques sortes d'herpès, comme nous voyons dans Dufresnoy et van Mons.— Qu'est-ce qui donne au toxicodendron la faculté de guérir une paralysie de jambes accompagnée de faiblesse d'esprit, comme nous le raconte Alderson (1), si ce n'est sa qualité évidente de pouvoir exciter de son chef un relâchement total des forces des muscles, avec un égarement d'esprit qui faisait croire au malade qu'il allait mourir, ainsi que Zadig (2) l'a vu.

Si, selon Carrère, la douce-amère a guéri les plus violens refroidissemens (3), la cause n'en étoit autre, sinon que cette herbe est très propre à produire dans un temps froid et humide des incommodités semblables à celles qui proviennent des refroidissemens, comme Carrère (4) et Starck (5) l'ont aussi remarquè. — Fritze (6) vit naître, de la douce-amère, des convulsions, et

⁽¹⁾ Dans Samml. br. Abh. f. pr. Arzte. XVIII, I.

⁽²⁾ Hufeland, Journ. d. pract. Arzneik. V. p. 3.

⁽³⁾ Carrère (und Starcke), Abhandlung über die Eigenschaften des Nachtschattens oder Bittersüfses. Jena, 1786. p. 20-23.

⁽⁴⁾ Ibid.

⁽⁵⁾ Dans Carrère, ibid.

⁽⁶⁾ Annalen des klinischen Instituts. III. p. 45.

de Haen (1) des convulsions accompagnées de délire; et avec de petites doses de cette herbe ce dernier médecin guérit des convulsions accompagnées de délire. — On chercheroit en vain dans le règne des hypothèses la cause pourquoi justement la douce-amère a guéri si efficacement une sorte de dartres et d'herpès sous les yeux de Carrère (2), de Fouquet (3) et de Poupart (4); mais elle se trouve à notre proximité par la simple nature, qui demande l'homœopathie pour guérir avec certitude; savoir; La douce-amère excite de son chef une espèce de dartres, et Carrère en vit naître un herpès qui couvrit le corps entier pendant deux semaines (5); il vit encore en d'autres occasions que cette herbe produisait des dartres aux mains (6), et dans un autre cas aux lèvres du vagin (7).

Rucker (8) vit naitre de la scrophulaire une enflure du corps entier, et Gatacker (9) comme Cirillo (10) ont pu guérir, par cette raison, homœo-

⁽¹⁾ Ratio medendi, T. IV. p. 228.

⁽²⁾ Ibid. p. 92.

⁽³⁾ Dans Razouz, tables nosologiques, p. 275.

⁽⁴⁾ Traité des dartres. Paris, 1782. p. 184. 192.

⁽⁵⁾ Ibid. p. 96.

⁽⁶⁾ Ibid. p. 149.

⁽⁷⁾ Ibid. p. 164.

⁽⁸⁾ Commerc. liter. Noric. 1731. p. 372.

⁽⁹⁾ Versuche u. Bemerk. der Edinb. Gesellschaft. Altenb. 1762. VII p. 95, 98.

⁽¹⁰⁾ Consulti medichi.

pathiquement une espèce d'hydropisie avec cette herbe.

Boerhave (1), Sydenham (2) et Radcliff (3) ont pu guérir une autre espèce d'hydropisie avec du sureau, justement parce que le sureau, comme nous le dit Haller (4), produit des tumeurs (œdèmes) par sa seule application aux parties extérieures du corps.

De Haen (5), Sarcone (6) et Pringle (7) ont rendu hommage à la vérité et à l'expérience, en assurant librement avoir guéri le point de côté avec la scille, racine qui par sa grande âcreté ne pouvait pas être employée dans cette occasion, suivant le système ordinaire, qui ne demande dans de tels cas que des remèdes adoucissans, relâchans et rafraîchissans. Cependant le point de côté fut guéri par la scille, d'après la loi homœopathique; car J. C. Wagner (8) avait déja vu naître, de l'activité propre de la scille, une espèce de pleurésie et d'inflammation de poumons.

Plusieurs médecins (9), par exemple, Daniel

⁽¹⁾ Historia plantarum, P. I. p. 207.

⁽²⁾ Opera, p. 496.

⁽³⁾ Dans Haller, Arzneimittellehre, p. 349.

⁽⁴⁾ Dans Vicat, Plantes vénéneuses, p. 125.

⁽⁵⁾ Ratio medendi, P. I. p. 13.

⁽⁶⁾ Geschichte der Krankh. in Neapel, Vol. I. § 175.

⁽⁷⁾ Obs. on the diseases of the army, Edit. 7. p. 143.

⁽⁸⁾ Observationes clinicæ. Lubec, 1737.

⁽⁹⁾ Voyez les passages concordans dans mon ouvrage Reine Arzneimittellehre, T. III.

Crüger, Ray, Kellner, Kaaw, Boerhave, et d'antres, ont observé que le stramoine (datura stramonium) produit des délires singuliers et des convulsions. Ce fut justement cette qualité qui mit les médecins en état de guérir avec le stramoine la démonie (1), c'est-à-dire, des délires bizarres accompagnés de mouvemens spasmodiques, et d'autres convulsions; ce que firent Sidren (2) et Wedenberg (3). Ce fut encore ainsi que Sidren (4) guérit une espèce de mal de Saint-Guy, causé par des vapeurs mercurielles, comme une autre maladie semblable causée par une frayeur; car cette herbe a la qualité d'exciter elle-même des mouvemens involontaires dans les membres, comme on le trouve noté dans Kaaw, Boerhave et Lobstein (5). — Puisque le stramoine peut aussi, d'après plusieurs observations (6), et entre autres d'après celles de P. Schenk, priver subitement de toute connaissance et réminiscence, il est aussi capable d'enlever la faiblesse de mémoire, d'après les remarques de Sauvages et de Schinz. - Schmalz (7) put aussi guérir avec

⁽¹⁾ Veckoskrift for Lâkare, IV. p. 40. etc.

⁽²⁾ Diss. de Stramonii usu in malis convulsivis. Ups. 1773.

⁽³⁾ Ibid.

⁽⁴⁾ Diss. morborum casus, Spec. I. Ups. 1785.

⁽⁵⁾ Voyez Reine Arzneimittellehre, T. III., dans l'article Stechapfel.

⁽⁶⁾ Ibid.

⁽⁷⁾ Chirurg. u. med. Vorfalle. Leipz. 1784. p. 178.

le stramoine une mélancolie alternante avec la manie, parce que cette herbe peut, comme nous le raconte A. Costa (1), exciter par sa nature de tels égaremens alternans de l'esprit et de l'ame.

Plusieurs médecins (2), comme Percival, Stahl et Quarin, observerent, que l'usage du quinquina produisait la cardialgie; d'autres, comme Morton, Friborg, Bauer et Quarin, des vomissemens et de la diarrhée; d'autres, comme Daniel Crüger et Morton, des défaillances; d'autres, un état de faiblesse; plusieurs médecins, comme Thomson, Richard, Stahl et C. E. Fischer, remarquèrent une espèce de jaunisse; d'autres, comme Quarin et Fischer, un goût amer dans la bouche; et plusieurs autres enfin, une tension du bas-ventre. C'est justement lorsque ces incommodités et ces symptômes de maladie se trouvent réunis dans les fièvres intermittentes, que Torti et Cleghorn insistent sur l'usage exclusif du quinquina. - De même, l'emploi salutaire qu'on fait du quinquina dans l'épuisement et l'état d'indigestion, et de manque d'appétit qui suit les fièvres aiguës, principalement si on les a traitées par des saignées et des purgatifs affaiblissans, n'est fondé que sur la qualité qu'a cette écorce, d'exciter une décadence extraordinaire des forces, un état de

⁽¹⁾ Dans Peter Schenk, loco cit., Lib. I. obs. 139.

⁽²⁾ Voyez mon ouvrage Reine Arzneimittellehre, T. III, article Chinarinde.

relâchement du corps et de l'ame, des crudités et un manque d'appétit, ainsi que Cleghorn, Friborg, Crüger, Romberg, Stahl, Thomson (1), et plusieurs autres, l'ont observé.

Comment l'ipécacuanha auroit-il pu arrêter des flux de sang, comme cela a été effectué par Bagliv, Barbeirac, Gianella, Dalberg, Bergius, et d'autres, s'il ne pouvait exciter de son chef des flux de sang, comme Murray, Scott et Geoffroy (2) l'ont en effet remarqué? — Comment pourroit-il être si salutaire dans la dyspnée, et principalement dans la dyspnée spasmodique, comme Akenside (3), Meyer (4), Bang (5), Stoll (6), Fouquet (7) et Ranoë (8) nous l'attestent, s'il n'avait la faculté de pouvoir produire par sa nature des dyspnées, et principalement des dyspnées spasmodiques, ainsi que Murray (9), Geoffroy (10) et Scott (11) en ont vu naître de cette racine? Peut-il y avoir

⁽¹⁾ Voyez toutes ces allégations dans mon ouvrage Reine Arzneimittellehre, loco cit.

⁽²⁾ Ibid. p. 184-186.

⁽³⁾ Medical. Transact. I. No. 7. p. 39. etc.

⁽⁴⁾ Diss. de Ipecacuanhæ refracta dosi usu, p. 34.

⁽⁵⁾ Praxis medica, p. 346.

⁽⁶⁾ Prælectiones, p. 221.

⁽⁷⁾ Journal de medecine, Tom. 62. p. 137.

⁽⁸⁾ Dans Act. reg. societat. medic. havn. II, p. 163; et III, p. 361.

⁽⁹⁾ Medic. pract. Biblioth. III, p. 237.

⁽¹⁰⁾ Traité de la matière med. II, p. 157.

⁽¹¹⁾ Dans Med. Comment. von Edinb. IV, p. 74.

des signes encore plus clairs, qu'il faut employer les médicamens selon leurs qualités morbifiques, pour effectuer la guérison des maladies?

On ne pourrait non plus comprendre comment l'ignatia amara ait pu être si bienfaisante dans une espèce de convulsions, comme Herrmann (1), Valentin (2), et un autre auteur anonyme (3), nous l'assurent, si elle ne pouvait pas produire d'elle-même des convulsions semblables, comme Bergius (4), Canelli (5) et Durius (6) l'ont en effet aperçu.

Les personnes blessées par des contusions et des meurtrissures ressentent des points de côté, des envies de vomir, des douleurs piquantes et brûlantes dans les hypochondres, accompagnées d'angoisses et de tremblemens, des mouvemens subits et involontaires, semblables à des commotions électriques, soit qu'elles veillent, soit qu'elles dorment, un fourmillement dans les parties endommagées, etc. Or, comme l'arnique peut produire elle-même des symptômes semblables, ainsi que Meza, Vicat, Crichton, Collin, Aakosw, Stoll et J. Chr. Lange l'ont observé (7), on comprend

⁽¹⁾ Cynosura Mat. med. II, p. 231.

⁽²⁾ Hist Simplic. reform. p. 194, § 4.

⁽³⁾ Dans Act. Berolin. Dec. II. Vol. 10, p. 12.

⁽⁴⁾ Materia medica, p. 150.

⁽⁵⁾ Philosoph. Transact. Vol. XXI. No. 250.

⁽⁶⁾ Miscell. Nat. Cur. Dec. III. ann. 9. 10.

⁽⁷⁾ Voyez les allégations pareilles dans Reine Arzneimittellehre, Tom. I, p. 246-248.

facilement comment cette herbe a pu guérir les symptômes provenant de contusions, de meurtrissures et de chutes (et par conséquent les maladies mêmes qui provenaient de ces accidens), comme une quantité innombrable de médecins et de particuliers en ont fait l'expérience depuis plusieurs siècles.

Parmi les incommodités que la belladone produit dans des hommes sains, se trouvent aussi des symptômes qui composent ensemble une image fort semblable à cette espèce d'hydrophobie et de rage causée par la morsure d'un chien enragé, que Thomas de Mayerne (1), Münch (2), Buchholz (3) et Neimicke (4) ont réellement et parfaitement guérie avec cette herbe (5). Ces symptômes

⁽¹⁾ Praxeos in morbis internis syntagma alterum, August. Vindel. 1697, p. 136.

⁽²⁾ Beobachtungen bei angewendeter Belladonna bei den Menschen. Stendal, 1789.

⁽³⁾ Heilsame Wirkungen der Belladonna in ausgebrochener Wuth. Erfurt, 1785.

⁽⁴⁾ Dans J.-H. Münchs, Beobachtungen, Tom. I, p. 74.

⁽⁵⁾ Si bien des fois la belladone n'a pas été salutaire dans la rage causée par la morsure d'un chien enragé, il faut considérer que cette plante ne peut guérir ici que par sa vertu de produire des effets semblables à ceux de cette maladie, et que par conséquent on n'aurait dû la donner que dans les plus petites doses, comme tous les remèdes homœopathiques (ainsi qu'on le trouvera prouvê dans les derniers paragraphes de l'Organon). Mais on l'a donnée souvent dans les doses les plus démesurées, de façon que les malades devaient nécessairement mourir, non de la maladie, mais du remède. — Mais il y a

sont les suivans. Le malade cherche en vain le sommeil; il a la respiration inquiète, une soif ardente et accompagnée d'angoisses; cependant à peine lui a-t-on présenté la boisson, qu'il la repousse; son visage est rouge, ses yeux sont fixes et étincelans (selon les observations que F. C. Grimm fit sur la belladone); il manque d'étouffer en avalant la boisson, et il a une soif excessive (selon les remarques de El. Camerarius et de Sauter); il est incapable d'avaler quelque chose (d'après les observations de May, Lottinger, Sicelius, Buchave, d'Hermont, Manetti, Vicat, Cullen); il a une envie de happer après les personnes qui l'entourent, et cette envie alterne avec des craintes (d'après les témoignages de Sauter, Dumoulin, Buchave, Mardof); il crache autour de lui (selon Sauter); il cherche à échapper (selon Dumoulin, Eb. Gmelin, Buchholz); enfin son corps est dans une agitation continuelle (selon Boucher, Eb. Gmelin et Sauter) (1). - La belladone a aussi guéri des espèces de manies et de mélancolies, car elle a la faculté de produire elle-même de singulières espèces de démence, comme on le trouve noté chez

aussi vaisemblablement plus d'un seul degré d'hydrophobie et de rage de chien; de sorte que, selon la diversité des symptômes, le remède le plus convenable et le plus homœopathique sera peut-être quelquefois la jusquiame, quelquefois le stramoine.

⁽¹⁾ Voyez les allégations de tous ces observateurs, dans Reine Arzneimittellehre, Tom. I, article Belladonna.

Rau, Grimm, May, Hasenest, Mardof, Hoyer, Dillenius, et d'autres (1). Hennig (2) employa inutilement pendant trois mois une quantité de médecines contre une amaurose avec des taches bigarrées devant les yeux, jusqu'à ce qu'il fit enfin la conjecture arbitraire que le malade avait peutêtre la goutte, et qu'il lui donna comme par hasard de la belladone (3), avec laquelle il le guérit en effet rapidement et sans incommodités. Il aurait sans doute choisi ce remède dès le commencement, s'il avait su que la guérison ne pût être opérée que par des médicamens produisant des symptômes semblables à ceux de la maladie en question, et que la belladone excite elle-même une espèce d'amaurose avec des taches bigarrées devant les yeux, ainsi que Sauter (4) et Buccholz (5) en ont vu naître.

La jusquiame a fait passer des crampes qui avaient beaucoup de ressemblance avec le mal-caduc, d'après de Mayerne (6), Stoerck, Collin, et

⁽¹⁾ Ibidem.

⁽²⁾ Hufeland, Journal. XXV, IV. p. 70-74.

⁽³⁾ Ce n'est que par conjecture que l'on a accordé à la belladone l'honneur d'être un remède contre la goutte. Mais la maladie à laquelle on pourrait avec quelque droit donner la dénomination stable de goutte, ne sera ni ne peut jamais être guérie par la belladone.

⁽⁴⁾ Hufeland, Jour. d. pract. Arzneik. XI.

⁽⁵⁾ Ibid. V. p. 252.

⁽⁶⁾ Prax. med. p. 23.

d'autres, par la raison même que cette herbe peut produire des convulsions très semblables au mal-caduc, comme on le trouve noté dans El. Camerarius, Christoph Seliger, Hünerwolf, A. Hamilton, Planchon, A. Costa, et autres (1).

Fothergill (2), Stoerck, Hellwig et Ofterdinger ont employé la jusquiame avec succes dans certaines espèces de démence. Plusieurs autres médecins l'auraient sans doute employée avec le même succès, s'ils n'avaient entrepris de guérir une autre démence que celle dont les symptômes sont semblables à ceux que la jusquiame produit ellemême dans ses effets primitifs, savoir, cette espèce d'égarement stupide de l'esprit, comme Helmont, Wedel. J. G. Gmelin, La Serre, Hünerwolf, A. Hamilton, Kiernander, J. Stedmann, Tozzetti, J. Faber, et Wendt (3) l'ont vu résulter de cette herbe. — On peut aussi composer, des effets que ces derniers observateurs nous ont transmis, l'image d'une hystérie d'un haut degré; et une hystérie très semblable a été guérie par cette herbe, comme on le trouve dans J. A. P. Gessner, Stoerck, et dans les Acta Natur. Cur (4).

⁽¹⁾ Voyez Reine Arzneimittellehre, Tom. IV, article Bil-senkraut.

²⁾ Mémoires of the med. soc. of London, I. p. 310, 314.

⁽³⁾ Voyez Reine Arzneimittellehre, Tom. IV. loc. cit. p. 52-57.

⁽⁴⁾ IV. obs. 8.

- Schenkbecher (1) n'aurait jamais pu guérir avec la jusquiame un vertige qui durait depuis vingt ans, si cette herbe n'avait la qualité naturelle de produire un vertige à un haut degré, fort semblable à celui-ci, comme Hünerwolf, Blom, Navier, Planchon, Sloane, Stedmann, Greding, Wepfer, Vicat et Bernigau l'attestent (2). - Meyer Abramson (3) tourmenta longtemps un maniaque jaloux avec des médecines inutiles, jusqu'à ce que par hasard il lui donna la jusquiame comme un remède soporifique, ce qui le guérit rapidement. S'il avait su que la jusquiame excite la jalousie et des manies dans des hommes sains (4); s'il avait su que la guérison homœopathique est fondée sur une loi naturelle, il aurait pu des les commencemens administrer ce remède avec assurance, sans tourmenter aussi long-temps sont malade de médecines qui, étant non-homœopathiques, ne pouvaient lui servir à rien. — Le mélange de médecines que Hecker (5) employa dans un resserrement spasmodique des paupières, aurait été inutile, si parmi ces méde-

⁽¹⁾ Von der Kinkina, Schierling, Bilsenkraut, etc. Riga u. Mitau, 1769, dans le Supplément, p. 162.

⁽²⁾ Voyez Reine Arzeneimittellehre, Tom. IV. loc. cit.

⁽³⁾ Hufeland, Journal XIX, II. p. 60.

⁽⁴⁾ Reine Arzneimittellehre, Tom. IV. loco citato., p. 31, 55, 56.

⁽⁵⁾ Hufeland, Journal, I. p. 354.

cines ne se fût trouvée par hasard la jusquiame, qui selon Wepfer (1) excite une incommodité semblable dans des hommes sains.—Withering (2) ne put non plus dompter par aucun remède un resserrement spasmodique du gosier, accompagné de l'impossibilité d'avaler la moindre chose, jusqu'à ce qu'il eût administré la jusquiame, qui a la propriété de produire un resserrement spasmodique du gosier et une incapacité d'avaler quelque chose, ainsi que Tozzetti, Hamilton, Bernigau, Sauvages et Hünerwolf (3) en ont vu résulter l'effet à un haut degré.

Comment serait-il possible que le camphre, comme nous l'assure le véridique Huxham (4), pût être si salutaire dans les fièvres qu'on nomme fièvres nerveuses lentes, qui causent une diminution de la chaleur du corps, de la sensibilité et des forces, s'il ne pouvait exciter dans ses effets primitifs un état tout-à-fait semblable à celui-ci, comme Will. Alexander, Cullen et Fr. Hoffmann (5) l'ont observé?

Les vins chauds guérissent homœopathiquement, en de petites doses, des fièvres purement

⁽¹⁾ De Cicuta aquatica. Basil, 1716. p. 320.

⁽²⁾ Edinb. med. Comment. Dec. II. B. VI. p. 263.

⁽³⁾ Voyez les allégations de ces auteurs dans Reine Arzneimittellehre, Tom. IV. p. 38, 39.

⁽⁴⁾ Opera, Tom. I. p. 172. et Tom. II. p. 84.

⁽⁵⁾ Voyez Reine Arzneimittellekre, Tom. IV. loc. cit.

inflammatoires, comme C. Crivellati (1), Augenius (2), Al. Mundella (3) et deux auteurs anonymes (4) en ont fait l'expérience. — Un délire fébrile accompagné d'une respiration ronflante, maladie semblable à l'état qui suit un enivrement violent de vin, fut guéri par Rademacher (5) dans une seule nuit, en faisant boire du vin au malade. Est-il possible de méconnaître ici le pouvoir de l'irritation par un remède analogue à la maladie (similia similibus)?

Un état semblable à l'agonie, dans lequel le malade avait des convulsions qui lui ôtaient la connaissance et alternaient avec des accès d'une respiration spasmodique et entrecoupée, souvent aussi sanglottante et râlante, pendant qu'il avait au visage et au corps une froideur glaciale, que les mains et les pieds étaient bleus, et que le pouls battait faiblement, état tout-à-fait analogue aux symptômes que Schweickert et d'autres (6) ont observé du pavot, fut traité en vain par

⁽¹⁾ Trattado dell' uso e modo di dare il vino nelle febriacute. Rom. 1600.

⁽²⁾ Epist. T. II. lib. 2. cap. 8.

⁽³⁾ Epist. 14. Basil. 1538.

⁽⁴⁾ Febris ardens spirituosis curata, Eph. Nat. Cur. Dec. II. ann. 2. obs. 53, et Gazette de santé, 1788.

⁽⁵⁾ Dans Hufeland, Journal der pract. Arzneik. XVI, I. p. 92.

⁽⁶⁾ Voyez Reine Arzneimittellehre, Tom. I., article Mohn-saft.

Stütz (1) avec de l'alcali, mais fut ensuite guéri d'une manière fort heureuse, rapide et durable, par le suc de pavot. Qui ne reconnaît pas ici le procédé homœopathique, qu'un médecin exerça sans le savoir? - Le pavot produit aussi, selon les observations de Vicat, J. G. Grimm, et d'autres (2), une inclination forte et presque irrésistible au sommeil, accompagnée d'une sueur violente et de délires. Cependant Osthoff (3) craignit de l'employer dans une fièvre épidémique qui avait des symptômes très ressemblans à ceux-là, parce que le système (le pauvre système!) défendait de donner ce remède dans des cas pareils. Ce ne fut qu'après qu'il eut employé inutilement toutes les médecines connues, et qu'il vit le malade à l'extrémité, qu'il résolut à tout hasard de faire l'épreuve du suc de pavot; et voilà que l'effet en fut tout-à-fait salutaire; et il dut l'être, d'après l'immuable loi homœopathique! — J. Lind (4) avoue que les maux de tête et l'ardeur de la peau accompagnée d'une sueur qui sort avec peine, sont enlevés par le suc de pavot; la tête devient alors libre, la chaleur ardente de la fièvre disparaît, et la sueur sort facilement et abondamment de la peau adoucie. Mais Lind ignore que

⁽¹⁾ Hufeland, Journ. d. pr. Arzneik. X. IV.

⁽²⁾ Voyez Reine Arzneimittellehre, Tom. I. loc. cit.

⁽³⁾ Salzburger med. chir. Zeitung, 1805. III. d. 110.

⁽⁴⁾ Versuch über die Krankheiten, denen die Europäer in heifsen Klimaten unterworfen sind. Riga u. Leipzig, 1773.

la cause des secours qu'apporte ici le suc de pavot, malgré les décrets contraires de l'école de médecine, est celle qu'il peut produire des états de maladie très-semblables dans des hommes sains. Il y a pourtant eu un médecin à qui cette vérité a passé par la tête comme un éclair, sans qu'il eût cependant un pressentiment de la loi homœopathique. Ainsi s'exprime Alston (1): « Le suc « de pavot est un remède qui excite la chaleur; « mais aussi est-il certain qu'il peut la diminuer « lorsqu'elle existe déja. » — De la Guérène (2) donna le suc de pavot dans une fièvre accompagnée d'un mal de tête violent, d'un pouls dur et tendu, d'une peau rude et sèche, d'une chaleur ardente suivie d'une sueur affaiblissante, qui sortait difficilement, et était toujours troublée par la grande inquiétude du corps. Il fut heureux avec ce remède; mais il ne savait pas que le suc de pavot avait ici un effet aussi salutaire, parce qu'il peut exciter lui-même un état fébrile toutà-fait pareil dans des hommes sains, ainsi que l'attestent les observateurs (3). — Dans une fièvre, dans laquelle les malades n'avaient pas l'usage de la langue, mais les yeux ouverts, les membres raides, le pouls faible et intermittent, la respiration gênée, ronflante et râlante, et un assoupis-

⁽¹⁾ Edinburger Versuche, V. P. I. Art. 12.

⁽²⁾ Römers, Annalen der Arzneimittellehre, I. II. p. 6.

⁽³⁾ Reine Arneimittellehre, T. I, art. Mohnsaft.

sement léthargique (maladie tout-à-fait semblable à l'état que le suc de pavot peut exciter luimême, comme de La Croix, Rademacher, Crumpe, Pyl, Vicat, Sauvages, et beaucoup d'autres, l'ont remarqué) (1), Chr. Ludw. Hoffmann (2) vit que le suc de pavot était uniquement salutaire; cela était bien naturel, car c'était le remêde homœopathique. — De même, Wirtensohn (3), Sydenham (4) et Marcus (5) guérirent des fièvres léthargiques semblables avec le suc de pavot. — La léthargie que de Meza (6) guérit ne put cesser par aucun autre remède, sinon par le suc de pavot, qui ici se trouvait homœopathique, puisqu'il produit lui-même la léthargie. - C. C. Matthäi (7), après avoir long-temps tourmenté par des remèdes inconvenans (non-homœopathiques) un malade qui avait une maladie nerveuse opiniâtre, dont les principaux symptômes étaient une insensibilité et un engourdissement aux bras, aux cuisses et au bas-ventre, le guérit enfin avec le suc de pavot, qui, d'après Stütz, J. Young, et

⁽¹⁾ Ibid. loc. cit.

⁽²⁾ Von Scharbock, Lustseuche u. s. w. München, 1787. p. 295.

⁽³⁾ Opii vires fibras cordis debilitare, etc., Monast. 1775.

⁽⁴⁾ Opera, p. 654.

⁽⁵⁾ Magazin für Therapie, I. I. p. 7.

⁽⁶⁾ Acta reg. soc. med. havn. III. p. 202.

⁽⁷⁾ Dans Struve, Triumph der Heilkunde, III.

d'autres (1), peut exciter de son chef un tel état à un haut degré, et qui par cette raison guérit ici le malade homœopathiquement, comme chacun le comprendra. - La guérison d'une léthargie qui avait duré pendant deux jours entiers, et que Hufeland (2) effectua au moyen du suc de pavot, d'après quelle autre loi fut-elle opérée, sinon d'après la loi homœopathique, méconnue jusqu'à présent? — Une épilepsie ne se montrait que pendant le sommeil du malade; de Haen (3) trouva que ce n'était pas un sommeil naturel, mais un assoupissement léthargique, avec une respiration ronflante, telle que le suc de pavot la produit dans des hommes sains, et ce ne fut que par le suc de pavot qu'il la changea en un sommeil sain, et enleva en même temps l'épilepsie. — Comment serait-il possible que le suc de pavot, qui, comme tout le monde le sait, est celle de toutes les substances végétales qui produit les plus fortes et les plus longues obstructions de ventre dans son effet primitif, pût être en petite dose le remède le plus certain contre les obstructions les plus dangereuses d'un autre genre, si cela n'arrivait d'après la loi homœopathique si long-temps méconnue, c'est à-dire, si les médicamens n'étaient pas destinés par la nature à

⁽¹⁾ Voyez toutes ces allégations dans Reine Arzneimittellehre, Tom. I. loc. cit.

⁽²⁾ Hufeland, Journ. d. pr. Arneik. XII. I.

⁽³⁾ Ratio medendi, V. p. 126.

vaincre et à guérir les maladies naturelles, en produisant par leur influence sur le corps un mal-être semblable à la maladie même? Ce suc de pavot, qui dans son effet primitif arrête si violemment la selle et constipe le ventre, fut trouvé par Tralles (1) être l'unique expédient dans une passion iliaque, après avoir tourmenté son malade par des purgatifs et d'autres remèdes incongrus. — De même Lentilius (2) et G. W Wedel (3) disent que le suc de pavot, simplement donné, était salutaire dans de tels cas. - L'honnête Bohn (4) fut aussi convaincu par l'expérience, que les opiats seuls peuvent évacuer le contenu des boyaux dans le miséréré; et le grand Frédéric Hoffmann (5), dans les cas les plus dangereux de ce genre, ne put se fier qu'au suc de pavot donné avec du liquor anodynus. Est-ce que toutes les théories contenues dans les deux cent mille volumes de médecine qui pèsent sur la terre peuvent nous donner une explication raisonnable de ce fait, ainsi que de tant d'autres semblables, comme ne contenant rien sur la loi homœopathique? Est-ce qu'une seule de leurs doctrines nous a conduit vers cette loi naturelle, qui règne dans toutes les guérisons vraies, rapides et dura-

⁽¹⁾ Opii usus et abusus, Sect. II. p. 260.

⁽²⁾ Eph. Nat. Cur. Dec. III. ann. I. App. p. 131.

⁽³⁾ Opiologia, p. 120.

⁽⁴⁾ De Officio medici.

⁽⁵⁾ Medicin. rat. System. Tom. IV. P. II. p. 297.

bles, c'est-à-dire, que les médicamens doivent être employés selon leurs effets primitifs (trouvés par des expériences faites avec des hommes sains) aux maladies qui ont des effets semblables?

Rave (1) et Wedekind (2) guérirent des flux de sang malins de la matrice avec de la sabine, qui (toute personne dépravée le sait) excite des flux de sang de la matrice, et avec eux des avortemens, à des personnes saines. Qui peut méconnaître ici la loi homœopathique, la loi qui prescrit de guérir les maladies par des maux semblables?

Comment le musc pourrait-il être le remède presque spécifique contre quelques espèces de dyspnées spasmodiques, ainsi nommées par Millar, s'il ne pouvait occasioner par sa nature des resserremens de poitrine sans toux, mais spasmodiques et suffoquans, comme Frédéric Hoffmann (3) l'a observé?

Est-ce que la vaccine pourrait nous garantir de la petite vérole autrement que d'une manière homœopathique? Outre d'autres ressemblances qui ont lieu entre ces deux maladies, je remarquerai seulement que la vaccine, de même que la petite vérole, ne peuvent se manifester qu'une seule fois dans la vie; que leurs pustules ont la même

(1) Beobachtungen und Schlüsse, II. p. 7.

⁽²⁾ Hufeland, Journ. d. pr. Arzneik. X. I. p. 77. et Hufelands, Aufsätze, p. 278.

⁽³⁾ Medicin. rat. system. III. p. 92.

profondeur; qu'elles produisent toutes les deux des tumeurs aux glandes axillaires, une fièvre semblable, une rougeur inflammatoire autour de chaque bouton; enfin l'inflammation des yeux et des convulsions! La vaccine anéantirait la petite vérole même dans le cas où celle-ci aurait déja attaqué le corps avec la vaccination, si la petite vérole n'avait pas une force prépondérante à celle de la vaccine. Il ne manque donc à cette dernière qu'un plus haut degré d'intensité, qui, selon la loi naturelle, doit toujours se trouver réuni à la ressemblance homœopathique pour que la guérison puisse être effectuée (§ 155-165). Ce reméde homœopathique ne peut donc faire son effet quand il est employé avant que la petite vérole, plus forte que lui, ne soit venue attaquer le corps. C'est ainsi que la vaccine produit une maladie fort semblable à la petite vérole (maladie homœopathique), après le cours de laquelle le corps humain, qui, dans la règle, ne peut être attaqué qu'une seule fois d'une maladie de ce genre (c'est-à-dire, de la vaccine ou de la petite vérole), ne peut plus être infecté d'une contagion semblable (1).

⁽¹⁾ Cette guérison homœopathique in antecessum (qu'on nomme aussi l'art de préserver et de garantir les hommes des maladies) est aussi possible dans quelques autres cas; par exemple, comme en portant sur nous du soufre pulvérisé, nous nous préservons de la gale des ouvriers en laine; en prenant une dose de belladone aussi petite que possible, nous

Il est connu que la rétention d'urine et la dysurie sont un des symptômes les plus vulgaires et les plus pénibles des cantharides, comme Jon. Camerarius, Baccius, van Hilden, Forest, J. Lanzoni, van der Wiel et Werlhoff le confirment de reste (1). L'usage intérieur des cantharides, fait avec précaution, a donc dû être un remède homœopathique très salutaire dans de semblables dysuries douloureuses. Sans compter presque tous les médecins grecs (qui avaient pour cantharide meloë cichorii), Fabr. ab Aquapendente, Capivaccius, Riedlin, Th. Bartholin (2), Young (3), Smith (4), Raymond (5), de Meza (6), Brisbane (7), et autres, ont guéri parfaitement avec des cantharides les ischuries les plus douloureuses qui n'étaient pas provenues d'un obstacle mécanique. Huxham lui-même en vit les effets les plus salutaires dans des cas pareils; il loue beaucoup les cantharides, et il les eût volontiers employées, si les thèses tra-

nous mettons en sûreté contre une épidémie de fièvre scarlatine lisse, décrite par Sydenham, Withering et Plencitz, qui cependant est fort rare à présent.

⁽¹⁾ Voyez mon ouvrage Fragmenta de viribus medicamentorum positivis. Lipsiæ, 1805. I. p. 82. 83.

⁽²⁾ Epist. 4. p. 345.

⁽³⁾ Philos. Transact. No. 280.

⁽⁴⁾ Medic. Communications, II. p. 505.

⁽⁵⁾ Auserlesene Abh. f. pr. Arzte, III. p. 460.

⁽⁶⁾ Acta reg. societat. medic. havn. II, p. 302.

⁽⁷⁾ Auserlesene Fälle der ausübenden Arz. Altenb. 1777.

ditionnelles de l'ancienne école médicale, qui, contraire aux principes de la nature et de l'expérience, et se croyant plus sage qu'elles, ordonne ici des remèdes adoucissans et relâchans, ne l'eussent empêché, malgré sa propre conviction, de choisir ce remède spécifique pour le cas susdit (1). - Dans la gonorrhée récente et inflammable, où Sachs de Lewenheim, Hannæus, Bartholin. Lister, Mead, et principalement Werlhoff, employèrent avec le meilleur succès les cantharides dans les plus petites doses possibles, elles enlevèrent visiblement les symptômes les plus pressans. La cause en était, qu'elles ont la force propre de produire, d'après presque tous les observateurs, des ischuries douloureuses et l'ardeur d'urine, même une inflammation de l'urètre, d'après Wendt; et déjà, par leur application extérieure, une espèce de gonorrhée inflammatoire, comme Wichmann (2) en a vu naître (3).

⁽¹⁾ Opera, Edit. Reichel. Tom. II. p. 124.

⁽²⁾ Auswahl aus den Nürnberger gelehrten Unterhaltungen,I, 249. dans la note.

⁽³⁾ Je dis que les cantharides ont enlevé dans les cas susdits les symptômes les plus pressans qui paraissent au commencement; car le reste de la guérison exige d'autres égards. Mais s'il y a aussi des espèces de gonorrhées si faibles, qu'elles s'évanouissent bientôt d'elles-mêmes, sans qu'on leur prête presque aucun secours, d'un autre côté il y en a d'autres d'une plus haute conséquence, principalement cette espèce de gonorrhée qui est devenue plus commune depuis les dernières guer-

L'usage intérieur du soufre cause souvent à des personnes sensibles, du ténesme accompagné quelquefois de maux de ventre et de vomissemens, comme Walther l'atteste (1). C'est à cause de cette faculté propre au soufre que l'on a pu guérir des symptômes dyssentériques (2), et, d'après Werlhoff (3), un ténesme hémorroïdal, comme, d'après Rave (4), une colique hémorroïdale. — Il est connu que les bains de Teplitz, comme toutes les autres eaux minérales tièdes et chaudes qui contiennent du soufre, produisent souvent un exanthème nommé exanthème de bain, qui en apparence a la plus grande ressemblance avec la gale des ouvriers en laiue. C'est

res, qu'on pourrait nommer la gonorrhée aux fics. Elle provient aussi de la contagion par le coït, comme la maladie vénérienne chancreuse, quoique elle soit d'une nature différente de celle-ci. Les fics se montrent rarement seuls et sans aucun écoulement dans 'les parties génitales; mais bien plus souvent ils sont accompagnés d'une gonorrhée du gland ou de l'urètre, principalement quand la gonorrhée avait été chassée auparavant par des injections. Ce mal est le produit d'une contagion de l'organisme entier, qui ne peut être guérie que par l'usage intérieur d'un médicament, mais jamais par le mercure. Outre les parties génitales, les fics se montrent aussi à l'anus, aux aisselles, au cou, à la partie chevelue de la tête, et principalement dans l'intérieur de la bouche et aux lèvres.

⁽¹⁾ Programma de sulphure et marte, Lips. 1743. p. 5.

⁽²⁾ Medicinische National-Zeitung. 1798. p. 153.

⁽³⁾ Observat. de febribus, p. 3. § 6.

⁽⁴⁾ Hufeland, Journal d. pr. Arzneik. VII. II. p. 168.

justement par cette vertu homœopathique que ces bains, ainsi que le soufre lui-même, guérissent d'une manière durable et spécifique la véritable gale des ouvriers en laine. — Qu'y a-t-il de plus suffoquant que la vapeur du soufre? C'est cependant la vapeur du soufre enflammé qui fut trouvée par Bucquet (1) être le meilleur remède pour ranimer les personnes asphyxiées par quelque autre cause.

Nous lisons dans les écrits de Beddoes, et ailleurs, que les médecins ont trouvé que l'acide nitreux était un remède fort salutaire contre le flux de la salive et les ulcères de la bouche provenus de l'usage du vif-argent. Cet acide n'aurait pu effectuer cette guérison s'il n'avait la force d'exciter lui-même le flux de la salive et des ulcères à la bouche, rien qu'en touchant la peau du corps dans le bain, comme Scott (2) et Blair (3) nous l'attestent; Aloyn (4), Luke (5), J. Ferriar (6) et G. Kellie (7) ont aussi vu naître les mêmes symptômes de l'usage intérieur de cet acide.

Fritze (8) a vu produire, d'un bain imprégné

⁽¹⁾ Edinb. med. Comment. IX.

⁽²⁾ Hufeland, Jonrn. f. d. pr. Arz. IV. p. 353.

⁽³⁾ Neueste Erfahrungen, Glogau, 1801.

⁽⁴⁾ Dans les Mémoires de la société d'émulation. I. p. 195.

⁽⁵⁾ Dans les écrits de Beddoes.

⁽⁶⁾ Dans Samml. br. Abh. f. pr. Arzte. XIX, II.

⁽⁷⁾ Ibid. XIX. I.

⁽⁸⁾ Dans Hufeland, Journ. d. pr. A. XII. I. p. 116.

de kali caustique, une espèce de tétanos, et Fr. Alexandre Humboldt (1) a excité l'irritabilité des muscles par du sel de tartre fondu (une espèce de kali sémi-caustique) jusqu'au tétanos, Peut-on trouver une source plus vraie et plus simple de la vertu curative de l'alcali caustique dans cette espèce de tétanos, où Stütz, et d'autres, l'ont trouvé si salutaire, si ce n'est dans sa qualité de produire des effets homœopathiques?

L'arsenic, qui, par la puissance extrême qu'il a de changer l'état de santé de l'homme, peut devenir, dans les mains d'un téméraire, aussi terrible qu'il devient salutaire dans les mains du sage, n'aurait pu effectuer ces frappantes guérisons des chancres au visage sous les yeux de quantité de médecins, dont je ne nommerai ici que G. Fallopius (2) Bernhardi (3) et Roennow (4), si cet oxide metallique n'avait la faculté d'exciter dans des hommes sains des nœuds très douloureux et très difficiles à guérir, suivant Amatus le Portugais (5), des ulcères malins et pénétrans, d'après Heim-

⁽¹⁾ Versuch über die gereizte Muskel. u. Nervenfaser. Posen u. Berlin, 1797.

⁽²⁾ De ulceribus et tumoribus, lib. 2. Venet. 1563.

⁽³⁾ Dans le Journal de médecine, chirurg. et pharm. LVII. 1782. Mars.

⁽⁴⁾ Konigl. Vetensk. acad. Handl. f. a. 1776.

⁽⁵⁾ Obs. et Cur. Cent. II. Cur. 34.

reich (1) et Knape (2), et des ulcères chancreux, d'après Heinze (3). - Les anciens ne loueraient pas si unanimement l'efficacité de l'emplâtre d'Angelus Sala (4), nommé emplâtre magnétique, qui contient de l'arsenic, contre les bubons pestilentiels et les charbons, si l'arsenic, selon Degner (5) et Knape (6), n'avait la qualité de produire des tumeurs inflammatoires passant rapidement à la gangrène, et des bubons noirs, comme Verzascha (7) et Pfann (8) l'ont observé.—D'où viendrait donc la vertu curative de l'arsenic dans quelques espèces de fiévres intermittentes, vertu confirmée par mille exemples (mais pas encore employée avec assez de précaution), ce que depuis des siècles ont loué d'une manière non équivoque Nicol. Myrepsus, puis Slevogt, Molitor, Jacobi, J. C. Bernhardt, Jungken, Fauve, Brera, Darwin, May, Jackson et Fowler, si elle n'était pas fondée sur sa qualité propre d'exciter des fièvres, ce qui a été remarqué de presque tous les observateurs

⁽¹⁾ Acta Nat. Cur. II. obs. 10.

⁽²⁾ Annalen der Staatsarzneik. I. I.

⁽³⁾ Dans Ebers, dans Hufeland, Journ. d. pr. Arzn. 1813. Sept. p. 48.

⁽⁴⁾ Anatom. vitriol. Tr. 2. in Opera med. chym. Frft. 1647.p. 381. 463.

⁽⁵⁾ Acta Nat. Cur. VI.

⁽⁶⁾ Annalen der Staatsarzneik. loc. cit.

⁽⁷⁾ Observ. med. Cent. Bas. 1677. obs. 66.

⁽⁸⁾ Samml. merkw. Fälle. Nürnberg. 1750. p. 129. 130.

dans les suites nuisibles de cette substance, principalement par Amatus le Portugais, Degner, Buchholz, Heun et Knape (1).— Nous pouvons bien ajouter foi à la remarque d'Édouard Alexander (2), que l'arsenic est un remède capital contre l'esquinancie de poitrine, puisque Otto Tachenius, Guilbert, Preussius, Thilenius et Pyl ont observé, de l'usage de ce minéral, une oppression de la respiration; Greiselius (3), une dyspnée presque suffoquante; et principalement Majault (4), un asthme naissant subitement, tandis que l'on marche, et accompagné d'une défaillance des forces.

Les convulsions qu'a excitées le cuivre, et selon Tondi, Ramsay, Fabas, Pyl et Cosmier, le mélange des parties cuivreuses avec les alimens, de même que les attaques réitérées d'épilepsie, que produisit l'avalement d'une monnaie de cuivre sous les yeux de Jac. Lazerme (5), et le sel ammoniac en présence de Pfündel (6), expliquent assez clairement au médecin réfléchi comment on a pu guérir avec du cuivre une espèce de mal de

⁽¹⁾ Voyez les allégations de ces auteurs dans Reine Arzneimittellehre., Tom. II, article Arsenik.

⁽²⁾ Medic. Comm. of Edinb. Dec. II. Tom. I. p. 85.

⁽³⁾ Misc. Nat. Cur. Dec. I. ann. 2. p. 149.

⁽⁴⁾ Samml. a. Abhandl. f. pract. Aerzte. VII. I.

⁽⁵⁾ De morbis internis capitis, Amstel., 1748. p. 253.

⁽⁶⁾ Hufeland, Journ. d. pr. Arz. II. p. 274.

Saint-Guy, d'après R. Willan (1), Walcker (2), A. Thuessink (3), et Delarive (4) et comment on a pu guérir si souvent, par des préparations de cuivre, une espèce de mal-caduc, ainsi que Batty, Baumes, Bierling, Boerhave, Causland, Feuerstein, Cullen, Dunkan, Helvétius, Lieb, Magennis, C. Fr. Michaelis, Reil, Russel, Stisser, Thilenius, Weissmann, Weizenbreyer, Whithers, et d'autres, en on fait si heureusement l'expérience.

Si Poterius, Wepfer, Wedel, Fr. Hoffmann, R. A. Vogel, Thiery et Albrecht, ont guéri avec de l'étain une espèce de phthisie, une fièvre étique, des catarrhes chroniques et une dyspnée humide, ils le firent au moyen de la faculté propre à l'étain de produire lui-même une espèce de phthisie, comme G. E. Sthal (5) l'a déjà observé. — Et comment serait-il possible que l'étain, comme Geischläger nous le rapporte, ait pu guérir des maux d'estomac, s'il ne pouvait exciter de semblables douleurs de sa nature, comme le même Geischläger (6) et Stahl (7) en ont vu les effets.

Est-ce que la qualité nuisible du plomb, de

⁽¹⁾ Samml. a. Abhandl. f. pract. Aerzte, XII. p. 62.

⁽²⁾ Ibidem, XI. 111. p. 672.

⁽³⁾ Waarnemingen, N°. 18.

⁽⁴⁾ Kühn, Phys. med. Journal. 1800. Januar, p. 58.

⁽⁵⁾ Mater. medica. Cap. 6. p. 83.

⁽⁶⁾ Hufel. Journ. d. pr. A. X. 111. p. 165.

⁽⁷⁾ Materia medica, loc. cit.

produire des obstructions de ventre les plus opiniâtres, et même la passion iliaque, comme Thunberg, Wilson, Luzuriaga, et d'autres, l'ont remarqué, ne devrait pas nous faire entendre qu'il a la vertu de guérir de pareilles maladies? Est-ce que le plomb (comme tous les aures médicamens du monde) ne devrait pas guérir des maladies naturelles semblables aux maux qu'il peut exciter de lui-même? Sans doute; car Angelus Sala (1) guérit, par l'usage intérieur de ce métal, la passion iliaque, et J. Agricola (2) une autre dangereuse obstruction de ventre. Les pillules de plomb, à l'aide desquelles beaucoup de médecins guérirent si heureusement une espèce de passion iliaque et d'autres obstructions opiniâtres du ventre (comme Chirac, Helmont, Naudeau, Pérérius, Rivinus, Sydenham, Zacutus le Portugais, Bloch, et d'autres); ces pilules n'opérèrent pas seulement d'une manière mécanique et par leur poids, car sans cela on aurait trouvé l'or bien plus pesant, bien plus utile à cet effet: non, elles opérèrent principalement comme médicament intérieur et homoeopathique. - Si Otto Tachenius et Saxtorph ont guéri autrefois des incommodités hypocondriaques opiniâtres avec du plomb, que l'on se ressouvienne de la qualité propre à ce métal, d'exciter par sa nature des in-

⁽¹⁾ Opera, p. 213.

⁽²⁾ Comment. in J. Poppii chym. Med. Lips. 1638. p. 223.

commodités hypocondriaques, comme on peut le voir dans la description des effets nuisibles de ce métal par Luzuriaga (1).

On ne doit pas s'étonner que Marcus (2) ait guéri rapidement une tumeur inflammatoire de la langue et du gosier avec le mercure, puisque ce remède, d'après l'expérience quotidienne et répétée à l'infini par tous les médecins, excite spécifiquement une inflammation et une tumeur des parties intérieures de la bouche, et en produit de même sur la peau du reste du corps, déja par son application extérieure sous la forme d'onguent ou d'emplatre mercuriel, comme Degner (3), Friese (4), Alberti (5), Engel (6), et d'autres, en ont fait l'expérience. - La faiblesse d'esprit que Swedjaur (7), l'absence d'esprit que Degner (8), et la manie que Larrey (9) ont remarquées provenir de l'usage du mercure, joint à la faculté connue et spécifique de ce métal, de

⁽¹⁾ Recueil périodique de littérature, I. p. 29.

⁽²⁾ Magazin, II. II.

⁽³⁾ Acta Natur. Cur. VI. App.

⁽⁴⁾ Geschichte u. Versuche einer chirurgischen Gesellschaft. Kopenhagen, 1774.

⁽⁵⁾ Jurisprudentia medic. V. p. 600.

⁽⁶⁾ Specimina medica, Berolin. 1781. p. 99.

⁽⁷⁾ Traité des maladies vénériennes, II. p. 368.

⁽⁸⁾ Loc. cit.

⁽⁹⁾ Voyez ses Mémoires et Observations dans la Description de l'Égypte, Tom. I.

produire le flux de la salive, nous expliquent très évidemment comment William Perfect (1) a pu guérir d'une manière durable, avec le mercure, une mélancolie alternante avec du flux de salive. - D'où vient la bonne réputation du mercure dans le croup? Pourquoi Seelig (2) fut-il si heureux avec l'usage du vif-argent dans l'esquinancie accompagnée de la fièvre miliaire pourprée, et Hamilton (3), Hoffmann (4), Marcus (5), Rush (6), Colden (7), Bailey et Michaelis (8), dans d'autres esquinancies malignes? La cause en était, sans contredit, que ce métal peut exciter de luimême une espèce d'esquinancie très maligne. -Est-ce que Sauter ne guérit pas, d'une manière homocepathique (9) une inflammation ulcéreuse de la bouche, accompagnée d'aphtes et d'une puanteur telle qu'elle provient du flux de la salive, par le gargarisme avec un sublimé de mercure dissous? De même Bloch (10) ne guérit-il pas les aphtes avec le vif-argent, parce que ce métal

⁽¹⁾ Annalen einer Anstalt f. Wahnsinnige, Hannover, 1804.

⁽²⁾ Hufeland, Journ. d. pr. Arz. XVI. 1. p. 24.

⁽³⁾ Edinb. Comment. IX. I. p. 8.

⁽⁴⁾ Med. Wochenbl. 1787. No. I.

⁽⁵⁾ Magaz. f. specielle Therapie, II. p. 334.

⁽⁶⁾ Medic. inquir. and. observ. No. 6.

⁽⁷⁾ Medic. observ. and inquir. I. No. 19. p. 211.

⁽⁸⁾ Richters chir. Biblioth. V. p. 737-739.

⁽⁹⁾ Hufeland's Journ. d. pr. Arz. XII. II.

⁽¹⁰⁾ Medicin. Bemerk. p. 161.

produit aussi par sa nature, outre d'autres ulcères de la bouche, une espèce d'aphte, comme Schlegel (1) et Thomas Acrey (2) nous l'attestent. - Hecker (3) employa avec succès plusieurs médecines composées contre une carie provenue de la petite vérole. C'était, par bonheur, que parmi tous ces ingrédiens se trouvait aussi le mercure, qui pouvait vaincre homœopathiquement ce mal, parce qu'il est un de ces médicamens rares, qui peuvent exciter eux-mêmes la carie, comme nous le prouvent tant de cures mercurielles exagérées de la maladie vénérienne, ainsi que d'autres cures de maladies non vénériennes, par exemple, celle de G. Ph. Michaelis (4). Ce métal, si terrible dans un long usage, par la production de la carie, devient néanmoins très salutaire par la guérison homœopathique de la carie, qui provient de la blessure des os, guérison dont Justus Schlegel (5), Joerdens (6), et J. Matth. Muller (7) nous ont fourni des exemples très remarquables. D'autres guérisons d'une carie non vénérienne d'un autre genre, que J. F. W. Neu (8) et J. D. Metz-

⁽¹⁾ Hufeland, Journ. d. pr. Arz. VII. IV.

⁽²⁾ London med. Journ. 1788.

⁽³⁾ Hufeland, Journ. d. pr. Arz. I. p. 362.

⁽⁴⁾ Hufeland, Journ. d. pr. Arz. 1809. VI. Juni, p. 57.

⁽⁵⁾ Hufeland, Journ. d. pr. Arz. V. p. 605. 610.

⁽⁶⁾ Ibidem, X. 11.

⁽⁷⁾ Obs. med. chir. Dec. II. cas. 10.

⁽⁸⁾ Diss. med. pract. Gottingæ, 1776.

ger (1) effectuèrent aussi par le mercure, nous attestent encore sa vertu curative et homœopa-

thique dans le mal susdit.

En lisant les écrits sur l'électricité médicinale, il faut s'étonner de l'étroite relation dans laquelle se trouvent les incommodités du corps et les accidens de maladie qu'elle a excités par-ci par-là avec les symptômes des maladies qu'elle a heureusement et durablement guéries d'une manière homœopathique. Il y a une quantité innombrable d'auteurs qui ont observé que l'électricité positive produit dans son effet primitif une accélération du pouls; Sauvages (2), Delas (3) et Barillon (4) virent même qu'elle excitait des paroxismes fébriles parfaits. Cette force d'exciter la fièvre fut la cause par laquelle Gardini (5), Wilkinson (6), Syme (7) et Wesley (8) purent guérir une fièvre tierce avec la seule électricité, et Zezzel (9) et Willermoz (10), même une fièvre quarte.-L'élec-

⁽¹⁾ Adversaria, P. II. Sect. 4.

⁽²⁾ Bertholon de St. Lazare, medic. Electricität, von Kühn, Weissenfels u. Leipz. Tom. I. p. 239-240.

⁽³⁾ Ibid. p. 232.

⁽⁴⁾ Ibid. p. 233.

⁽⁵⁾ Ibid. p. 232.

⁽⁶⁾ Ibid. p. 251.

⁽⁷⁾ Ibid. p. 250.

⁽⁸⁾ Ibid. p. 249.

⁽⁹⁾ Ibid. p. 52.

⁽¹⁰⁾ Ibid. p. 250.

tricité produit aussi, comme on sait, une contraction des muscles semblable à des convulsions; et de Sans (1) put même exciter par là, aussi souvent qu'il le voulut, des convulsions continues au bras d'une fille. C'est à cause de cette même faculté convulsive de l'électricité, que de Sans (2) et Franklin (3) purent guérir des convulsions, et que Theden (4) put guérir une fille âgée de dix ans, qui avait perdu, par l'effet d'un coup de foudre, l'usage de la parole, et qui était devenue presque paralytique au bras gauche, tandis que ses bras et ses jambes étaient continuellement dans un mouvement involontaire et les doigts de la main gauche dans une contraction spasmodique. - L'électricité excite aussi une espèce de mal de hanche, comme Jallobert (5) et un autre (6) l'ont observé; c'est pourquoi elle put guérir homœopathiquement une espèce de mal de hanches, comme il a été prouvé par les expériences de Hiortberg, Lovet, Arrigoni, Daboueix, Mauduyt, Syme et Wesley. - Une quantité de médecins ont guéri par l'électricité une espèce d'inflammation des yeux; car elle a la

⁽¹⁾ Ibid. p. 274.

⁽²⁾ Ibid. p. 274.

⁽³⁾ Recueil sur l'électricité med. Tom. II. p. 386.

⁽⁴⁾ Neue Bemerk. u. Erfahr., III.

⁽⁵⁾ Expériences et observations sur l'électricité.

⁽⁶⁾ Philos. Transact. Vol. 63.

faculté d'en produire de semblables, comme l'ont vu Patrik, Dickson (1) et Bertholon (2). — Fuschel enfin guérit des varices par l'électricité, qui ne doit cette vertu curative qu'à sa qualité naturelle d'exciter des tumeurs aux veines, comme Jallobert (3) l'a observé.

Albers nous rapporte que la forte chaleur d'une fièvre aiguë, avec 130 battemens de pouls en une minute, fut très adoucie par un bain chaud de 100 degrés Fahrenheit, et que les battemens de pouls en furent diminués jusqu'à 110. — Loeffler (4) trouva que des fomentations chaudes étaient très salutaires dans des inflammations du cerveau provenues de la chaleur ardente du soleil ou de ce que la tête avait été exposée à la chaleur d'un fourneau; Callisen (5) trouva de même que des fomentations d'eau chaude appliquées à la tête étaient le remède le plus efficace contre ce mal.

Les cures inutiles, nuisibles et pernicieuses, qui ont été faites de tout temps, sont innombrables; car, premièrement, on ne prenait pas les

⁽¹⁾ Dans Bertholon, loc. cit. Tom. I. p. 406.

⁽²⁾ Loc. cit. Tom. II. p. 296.

⁽³⁾ Loc. cit.

⁽⁴⁾ Hufeland, Journ. d. pr. Arz. III. p. 690.

⁽⁵⁾ Act. Soc. med. Havn. IV. p. 419.

maladies telles que la nature nous les offre dans sa simplicité, c'est-à-dire, comme un concours de plusieurs symptômes et de plusieurs incommodités; mais on leur attribuait un nom trompeur ou une qualité intérieure et invisible, et l'on prenait ce fantôme, qui n'existait que dans les livres et dans l'imagination, pour l'objet du traitement médical; en second lieu, on ne connaissait aucun autre rapport des médicamens à l'état de la maladie, que celui qui avait été forgé dans les livres, c'est-à-dire, dans la Materia medica; mais l'on ignorait totalement les effets purs et véritables des remèdes, et l'on ne cherchait pas non plus à les connaître par des essais faits sur des hommes sains.

Les cures devaient donc, en général, être pitoyables et malheureuses, et les malades devaient se soumettre à cette triste nécessité, ne trouvant pas de meilleurs secours chez aucun médecin, puisque tous avaient puisé leurs connaissances dans les mêmes sources trompeuses.

Il ne faut attribuer qu'à la bonté de la Providence divine, s'il y a eu des cas où le malade a été guéri d'une manière merveilleusement rapide et durable; mais ces cas étaient, à l'égard des autres misérables cures, dans la proportion de un à plusieurs centaines (car comment pouvait-il en être autrement quand les médecins procédaient selon une méthode dénuée de tout fondement?). Il est donc de la dernière importance pour le salut

du genre humain d'examiner comment se sont opérées ces cures, aussi remarquables par leur rareté que par les effets étonnans qu'elles ont produits. Le résultat que nous trouvons ici est de la plus haute conséquence. Jamais ces cures ne furent faites autrement que par des médicamens doués d'une vertu homœopathique, c'est-à-dire, d'une faculté d'exciter une maladie semblable à l'état de maladie à guérir; elles s'ensuivirent, dis-je, d'une manière rapide et durable, au moyen de ces médicamens que les médecins avaient ordonnés en contradiction avec les préceptes de tous les systèmes et de toutes les thérapeutiques de leur temps. Ces médecins ne savaient ni ce qu'ils faisaient ni pourquoi ils agissaient ainsi, et confirmaient de cette manière, contre leur volonté et par le fait, la bienfaisance de cette loi des guérisons, uniquement conforme à la nature, celle de l'homœopathie; loi que, dans aucun des siècles de l'art médical, on ne put trouver, et que l'on ne chercha pas non plus à trouver, à cause des préjugés dominans, quoique des faits et des indications înnombrables eussent dû mener à cette découverte.

Même la pratique des remèdes domestiques, exercée par des laïques en médecine, trouva, par l'expérience, que la méthode homœopathique était la plus certaine, la plus radicale et la plus infaillible.

Sur des membres récemment gelés, on applique de la choucroute glacée, ou on les frotte avec de la neige. Un cuisinier expérimenté approche à quelque distance du feu sa main échaudée, sans égard à l'augmentation de la douleur qu'il en ressent au commencement, sachant que de cette manière il peut rétablir en peu de temps, et même en peu de minutes, la partie échaudée en peau saine et en enlever toute douleur (1).

D'autres laïques raisonnables, par exemple, les vernisseurs, mettent sur l'endroit brûlé un remède excitant une ardeur semblable, savoir, de l'esprit de vin (2) fort et bien chauffé, ou de l'huile

⁽¹⁾ C'est ainsi que déja Fernelius (Ther. lib. VI. Cap. 20) croit que le rapprochement du feu de la partie brûlée est le remède le plus propre pour faire cesser la douleur. — John Hunter (On the blood, inflammation, etc., p. 218) nous cite les grands dommages causés par le traitement de brûlures avec de l'eau froide, et lui préfère de beaucoup l'approchement du feu, ne suivant pas en cela les doctrines médicales traditionnelles, qui ordonnaient des choses rafraîchissantes contre des inflammations (contraria contrariis), mais l'expérience, qui lui avait enseigné qu'un échauffement semblable (similia similibus) était ici le meilleur remède.

⁽²⁾ Sydenham (Opera, p. 271) dit: « L'esprit de vin ap« pliqué à plusieurs reprises est préférable à tout autre re« mède contre les brûlures. » — Aussi Benj. Bell (System of surgery, third edit. 1789) rend honneur à l'expérience, qui ne nous indique que les remèdes homœopathiques comme les seuls efficaces. Il dit: « Un des meilleurs remèdes contre « toutes les brûlures est l'esprit de vin. Quand on l'applique, « il semble augmenter la douleur pour un moment (v. le § « 164 de notre ouvrage); mais elle s'apaise bientôt, et il suc« cède une sensation agréable et tranquillisante. Le remède

de térébenthine (1), et se guérissent par ce moyen en peu d'heures, sachant bien que les onguens raffraîchissans ne pourraient effectuer cela en au-

Heister, médecin sincère et plein de connaissances, confirme la même chose par son experience, et loue à cet égard l'application de l'huile de térébenthine, de l'esprit de vin et de bouillies aussi chaudes qu'il est possible de les supporter.

Pour se convaincre de la manière la plus frappante de l'étounante prééminence de la méthode homœopathique (qui ordonne d'appliquer aux parties enflammées par la brûlure des remèdes qui excitent une sensation ardente et une chaleur semblable) sur la méthode antipathique (qui prescrit des remèdes rafraîchissans et frigorifiques), il faut voir les expériences pures où l'on a employé ces deux méthodes opposées en même temps sur le même corps et pour le même degré de brûlure. En voici deux exemples.

John Bell traita une dame qui s'était échaudé les deux bras. Il lui fit humecter l'un d'huile de térébenthine et plonger l'autre dans l'eau froide. Le premier fut libre de douleurs au bout d'une demi-heure, mais l'autre lui fit encore mal pendant six heures; quand elle le retirait seulement un moment de l'eau, elle ressentait des douleurs bien plus grandes, et il fallut

[«] opère mieux quand on plonge les parties brûlées dans « l'esprit de vin; mais quand cela ne peut se faire, il faut les « couvrir toujours de compresses humectées d'esprit de vin. »

⁽¹⁾ Edward Kentish, qui traita des ouvriers de houillères, souvent brûlés d'une manière si terrible par les vapeurs inflammables de ces mines, leur faisait appliquer de l'huile de térébenthine chauffée ou de l'esprit de vin, comme le meilleur remède dans les plus grandes et les plus dangereuses brûlures (Essay on Burns, London 1798, second Essay). Aucun traitement ne saurait être plus homœopathique que celui-là, mais aucun n'est aussi plus salutaire.

tant de mois, et que l'eau froide ne ferait qu'empirer le mal.

beaucoup plus de temps pour guérir ce bras que l'autre. (Voyez Kühn, phys. medic. Journale, Leipzig, 1801. Juni. p. 428.)

Ce fut de la même manière que John Anderson traita une femme qui s'était brûlé le visage et le bras avec de la graisse bouillante. « Le visage, qui était très rouge et brûlé, et qui lui causait des douleurs violentes, fut couvert quelques minutes après avec de l'huile de térébenthine; mais pour le bras elle l'avait déja enfoncé elle-même dans l'eau froide et désirait pouvoir le traiter ainsi quelques heures. Après sept heures son visage avait bien meilleure mine et elle se sentait soulagée. Quant au bras, elle y avait souvent renouvelé l'eau froide; mais dès qu'elle l'en retirait, elle se plaignait de beaucoup de douleurs; et en effet l'inflammation avait augmenté. Le lendemain matin Anderson trouva qu'elle avait eu de grandes douleurs au bras pendant la nuit; l'inflammation s'etendait au delà du coude; plusieurs grandes vessies avaient crevé, et des escarres épaisses s'étaient formées sur le bras et sur la main, sur lesquelles on appliqua alors de la bouillie chaude. Elle ne ressentait plus la moindre douleur au visage, mais le bras dut être encore traité pendant quinze jours avec des remèdes émolliens.» (Voyez le livre allégué par Kentish, p. 43.)

Qui ne reconnaît pas ici le grand avantage du traitement homœopathique avec des remèdes qui produisent un effet semblable à celui du mal même, sur le misérable procédé antipathique que prescrit l'anciene médecine vulgaire!

Voyez encore, par rapport aux suites nuisibles du traitement des brûlures avec de l'eau froide, W. Fabric. van Hilden, de Combustionibus Libellus, Basil. 1607. Cap. V. p. II, qui nous dit : « Les fomentations froides sont très-nuisibles « dans les brûlures, et produisent les effets les plus dangereux; « il s'ensuit de l'inflammation, de la suppuration et quelque-« fois la gangrène. » Le vieux et sage moissonneur qui, pendant la chaleur de l'été, s'est tellement échauffé qu'il se trouve dans un état approchant de la fièvre chaude, ne prendra jamais de l'eau froide (contraria contrariis), car il en connaît les suites funestes; mais il prendra un peu d'une liqueur échauffante, une petite gorgée d'eau-de-vie (quand même il n'en ferait pas usage pour l'ordinaire). L'expérience, qui enseigne la vérité, l'a convaincu du grand avantage et de l'efficacité de ce procédé homœopathique; sa chaleur, comme sa lassitude, disparaissent promptement (1).

Il y eut même de temps en temps des médecins qui pressentirent que les médicamens guérissaient les maladies par la force propre de produire des symptômes semblables à ceux de la maladie même.

C'est ainsi, que l'auteur du livre Περὶ τόπων τῶν κὰτ' ἄνθρωπον (qui se trouve parmi les ouvrages d'Hippocrate), dit ces paroles remarquables : « διὰ τὰ ὅμοια νοῦσος γίνεται, καὶ διά τὰ ὅμοια προςφερομενα ἐκ

⁽¹⁾ Zimmermann nous apprend que les habitans des pays chauds usent du même procédé avec le meilleur succès, c'està-dire, qu'ils prennent un peu d'une liqueur spiritueuse après de grands échauffemens.

νοσεύντων ύγιαίνονται, - διὰ τὸ ἐμέειν ἔμετος παύεται (1).»

Thomas Erastus (2) soutient, contre ses adversaires, que la méthode de guérir selon la règle similia similibus était la seule préférable.

Il a aussi exité dans les temps postérieurs des médecins qui ont senti et avoué la vérité de la méthode homœopathique. C'est ainsi que Boulduc(3) a conçu que la qualité purgative de la rhubarbe est la cause de sa vertu d'arrêter la diarrhée.

Detharding devine (4) que l'infusion de séné peut apaiser la colique, à cause de sa qualité analogue d'exciter des coliques dans des hommes sains.

Bertholon (5) avoue que l'électricité atténue et anéantit une douleur très semblable à celle qu'elle produit elle-même.

Thoury (6) atteste que l'électricité positive accélère le battement du pouls, mais qu'elle le rend aussi plus lent, quand déja il va trop vite par l'effet de la maladie.

De Stoerck (7) pense que le stramonium, qui

⁽¹⁾ Basil. Froben. 1538. p. 72.

⁽²⁾ Disputat. et epistolæ medicæ, Tiguri, 1595.

⁽³⁾ Mémoires de l'académie royale, 1710.

⁽⁴⁾ Eph. Nat. Cur. Cent. X. obs. 67.

⁽⁵⁾ Medicin. Eletricität, II. p. 15 et 282.

⁽⁶⁾ Mémoire lu à l'acad. de Caen.

⁽⁷⁾ Libell. de Stramon. p. 8.

dérange l'esprit et produit la manie dans des personnes saines, pourrait bien être administré à des maniaques pour leur rendre l'usage de la raison, en produisant un changement dans leurs idées.

Mais Sthal (1), médecin d'un régiment danois, a prononcé le plus clairement de tous sa conviction là dessus, lorsqu'il dit : Que la règle adoptée dans la médecine, qu'il fallait guérir par des remèdes opposés aux effets de la maladie (contraria contrariis), était tout-à-fait fausse et absurde; qu'il était convaincu, au contraire, que par un remède qui produit une souffrance semblable à celle de la maladie (similia similibus), celle-ci devait être réprimée et guérie; que c'était ainsi qu'on guérissait des brûlures, par l'approchement du feu de la partie brûlée, des membres gelés, par l'application de la neige ou de l'eau la plus froide, des inflammations et des meurtrissures, par des esprits distillés; et que c'était ainsi qu'il guérissait la disposition aux aigreurs de l'estomac par une très petite dose d'acide vitriolique, tandis que d'autres employaient dans de tels cas, d'une manière inutile, une quantité de poudres absorbantes.

On a donc été souvent très près de la grande

⁽¹⁾ Dans Jo. Hummelii Commentatio de Arthritide tam tartarea, quam scorbutica, seu podagra et scorbuto. Budingæ, 1738. p. 40-42.

vérité! Mais on s'est borné à des idées passagères; et c'est ainsi que la régénération si absolument nécessaire de cette vieille thérapeutique en un art de guérir véritable, pur et certain, est restée sans exécution jusqu'à nos temps!

ORGANON DE L'ART DE GUÉRIR.

§ 1.

La première et unique vocation du médecin est de rétablir la santé des personnes malades; c'est ce que l'on nomme guérir (1).

§ 2.

Le dernier idéal de la guérison consiste à rétablir la santé d'une manière rapide, douce et du-

⁽¹⁾ Mais non pas (comme tant de médecins avides de gloire ont fait jusqu'à présent, en prodiguant inutilement leur temps et leurs forces) à bâtir des systèmes sur des idées et des hypothèses vaines de l'essence intérieure du procédé vital et de la naissance des maladies, ou à faire d'innombrables essais d'expliquer les symptômes des maladies et leur dernière cause (qui nous restera toujours cachée), etc., etc.; en enveloppant tout cela dans des paroles inintelligibles et dans un fatras de phrases abstraites, qui doivent paraître savantes, pour étonner l'ignorant, tandis que le monde malade soupire en vain après des secours. Pour ces réveries savantes (que l'on nomme médecine théorique, et pour lesquelles on a même établi des chaires particulières), nous en avons justement assez à présent, et il est bien temps que tous ceux qui se disent médecins finissent une fois de tromper les pauvres mortels par de tels radotages, et qu'ils commencent d'agir, c'est-à-dire, de secourir et de guérir réellement les hommes.

rable, ou d'enlever et d'anéantir la maladie dans toute son étendue, par la voie la plus courte, la plus sûre et la moins nuisible, d'après des raisons claires et intelligibles.

§ 3.

Pour agir raisonnablement et conformément à son but, et pour être un véritable artiste dans l'art de guérir, il y a quatre choses nécessaires au médecin, savoir:

1° D'entendre clairement ce qu'il y a à guérir dans chaque cas de maladie individuelle (connaissance de la maladie, indication);

2º De connaître les qualités curatives des différens remèdes (connaissance des vertus médicinales);

3º De savoir appliquer, d'après des raisons claires, le remède à l'objet de la guérison, de façon que le rétablissement s'ensuive nécessairement; application qui exige autant un juste choix des médicamens eux-mêmes, qu'une juste mesure de la dose et du temps de sa répétition;

4° De connaître, dans chaque cas, les obstacles de la guérison, et de savoir les écarter, pour que le rétablissement soit durable.

§ 4.

Le médecin est en même temps un conservateur de la santé, quand il connaît les choses qui la dérangent, et qui produisent et entretiennent des maladies, et quand il les sait bannir du régime de l'homme sain.

§ 5.

On peut bien concevoir que chaque maladie suppose un changement dans l'intérieur de l'organisme humain. Cependant ce changement ne peut être que soupçonné d'une manière obscure et trompeuse par les symptômes de la maladie; mais jamais il ne saurait être reconnu dans toute sa réalité d'une manière infaillible.

§ 6.

Les changemens invisibles opérés par la maladie dans l'intérieur de l'organisme, et les changemens perceptibles à nos sens, c'est-à-dire, la somme des symptômes, forment ensemble une image complète de la maladie; mais cette image n'est visible dans son entier qu'à l'œil du créateur. Ce n'est que la totalité des symptômes qui forme la partie accessible au médecin; mais c'est aussi dans cette somme des symptômes qu'il trouve tout ce qu'il doit connaître de la maladie pour la guérir(1).

⁽¹⁾ Je ne sais donc pas comment l'on a pu s'imaginer qu'il fallait chercher l'objet de la guérison uniquement dans l'inté-

§ 7.

L'observateur sans préjugés, même le plus perspicace (qui connaît la nullité de ces recherches

rieur de l'organisme, qui restera toujours caché et inaccessible à nos regards. Je ne sais pas, dis-je, comment on a pu avoir la prétention aussi vaine que ridicule de pouvoir reconnaître ce désordre invisible et le rétablir par des médicamens, sans se soucier des symptômes de la maladie, et que cette méthode de guérir était la seule raisonnable et radicale.

Est-ce que cette maladie, qui s'offre à nos sens par ses symptômes, n'est pas identique avec celle qui a produit dans l'intérieur de l'organisme le changement que nous ne pouvons reconnaître dans sa réalité? Le dernier n'est-il pas le côté inaccessible, ceux-là, au contraire, le côté perceptible de la même maladie, qui seul peut être observé par nos sens, et qui seul nous a été offert par la nature comme objet de guérison? Peut-on prouver le contraire? N'approche-t-il pas de la démence, de se proposer comme objet de guérison l'état intérieur, impénétrable et invisible de la maladie, et de rejeter et de mépriser comme tel, de l'autre part, le côté offert à nos sens, c'est-à-dire, les symptômes qui nous parlent si clairement? Cela doit passer pour la sagesse par excellence; mais c'est la folie la plus ridicule qu'on puisse imaginer. Il ne serait pas plus raisonnable si, pour rétablir un papier mouillé, on ne croyait pouvoir l'effectuer d'une manière plus radicale qu'en scrutant premièrement, par des spéculations profondes, la nature intérieure de l'humidité (impossible d'approfondir à priori), pour chercher après cela un remède contre cette humidité. Non certes. Exposez le papier à l'air jusqu'à ce que vous voyiez que les symptômes de l'humidité perceptibles à nos sens auront disparu, c'est-à-dire, qu'il ne sera plus humétaphysiques, qui ne sauraient être démontrées par l'expérience), ne remarquera dans chaque

mide au toucher, qu'il ne sera plus transparent, qu'il aura repris sa raideur, et qu'il aura perdu la pondérance donnée par l'eau, et alors votre but sera rempli. Ou croyez-vous peut-être que le papier, devenu ainsi parfaitement sec, aurait pu être séché par vous d'une manière plus certaine, plus savante et plus radicale, en suivant la voie impraticable et ridicule de l'examen à priori, pour trouver la prima causa de l'humidité? Cela serait, je crois, bien fou.

D'autres veulent plutôt entendre par prima causa de la maladie, « Une cause intérieure, primitive ou prochaine, adhérente à la maladie dans l'intérieur occulte, et étant la source de sa naissance et de sa durée, qui doit être absolument enlevée si l'on veut guérir le mal d'une manière radicale. » Si l'on aime mieux adopter cette notion de la prima causa morbi (car il paraît que l'école médicale ne sait elle-même au juste ce quelle doit entendre par cette dénomination), cette idée n'est pas moins absurde, et la chose n'est pas moins inconcevable; car, dans aucun phénomène physique ou dynamique qui existe déja, la cause primitive ne peut être simultanément adhérente comme une chose particulière. Il serait donc absurde de prétendre anéantir le phénomène par l'enlèvement de sa cause primitive, qui ne se trouve plus en relation avec lui. Une chose, de même qu'un état de choses n'ont besoin d'une cause primitive que pour naître. Lorsqu'une fois ils existent, la cause primitive n'est plus nécessaire à la continuation de leur existence. C'est ainsi que la maladie, une fois produite, continue son cours indépendamment de la cause primitive de son existence, et sans que celle-ci soit encore présente. Comment donc a-t-on pu chercher dans l'enlèvement de cette cause la guérison de la maladie, une telle cause n'étant plus présente dès que la maladie existe en effet?

Il est impossible que la prima causa adhère encore à une

maladie que des changemens perceptibles aux sens dans l'état de santé du corps et de l'ame; il ne remarquera que des signes, des accidens, des symptômes de la maladie, c'est-à-dire, des déviations senties par le malade même, et aperçues par

boule qu'elle a fait voler; car la différence que nous remarquons entre son état actuel et la position tranquille dans laquelle elle se trouvait auparavant, n'est qu'une autre modification de son existence et un changement d'état. Il serait donc plus que ridicule de prétendre qu'on ne pourrait faire rentrer cette boule d'une manière radicale dans son état primitif de repos, qu'en enlevant la prima causa de son vol, trouvée à la suite de recherches métaphysiques. - Nullement. L'expérience nous apprend qu'un seul coup, par une force équivalente, porté à cette boule dans une direction contraire à celle de son vol, la fait rentrer aussitôt dans le repos, sans que nous ayons besoin d'aucun enlèvement hypothétique et impossible de la cause première, excitative et productive de son vol, qui ne lui est plus adhérente. Il ne faut qu'observer les symptômes du vol de cette boule, c'est-a-dire, la force de son mouvement et sa direction, pour pouvoir opposer à cet état un remède directement contraire, et faire rentrer ainsi dans un moment la boule dans son état primitif de repos; car l'état abnorme des choses physiques inanimées est anéanti par un remède contraire. Mais l'état de maladie des organismes doués de vie ne peut être transformé en état régulier que par une puissance artificielle qui produit un état semblable (homœopathique).

Note du traducteur. Je prie mes lecteurs de faire bien attention aux dernières lignes de la note précédente; car les antagonistes de l'auteur de ce livre se sont plu à dire que l'exemple de la boule prouvait contre son système, et qu'il était tombé en contradiction avec lui-même. les autres personnes présentes. Tous ces symptômes perceptibles représentent la maladie dans toute son étendue; ils nous en offrent ensemble la forme véritable, l'unique qu'on puisse concevoir.

§ 8.

Comme dans une maladie on ne peut remarquer que ses symptômes, il faut aussi que ce soient eux qui indiquent exclusivement les remèdes propres à la guérison. Il faut, dis-je, que la totalité de ces symptômes (1), que cette image qui se réfléchit de l'essence intérieure de la maladie, soit l'unique objet qui doive guider le médecin dans le choix du remède, l'unique objet qu'il doive reconnaître et anéantir par son art pour rétablir la santé.

⁽¹⁾ Ne connaissant d'autre expédient, on chercha de tout temps à combattre et à supprimer par-ci par-là dans les maladies un seul des différens symptômes qu'elles manifestaient; procédé partiel qui, sous le nom de méthode symptomatique, a excité avec raison le mépris général, parce que non seulement on n'y gagnait rien, mais qu'il en résultait au contraire beaucoup de mal. Un seul des symptômes présens est aussi peu la maladie elle-même, qu'un seul pied d'un homme fait l'homme entier. Ce procédé était d'autant plus rejetable, que l'on ne traitait un tel symptôme isolé que par un remède opposé (selon la méthode antipathique et palliative), qui après un soulagement de courte durée le faisait ensuite d'autant plus empirer.

§ 9.

On ne peut ni s'imaginer, ni prouver par aucune expérience, qu'après l'enlèvement de tous les symptômes de la maladie et de la totalité des accidens perceptibles, il puisse rester autre chose que la santé, et que le dérangement dans l'intérieur de l'organisme ne soit point anéanti.

§ 10.

Le dérangement invisible operé dans l'intérieur du corps et la totalité des symptômes perceptibles par nos sens se trouvent ensemble dans une relation aussi nécessaire, et représentent toute l'étendue de la maladie dans une telle unité, qu'ils doivent exister et disparaître ensemble. Ce qui a pu produire la totalité des symptômes perceptibles doit aussi avoir pu produire le changement intérieur dans le corps (inséparable de l'apparition extérieure de la maladie), car sans cela le phénomène des symptômes serait impossible. Il s'ensuit de là, que le remède qui a anéanti la totalité des signes perceptibles de la maladie doit aussi avoir rétabli le dérangement dans l'intérieur de l'organisme, parce que la destruction des signes perceptibles ne peut se concevoir sans la disparition du dernier, et n'appert non

plus autrement par aucune expérience quelconque (1).

§ 11.

Comme l'enlèvement de la somme des signes et des accidens perceptibles de la maladie anéantit en même temps le changement intérieur sur lequel elle se fonde, et par conséquent le total de la maladie, il s'ensuit que le médecin n'a qu'à enlever la somme des symptômes pour détruire en même temps le changement dans l'intérieur du corps, et par conséquent le total de la maladie elle-même. Mais la destruction de la maladie est en même temps le rétablissement de la santé, et voilà justement le dernier et unique but d'un médecin qui connaît l'importance de sa vocation, qui ne consiste pas à pérorer d'une manière savante, mais à porter secours à son prochain.

§ 12.

Ayant trouvé cette vérité indubitable : Que les maladies ne peuvent manifester leur besoin de se-

⁽¹⁾ Un songe donnant un pressentiment, une imagination superstitieuse ou une prophétie solennelle, faisant croire à une personne qu'elle mourra infailliblement à un certain jour ou à une certaine heure, a produit souvent tous les signes d'une maladie naissante et croissante, les symptômes d'une mort prochaine, et la mort elle-même, à l'heure indiquée; chose impossible si, dans le même temps, il ne s'était opéré un

cours que par la totalité de leurs symptômes, il s'ensuit incontestablement que la somme des symptômes observés dans chaque cas individuel fait l'unique indication du remède à choisir.

§ 13.

Les maladies n'étant donc que des changemens de l'état de santé de l'homme bien portant, qui s'annoncent par des signes perceptibles, et la guérison n'étant non plus possible que par un changement de l'état de maladie en un état de santé, on concevra facilement que les médicamens ne pourraient d'aucune manière guérir les maladies, s'ils ne possédaient la faculté de changer l'état de santé des hommes (état qui consiste en sensations et fonctions de l'organisme), et que ce n'est que sur cette faculté que repose leur vertu curative.

§ 14.

Cette faculté, renfermée dans l'essence intérieure des médicamens, ne saurait nullement être

changement dans l'intérieur du corps, correspondant aux symptômes extérieurs. De même une illusion artificielle ou une persuasion contraire a souvent dissipé, dans de pareils cas, tous les signes d'une mort prochaine, et a subitement rétabli la santé, chose que ce remède moral n'aurait jamais pu effectuer sans anéantir en même temps dans l'intérieur de l'organisme les changemens dont la mort devait être le résultat.

reconnue par nous, dans sa réalité, par les seuls efforts de l'esprit. Ce n'est que par les effets qu'ils manifestent en influant sur la santé des hommes, que nous pouvons la comprendre; ce n'est que l'expérience qui nous en donne une idée claire.

§ 15.

Personne ne pouvant donc nier que la nature curative des médicamens ne peut être reconnue par nous dans sa réalité, et que l'observateur, même le plus perspicace, ne peut, en faisant des expériences pures, remarquer autre chose dans les médicamens que cette faculté d'opérer des changemens dans l'état de santé de l'homme, et surtout dans un corps sain, il s'ensuit que les médicamens, devant agir comme remèdes, ne peuvent exercer leur puissance curative que par cette faculté de produire des symptômes et des changemens de l'état de santé de l'homme; il s'ensuit, dis-je, que nous ne pouvons nous en tenir qu'aux accidens de maladie que les médicamens excitent dans un corps sain, comme à la seule révélation possible de leur vertu curative, pour apprendre quelles sont les maladies que chaque médicament peut exciter; car c'est par là que nous apprenons en même temps quelles sont les maladies qu'il peut guérir.

§ 16.

Comme on ne peut donc découvrir ce qui doit être enlevé des maladies pour rétablir la santé, si ce n'est la somme de leurs symptômes; comme secondement les médicamens ne manifestent autremeut leur vertu curative que par leur faculté de produire des symptômes de maladies dans les hommes sains (1) et de les enlever aux hommes malades, il s'ensuit:

1° Que les médicamens ne deviennent des remèdes et ne peuvent anéantir les maladies qu'en détruisant les symptômes existans, c'est-à-dire, la maladie naturelle, par l'excitation de certains nou-

⁽¹⁾ Une teinture d'une once de bon quinquina, mêlée avec quelques livres d'eau, et prise en un seul jour, produira une sièvre de quinquina pendant plusieurs jours, et un bain de pied d'eau tiède mêlée d'une dissolution d'arsenic excitera une sièvre arsenicale de quinze jours au moins, tout aussi bien que le séjour que l'on fait en automne dans un terrain marécageux produit une sièvre intermittente, endémique dans telles contrées. Une ceinture saite d'un emplatre mercuriel (comme il était d'usage dans le vieux temps) produira encore plus rapidement un flux de salive, que l'usage de la chemise d'un galeux ne sait naître la gale commune aux ouvriers en laine. Une forte infusion de sleurs de sureau ou quelques baies de belladone sont aussi certainement des puissances morbisiques, que la matière inoculée de la petite vérole, ou la morsure d'une vipère, ou une grande frayeur.

veaux symptômes, c'est-à-dire enfin, par une maladie artificielle;

2º Que, pour anéantir la somme des symptômes d'une maladie, il faut chercher un médicament qui puisse produire des symptômes semblables ou opposés à ceux de la maladie naturelle, suivant que l'expérience montrera que les symptômes de maladies peuvent être enlevés et changés en état de santé de la manière la plus facile, la plus certaine et la plus durable, par des médicamens de l'une ou de l'autre qualité (1).

⁽¹⁾ La troisième manière d'employer les remèdes est la méthode allopathique, c'est-à-dire, celle où l'on donne des remèdes qui produisent des symptômes qui n'ont aucun rapport à l'état de la maladie, n'étant ni semblables ni opposés aux symptômes de celle-ci, mais tout-à-fait hétérogènes (αλλον πάθος). C'est la méthode qui, d'après les seules qualités fictives attribuées aux médicamens dont elle ne connaît pas les vrais effets, en fait des mélanges qu'elle applique à des maladies non examinées et simplement désignées dans la pathologie, d'une manière trompeuse. Cette méthode, usitée de tout temps dans les cures ordinaires, mérite à peine qu'on s'en occupe. Cependant, de même que dans l'histoire du genre humain on ne doit pas omettre de faire mention des oppressions que des gouvernemens despotiques et absurdes ont fait éprouver aux hommes pendant des milliers d'années, de même on ne peut non plus passer sous silence cette méthode de guérir, contraire à la nature, que pratique depuis si long-temps l'école médicale. J'en parlerai donc dans les §§ 31-37, et 47-63.

§ 17.

Or, chaque expérience pure et chaque essai exact nous convainquent que des symptômes de maladies persévérans ne peuvent être anéantis par des remèdes qui produisent des symptômes opposés (comme le veut la méthode antipathique ou palliative); mais qu'au contraire, après un soulagement apparent et de courte durée, ils éclatent de nouveau avec plus d'impétuosité, et empirent évidemment. (V. les §§ 61-77, et § 80.)

§ 18.

Il ne reste donc à employer dans les maladies d'autre mode qui nous promette du secours, que le mode homœopathique, selon lequel il faut chercher, contre la totalité des symptômes de la maladie, un remède qui, parmi tous les autres médicamens (connus d'après les changemens qu'ils opèrent sur la santé d'hommes bien portans), ait la faculté de produire un état de maladie artificielle le plus ressemblant possibie avec la maladie naturelle dont il s'agit.

§ 19.

Or, le seul oracle infaillible de l'art de guérir, l'expérience pure (1), faite par des essais exacts,

⁽¹⁾ Je ne veux pas dire une expérience telle que celle dont

nous enseigne qu'en effet, parmi tous les médicamens examinés d'après leur faculté de changer l'état de santé des hommes, celui qui excite dans des hommes sains des symptômes semblables à la plupart de ceux de la maladie en question, anéantit aussi la totalité des symptômes de cette maladie, c'est-à-dire, toute la maladie présente (§ 7-10), d'une manière rapide, radicale et durable, et que cela réussit dans toutes les maladies sans exception.

§ 20.

Cela dérive de la loi homœopathique, loi natu-

se glorifient nos praticiens ordinaires, après avoir combattu pendant de longues années, avec un tas de recettes diversement composées, une foule de maladies qu'ils n'ont jamais examinées avec soin, mais qu'ils prenaient, selon les règles de l'école, pour des maladies baptisées et décrites dans la pathologie, ou auxquelles ils supposaient une matière morbifique imaginaire, ou quelque autre abnormité intérieure hypothétique. Ils y voyaient toujours quelque chose, mais ils ne savaient pas ce qu'ils voyaient; et ils voyaient des conséquences que Dieu seul, mais non un homme, pouvait débrouiller dans ce concours d'influences médicinales sur un objet inconnu, conséquences dont ils ne pouvaient tirer aucun résultat ni aucune instruction. Une expérience de cette sorte, continuée pendant cinquante ans, ne vaut pas davantage que si l'on avait regardé pendant cinquante ans dans un caléidoscope, qui, rempli de choses inconnues de diverses couleurs, se trouvait dans un mouvement continuel: on y voit bien mille figures différentes, qui changent toujours de forme, mais on ne peut s'en rendre compte.

relle, que l'on a méconnue jusqu'à présent, mais sur laquelle pourtant s'est fondée de tout temps toute guérison véritable (1). Elle nous dit:

«Une affection dynamique moins forte se trouve « anéantie dans l'organisme vivant d'une manière « durable, par une autre plus forte, si celle-ci dif-« fère de la première quant à son essence (2), mais « lui ressemble beaucoup par rapport au mode sous « lequel elle se manifeste. »

§ 21.

C'est ainsi que les affections physiques (3),

(1) Voyez l'Introduction à ce livre.

(3) Pourquoi, dans le crépuscule du matin, Jupiter échappet-il aux nerfs optiques de celui qui le contemple? A cause d'une puissance plus forte qui influe d'une manière toute semblable

⁽²⁾ Sans cette différence de deux puissances morbifiques quant à leur essence, la guérison de l'une par l'autre serait impossible, quand même elles se ressembleraient beaucoup dans leurs symptômes, et quand même l'une serait plus forte que l'autre. Il serait donc impossible et très ridicule de vouloir guérir la maladie vénérienne avec de la matière chancreuse, ou la gale des ouvriers en laine avec de la matière galeuse. La maladie vénérienne est guérie par une puissance morbifique qui lui est tout-à-fait différente par rapport à son essence, mais bien semblable à elle dans ses symptômes, savoir, par la maladie que produit le mercure. De même, la gale est guérie par la maladie que produit le soufre; et ainsi toutes les autres maladies, par des puissances morbifiques qui, par rapport à leur essence, sont des choses tout-à-fait différentes des maladies à guérir.

comme celles de l'ame (1) de l'homme, sont guéries de la manière la plus sûre et la plus durable.

§ 22.

La faculté curative des médicamens se fonde donc sur leurs symptômes semblables à ceux de la maladie, de façon que chaque maladie ne peut être anéantie de la manière la plus certaine, radicale, rapide et durable, que par un remède qui, entre tous, est le plus capable de produire dans l'état de santé de l'homme la totalité des symp-

sur l'œil, c'est-à dire, par la clarté du jour naissant. - Avec quoi a-t-on coutume de flatter les nerfs de l'odorat offensés par de mauvaises odeurs? Avec du tabac, qui affecte le sens de l'odorat d'une manière semblable, mais plus forte. Ge n'est pas par de la musique, ni avec des confitures, qu'on aurait pu vaincre ce dégoût de l'odorat, car ces choses ont du rapport à d'autres nerfs. - Avec quelle ruse le guerrier barbare sait-il éloigner des oreilles miséricordieuses des assistans les lamentations du malheureux qui passe par les verges? Par le son glapissant et aigu du fifre, joint au bruit du tambour. Et comment couvre-t-on le bruit éloigné du tonnerre de l'artillerie ennemie, qui excite la terreur dans l'ame du soldat? Par le bourdonnement grave et plus rapproché de la grosse caisse. Ni cette miséricorde ni cette terreur n'auraient pu être bannies par la distribution d'uniformes brillantes ou par une forte réprimande.

(1) La tristesse et le chagrin sont éteints dans l'ame par la nouvelle d'un autre accident encore plus fâcheux, fût-il même imaginaire. — De même, les effets nuisibles d'une joie trop vive sont anéantis par le café, qui produit une joie exagérée.

tômes de cette maladie dans leur plus grande ressemblance.

§ 23.

Comme cette loi naturelle des guérisons se manifeste par tous les essais purs et par toutes les expériences véritables, comme un fait hors de doute, il nous importe peu d'expliquer la guérison homœopathique d'une manière scientifique. Cependant l'explication suivante me semble être la plus vraisemblable, puisqu'elle ne se fonde que sur des prémices tirées de l'expérience.

§ 24.

L'état de santé de l'organisme humain peut être désaccordé et altéré plus facilement et plus fortement par des médicamens que par des maladies naturelles. Cela est facile à prouver.

§ 25.

Car, premièrement, les maladies sont guéries par des médicamens; ce qui ne serait pas possible si les derniers ne possédaient une force supérieure; secondement, il faut prendre en considération les circonstances suivantes : chaque jour et à chaque heure plusieurs causes excitatives morbifiques influent sur notre corps, mais elles ne

peuvent troubler l'équilibre qui y règne et nous rendre malade. L'activité de la force intérieure et conservatrice de notre vie résiste pour l'ordinaire à ces influences nuisibles, et, dans la règle, l'homme reste bien portant. Ce n'est que quand ces choses nuisibles influent sur nous avec trop de violence, et que nous nous exposons trop à leur influence, que nous devenons malade. Mais aussi alors cette maladie ne sera pas de conséquence, excepté si notre organisme a justement un côté faible (une disposition) qui le rende susceptible d'être attaqué et désaccordé (1) par la cause morbifique présente (simple ou composée).

§ 26.

Si les puissances ennemies, tant psychiques que physiques, que l'on nomme causes morbifiques, possédaient une faculté absolue d'altérer notre santé, nous nous trouverions sans cesse en

⁽¹⁾ Quand je dis que la maladie désaccorde l'état de santé, je ne prétends nullement donner par là une explication hyperbolique de la nature intérieure des maladies en général, ou d'un cas individuel de maladie; je veux seulement désigner par ce terme ce que les maladies, comme je viens de le prouver, ne sont pas et ne peuvent être, c'est-à-dire, qu'elles ne sont pas des changemens mécaniques ou chimiques de la substance matérielle du corps, et qu'elles ne dépendent pas d'une matière morbifique, mais qu'elles sont des altérations dynamiques de notre existence.

état de maladie, et nous n'aurions pas même une idée de l'état de santé, puisqu'elles sont répandues partout. Mais comme, en général, les maladies ne sont que des exceptions à la santé, et comme il faut un tel concours de circonstances diverses, tant par rapport aux puissances morbifiques, que par rapport aux hommes qui doivent en être affectés, avant qu'une maladie puisse réellement naître de ces causes excitatives, il s'ensuit que l'homme est si peu irrité par de semblables causes nuisibles, qu'elles ne le peuvent jamais rendre absolument malade, et que l'organisme humain ne peut tomber par elles dans l'état de maladie, que quand il se trouve dans une disposition particulière à en être affecté.

§ 27.

Mais il en est tout autrement des puissances morbifiques artificielles, que nous nommons médicamens. Tout véritable médicament influe en tout temps, et dans toutes les circonstences, sur chaque homme, et excite en lui les symptômes qui lui sout propres (même clairement perceptibles aux sens, si la dose était assez grande), de façon que chaque organisme humain est absolument attaqué et pour ainsi dire infecté de la maladie médicinale; ce qui, comme je l'ai dit, n'est point du tout le cas dans les maladies naturelles.

§ 28.

Il s'ensuit donc de toutes les expériences, que le corps humain est bien plus susceptible et bien plus enclin à être irrité et à éprouver une altération de santé de la part des facultés médicales, que par d'autres iufluences morbifiques et par des miasmes infectans, ou, ce qui est la même chose, que les autres influences nuisibles ont un pouvoir morbifique subordonné et très relatif, mais que les facultés médicinales ont un pouvoir absolu, direct et bien supérieur à celui des premières.

§ 29.

Cependant la force supérieure des maladies artificielles qu'il faut produire par des médicamens n'est pas la seule condition de leur pouvoir de guérir les maladies naturelles. Il est également nécessaire que la maladie artificielle soit aussi semblable que possible à la maladie naturelle; car ce n'est que par cette ressemblance, jointe à la force supérieure, que la maladie artificielle peut se substituer à la maladie naturelle, et de cette façon l'anéantir. Cela est si vrai, que la nature ellemême (1) ne saurait pas plus guérir une maladie

⁽¹⁾ Je parlerai plus bas de la manière dont procède la nature, quand elle guérit elle-même des maladies sans leur ajouter une nouvelle maladie, et sans le secours des remèdes.

antérieure en y ajoutant une nouvelle maladie dissemblable, quelque forte qu'elle fût, qu'il n'est possible au médecin de guérir une maladie par des médicamens produisant un état dissemblable dans un corps sain.

§ 30.

Pour expliquer ceci, nous allons voir, dans trois cas différens, tant le procédé de la nature dans deux maladies naturelles dissemblables, en conflit dans le même corps, que l'effet du traitement ordinaire des maladies par des remèdes allopathiques (c'est-à-dire, incapables de produire un état de maladie artificielle semblable à la maladie à guérir). Il s'ensuivra que ni la nature elle-même, en produisant une autre maladie non homœopathique, même plus forte, ni le médecin, en appliquant un remède non homœopathique, quelque fort qu'il soit, ne pourront jamais anéantir une maladie quelconque.

§ 31.

I. Si les deux maladies dissemblables qui concourent dans le même homme ont une force égale, ou si la maladie antérieure est la plus forte, alors la maladie postérieure sera repoussée par la maladie antérieure; peut-être un homme qui souffre déja d'une maladie grave chronique ne sera pas infecté d'une dyssenterie automnale modique, ou d'une autre épidémie. — La peste du Levant, d'après Larrey (1), ne vient pas dans les endroits où règne le scorbut, et les personnes qui ont des dartres n'en sont pas non plus attaquées. Le rachitis (selon Jenner), empêche l'effet de la vaccination. — Des personnes qui souffrent de la pulmonie ulcéreuse ne sont pas infectées par des fièvres épidémiques, quand elles ne sont pas trop violentes (d'après Hildebrand).

§ 32.

De même, une cure ordinaire allopathique qui n'est pas trop violente, fût elle-même prolongée pendant plusieurs années, ne peut guérir un vieux mal chronique. La maladie reste la même; car on la traite avec des remèdes qui ne peuvent pas exciter dans un corps bien portant un mal-être semblable à celui de la maladie naturelle. On voit cela tous les jours dans la pratique, et il n'est pas nécessaire de confirmer cette vérité par des exemples.

§ 33.

II. Le second cas est celui où la nouvelle maladie dissemblable se trouve plus forte que l'an-

⁽¹⁾ Mémoires et observations, dans la Description de l'É-gypte, Tom. I.

cienne maladie. Dans ce cas, la maladie antérieure est suspendue par la maladie survenue, jusqu'à ce que celle-ci soit passée ou guérie; mais alors elle reparaît de nouveau. - Deux enfans sujets à l'épilepsie, étant infectés de la teigne, furent exempts des attaques épileptiques; mais aussitôt que la teigne fut passée, l'épilepsie reparut, ainsi que Tulpius l'a observé (1). - La gale, comme Schoepf(2) l'a vu, disparut pendant tout le temps que la personne qui en souffrait fut infectée du scorbut; mais elle se montra de nouveau après que le scorbut fut guéri. La pulmonie ulcéreuse s'arrêta, le malade étant accablé d'un violent typhus; mais elle continua son cours dès que le temps du typhus fut écoulé (3). — Quand la rougeole et la petite vérole règnent ensemble, et quand toutes les deux ont attaqué le même enfant, la rougeole étant déja sortie, se trouve pour l'ordinaire arrêtée dans son cours lorsque la petite vérole vient d'éclater, et ne le reprend qu'après que celle-ci est guérie. Mais souvent aussi, comme Manget (1) le remarque, la petite vérole ayant été inoculée et étant déja sortie, fut suspendue pendant quatre jours par l'éruption

⁽¹⁾ Lib. I. observat. 8.

⁽²⁾ Hufeland, Journal. XV. II.

⁽³⁾ Chevalier, dans Hufelands, neueste Annalen der franzosischen Heilkunde. II. p. 192.

⁽⁴⁾ Edinb. med. Comment. Tab. I. I.

de la rougeole, et ne continua qu'après que celleci se fut écaillée. Dans le cas même où l'inoculation de la petite vérole avait déjà opéré depuis six jours, l'inflammation qui en était résultée s'arrêta lorsque la rougeole eut éclaté, et la petite vérole ne reparut pas avant que celle-ci n'eût terminé son cours de sept jours (1). Dans un autre cas, où l'on avait inoculé la petite vérole à plusieurs personnes pendant que la rougeole régnait dans le même endroit, quatre ou cinq jours après l'inoculation la rougeole éclata chez plusieurs de ces personnes, et empêcha l'éruption de la petite vérole jusqu'à ce que la première eût terminé son cours;.... alors la petite vérole se montra et fut bénigne (2). - La véritable fièvre scarlatine (3), lisse, érysipélateuse et jointe à l'angine, fut arrêtée le quatrième jour par l'éruption de la vaccine, et ce ne fut qu'après que celle-ci fut passée que la fièvre scarlatine parut de nouveau. Mais de même la vaccine fut suspendue le huitième jour par l'éruption de la véritable fièvre scarlatine, de façon que son enceinte rouge disparut jusqu'à ce que la fièvre scarlatine fut passée; puis la vaccine continua jusqu'à la fin

⁽¹⁾ John Hunter, über die venerischen Krankheiten, p. 5.

⁽²⁾ Rainey, dans Medic. Comment. of Edinb. III. p. 480.

⁽³⁾ Elle a été aussi fort bien décrite par Withering et Plenciz, et elle est bien différente de la fièvre miliaire pourprée, que l'on a aussi coutume de nommer fièvre scarlatine.

son cours régulier (1). Il paraît donc que ces deux maladies sont de même force.

La rougeole suspendit aussi la vaccine; le huitième jour après que la vaccine eut atteint sa perfection, la rougeole éclata: la vaccine s'arrêta dès ce moment, et ce ne fut que lorsque la rougeole se trouva guérie, que la vaccine acheva son cours; de façon que ses boutons avaient, le seizième jour, l'air que, dans la règle, ils ont le dixième, ainsi que Kortum l'a observé (2).

L'inoculation de la vaccine fut encore efficace après que la rougeole avait déja éclaté; mais ce ne fut que lorsque la rougeole fut passée que la vaccine reprit son cours, comme le même Kortum (3) nous l'atteste.

J'ai vu disparaître moi-même une angine des parotides (angina parotidea) aussitôt que l'inoculation de la vaccine eut opéré et eut approché de sa perfection; ce ne fut que lorsque la vaccine fut passée, et que l'auréole de ses boutons eut disparu, que cette tumeur des oreilles, des parotides et des landes de la mâchoire inférieure revint et fit son cours régulier de sept jours.

Il en est ainsi de toutes les maladies dissemblables : la plus forte suspend la moins forte (si elles

⁽¹⁾ Jenner, dans Medicinische Annalen, 1800. August., p. 747.

⁽²⁾ Hufelands, Journ. d. pr. Arz. XX. 111. p. 50.

⁽³⁾ Loc. cit.

ne se combinent pas ensemble, ce qui n'est pas rare); mais elles ne se guérissent jamais réciproquement.

§ 34.

L'art médical vulgaire, pendant tant de siècles, a été spectateur de tout cela; il a vu que la nature elle-même ne peut guérir une maladie en lui en ajoutant une nouvelle, quelque forte qu'elle soit, si cette maladie survenue est dissemblable de celle qui a déja saisi le corps. Que doit-on penser de cet art, qui continua cependant de traiter les maladies par des cures allopathiques, c'est-à-dire, avec des médecines et des recettes qui, dans la règle, ne pouvaient produire de leur chef qu'un état de maladie dissemblable de celui de la maladie naturelle? Quand même les médecins, comme on le sait, n'observeraient pas la nature, ils auraient pourtant dû comprendre, par les tristes effets de leurs procédés, qu'ils suivaient une route fausse et contraire au but. Ne voyaient-ils donc pas qu'en employant une cure allopathique violente contre un mal chronique, ils ne faisaient que créer une maladie artificielle, qui ne pouvait apaiser le mal originaire qu'aussi long-temps qu'on la faisait durer? Ne voyaient-ils donc pas que ce mal originaire, qui n'avait été que suspendu et supprimé, revenait toujours dès que la défaillance des forces du malade ne permettait plus de continuer les at-

taques violentes sur sa vie? C'est ainsi que par des purgatifs souvent reitérés la gale des ouvriers en laine disparaît bientôt de la peau; mais quand le malade ne peut plus soutenir la maladie artificielle qu'on a produite violemment dans ses boyaux (maladie dissemblable de la maladie naturelle), c'est-à-dire, quand il ne peut plus prendre les purgatifs, alors l'exanthème de la peau renaît comme auparavant, et en outre le malade a éprouvé des douleurs artificielles et perdu ses forces. Il en est de même quand les médecins ordinaires entretiennent des ulcères artificiels à la peau et des cautères aux parties extérieures du corps, pour anéantir une maladie chronique. Jamais ils ne pourront atteindre par là leur but; jamais ils ne pourront guérir personne, parce que de pareils ulcères artificiels à la peau sont des choses tout-à-fait étrangères et allopathiques par rapport à la maladie intérieure. Cependant, comme l'irritation produite par plusieurs cautères est souvent un mal plus fort que la maladie naturelle, celle-ci peut être parfois apaisée et suspendue par là, mais seulement suspendue, dis-je, et, à la vérité, en épuisant insensiblement les forces du malade. Une épilepsie supprimée pendant plusieurs années par des cautères, reparut toujours et pire encore, dès qu'on laissa les cautères se fermer, ainsi que Pechlin (1) et d'autres nous

⁽¹⁾ Observat. phys. med. lib. 2. obs. 30.

l'attestent. Mais les purgatifs, par rapport à la gale, et les cautères, par rapport à l'épilepsie, ne sont pas des remèdes plus étrangers et plus allopathiques que ces recettes composées d'ingrédiens inconnus et ramassés au hasard, ne sont étrangères à toutes les autres maladies innombrables dans la pratique médicale vulgaire exercée jusqu'à présent. Celles-ci ne font aussi qu'affaiblir, suspendre et supprimer le mal pour peu de temps, sans pouvoir le guérir; souvent même il résulte de leur long usage une nouvelle maladie, qui s'allie à l'ancienne.

§ 35.

III. Le troisième cas est celui où la nouvelle maladie, après avoir long-temps influé sur l'organisme, s'allie enfin à l'ancienne maladie dissemblable, et forme avec elle une maladie compliquée, de façon que chacune d'elles occupe une partie isolée de l'organisme, c'est-à-dire, les organes qui lui conviennent principalement, en abandonnant à l'autre maladie ceux qui, de son côté, lui sont propres. C'est ainsi qu'un malade vénérien peut encore devenir galeux, et de même un galeux peut encore devenir vénérien; car ces deux maladies, étant des maladies dissemblables, ne peuvent s'anéantir et se guérir réciproquement. Au commencement, quand la gale domine, les symptômes vénériens sont suspendus,

mais avec le temps (lorsque la maladie vénérienne est devenue au moins aussi forte que la gale), les deux maladies s'allient l'une à l'autre, c'est-à-dire, que chacune occupe les parties de l'organisme qui lui sont propres (1), et la personne est donc devenue par là plus malade et plus difficile à guérir. — C'est ainsi que les complications du scorbut, de la maladie vénérienne, de la plique, etc., ne sont pas rares.

En cas de concurrence de deux maladies aiguës contagieuses, par exemple, de la petite vérole et de la rougeole, l'une est pour l'ordinaire suspendue par l'autre, comme je l'ai déja dit plus haut. Mais il y a aussi des épidémies violentes de cette espèce, où, dans des cas rares, deux maladies dissemblables de ce genre se montrent ensemble dans le même corps et se combinent ainsi pour peu de temps. Dans une épidémie où la petite vérole et la rougeole règnaient ensemble, il y eut bien trois cents cas où ces mala-

⁽¹⁾ J'ai été entièrement persuadé, par des essais et des guérisons exactes que j'ai faites de ces espèces de maladies compliquées, que ce n'est pas une amalgamation de deux maladies, mais que dans de pareils cas l'une existe simultanément avec l'autre dans l'organisme, chacune dans les parties qui lui conviennent; car la guérison de cette maladie est parfaitement effectuée quand on alterne, suivant que le temps l'exige, avec des préparations mercurielles les meilleures possibles et du soufre, en donnant chaque remède dans les doses et les préparations les plus conformes au cas existant.

dies s'évitèrent ou se suspendirent l'une l'autre, et où la rougeole n'attaqua les hommes que vingt jours après l'éruption de la petite vérole, et la petite vérole que dix-sept à dix-huit jours après l'éruption de la rougeole; de façon que la première maladie était tout-à-fait écoulée lorsque la seconde se montrait. Mais parmi trois cents cas pareils il y en eut pourtant un seul où P. Russel (1) remarqua ces deux maladies dissemblables simultanément dans la même personne. Rainey (2) observa sur deux filles la complication de la petite vérole avec la rougeole. Jean Maurice (3) dit n'avoir remarqué que deux cas pareils dans toute sa pratique. On trouve aussi de tels cas dans Ettmüller (4) et quelques autres. — Zencker (5) vit que la vaccine continuait son cours régulier conjointement avec la rougeole et de la fièvre miliaire pourprée. La vaccine continua aussi son cours pendant une cure mercurielle, ainsi que Jenner l'a observé.

§ 36.

Les complications de maladies qui résultent du long usage de remèdes non convenables (cures

⁽¹⁾ Transact. of a soc. for the improv. of med. and chir. knowl. II.

⁽²⁾ Dans Medic. Comment. v. Edinb. III. p. 480.

⁽³⁾ Med. and phys. Journ. 1805.

⁽⁴⁾ Opera, II. P. I. Cap. 10.

⁽⁵⁾ Hufeland, Journ. XVII.

allopathiques) sont encore bien plus fréquentes que les complications des maladies naturelles; car, en répétant continuellement de pareils remèdes, ils produisent à la fin le même état de maladie qu'ils peuvent exciter d'après leur faculté spécifique. Mais ces maux artificiels, ne pouvant guérir par une irritation homœopathique la maladie chronique dissemblable, ils se joignent à elle et ajoutent une nouvelle maladie à l'ancienne; de façon que la personne affectée, qui jusqu'alors n'était que simplement malade, le devient doublement, et que la guérison en est bien plus difficile. On peut appliquer ici plusieurs cas exposés dans des journaux de médecine pour servir à des consultations, ainsi que d'autres récits de maladies que l'on trouve dans les écrits des médecins. De cette espèce sont surtout les cas fréquens où la maladie vénérienne, ayant été traitée long-temps et à plusieurs reprises avec des préparations mercurielles inconvenantes, n'est nullement guérie, mais prend insensiblement place dans l'organisme à côté de la maladie chronique produite par le mercure (1), et forme souvent avec elle une maladie compliquée monstrueuse (maladie vénérienne masquée), qui ne

⁽¹⁾ Car le mercure, outre les symptômes qui ressemblent à ceux de la maladie vénérienne, et qui la peuvent guérir homœopathiquement, en produit encore bien d'autres qui sont dissemblables à cette maladie.

peut être changée en état de santé qu'avec la plus grande difficulté, quand même elle ne serait pas tout-à-fait incurable.

§ 37.

La nature elle-même, comme je l'ai dit, ne permet que dans peu de cas la complication de deux maladies naturelles dans le même corps. Mais cette complication n'arrive que par la concurrence de deux maladies dissemblables, qui, d'après les lois éternelles de la nature, ne peuvent s'anéantir et se guérir réciproquement; et elle arrive, à à ce qu'il paraît, de façon que ces deux maladies se partagent pour ainsi dire l'organisme, en occupant chacune les parties qui lui conviennent; ce qui peut bien se faire à cause de la dissemblance de ces maux, sans nuire à l'unité de notre exis tence.

§ 38.

Mais la nature se montre tout autrement par rapport à deux maladies semblables, c'est-à-dire, quand à la maladie existante il en survient une autre plus forte, mais qui lui est semblable. C'est ici que la nature indique comment elle peut guérir elle-même les maladies, et comment elle veut qu'elles soient guéries par nous.

§ 39.

Ces deux maladies semblables ne peuvent ni se repousser l'une l'autre (comme il est dit des maladies dissemblables dans le cas N°. I), ni se suspendre réciproquement (comme je l'ai démontré par rapport aux maladies dissemblables dans le cas N°. II), ni exister l'une à côté de l'autre dans le même organisme et former une maladie compliquée (comme je l'ai indiqué pour les maladies dissemblables dans le cas N°. III).

§ 40.

Non, deux maladies qui, bien que différentes par rapport à leur essence (§ 20, note), se ressemblent beaucoup par rapport à leurs effets, c'est-à-dire, par rapport aux maux et aux symptômes qu'elles produisent, s'anéantissent toujours quand elles concourent dans le même organisme; savoir, que la maladie la plus forte détruit la moins forte. La cause n'en est pas difficile à deviner. Deux maladies dissemblables pouvaient exister simultanément dans le même corps, parce que leur dissemblance leur permettait d'occuper des places différentes dans l'organisme. Mais ici la maladie plus forte qui survient occupe les mêmes parties du corps et attaque les mêmes organes de la sensibilité et de l'activitè, déja atta-

qués par l'ancienne maladie. Il est donc impossible qu'elle existe à côté de celle-ci; mais il faut qu'elle la fasse taire et qu'elle la détruise, ainsi que l'image de la flamme d'une lampe est anéantie dans le nerf optique par le rayon du soleil qui frappe l'œil avec plus d'énergie.

\$ 41.

On pourrait citer beaucoup d'exemples de maladies que la nature a guéries homœopathiquement par des maladies qui produisent des maux semblables. Mais, pour parler de faits certains et incontestables, il faut nous en tenir uniquement à ces maladies toujours égales, qui naissent d'un miasmes stable, et méritent par cette raison un nom particulier.

C'est principalement la petite vérole, si fameuse à cause de la quantité et de la violence de ses symptômes, qui a guéri homœopathiquement des maux nombreux par des symptômes semblables.

On sait qu'un des symptômes généraux de la petite vérole est de produire de violentes inflammations aux yeux, qui peuvent même causer la perte de la vue. Ce fut donc l'inoculation de la petite vérole qui guérit parfaitement une inflammation chronique des yeux, d'après Dezoteux (1) et une autre, d'après Leroy (2).

⁽¹⁾ Traité de l'inoculation, p. 189.

⁽²⁾ Heilkunde für Mütter, p. 384.

Une cécité qui avait duré pendant deux ans, et qui était née d'une suppression de la teigne, fut levée tout-à-fait par la petite vérole, ainsi que Klein (1) nous l'atteste.

Combien de fois la petite vérole ne produisitelle pas la surdité et la dyspnée! Ces deux maux chroniques furent donc aussi anéantis par elle, lorsqu'elle eut atteint son plus haut dégré, ainsi que J. Fr. Closs (2) l'a remarqué.

La tumeur des testicules, même très violente, est un symptôme fréquent de la petite vérole; c'est pourquoi elle put guérir une tumeur grande et dure du testicule gauche, provenue d'une meurtrissure, comme Klein (3) l'a observé, et une autre tumeur semblable, sous les yeux d'un autre observateur (4).

Parmi les effets de la petite vérole se trouve aussi un ténesme dyssentérique; elle vainquit donc aussi une dyssenterie, selon l'observation de Fr. Wendt (5).

Quand après la vaccine survient la petite vérole, elle anéantit celle-ci à l'instant, et ne la laisse pas atteindre sa perfection, tant parce qu'elle est plus forte, que parce qu'elle lui est

⁽¹⁾ Interpres clinicus, p. 293.

⁽²⁾ Neue Heilart der Kinderpocken. Ulm, 1769, p. 68 et specim. Obs. No. 18.

⁽³⁾ Ibid.

⁽⁴⁾ Nov. Act. Nat. Cur. Vol. I. Obs. 22.

⁽⁵⁾ Nachricht von dem Krankeninstitute zu Erlangen, 1783

très semblable. Mais quand la vaccine est déja près de sa maturité, et quand la petite vérole vient alors à éclater, la première diminue et adoucit pourtant homœopathiquement la dernière, ainsi que Mühry (1) et beaucoup d'autres nous l'attestent.

La lymphe de la vaccine a, outre la qualité de produire ces pustules qui nous garantissent de la petite vérole, encore celle d'exciter un exhanthème général d'une autre nature. Ce dernier consiste dans des boutons coniques, qui, rarement sont grands et suppurans, mais petits, secs et posés sur de petites taches rouges, entremêlés d'autres taches rouges et rondes de la peau. Cet exanthème, accompagné parfois d'une démangeaison violente, se montre chez beaucoup d'enfans plusieurs jours avant, et plus souvent encore après que la vaccine a reçu son auréole rouge, et disparaît en quelques jours, ne laissant que de petites taches rouges et dures sur la peau. C'est à cause de cet autre miasme que la vaccine guérit chez les enfans, d'une manière parfaite et durable, des exanthèmes de la peau très anciens et très incommodes, dès que l'inoculation a opéré, ainsi qu'une quantité d'observateurs (2) nous l'attestent.

⁽¹⁾ Dans Robert Willan, über die Kuhpockenimpfung.

⁽²⁾ Principalement Clavier, Hurel et Désormeaux, dans le Bulletin des sciences médicales, publié par les membres du comité central de la société de médecine du département de

La vaccine, qui a le symptôme propre de causer une tumeur au bras (1), a aussi guéri après son éruption un bras enflé et à demi paralysé (2).

La fièvre de la vaccine, qui commence lorsque l'auréole rouge naît autour des boutons, a guéri homœopathiquement une fièvre intermittente chez deux personnes, comme *Hardege* le cadet (3) nous le rapporte, pour confirmer ce que *J. Hunter* (4) avait déja remarqué, que deux fièvres ne peuvent exister ensemble dans le même corps.

Un symptôme propre à la gale, quand elle dure long-temps, est la dyspnée. Elle se montre déja de temps en temps lorsque l'exanthème de la peau existe encore; mais elle paraît bien plus fréquemment, et d'une manière violente, spasmodique et même dangereuse pour la vie, dès qu'on a chassé partiellement l'exanthème par des remèdes extérieurs, sans avoir guéri auparavant la maladie intérieure, qui éclate alors avec ses symptômes cachés jusqu'à ce moment. C'est pourquoi un homme fut guéri d'une dyspnée spasmodique, dont il avait souffert pendant trente ans, et qui l'avait souvent ménacé de le suffoquer, sitôt qu'il fut

l'Eure, 1808; et aussi dans le Journal de Médecine continué, Vol. XV, p. 206.

⁽¹⁾ Balhorn, dans Hufeland's Journal, X. 11.

⁽²⁾ Stevenson, dans: Dunkan's Annals of medicine, Lustr. II. Vol. I. Sect. 2, no 9.

⁽³⁾ Hufeland's Journal d. pr. Arzn. XXIII.

⁽⁴⁾ Ueber die venerischen Krankheiten, p. 4.

infecté de la gale des ouvriers en laine, comme Bonifax (1) nous l'atteste; car elle a la faculté de produire un symptôme semblable, comme je viens de le dire. Et c'est ainsi que plusieurs autres encore furent délivrés par la gale d'une dyspnée spasmodique (2). - Tous les maux qui suivent cette expulsion de l'exanthème de la peau, cette répercussion de la gale, comme on l'appelle (et dont les écrits d'une quantité d'observateurs sont remplis), sont des symptômes originaires et spécifiques de la gale, qui ne restaient cachés qu'aussi long-temps que la maladie dirigeait sur la peau son mal intérieur sous la forme d'exanthème, et qu'elle apaisait de cette façon, mais qui revenaient dès que l'on avait fermé à la maladie ce canal déviatif par la dessiccation locale des boutons galeux. Une quantité d'écrivains nous rapportent qu'une pulmonie ulcéreuse éclata après l'expulsion extérieure de la gale; mais elle lui succéda si rapidement et si immédiatement, que l'on ne saurait douter qu'elle existait déja auparavant, mais qu'elle ne se manifestait pas d'une manière perceptible, parce que la maladie dirigeait toute sa force sur l'exanthème (3). Or, comme parmi les

⁽¹⁾ Dans Recueil d'observations de Médecine par Hautesierck, Paris 1762. Tom. II.

⁽²⁾ Ephem. Nat. Cur. Dec. III. ann. 5. 6. observ. 117. — Bang, Auswahl aus den Tagebüchern des k. Krankenhauses, 1785, Mai. — Muzell, Beobacht., Samml. II. p. 32-36.

⁽³⁾ Par exemple, Unzer, Arzt, CCC. St. p. 508.

symptòmes de la gale il se trouve une pulmonie ulcéreuse, il n'est pas étonnant que l'inoculation de cette maladie put guérir homœopathiquement des pulmonies déjà existantes, comme Fr. May (1) et l'auteur des Ephémérid. Nat. Cur. (2) l'ont observé.

La rougeole a beaucoup de ressemblance avec la coqueluche, par rapport à la fièvre et à la toux qui lui est propre. C'est pourquoi Bosquillon (3) vit, du temps d'une épidémie où ces deux maladies régnaient ensemble, que beaucoup d'enfans qui alors avaient en la rougeole demeurèrent exempts de la coqueluche. Ils en auraient été tous exemps et pour toujours, si la coqueluche n'était pas une maladie qui ne ressemble qu'en partie à la rougeole, c'est-à-dire, qui n'est pas accompagnée d'un exanthème semblable à celui de cette dernière maladie. La rougeole ne put donc garantir que quelques enfans de la coqueluche, et seulement pour la durée de cette épidémie. - Mais quand la rougeole trouve dans le corps une maladie qui lui ressemble dans son symptôme principal, c'est-à-dire, dans l'exanthème, elle peut, sans contredit, l'anéantir et la guérir homœopathiquement. C'est ainsi que des dartres chroniques fu-

(2) Dec. II. ann. 2. obs. 146.

⁽¹⁾ Vermischte Schriften, Manheim, 1786.

⁽³⁾ Elémens de médec. prat. de M. Cullen traduits, P. II. I, 3. Chap. 7.

rent guéries à l'instant, d'une manière parfaite et durable, par l'éruption de la rougeole, ainsi que Kortum l'a observé (1).

§ 42.

Il est impossible que le médecin puisse être instruit d'une manière plus claire et plus persuasive que par cet exemple de la nature, sur le choix des puissances morbifiques artificielles propres à guérir d'une manière certaine, rapide et durable.

§ 43.

La nature elle-même, comme nous le voyons par les exemples cités, ne peut jamais guérir une souffrance ou un mal-être par une puissance morbifique dissemblable, quelque forte qu'elle soit; mais elle le peut uniquement, et comme par miracle, avec une puissance qui lui ressemble dans ses symptômes. La cause en est dans les lois éternelles et irrévocables de la nature, que l'on a méconnnes jusqu'à présent.

§ 44.

Nous trouverions un bien plus grand nombre de ces guérisons homœopathiques naturelles, si,

^{. (1)} Hufeland's Journal, XX, 111. p. 50.

d'un côté, les observateurs y avaient fait plus d'attention, et si, de l'autre, la nature n'avait pas si peu de maladies auxiliaires propres à guérir homœopathiquement.

§ 45.

La nature ne peut se servir pour ce but que de ce peu de maladies d'un miasme stable, telles que la gale, la rougeole et la petite vérole (1). Mais ces puissances morbifiques qui servent de remèdes à la nature sont en partie plus dangereuses pour la vie, et plus terribles que le mal qu'elles guérissent (telles que la petite vérole et la rougeole), et en partie elles ont cela de particulier, qu'après avoir effectué la guérison, elles ont besoin elle-mêmes de remèdes pour être anéanties à leur tour (comme il en est de la gale). Et combien peu de maladies y a-t-il qui trouvent leur reméde dans la petite vérole, la rougeole ou la gale! La nature ne peut donc guérir que peu de maladies avec ces remèdes homœopathiques hasardeux, et elle ne le peut qu'avec grand péril et grande incommodité pour le malade: car, ne pouvant modifier selon les circonstances les doses de ces puissances morbifiques, il faut qu'elle porte toute la charge de ces

⁽¹⁾ Et le miasme produisant un exanthème de la peau, qui se trouve renfermé secondairement dans la lymphe de la vaccine.

dangereuses et incommodes maladies sur la personne sujette à un vieux mal semblable, pour l'en guérir. Cependant nous avons, comme on l'a vu, de beaux exemples de guérisons homœopathiques opérées par la nature elle-même, qui sont autant de preuves de la grande et unique loi des guérisons : Guérissez les maladies par des remèdes qui produisent des symptômes semblables aux leurs.

§ 46.

Ces guérisons naturelles suffisaient pour manifester à l'esprit ingénieux de l'homme la loi que je viens d'énoncer. Mais voyez quel avantage l'homme a ici sur la nature! Combien de milliers de puissances morbifiques homœopathiques, pour secourir ses frères souffrans, ne lui offrent pas les médicamens répandus par toute la création! Elles sont des créatrices de maladies qui ont la plus grande diversité par rapport à leurs effets, et qui peuvent servir de remèdes contre toutes les maladies naturelles que l'on puisse imaginer : ce sont des puissances morbifiques dont la force s'évanouit d'elle-même après la guérison faite, et qui n'ont pas besoin d'autres remèdes pour les anéantir à leur tour, comme dans le cas de la gale; ce sont des puissances morbifiques que le médecin peut raréfier presque à l'infini, et les donner en si petites doses, qu'elles ne soient qu'un peu plus fortes que la maladie semblable qui doit en être guérie. Il s'ensuit, qu'avec cette excellente méthode de guérir on n'a besoin d'aucune attaque violente sur l'organisme pour détruire un mal invétéré opiniâtre, mais que cette méthode ne fait sentir qu'un passage doux, insensible, et cependant rapide, de la souffrance naturelle qui tourmentait le malade, à la santé stable qu'il désire.

§ 47.

Après des exemples aussi clairs que le jour, il est impossible qu'un médecin raisonnable persévère dans la méthode allopathique, et emploie encore contre les maladies des puissances morbifiques (médicamens) qui lui sont inconnues par rapport à leurs effets purs; car ces remèdes, n'ayant pas été choisis selon les règles de l'homœopathie, doivent être presque toujours dissemblables et allopathiques par rapport au mal à guérir, et par conséquent inutiles et nuisibles, à moins que, par un hasard très rare, le médecin n'ait tiré de la roue de fortune un remède homœopathique. Il est impossible, dis-je, qu'un médecin raisonnable, qui prendra à cœur les faits susdits, ordonne encore à l'avenir à ses malades des remèdes qu'il n'a pas choisi d'après la ressemblance de leurs symptômes avec ceux de la maladie; car de tels remèdes ne peuvent avoir aucun autre effet que celui qui se manifeste dans les cas susdits (§ 31, 33, 35),

comme dans tous les autres cas possibles où une maladie naturelle survient à une autre dissemblable, c'est-à dire, qu'il n'en résulte jamais une guérison, mais toujours une augmentation du mal.

Il y a ici trois cas possibles:

I. Si la cure allopathique est douce, fût-elle continuée aussi longt-temps qu'on voudra, elle affaiblira le malade, et la maladie restera pourtant la même; car, en cas de concurrence de deux maladies naturelles, la maladie antérieure tient éloignée la maladie dissemblable postérieure, lorsque celle-ci est la moins forte. (Voy. § 31.)

II. Si l'on attaque fortement le corps avec de violens remèdes allopathiques, le mal originaire semble céder pour quelque temps; mais il revient avec la même force dès qu'on cesse d'administrer ces remèdes: car, en cas de concurrence de deux maladies naturelles, la maladie antérieure est suspendue pour quelque temps par la maladie dissemblable postérieure, lorsque celle ci est plus forte que l'autre. (Voy. § 33.)

III. Si le médecin emploie pendant long-temps ces remèdes allopathiques en doses violentes, cette cure, bien loin de guérir la maladie originaire, produit encore une maladie artificielle, et rend la personne affectée bien plus malade et bien plus difficile à guérir, ainsi qu'une expérience journalière nous l'apprend; car, en cas de concurrence de deux maladies dissemblables naturelles,

étant toutes les deux chroniques et de même force, elles occupent chacune leur place dans l'organisme, et forment une complication de maladies. (Voy. § 35.)

§ 48.

Je sais bien que ce n'est pas à dessein que les médecins administrent de tels remèdes allopathiques et faux. Mais c'est qu'ils ne savent pas si les médicamens qu'ils emploient dans de certains cas sont des puissances morbifiques semblables à la maladie en question, et par conséquent salutaires; ou si ce sont des puissances morbifiques dissemblables, et par conséquent inutiles et nuisibles. Ils n'ont aucun pressentiment que c'est là le point qu'il faut principalement prendre en considération; que c'est là la condition essentielle qu'il faut remplir, si l'on veut guérir les maladies. Mais ils ordonnent des remèdes contre une certaine maladie désignée dans la pathologie, dont ils présument l'existence dans le cas présent; ils les ordonnent pour anéantir la cause primitive de la maladie, arbitrairement supposée dans l'intérieur invisible de l'organisme, parce que d'autres médecins avant eux l'ont ainsi voulu; ils les ordonnent, dis-je, sans connaître la véritable importance et les effets purs de tous ces ingrédiens amalgamés dans leurs recettes : or, ces remèdes ne peuvent donc être qu'allopathiques par rapport à la maladie en question, et par conséquent inutiles et nuisibles.

§ 49.

Mais ils ont été principalement séduits par cette théorie qui, depuis l'origine de l'art médical jusqu'à présent, a toujours été la dominante; je veux dire, par la fausse opinion que toute maladie était basée sur une certaine substance, c'està-dire, sur une matière morbifique très subtile (ou une âcreté vénéneuse), laquelle il fallait évacuer des vaisseaux par la transpiration, par l'urine, et principalement de la poitrine, de l'estomac et du canal intestinal, pour parvenir à guérir la maladie. Ils opinaient qu'il fallait avant tout chasser cette créatrice matérielle (imaginaire) de la maladie, en en purgeant tout-à-fait le corps. Ils s'imaginaient que la maladie ne pouvait être radicalement détruite qu'après en avoir préalablement enlevé la cause originaire, c'est-à-dire, après avoir évacué la matière morbifique du sang et de toutes les humeurs, mais principalement de la poitrine, de l'estomac et des intestins.

§ 50.

J'avoue qu'il était fort commode pour la faiblesse humaine, de supposer à la maladie en question une substance morbifique matérielle, qui offrait aux sens une image grossière; car il ne restait alors au médecin aucun autre travail que de trouver assez de remèdes pour purifier le sang et les humeurs, pour exciter l'expectoration, et pour curer l'estomac et les boyaux.

§ 51.

C'est pourquoi, dans toutes les matières médicales qui ont été écrites depuis Dioscorides jusqu'à nos jours, on ne trouve rien qui regarde les effets propres et spécifiques de chaque médicament. Mais, excepté quelques remarques sur la prétendue utilité des différens remèdes contre telle ou telle maladie, on trouve seulement qu'ils facilitent l'urine, la transpiration, l'expectoration, les menstrues, et principalement qu'ils opèrent l'évacuation du canal intestinal par la voie d'en haut ou d'en bas; car tous les efforts des médecins pratiques étaient dirigés vers une substance morbifique matérielle et une quantité d'âcretés imaginaires qui devaient être la base de la maladie.

§ 52.

Mais tout cela n'était que de pures rêveries et des hypothèses prudemment inventées pour la commodité de la théorie, qui espérait pouvoir expédier la doctrine de la guérison des maladies de la manière la plus facile, en enseignant que c'étaient des substances morbifiques matérielles qu'il s'agissait d'enlever.

§ 53.

Mais l'essence des maladies et leur guérison ne peuvent s'accommoder à nos rêveries et à notre commodité. Ce sont des altérations immatérielles d'une chose immatérielle aussi; c'est-à-dire, des changemens qui se sont opérés dans notre principe vital par rapport à ses fonctions et à ses sensations, ou, en d'autres mots, les maladies ne cesseront jamais d'être des altérations immatérielles de notre état de santé, pour complaire à notre pathogénésie et à notre thérapeutique, produits d'une vaine présomption.

§ 54.

Quand on fait entrer la moinde substance matérielle et hétérogène dans les vaisseaux sanguins, la nature la rejette à l'instant comme un poison, ou, si cela ne se peut, la mort s'ensuit. — Un peu d'eau pure injectée dans une veine a mis la vie en danger (1); de l'air atmosphérique introduit dans

⁽¹⁾ Mullen, dans Th. Birch, History of the royal society, IV.

les veines a produit la mort (1); et même les liqueurs les plus douces, que l'on y fit entrer, mirent la vie en péril (2). Lorsque la plus petite écharde entre dans nos parties sensibles, la faculté vitale, répandue par tout notre corps, fait aussi long-temps tous ses efforts, jusqu'à ce qu'elle l'ait repoussée au dehors, soit par des douleurs, soit par la fièvre, par la suppuration ou par la gangrène. Et nous pourrions croire qu'en cas d'une maladie éruptive chronique, existant depuis vingt ans, la force vitale ait bonnement to-léré pendant vingt ans dans les humeurs une substance matérielle hétérogène et ennemie, qui ait produit un exanthème, une âcreté qui ait fait naître des dartres, etc., etc.?

§ 55.

Et quel nosologue a donc jamais vu, de ses propres yeux, une telle matière morbifique, dont il parle avec tant d'assurance, qu'il veuille fonder sur elle un procédé médical? Qui a jamais vu la matière qui engendre la goutte? qui a jamais vu le poison qui produit les scrophules, ou quelque autre prétendu poison morbifique?

⁽¹⁾ J. H. Voigt, Magazin für den neuesten Zustand der Naturkunde, I, 111. p. 25.

⁽²⁾ Autenrieth, Physiologie, II, § 784.

§ 56.

Il est vrai qu'on a inoculé des maladies en faisant entrer dans des plaies une substance matérielle; mais qui peut en conclure (comme on le voit si fréquemment dans nos pathogénésies) que quelques parties matérielles de cette substance se soient insinuées dans nos humeurs, ou aient été absorbées par elles? Quelqu'un qui a eu commerce avec une personne vénérienne a beau se laver aussitôt, avec tous les soins possibles, les parties génitales, il ne pourra pas se garantir par là avec certitude de l'infection de la maladie vénérienne. Le moindre souffle d'air de l'atmosphère d'un malade sujet à la petite vérole, se communiquant à un enfant bien portant, peut exciter dans ce dernier cette terrible maladie. Pouvez-vous peser la substance matérielle qui de cette façon s'est insinuée dans les humeurs? Pouvez-vous supposer que ce soit elle qui produise dans le premier cas cette maladie pénible qui tourmente sa victime jusqu'au terme le plus éloigné de la vie, et qui, dans le second cas, excite cette autre maladie terrible qui entraîne une suppuration générale (1) et

⁽¹⁾ On a désiré pouvoir faire passer cette matière putride et cette eau ulcéreuse puante qui se montre souvent en si grande quantité dans les maladies, pour une matière qui engendre et fomente le mal. Cependant on ne pouvait apercevoir aucun miasme matériel, qui, dans le moment de l'infection,

souvent même une mort subite? — A Glasgow, une fille âgée de huit ans ayant été mordue par un chien enragé, un chirurgien lui coupa aussitôt toute la partie blessée, et cependant trente-six jours après elle tomba dans l'hydrophobie, dont elle mourut au bout de deux jours (1). Peut-on croire dans ce cas-ci, comme dans tous les cas pareils, qu'une substance morbifique matérielle ait passé dans le sang? — Une lettre écrite dans la chambre d'un malade a déja souvent communiqué la même maladie à son lecteur éloigné. Peut-on penser ici qu'une substance morbifique matérielle se soit insinuée dans les humeurs?

passât d'un corps dans un autre. On a donc imaginé l'hypothèse que la matière infectante, quelque subtile qu'elle fût, agit dans le corps comme un ferment, communique aux humeurs la corruption où elle se trouve elle-même, et les métamorphose ainsi en un ferment morbifique qui augmente toujours durant la maladie, et la nourrit sans cesse. - Mais par quelles boissons purgatives, toutes-puissantes et souverainement sages, voudriez-vous donc faire évacuer si complétement des humeurs ce ferment régénérateur de lui-même, cette masse de matière morbifique, qu'il n'en reste plus dans le corps la moindre petite goutte qui puisse corrompre de nouveau les humeurs et les changer en matière morbifique? Ne pouvant effectuer une telle évacuation, il est donc impossible de guérir une maladie de cette manière. - On voit par là comme toutes les hypothèses, même les plus subtiles, mènent vers les inconséquences les plus palpables, lorsqu'elles sont fondées sur le mensonge!

⁽¹⁾ Medic. Comment. of Edinb. Dec. II. Vol. II. 1793.

§ 57.

Mais à quoi bon toutes ces preuves? Combien de fois un mot mortifiant n'a-t il pas occasioné une fièvre bilieuse? Combien de fois une prophétie superstitieuse d'une mort prochaine n'a-t-elle pas vraiment causé la mort? Combien de fois une nouvelle triste ou heureuse, communiquée subitement à quelqu'un, n'a-t-elle pas entraîné une mort prompte? Où est donc ici la substance morbifique matérielle qui doit avoir passé dans le corps, qui doit avoir engendré et nourri la maladie, et sans l'évacuation de laquelle toute cure radicale doit être impossible?

§ 58.

Les champions de ces substances morbifiques, imaginées d'une manière aussi grossière et aussi sensuelle, doivent rougir d'avoir méconnu aussi aveuglément la nature immatérielle de notre principe vital, et la puissance également immatérielle et dynamique de la cause excitative des maladies. Est-ce que ces excrémens dégoûtans, qui dans les maladies sortent du corps, sont la matière qui engendre et nourrit le mal, ou ne sont-ils pas plutôt des substances produites par la maladie, c'est-à-dire, du désordre dynamique de la faculté vitale?

§ 59.

Les idées que l'on avait conçues de l'origine et de l'essence des maladies étant si fauses, il n'est pas étonnant que dans tous les siècles tous ceux qui ont pratiqué l'art médical (à commencer par le garçon barbier jusqu'aux nobles médecins des cours et aux inventeurs des systèmes les plus sublimes), se soient efforcés principalement de séparer et d'évacuer du corps une matière morbifique imaginaire, moyennant la salive, les glandes de la trachée-artère, la transpiration et l'urine. Voilà pourquoi on voulait purger le sang des substances morbifiques (âcretés et immondices qui n'ont jamais existé) par d'ingénieuses décoctions d'écorces ou de racines médicinales. Voilà pourquoi on voulait tirer du corps les prétendues matières morbifiques, d'une manière mécanique, par des sétons et des cautères. Voilà enfin pourquoi on voulait principalement évacuer ces soi-disant substances nuisibles par le canal intestinal, moyennant des médecines purgatives et laxatives, que l'on a souvent appelées remèdes résolvans et apéritifs, pour leur donner une signification plus savante et moins désagréable. Que d'appareils pour transporter hors du corps des matières morbifiques qui n'y ont jamais existé, ni ne pouvaient jamais être les créatrices et les nourrices des maladies! car notre organisme

existe au moyen d'un principe immatériel, et les maladies ne sont autre chose que des altérations immatérielles et dynamiques de notre existence et de cet organisme par rapport à sa sensibilité et à son activité.

§ 60.

Les remèdes favoris dans tous les siècles ont été les purgatifs et les laxatifs, parce que l'on avait vu en résulter les changemens les plus fréquens et les plus rapides dans les maladies de tout genre. Mais la cause de ces changemens n'était pas que ces médicamens eussent évacué la prétendue matière morbifique; car cette matière n'existe nulle part dans l'organisme; et quand même elle pourrait y exister, elle ne se trouverait certainement pas dans le canal intestinal, qui de lui-même se débarrasse immanquablement et avec facilité de toute substance hétérogène. Non, la véritable cause des changemens qui en sont résultés était simplement, que ces irritations douloureuses du canal intestinal opèrent le plus facilement une maladie artificielle des premières voies, qui suspend et supprime pour quelque temps la maladie primitive. L'estomac et le canal intestinal deviennent malades par ces purgatifs, et plus ils deviennent malades, plus la souffrance primitive s'apaise; mais cela ne la guérit jamais, si c'était une ancienne maladie.

§ 61.

Ou bien cela devrait-il être en effet une guérison? Non. Dès que le médecin ne peut plus continuer de donner des laxatifs au malade à cause de sa faiblesse croissante, la maladie naturelle revient aussitôt, non seulement aussi forte qu'auparavant, mais encore plus forte, le malade étant devenu plus faible à cause des douleurs qu'il a souffertes et à cause de la perte des humeurs qu'il a faite, et étant sujet à des maux nouveaux par suite des effets spécifiques des remèdes purgatifs; car tous les purgatifs, outre leur effet évacuatif, produisent encore bien d'autres symptômes de maladies artificielles. Aucun mal chronique n'est guéri par ce procédé allopathique : ce ne sont que des maux subitement nés, et qui se seroient aussi passés d'eux-mêmes, qui semblent céder à ces remèdes, parce que le temps de leur durée naturelle s'est écoulé pendant la cure, et parce que les forces du corps sont revenues insensiblement d'elles-mêmes.

§ 62.

Excepté les maladies qui sont causées par des substances indigestes et nuisibles que l'on a avalées, ou qui sont entrées d'une autre manière dans les premières voies ou dans d'autres ouvertures et cavités du corps, et excepté celles qui sont occasionées par des blessures ou par des corps étrangers qui ont pénétré à travers les épidermes de la peau, il n'y a aucune maladie qui ait pour base une substance matérielle; mais chacune d'elles consiste seulement en une altération particulière virtuelle de la santé (1). Cela

⁽¹⁾ Mais ne faut-il pas purger les vers dans les maladies vermineuses? Il est vrai que l'évacuation a ici une apparence de nécessité; mais cette apparence est fausse. Quelques strongles se trouvent peut-être chez la plupart des enfans, même les plus sains, et telle ou telle espèce de ver solitaire se trouve chez plusieurs adultes. La trop grande quantité de strongles chez les enfans provient d'un état maladif général de leur corps, et pour l'ordinaire d'un régime de vie malsain. Corrigez le régime de ces enfans et guérissez leur état valétudinaire homeopathiquement, comme d'autres maladies, et il ne restera plus que peu de strongles, qui sont propres à l'enfance, et qui n'incommodent jamais les enfans bien portans; dans la règle, ce peu de strongles disparaît aussi entièrement chez les personnes adultes. Des indispositions subites qui semblent provenir des strongles, mais qui, en effet, ne sont qu'une maladie survenue d'autre part, et par laquelle les strongles souffrent secondairement, sont pour l'ordinaire rapidement guéries par une très petite dose de teinture de barbotine. L'enfant redevient alors bien portant, et les strongles deviennent aussi tranquilles que s'ils n'existaient pas, tels qu'ils sont enfin chez des enfans sains.

[«] Mais le ver solitaire, dira-t-on, ce monstre créé pour le « tourment de l'homme, doit pourtant être chassé de vive « force? »

Oui, il est quelquesois chassé, mais par quelles douleurs, et quelles en sont les suites sàcheuses et les périls pour la vie?

supposé, comme on ne saurait en douter, un procédé médical destiné à faire évacuer cette matière imaginaire doit paraître pitoyable et in-

Je ne voudrais pas avoir sur ma conscience la mort de tant de centaines de personnes qui ont perdu la vie par les purgatifs les plus violens employés jusqu'ici contre le ver solitaire, ni la cacochymie chronique de tant d'autres qui ont encore échappé à ce supplice. Et combien de fois le ver solitaire n'est-il pas entièrement expulsé par toutes ces cures, qui durent souvent plusieurs années et détruisent la santé et la vie! Mais que diriez-vous si l'expulsion violente ou la mort de cet animal n'était point du tout nécessaire?

La famille des vers intestinaux, et nommément le ver solitaire, n'a pas été créée par Dieu pour notre tourment. Il peut nous être indifférent de donner l'hospitalité à un ver solitaire ou non, pourvu que du reste nous soyons bien portans. Tant que nous sommes sains, cette créature, merveilleusement formée, ne vit pas immédiatement dans nos boyaux, mais dans les reliquats de la nourriture que nous avons prise, c'est-àdire, dans les immondices des boyaux. Là, elle vit tranquille comme dans un monde isolé, et ne nous incommode pas du tout. Il y a bien des personnes qui se portent habituellement bien, et qui perdent pourtant de temps en temps quelques membres du ver solitaire. Il a été créé pour vivre et pour trouver sa nourriture dans les immondices des boyaux qui ne contiennent plus rien d'utile pour nous. Tant que nous sommes sains, il ne touche pas nos boyaux et ne nous fait point de mal. Mais son séjour lui devient odieux dès que l'homme est malade; car le contenu des boyaux lui est alors insupportable. Il se tortille donc à cause de son mal-aise, touche et blesse par là aussi les parois sensibles des boyaux, et augmente ainsi les souffrances du malade. (Il en est de même du fruit dans le ventre de la mère. Quand celle-ci tombe malade, le fruit devient inquiet, se tord et s'agite; mais quand elle a

convenant aux yeux de tout homme sensé; car on ne gagnera rien par une telle cure, mais bien plutôt on nuira toujours.

repris la santé, il nage tranquillement dans son eau, sans causer la moindre incommodité à la mère.) Il est remarquable que les symptômes que nous offre alors le malade trouvent pour la plupart un remède homœopathique et rapide dans la plus petite dose de teinture de la racine mâle de la fougère. La maladie de l'homme étant levée par là, le ver solitaire se porte bien de nouveau, et recommence à vivre tranquillement dans les immondices des boyaux, sans incommoder davantage.

Le ver solitaire ne vit dans l'homme sain que peu d'années, c'est-à-dire, aussi long-temps que les immondices des boyaux ont une qualité telle, qu'elles contiennent encore de la nour-riture pour ce ver. Il se montre pour l'ordinaire avant la puberté, mais encore, quoique plus rarement, dans d'autres périodes de la vie. Mais quand l'homme change insensiblement sa nature, et qu'il devient plus parfait et plus vigoureux, les immondices de ses boyaux ne contiennent plus de nourriture propre au ver solitaire; celui-ci diminue alors, et s'anéantit enfin tout-à-fait, comme s'il eût péri de faim et de vieillesse.

Il s'ensuit donc que le médecin ne saurait traiter plus sagement les personnes qui ont le ver solitaire, qu'en guérissant de temps en temps, suivant la manière susdite, les maladies qui les attaquent, et qu'en les entretenant dans l'état de santé : car, de cette façon, ce ver sera aussi tranquille que s'il n'existait pas; et quand le corps de ces personnes sera arrivé au degré de perfection nécessaire, le ver solitaire disparaîtra de lui-même, périssant de faim ou de vieillesse, et les personnes qui en étaient affectées n'en sentiront plus rien, quand même il leur surviendrait une indisposition légère. project significant of the \$ 63.

L'organisme agit au moyen d'un principe immatériel, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie, avec la seule différence que cette activité est irrégulière dans le dernier cas. Or, il ne peut être regardé alors comme une outre inanimée et souillée, qu'il ne faut que balayer et rincer avec soin, afin de pouvoir s'en servir de nouveau. Non. Les matières dégénérées et impures qui paraisseut alors ne sont que des produits de la maladie de l'organisme, qui se trouve dans un état d'altération. Il les fait souvent évacuer lui-même d'une manière violente (1), quelque-

⁽¹⁾ Il est vraisemblable que le faux jugement que les médecins ont porté sur les crises qui ont lieu vers la fin des maladies aiguës, les a confirmés dans l'opinion que les maladies avaient pour base une substance matérielle, et qu'il était impossible de les guérir sans faire évacuer cette substance. Dans ces secours que la nature se porte quelquefois à elle-même, dans des maladies qui n'ont pas été traitées par des médicamens, on crut voir des procédés dignes d'être imités dans les cures médicales. On s'est trompé. Ces efforts pénibles et très imparfaits que fait la nature quand elle se secourt elle-même, doivent plutôt nous exhorter à avoir pitié d'elle et à employer toutes les forces de notre esprit pour faire cesser ces tourmens par une véritable guérison. Si la nature ne peut guérir homœopathiquement une maladie en lui faisant survenir un autre mal semblable (§ 41), chose qui est très rarement en son pouvoir (§ 45), et si l'organisme abandonné à lui-même doit vaincre seul par ses propres forces une maladie nouvelle-

fois même trop violente, sans avoir besoin d'un secours artificiel, et il en engendre toujours de nouvelles tant qu'il souffre de cette maladie. Ces

ment née (car dans les maladies chroniques sa résistance est pour l'ordinaire impuissante), nous ne voyons qu'un effort pénible et souvent dangereux de la nature pour se sauver à tout prix, effort qui souvent finit par la dissolution de l'existence elle-même.

De même que nous autres mortels ne pouvons comprendre le procédé de l'économie vitale quand le corps est en santé (car ce spectacle ne s'offre qu'à l'œil clair-voyant du créateur), de même nous ne pouvons comprendre ce procédé intérieur quand l'état de santé est troublé dans les maladies. Ce procédé intérieur dans les maladies ne se manifeste que par les changemens, les incommodités et les symptômes perceptibles qui prouvent les perturbations intérieures de notre existence, de façon que nous n'apprenons pas même, dans un certain cas de maladie, lesquels des symptômes sont les effets primitifs de la puisssnce morbifique, et lesquels sont des réactions de la nature qui veut se porter du secours à elle-même. Ces deux espèces de symptômes se confondent à nos yeux, et nous offrent une image que le mal total dans notre intérieur réfléchit au dehors; car les efforts non efficaces que fait la nature abandonnée à elle-même pour finir ses souffrances, deviennent eux-mêmes des souffrances de l'organisme entier. C'est pourquoi les évacuations qu'opère quelquefois la nature vers la fin des maladies récemment nées, et que l'on nomme des crises, causent quelquefois plus de souffrance qu'elles ne procurent de secours.

Ce que la nature opère dans ces crises nous reste caché, comme tout autre procédé qui se fait dans l'intérieur de notre organisme. Voilà cependant ce qu'il y a de sûr, c'est que la nature, en faisant cet effort, sacrifie et détruit plus ou moins des parties souffrantes pour sauver le reste, et c'est une erreur

matières s'offrent au vrai médecin comme des symptômes du mal, qui lui font connaître la qualité et l'image de la maladie, et qui lui indiquent par quel remède il faut l'anéantir.

§ 64.

Guérissez la maladie, et vous ferez tarir en même temps la source de toutes ces substances dégénérées, de tous ces excrémens de la maladie, et de tout ce que l'on a regardé jusqu'à présent comme matière morbifique (1). Voilà ce qui se

de croire qu'elle veuille faire une évacuation salutaire de la matière morbifique, car celle-ci n'a jamais existé.

La nature ne peut se sauver des maladies que par la destruction et le sacrifice d'une partie de l'organisme; et quand même la mort ne s'ensuit pas alors, elle ne peut rétablir que lentement, et pour l'ordinaire imparfaitement, l'harmonie entière de la vie et la vigueur de la santé. Nous pouvons comprendre ceci par la grande faiblesse qui reste après de tels rétablissemens (opérés par la nature elle-même) dans les parties qui avaient été exposées à la souffrance, et même dans le corps entier, par la maigreur du corps, etc., etc.

En un mot, tout ce procédé, par lequel l'organisme affecté d'une maladie veut se secourir lui-même, n'offre à l'observateur que des souffrances, et rien qu'il puisse ou doive imiter pour secourir un malade en véritable médecin.

(1) La maladie vénérienne avec le chancre encore existant, et la gale des ouvriers en laine, maladies qui toutes deux, selon l'erreur générale des médecins, doivent être fondées sur une substance morbifique matérielle, sont guéries en peu de temps, de la manière la plus certaine, la plus rapide, la plus

nomme guérir. On trouve facilement cette manière de guérir véritable, rapide, douce et durable, en faisant attention au procédé de la nature. Nous apprenons par là, d'un côté, qu'il faut éviter tout procédé par lequel la nature même ne peut effectuer une guérison, savoir, si elle fait survenir au mal originaire une nouvelle maladie dissemblable (allopathique), par laquelle ce premier mal n'est jamais anéanti, mais toujours augmenté (§ 31, 33, 35). Mais, de l'autre côté, nous apprenons aussi qu'il faut imiter les cures efficaces de la nature (§ 41), dans lesquelles elle détruit et guérit rapidement le mal originaire, en lui faisant survenir une nouvelle maladie, semblable quoique non égale.

§ 65.

Ces guérisons de la nature se font, comme on voit, uniquement par la voie homœopathique, que nous avons aussi trouvée ci-dessus d'une autre manière, par des expériences et des conclusions (§ 8-18). Cette voie est donc la seule véritable par laquelle l'art peut aussi détruire les maladies, de la manière la plus certaine, la plus

douce et la plus parfaite, et sans aucun remède extérieur, par quelques doses des meilleures préparations de leurs remèdes spécifiques, qui n'excitent aucune évacuation de la selle, de l'urine, de la sueur ou de la salive.

rapide et la plus durable, parce que cette méthode de guérir est fondée sur une loi éternelle et infaillible.

§ 66.

J'ai déjà remarqué plus haut qu'il n'y a que trois méthodes possibles d'employer les médicamens selon leurs effets spécifiques; savoir :

Premièrement, la méthode allopathique, qui use d'une puissance morbifique dissemblable de la maladie à guérir, méthode par laquelle la nature elle-même, comme je l'ai démontré par une quantité d'exemples (§ 31, 33, 35), ne peut guérir aucun mal, mais le fait toujours empirer.

Secondement, la méthode homœopathique, qui emploie contre les maladies des puissances morbifiques semblables. Elle est, comme nous l'avons vu, celle par laquelle a été opérée toute véritable guérison de la nature (1); elle est aussi celle au moyen de laquelle le médecin (2) peut uniquement et avec certitude effectuer la guérison, c'est-à-dire, en usant d'un médicament qui puisse exciter dans un corps sain la totalité des symptômes de la maladie naturelle dans la plus grande ressemblance possible.

⁽¹⁾ Voyez les §§ 38, 39, 40 et 41.

⁽²⁾ Voyez l'Introduction.

§ 67.

La troisième méthode d'employer les médicamens contre les maladies, est la méthode antipathique ou palliative. C'est celle par laquelle le médecin a pu encore jusqu'à présent se donner la plus grande apparence de porter des secours au malade, et par laquelle il a pu espérer le plus certainement de gagner sa confiance, en le trompant par un amendement momentané. C'est de cette troisième méthode, qu'il nous reste à parler à présent.

§ 68.

Un médecin ordinaire, qui veut procéder antipathiquement, fait attention à un seul symptôme, principalement incommode, sans se soucier du grand nombre des autres symptômes de la maladie; puis il donne un remède connu pour produire justement le contraire du symptôme à détruire; car, suivant la règle contraria contrariis, mise en avant depuis plus de mille ans par l'ancienne école médicale, il doit attendre de ce remède le secours le plus prompt (secours palliatif). Il ordonne donc de fortes doses du suc de pavot contre des douleurs de toute espèce, parce que ce remède engourdit rapidement le sentiment. Il donne le même remède contre la diar-

rhée, parce qu'il empêche bientôt le mouvement péristaltique du canal intestinal, et le rend insensible. Il le donne encore contre l'insomnie, parce qu'il cause soudainement un sommeil engourdi et stupide. Il emploie des purgatifs si le malade souffre depuis long-temps d'obstructions et de constipations de ventre. Il fait mettre la main brûlée dans l'eau froide, qui par sa froideur semble bannir à l'instant même, comme par un enchantement, la douleur causée par la brûlure. Il place le malade qui se plaint de froid et de manque de chaleur vitale dans des bains chauds qui le réchauffent aussitôt; et à celui qui est affaibli par un mal chronique, il fait boire du vin qui le ranime et le recrée à l'instant même. C'est ainsi qu'il emploie encore quelques autres remè des opposés à la maladie (remèdes antipathiques). Mais outre ceux que je viens de nommer, il ne lui en reste qu'un petit nombre d'autres, parceque l'art médical ordinaire ne connait les effets spécifiques (effets primitifs) que de peu de remèdes.

§ 69.

En faisant la critique de cette troisième méthode d'employer les médicamens, je veux passer sur la circonstance que, premièrement, elle a le défaut de ne parer qu'à un seul symptôme, et par conséquent à une petite partie de l'ensemble;

de façon que l'on n'en peut pas attendre de secours contre le total de la maladie, ce que le malade désire pourtant uniquement (1). Mais je demande seulement à l'expérience si, dans un seul cas où l'on a fait usage de médicamens antipathiques contre un mal chronique ou continu, la souffrance que l'on avait premièrement apaisée pour peu de temps, d'une manière palliative, n'a pas empiré bientôt après, de même que toute la maladie? Tout observateur attentif sera d'accord ici, qu'après un tel soulagement antipathique de courte durée, il s'ensuit toujours, et sans exception, une augmentation du mal, quoique le médecin vulgaire veuille expliquer celle-ci d'une autre manière au malade, en l'attribuant à une malignité de la maladie originaire, qui, à ce qu'il prétend, ne s'est manifestée qu'à présent (2).

⁽¹⁾ Voyez la note du § 8.

⁽²⁾ Quoique jusqu'à présent les médecins n'aient pas la coutume de faire beaucoup d'observations pures, l'augmentation du mal qui résultait immanquablement de l'usage des palliatifs ne pouvait pourtant pas leur échapper. Un exemple frappant de ce genre se trouve dans un écrit de J. H. Schulze, Dissertatio, qua corporis humani momentanearum alterationum specimina quædam expenduntur; Halæ 1741. § 8. Quelque chose de semblable nous est attesté par Willis, dans Pharmac. ration. Sect. 7. Cap. 1. p. 298, en disant: Opiata dolores atrocissimos plerumque sedant atque indolentiam procurant, eamque aliquandiù et pro stato quodam tempore continuant, quo spatio elapso dolores mox recrudescunt et brevi ad solitam ferociam augentur. — Le même Willis dit

§ 70.

Jamais des symptômes importans d'une maladie continue n'ont été traités avec de pareils remèdes opposés et palliatifs, que le soulagement qui en résultait au commencement n'ait été suivi peu d'heures après d'un état contraire, c'est à dire, du retour et même de l'augmentation évidente du mal. C'est ainsi que l'on a donné du café contre une somnolence diurne chronique, parce que le café tient éveillé par son effet primitif; mais dès que cet effet eut cessé, la somnolence augmenta. Contre un réveil fréquent pendant la nuit, on a ordonné de prendre le soir du suc de pavot, qui, selon son effet primitif, produisait pendant cette nuit un sommeil engourdi et stupide; mais les nuits suivantes le sommeil était d'autant plus rare. On a aussi opposé le suc de pavot à des diarrhées chroniques, parce qu'il constipe le ventre par son effet primitif; mais

encore, dans le livre susdit, p. 295: Exactis opii viribus illico redeunt tormina, nec atrocitatem suam remittunt, nisi dum ab eodem pharmaco rursus incantantur. — C'est ainsi que Hunter, dans son ouvrage sur les maladies vénériennes, p. 13, dit: Que le vin augmente l'activité dans le corps des personnes faibles sans leur communiquer une véritable vigueur, et que les forces s'affaissent ensuite dans la même proportion dans laquelle elles avaient été excitées, de façon que l'on ne gagne rien par là, mais que la plus grande partie des forces se perd.

après avoir arrêté pour peu de temps la diarrhée, celle-ci devient d'autant plus forte. Ce n'est que pour peu de temps que l'on peut supprimer toute espèce de douleurs violontes et fréquentes par le suc de pavot; mais ensuite elles reviennent toujours pires, et augmentent souvent à un degré insupportable. Le médecin vulgaire ne connaît aucun autre remède contre une toux nocturne chronique que le suc de pavot, qui, dans son effet primitif, supprime toute irritation : la toux en sera peut-être apaisée la première nuit, mais les nuits suivantes elle deviendra plus violente; et si le médecin continue d'ordonner ce palliatif en doses graduellement augmentées, il surviendra encore de la fièvre et des sueurs nocturnes. On a tâché de guérir une faiblesse de vessie et une rétention d'urine qui en était provenue, par la teinture de cantharides, remède opposé et antipathique, qui irrite les urétères et qui opère bien au commencement une évacuation forcée des urines, mais qui ensuite rend la vessie encore moins irritable et moins capable de se resserrer, et peut facilement causer une paralysie de cet organe. - Par des purgatifs et des sels laxatifs, qui dans de fortes doses excitent des évacuations fréquentes des boyaux, on a cherché à bannir l'inclination chronique aux constipations de ventre, mais l'effet secondaire de ces médicamens a toujours été que le ventre en fut d'autant plus constipé. Le médecin vulgaire veut aussi en-

lever une faiblesse chronique en faisant boire au malade du vin, qui au commencement excite les forces, mais les fait baisser d'autant plus par son effet secondaire. Un tel médecin veut encore fortifier et échauffer des estomacs souffrans d'une froideur et d'une faiblesse chronique, par des épiceries échauffantes; mais ces palliatifs rendent l'estomac encore bien plus inactif par leur effet secondaire. On a prétendu de même que le manque de chaleur vitale et les frissons devaient céder à des bains chauds; mais les malades en deviennent ensuite encore plus débiles et plus enclins aux frissons qu'ils ne l'étaient auparavant. Des parties fortement brûlées éprouvent un soulagement momentané par l'application de l'eau froide; mais bientôt après la douleur de la brûlure augmente d'une manière incroyable, l'inflammation fait des progrès et s'élève à un degré d'autant plus haut (1). - On veut guérir un enchifrenement invétéré par des sternutatoires qui excitent les sécrétions morveuses; mais on ne s'aperçoit pas que ce mal empire par l'effet secondaire de ce remède, et que par conséquent le nez devient toujours plus obstrué. - Moyennant l'électricité et le galvanisme, puissances qui irritent fortement les muscles par leur effet primitif, on a mis subitement en un mouvement plus actif des membres affaiblis depuis long-temps et presque paralysés; mais la suite

⁽¹⁾ Voyez l'Introduction, vers la fin.

(l'effet secondaire) en fut l'anéantissement de toute irritabilité des muscles et une paralysie complète. - On voulut faire cesser par des saignées une affluence chronique du sang vers la tête; mais il s'ensuivit toujours un plus grand bouillonnement du sang.- Un appesantissement paralytique des organes du corps et de l'esprit, joint à un manque de mémoire, sont des symptômes prédominans dans plusieurs espèces de typhus; l'art médical ordinaire ne connaît point de meilleur remède contre ce mal que de grandes doses de valériane, parce qu'on prétend que celle-ci est un des meilleurs remèdes excitatifs et propre à donner de la mobilité. Mais il a échappé à cette école, que l'effet mentionné de la valériane n'est que son effet primitif, et que l'organisme retombe certainement peu après, par l'effet secondaire (effet réactif), dans un engourdissement et une immobilité d'autant plus grande, c'est à dire, dans une véritable paralysie des organes de l'esprit et du corps, qui peut même finir par la mort; elle ne vit pas, dis-je, que ce furent justement les malades qui avaient pris le plus copieusement de la valériane (remède opposé et antipathique), qui moururent le plus fréquemment de tous.-En un mot, la fausse théorie ne vit pas combien de fois l'effet secondaire des remèdes antipathiques augmenta le mal ou amena encore quelque chose de pire; mais l'expérience nous en donne des preuves effrayantes.

§ 71.

Quand ces suites fâcheuses de l'usage antipathique des médicamens viennent à se menifester, le médecin vulgaire croit trouver un expédient en donnant une dose plus forte chaque fois que le mal empire de nouveau; mais il ne s'ensuit qu'un soulagement de courte durée; et quand il devient nécessaire d'augmenter toujours le palliatif de degré en degré, il en résulte un autre mal plus grand, qui met souvent la vie en péril, et peut même causer la mort; mais jamais cela n'amène la guérison d'un mal qui a déja existé pendant quelque temps, ou qui était déja invétéré.

§ 72.

Si les médecins eussent réfléchi sur des suites aussi tristes de l'application de remèdes contraires aux symptômes de la maladie, ils auraient trouvé depuis long-temps cette grande vérité, que c'est justement dans le procédé opposé de ce traitement antipathique qu'il faut chercher la manière de guérir réelle et durable. Ils auraient compris, qu'ainsi qu'un effet médicinal opposé à la maladie (remède antipathique) ne procure qu'un soulagement de courte durée, après lequel s'ensuit toujours une augmentation du mal, de même le procédé contraire à celui-ci, c'est-à-dire, l'applica-

tion homœopathique des médicamens, qui se fait selon la ressemblance des symptômes, doit procurer une guérison durable et parfaite. Mais, malgré cela, malgré le fait qu'aucun médecin n'a jamais effectué une guérison durable et complète s'il ne se trouvait dans sa recette un remède homœopathique prédominant (1), malgré la circonstance que toute guérison rapide et parfaite, que la nature opère d'elle-même, a toujours été effectuée par une nouvelle maladie semblable, survenue à l'ancienne; malgré tout cela, dis-je, ils ne trouvèrent pas, dans une aussi longue série de plusieurs siècles, cette vérité seule salutaire.

§ 73.

La cause de ces suites pernicieuses du procédé palliatif ou antipathique, d'un côté, et du succès salutaire du procédé homœopathique, de l'autre, se trouve expliquée par les résultats suivans, que j'ai tirés d'une quantité d'observations. Personne ne les a trouvés avant moi, quoiqu'ils fussent placés assez près, et quoiqu'ils soient d'une assez grande clarté et d'une importance infinie pour l'art de guérir.

§ 74.

Chaque médicament étant une puissance qui

⁽¹⁾ Voyez l'Introduction.

influe sur nos facultés vitales, produit un changement de santé qui peut être d'une durée ou plus longue ou plus courte: on nomme ce changement l'effet primitif. Notre organisme s'efforce toujours d'opposer à cette influence un état contraire (pourvu qu'un tel état puisse exister positivement dans un certain cas): on nomme cet état opposé l'effet secondaire ou réactif.

§ 75.

Il semble que durant l'effet primitif des puissances morbifiques artificielles (médicamens) sur un corps sain, celui-ci joue au commencement un rôle simplement passif, comme s'il était obligé de recevoir et de souffrir les impressions de la puissance externe qui agit sur lui; mais après, il semble qu'il se recueille et qu'il oppose à cette influence un état de santé justement contraire (effet réactif, effet secondaire), et que la grandeur de cet effort de l'organisme se trouve en relation avec la force de l'influence que le médicament avait eue sur lui, et avec la mesure de sa propre force vitale.

§ 76.

Les exemples qui prouvent cette vérité se présentent aux yeux de chacun. Une main baignée dans l'eau chaude a bien plus de chaleur au commencement que l'autre main non baignée (effet primitif); mais après quelque temps elle devient froide, et bien plus froide que l'autre (effet réactif ou secondaire). Le grand échauffement qui provient d'un exercice violent (effet primitif) est suivi de frissons et de tressaillemens (effet réactif). Un bras enfoncé long-temps dans l'eau la plus froide est au commencement bien plus pâle et bien plus froid que l'autre (effet primitif); mais ensuite il devient non seulemeni plus chaud que l'autre, mais même très chaud, rouge et enflammé (effet réactif). Après avoir pris du café fort, nous sentons une vivacité excessive (effet primitif); mais ensuite il nous reste une longue pesanteur et une forte inclination au sommeil (effet réactif), si nous ne chassons celle-ci de nouveau, pour quelque temps, en prenant derechef du café (méthode palliative). Après s'être procuré un sommeil profond et engourdi par le suc de pavot (effet primitif), on obtient d'autant moins de sommeil la nuit suivante (effet réactif). Après une constipation de ventre produite par le suc de pavot (effet primitif), il s'ensuit une diarrhée (effet réactif); et après l'évacuation opérée par des médicamens qui irritent les boyaux (effet primitif), il s'ensuit une obstruction et une constipation du ventre pendant plusieurs jours (effet réactif). C'est ainsi que notre organisme produit toujours visiblement l'état opposé à l'impression qu'il a reçue par une influence externe. Chaque effet primitif d'un médicament qui, donné en grande dose, est capable d'altérer fortement l'état d'un corps sain, est suivi d'un état justement opposé, produit par notre faculté vitale (pourvu que dans un certain cas un tel état opposé soit positivement possible).

§ 77.

On conçoit facilement qu'après l'influence de très petites doses de médicamens homœopathiques un effet réactif aussi visible ne peut être remarqué. Il est vrai qu'il en résulte aussi de petits effets primitifs que l'on peut observer en y faisant l'attention nécessaire. Mais l'effet réactif ou secondaire que fait ensuite l'organisme n'est pas plus fort qu'il n'est justement nécessaire pour rétablir la santé.

§ 78.

Ces faits incontestables, que nous offre la nature et l'expérience, nous expliquent pourquoi, d'un côté, le procédé homœopathique est aussi favorable à la guérison, et nous donnent, de l'autre, la conviction de l'absurdité du procédé antipathique ou palliatif (1).

⁽¹⁾ Ce n'est qu'en cas de dangers très urgens et de maux qui ont nouvellement attaqué des personnes auparavant saines, par exemple, en cas d'asphyxie et de mort apparente causée par

§ 79.

Quant aux guérisons homœopathiques, les doses extrêmement petites que ce procédé demande suffisent justement pour surmonter et anéantir par leurs symptômes semblables la maladie naturelle. Il est vrai qu'il reste au commencement dans

un coup de foudre, par une suffocation, par un froid excessif, etc., etc., qu'il est permis et convenable d'exciter avant tout l'irritabilité et la sensibilité du corps (vie physique) par un palliatif, par exemple, par des commotions électriques légères, par des lavemens de café fort, par des odeurs excitatives, par des caléfactions progressives, etc., etc. Alors la vie physique étant une fois excitée de nouveau, les organes vitaux recommencent leurs fonctions régulières, comme on pouvait s'y attendre d'un corps auparavant sain. — De ce nombre sont encore plusieurs antidotes contre des empoisonnemens subits, par exemple, les alcalis contre des acides minéraux; par exemple, le foie de soufre contre des poisons métalliques; le café, le camphre (et l'ipécacuanha) contre l'empoisonnement avec de l'opium, etc., etc.

Il ne faut pas croire qu'un remède homœopathique soit inconvenant dans un certain cas de maladie, si quelques symptômes du remède répondent antipathiquement à ladite maladie, lorsqu'ils sont de petite ou de moyenne importance; il suffit que ceux des symptômes de la maladie qui sont les plus forts et les plus marquans (symptômes caractéristiques), trouvent dans le remède des symptômes semblables qui l'emportent sur eux, les anéantissent et les éteignent. Dans ce cas, les autres symptômes disparaissent d'eux-mêmes, après que le remède a cessé d'agir, sans retarder en aucune manière la guérison.

l'organisme une petite maladie médicinale; mais la dose ayant été si extrêmement petite, cette maladie artificielle est si légère et si passagère, que l'effort opposé que l'organisme fait contre elle n'est pas plus grand qu'il ne faut pour rétablir parfaitement la santé. Cet effort sera donc très petit, parce que tous les symptômes de la maladie naturelle sont déja anéantis.

§ 80.

Pour ce qui est du procédé antipathique ou palliatif, il arrive ici justement le contraire. Il est vrai que le symptôme du remède que le médecin oppose ici au symptôme de la maladie (par exemple, l'insensibilité et l'engourdissement que produit le suc de pavot dans son effet primitif opposé à une douleur sensible), n'est pas étranger à celui-ci. Tous les deux se trouvent dans une relation évidente, mais inverse. L'anéantissement du symptôme de la maladie doit être effectué ici par un symptôme médicinal contraire; mais voilà ce qui est impossible. Il est vrai que le remède antipathique touche justement la partie affectée de l'organisme, aussi bien que le remède homœopathique; mais le premier ne fait que couvrir le symptôme de maladie et le rendre insensible pour peu de temps. En effet, dans le premier moment de l'influence du palliatif opposé, l'organisme n'a aucune sensation désagréable, ni du symptôme de

la maladie ni de celui du médicament, et il paraît que tous les deux se soient anéantis réciproquement, et que, pour ainsi dire, l'un ait été neutralisé d'une manière dynamique par l'autre (par exemple, la douleur par la faculté engourdissante du suc de pavot; car dans les premières minutes l'organisme ne sent rien ni de l'engourdissement ni de la douleur). Mais le symptôme médicinal contraire ne peut pas occuper la place de la maladie existante dans l'organisme, comme il arrive par le procédé homœopathique, où le remède excite une maladie artificielle très semblable à la maladie naturelle, quoique plus forte. Le médicament palliatif étant contraire à la maladie, et par là différent, doit la laisser non anéantie. Ce n'est qu'au commencement de son effet qu'elle rend le mal insensible, et qu'elle semble opérer une neutralisation dynamique (1). Mais cet effet médicinal s'é-

⁽¹⁾ Dans le corps de l'homme il ne se fait point de neutralisation stable des sensations opposées, comme elle se fait par rapport à des substances de qualités opposées dans un laboratoire chimique, où, par exemple, l'acide sulfureux et l'alcali de potasse forment en s'unissant une substance particulière, un sel neutre, qui n'est plus ni acide, ni alcali, et ne se décompose pas même au feu. De telles fontes et de telles unions intimes, produisant quelque chose de stable, de neutre et d'indifférent, n'ont jamais lieu, comme je l'ai déja dit, dans nos organes sensitifs par rapport à des impressions d'une nature contraire. Il y a bien une apparence de neutralisation et d'anéantissement réciproque au commencement, mais cela n'a point de durée. Un spectacle riant ne fera sécher que pour

vanouit bientôt comme toute maladie médicinale, et le remède antipathique abandonne la maladie non seulement dans l'état où elle se trouvait auparavant, mais il oblige encore l'organisme de produire un effet opposé à l'effet palliatif (1), car tous les médicamens palliatifs doivent être donnés en grandes doses pour opérer un soulagement apparent. Cet état opposé est donc le contraire de l'effet primitif du remède, et par conséquent un état semblable à la maladie naturelle. Celle-ci, bien loin d'être anéantie, est donc encore renforcée et augmentée par ce nouveau mal que l'organisme y ajoute (effet réactif qui suit le palliatif). Le symptôme de la maladie (et même toute la maladie) empire donc après que le palliatif a cessé son effet, et il empire en proportion de la grandeur des doses. Plus la dose du suc de pavot que l'on avait donnée pour apaiser la douleur a été grande, plus la douleur augmente au delà de sa violence primitive, après que le remède a cessé son effet (2).

peu de temps les larmes d'un affligé; bientôt il oublie les farces, et ses larmes coulent d'autant plus abondamment.

⁽¹⁾ Voyez §. 74-76.

⁽²⁾ Ainsi, dans une prison obscure, où le prisonnier ne pouvait reconnaître qu'avec peine les objets les plus proches, de l'esprit de vin subitement allumé répand une clarté consolante; mais la flamme venant à s'éteindre, plus elle a été claire, plus la nuit qui entoure le malheureux lui paraîtra obscure, et lui laissera encore apercevoir moins qu'auparavant les objets qui l'entourent.

§ 81.

Après ce qui vient d'être dit, on ne saurait méconnaître les vérités suivantes :

I. L'unique objet de la guérison que les maladies offrent au médecin consiste dans les incommodités du malade et dans les changemens de son état de santé qui sont perceptibles aux sens, en un mot, dans la totalité des symptômes par lesquels la maladie indique le médicament propre à lui porter du secours; mais, au contraire, toute cause intérieure et toute qualité occulte que l'on attribue à la maladie est un vain songe.

II. L'affection de notre organisme, que nous nommons maladie, ne peut être changée en état de santé que par une autre affection de l'organisme, au moyen des médicamens. La vertu curative des médicamens consiste donc uniquement dans le changement qu'ils opèrent sur la santé des hommes, c'est-à-dire, dans l'excitation spécifique de certains symptômes de maladie; et cette vertu peut être reconnue de la manière la plus claire et la plus pure par des essais faits sur des hommes sains.

III. Selon toutes les expériences, il est impossible de guérir une maladie naturelle par des remèdes qui produisent dans des hommes bien portans un état de maladie étranger à la maladie naturelle (symptômes dissemblables). Jamais il ne s'opère non plus une guérison naturelle dans laquelle une maladie soit anéantie par une autre survenue, qui lui est dissemblable, quelque forte que soit celleci; par conséquent, on ne pourra jamais guérir

personne par une cure allopathique.

IV. De même il est impossible, selon toutes les expériences, qu'une maladie qui a déja duré quelque temps puisse être guérie par un remède qui produit dans un corps sain un symptôme artificiel contraire à un certain symptôme de la maladie naturelle; il ne produit qu'un soulagement passager, et la fait toujours empirer ensuite; par conséquent, il est tout-à-fait contraire au but d'employer la méthode antipathique ou palliative dans des maux qui sont de quelque durée ou de quelque importance.

V. Le troisième procédé, le seul qui soit encore possible, le procédé homœopathique, qui emploie, contre la totalité des symptômes d'une maladie naturelle, un médicament capable de produire dans un homme bien portant des symptômes artificiels aussi semblables que possible aux symptômes existans, est la seule méthode salutaire par laquelle les maladies sont toujours anéanties d'une manière rapide, facile, certaine, parfaite et durable. Aussi la nature elle-même nous donne ici l'exemple; car, en ajoutant à une maladie existante une maladie nouvelle qui lui est semblable, elle guérit celle-là d'une manière rapide et durable.

§ 82.

Comme on ne peut donc plus douter que les maladies des hommes ne consistent qu'en des groupes de certains symptômes, et que ces maladies ne peuvent être anéanties par des substances médicinales que moyennant la qualité de celles-ci, de produire des symptômes de maladie artificielle, semblables à ceux de la maladie naturelle (vérité qui forme la base de toute guérison réelle), le procédé curatif se réduira aux trois points suivans:

1° Comment le médecin recherchera-t-il l'objet de la guérison que doit lui offrir la maladie?

2º Comment trouvera-t-il les instrumens destinés à guérir les maladies naturelles, c'est-à-dire, les puissances morbifiques artificielles que contiennent les médicamens?

3° Comment appliquera-t-il de la manière la plus convenable ces puissances morbifiques artificielles (médicamens) à la guérison de la maladie?

§ 83.

Pour ce qui est du premier point, nous pouvons passer sans scrupule sur les malheureux essais qu'a faits jusqu'à présent l'école médicale, en se formant de telles notions des maladies selon lesquelles on a pu établir d'avance des méthodes stables (thérapeutiques) pour guérir toutes les maladies possibles dans la nature. Nous pouvons aussi passer sous silence que l'on a tâché de réduire le nombre des maladies, ces déviations infiniment variées de l'état régulier de la santé, à un nombre modique de dénominations (1), et de leur donner

(1) Il est évident que le nom d'une maladie ne contribue en rien à sa guérison, supposé aussi que les maladies puissent recevoir des dénominations fixes, ce qui est pourtant aussi impossible que de vouloir donner un nom particulier à chaque nuage qui ne reparaîtra jamais sous la même forme et sous les mêmes nuances : car l'indication qui doit guider le médecin dans le traitement de telle ou telle maladie ne consiste que dans la recherche exacte de sa qualité individuelle, c'est-à dire, dans l'investigation des signes, des incommodités, des symptômes et des changemens de la santé, qui forment le caractère d'un certain cas de maladie, pour pouvoir choisir, contre cette totalité de maux, une maladie artificielle qui lui soit analogue, c'est-à-dire, un remède homœopathique.

Il est vrai qu'il y a quelques maladies qui restent toujours les mêmes, parce qu'elles naissent toujours d'un miasme infectant semblable : telles sont la peste du Levant, la petite vérole, la vaccine, la rougeole, la fièvre scarlatine lisse et érysipélateuse (décrite par Sydenham, Withering et Plencitz, et qui a disparu à présent de l'Allemagne); la fièvre miliaire pourprée ou le chien rouge (qui est endémique en Hollande, et qui a été répandue il y a dix-huit ans en Allemagne, mais qui n'est à présent que sporadique chez nous; maladie que plusieurs médecins ont faussement fait passer pour la fièvre scarlatine); l'angine des parotides, la maladie vénérienne, la gale des ouvriers en laine, peut-être aussi la rage, qui provient de la morsure d'un chien enragé, la coqueluche et la plique. Toutes ces maladies se montrent si stables dans leur caractère et leur cours, que partout où elles paraissent

des descriptions stables (qui variaient cependant suivant les différentes pathologies), afin de donner

on peut les reconnaître à leurs symptômes toujours constans comme des individus déja connus. On a donc pu donner à chacune un nom particulier, et tâcher d'établir pour chacune d'elles une méthode stable de traitement.

Mais l'on peut voir même, par rapport à ces maladies stables, combien il est facile d'abuser du nom de la maladie, et de supposer de cette façon une chose tout-à-fait fausse à la place de la chose véritable, si l'on ne distingue pas les maladies d'après toute l'étendue de leurs symptômes. En voici un exemple:

En l'année 1801 je publiai un préservatif et un remède contre l'ancienne fièvre scarlatine lisse et érysipélateuse, décrite par Sydenham, Withering et Plencitz, dont j'avais vu une épidémie un an auparavant, la troisième que j'avais observée durant ma pratique. (Voyez mon écrit, Heilung und Verhütung des Scharlachfiebers, 1801.) Dans le temps où mon écrit parut, il avait justement pénétré en Saxe, par la Hesse et la Thuringe, une nouvelle maladie exanthématique, savoir, la fièvre miliaire pourprée ou le chien rouge, originairement endémique en Hollande. Son exanthème consistait en des miliaires d'un rouge foncé, qui se groupaient en grandes taches. En chaque endroit où cette maladie pénétra, avait régné bénignement quelques mois auparavant une véritable fièvre scarlatine. La nouvelle maladie se montra de même épidémique, mais avec une violence meurtrière, comme le font pour l'ordinaire toutes les maladies exanthématiques qui n'ont encore jamais paru en de certains lieux. Lorsque, durant l'épidémie de la véritable fièvre scarlatine, les médecins avaient donné aux enfans que l'on en voulait garantir le préservatif trouvé par moi, qui consistait en de très petites doses de belladone, les enfans avaient été en effet préservés de cette maladie, comme on peut le voir dans les feuilles du journal un aperçu facile du procédé médical pour chaque forme de maladie qui se trouvait définie artificiel-

Allgemeiner Anzeiger der Deutschen de ce temps. Mais lorsque les médecins prirent aussi la fièvre miliaire pourprée (le chien rouge) pour une espèce de fièvre scarlatine, et voulurent la traiter d'après la même méthode, quoique dans tous ses symptômes elle fût bien différente de la véritable fièvre scarlatine (qui est lisse et qui a des taches d'un rouge d'écrevisse). et qu'ils administrèrent encore ici la belladone comme préservatif, ce remède devint naturellement inutile. On décria alors la nullité de mon préservatif, au lieu d'accuser, au contraire, la folie de ceux qui avaient confondu deux maladies très différentes et leur avaient donné le même nom. Après cette première épidémie du chien rouge, la véritable fièvre scarlatine décrite par Sydenham ne se montra que très rarement cà et là. Si l'on se plaignait en quelque endroit que la fièvre scarlatine faisait mourir des personnes, c'était la fièvre miliaire pourprée, faussement dite scarlatine, qui en était la cause, et qui après sa première épidémie ne fut plus que sporadique. Étant rentré en Saxe, je vis et je traitai moi-même cette nouvelle fièvre, et je ne manquai pas de faire observer publiquement aux médecins qu'ils avaient confondu deux maladies différentes sous le même nom. Mais tout fut inutile; on continua d'attribuer le faux nom de fièvre scarlatine à la fièvre miliaire pourprée, et d'y appliquer un traitement inconvenant, cause de la grande mortalité dans cette maladie. (Cependant le chien rouge diffère dans tous ses rapports de la fièvre scarlatine, que plusieurs médecins n'avaient encore jamais vue, parce qu'elle ne régnait pour l'ordinaire que tous les huit, dix ou douze ans.) J'essayai encore une fois par la suite de mettre sous les yeux des médecins la grande diversité de ces deux maladies, et je publiai que la sièvre scarlatine, n'existant plus, avait eu besoin de la belladone comme préservatif et remède unique, mais que la fièvre miliaire pourlement dans la thérapeutique. Nous pouvons passer sous silence que la pathologie générale a pro-

prée, au contraire, ne pouvait être guérie que par de très petites doses de l'aconit napel. (Voyez Allgemeiner Anzeiger der Deutschen, 1808, no 160.) Je ne remarquai cependant pas que les médecins vulgaires, détrompés par cet avis, eussent renoncé à cette confusion des noms, et aient cessé de pratiquer leurs cures usitées (consistant dans des purgatifs, dans du calomel, dans du thé de fleurs de sureau et dans la chaleur du lit), au lieu de sauver par l'aconit les personnes attaquées de la fièvre miliaire pourprée. Et pourquoi ne le faisaient-ils donc pas? A cause de la fausse supposition du nom de fièvre scarlatine, qu'ils avaient une fois prise en affection. Ce fut ainsi qu'un nom trompeur, et le traitement empirique déterminé par là, donna la mort à plusieurs milliers d'enfans.

D'autres maladies ne sont pas tellement stables, que leur nom puisse nous autoriser à les traiter d'une manière égale. Il est connu, par exemple, que la maladie nommée fièvre jaune se montra bien différente en diverses années et en différens lieux, et cependant on lui donna toujours le même nom, et on la traita d'après la même méthode.

Combien de fois des enfans, avec un peu d'oppression de poitrine et de toux enrouée, ont été déclarés attaqués du croup, et ont été tourmentés jusqu'à la mort par une quantité de sangsues, de saignées, de vessicatoires, par des frictions mercurielles, par de grandes doses de calomel et de sénéga, par des vomitifs violens, etc., etc., uniquement à cause de l'abus que l'on faisait du nom d'une autre maladie.

Quelle grande différence ne devrait-il pas exister entre le croup et l'asthme millarien, si l'on en croyait les livres des médecins. Cependant C. E. Fischer (V. Hufel, Journ. 1813, Juli) nous montre que premièrement le croup est bien différent en lui-même, et qu'en second lieu le croup et l'asthme millarien ont ensemble plusieurs rapports, et souvent passent

posé certains états de maladie comme accidens communs à plusieurs maladies, et comme toujours

aussi de l'un à l'autre (V. encore Autenrieth, Versuche über die practische Heilkunde, I, I, p. 5); ce qui doit nous prouver qu'il ne faut pas guérir ces deux maladies d'après leur nom, mais d'après la totalité de leurs symptômes.

Et à quoi doivent surtout nous servir les autres noms pathologiques, dont chacun est attribué à des maladies bien différentes, comme le mal-caduc, la catalepsie, le tétanos, le mal de Saint-Guy, la pleurésie, la pulmonie, le diabetès, l'angine pectorale, douleur du visage, la dyssenterie, le pemphigus, le zona? (V. à l'égard de ces deux dernières maladies, Kraft, dans Hufeland's Journal, 1813, Juli.) A quoi doivent encore nous servir les noms suivans, plus abusifs et plus équivoques encore que les précédens, sous lesquels on embrasse des maladies extrêmement différentes, qui sonvent ne se ressemblent que par un seul symptôme, comme la fièvre froide, la jaunisse, l'hydropisie, la phthisie, la leucorrée, les hémorrhoïdes, le rhumatisme, l'apoplexie, les crampes, l'hystérie, l'hypocondrie, la mélancolie, la manie, l'angine, la paralysie, etc., etc., maladies que l'on prétend être stables, et que l'on traite, à cause de leur nom, toujours sur le même modèle. Comment peut-on justifier par un tel nom un traitement médical homogène? Or, si la cure ne peut pas toujours être la même, pourquoi se sert-on du nom identique qui suppose égalité de cure? « Nihil sane in artem medicam pestiferum « magis unquam irrepsit malum, quam generalia quædam « nomina morbis imponere iisque aptare velle generalem « quamdam medicinam! » C'est ainsi que nous parle Huxham, médecin aussi rempli de lumières que respectable par la délicatesse de sa conscience. (V. Opera phys. medic. Tom. I.) Aussi Fritze (Annalen, I. p. 80) se plaint « Que l'on donne le même nom à des maladies essentiellement différentes. »

Même ces sortes de maladies populaires, qui se propagent

homogènes (parce que l'esprit, ami des systèmes, croyait les avoir fréquemment observés dans

vraisemblablement dans chaque épidémie particulière, par un miasme spécifique, recoivent de l'école médicale de certains noms, comme si elles étaient des maladies stables qui reviennent toujours sous la même forme. C'est ainsi que l'on parle d'une fievre des hôpitaux, d'une fièvre des prisons, d'une fièvre des camps, d'une fièvre bilieuse, d'une fièvre nerveuse, d'une fièvre pituiteuse, etc., etc., comme si l'apparition épidémique de ces fièvres n'était pas une nouvelle maladie qui n'a encore jamais existé entièrement sous les mêmes rapports, et qui diffère beaucoup de toutes les épidémies précédentes, tant à l'égard de son cours que de ses symptômes les plus marquans, et de la manière dont elle se manifeste. Il faudrait heurter toute exactitude logique pour donner à ces épidémies un de ces noms introduits par la pathologie, et pour régler un traitement médical d'après un nom si abusif. L'honnête Sydenham a été le seul qui ait compris cette vérité; car il insiste (Opera, cap. 2. de morbis epidemicis, p. 43) sur ce que l'on ne doit jamais prendre une maladie épidémique pour la même qui s'est déja montrée une fois, et que l'on ne doit pas la traiter selon la méthode déja employée dans une précédente, toutes ces épidémies successives ayant été différentes l'une de l'autre : « Animum admiratione percellit, quam discolor et sui plane dissimilis morborum epidemicorum facies; quæ tam aperta horum morborum diversitas tum propriis ac sibi peculiaribus symptomatibus, tum étiam medendi ratione, quam hi ab illis disparem sibi vindicant, satis illucescit. Ex quibus constat, morbos epidemicos, ut ut externa quatantenus specie et symptomatibus aliquot utrisque pariter convenire paullo incautioribus videantur, re tamen ipsa, si bene adverteris animum, alienæ admodum esse indolis et distare ut æra lupinis. »

Il est clair, par tout ceci, que ces noms inutiles et abusifs

les maladies), afin de pouvoir les détacher du reste de la maladie, et de pouvoir les traiter d'après une méthode commune, exposée dans la thérapeutique générale, sans se soucier à quelle maladie ces accidens appartenaient. Ces constructions artificielles et ces dénominations d'un certain nombre d'espèces de maladies, ainsi que ces séparations contre nature de quelques fractions de l'ensemble des maladies, sont des choses si abstraites et si évidemment controuvées pour le cadre thérapeutique, qu'elles ne méritent aucun égard ici, où l'objet de la guérison est chaque fois considéré

des maladies ne doivent avoir aucune influence sur la méthode de guérir que suit un véritable médecin. Il sait qu'il ne doit pas juger et guérir les maladies d'après la ressemblance vague du nom d'un seul symptôme d'une maladie avec celui d'une autre, mais d'après la totalité des signes de l'état individuel de chaque malade. Il sait qu'il doit investiger exactement les maux de celui-ci, mais non pas les présumer en se formant des hypothèses.

Si l'on croit néanmoins avoir quelquefois besoin de certains noms de maladies pour se faire entendre des laïques par peu de mots, quand il est question d'un malade, il ne faut s'en servir que comme de noms collectifs. Que l'on dise donc, par exemple: Le malade a une espèce de mal de Saint-Guy, il a une espèce de fièvre nerveuse, il a une espèce de fièvre froide, etc.; mais que l'on se garde bien de dire: Le malade a le mal de Saint-Guy, il a la fièvre nerveuse, il a l'hydropisie, il a la fièvre froide, puisqu'il n'y a point de maladies stables et toujours homogènes qui méritent ces noms ou d'autres semblables. Ce n'est qu'ainsi qu'on fera cesser l'illusion produite par ces dénominations. dans toute son individualité, tel que le demandent les variétés infinies de la nature.

§ 84.

Excepté donc ce peu de maladies qui s'engendrent par un miasme spécifique et stable, ou qui naissent d'une puissance nuisible toujours égale, toutes les autres maladies, vices et cacochymies innombrables forment dans tous les cas un malêtre propre et particulier, parce qu'elles naissent d'un concours de causes et de puissances hétérogènes qui diffèrent extrêmement par rapport à leur nombre, à leur force et à leur qualité.

§ 85.

Car, quelle quantité innombrable n'y a-t il pas de choses malsaines et de puissances morbifiques! Toutes les choses qui peuvent avoir quelques effets (choses dont le nombre est infini), peuvent influer sur notre organisme, qui se trouve en rapport avec toutes les parties de l'univers, et peuvent produire en lui des changemens. Or, chacune de ces choses étant différente des autres, le changement qu'elle produira le sera aussi par rapport aux changemens que produiront les autres.

§ 86.

Quelle grande diversité, oui, quelle diversité infinie doit donc exister dans les maladies, c'està-dire, dans les effets de l'influence de ces innombrables puissances ennemies (1), selon que celles-ci

⁽¹⁾ Voici quelques exemples de pareilles influences qui préparent ou engendrent des maladies. La quantité innombrable d'exhalaisons nuisibles qui sortent des substances inanimées ou organiques; - les diverses espèces de gaz répandues en partie dans l'atmosphère, dans nos ateliers et dans nos demeures, ou qui émanent de la terre, de l'eau, de plusieurs plantes et animaux, qui exercent sur nos nerfs les irritations les plus variées et souvent même les plus destructives; - le manque d'air pur et libre qui sert à la respiration et qui est une nourriture absolument nécessaire à notre principe vital; - l'excès ou le défaut de la lumière du soleil; - l'excès ou le manque de matières électriques; - la différente force de gravité de l'atmosphère, son humidité ou sa sécheresse; les propriétés particulières et les effets nuisibles encore inconnus des contrées montagneuses très élevées et des vallées ou des lieux extrêmement bas; — les propriétés du climat dans les pays de plaines, ou des déserts privés de végétaux et d'eau, ou des contrées situées au bord de la mer, près des marais, des montagnes, des forêts, ou exposées aux différens vents; - les propriétés des endroits situés sur un sol calcaire ou crayonneux, sablonneux ou marécageux; - l'influence d'un temps trop variable ou trop fixe; - l'influence des tempêtes et de plusieurs météores; la trop grande chaleur ou froideur de l'air; - le défaut des vêtemens nécessaires, ou l'excès de chaleur artificielle dans nos habits et dans nos demeures; la compression de quelques membres de notre corps par diffé-

agissent séparément, ou en plus grand ou en plus petit nombre sur notre santé, selon la succession

rentes parties de l'habillement; - le trop haut degré de chaleur et de froideur de nos alimens et de nos boissons; — la faim et la soif, ou la réplétion excessive d'alimens et de boissons; - l'usage immodéré du sel ou du sucre; - les qualités médicinales et nuisibles que possèdent plusieurs alimens et boissons, de leur nature (comme, par exemple, le vin, l'eaude-vie, la bière mêlée d'herbes plus ou moins nuisibles, l'eau imprégnée de substances étrangères, le café, le thé, les herbes aromatiques indigènes et exotiques, ainsi que des alimens, des sauces, des liqueurs, du chocolat, et des pâtisseries qui en sont assaisonnées, enfin quelques légumes et la chair de quelques animaux); - les qualités médicinales et nuisibles que les alimens et les boissons recoivent souvent par la négligence dans leur préparation, par la corruption, par des confusions et par des adultérations (comme, par exemple, du pain qui a mal fermenté ou qui n'a été qu'à demi cuit, ou qui a été préparé de blé ou de farine corrompus, des viandes et des végétaux à demi cuits, ou d'autres nourritures diversement gâtées, pourries et moisies, des alimens et des boissons apprêtés ou conservés dans des vases de métal, des vins composés et empoisonnés, du vinaigre mêlé de substances caustiques pour le rendre plus piquant, de la chair d'animaux malades, de la farine falsifiée avec du plâtre, du blé mêlé de semences nuisibles, des légumes altérés par malice, par ignorance ou par indigence avec des végétaux pernicieux); - la malpropreté du corps, des vêtemens et de la demeure; - des choses nuisibles qui entrent dans la nourriture par malpropreté ou négligence, soit en les préparant, soit en les conservant; - la respiration de vapeurs nuisibles dans des chambres de malades, la respiration de la poussière et de vapeurs nuisibles dans des mines, dans des bocards, auprès des grilles et dans des fonderies; -- la poussière que rendent didans laquelle elles nous affectent, et selon la différence de leur qualité et de leur force, vu surtout que les constitutions des hommes sont variées à l'infini, et que par conséquent les effets des innombrables insalubrités externes doivent se manifester en elles sous des formes infiniment diverses.

§ 87.

De là vient le nombre infini de maux hétérogènes, tant du corps que de l'ame, qui sont si

verses substances nuisibles et qui sortent des matières qui font l'objet du travail des autres fabriques et métiers; — la négligence de la police par rapport à plusieurs institutions servant à la sûreté publique; - la tension trop violente des forces physiques, l'effort trop subit ou trop grand que l'on fait avec quelques parties du corps ou avec quelques organes des sens; - plusieurs situations et positions contraintes que les hommes sont obligés de prendre dans plusieurs travaux; le manque de l'usage de quelques membres ou l'inactivité du corps entier; - des heures irrégulières du sommeil (par exemple, le long sommeil après le dîner dans un lit), l'excès ou le manque de sommeil pendant la nuit, des heures inconvenantes pour le travail et pour les repas; - les efforts que causent les travaux de l'esprit en général, et principalement ceux qui nous répugnent et auxquels nous sommes contraints, ou ceux qui fatiguent une faculté de l'ame en particulier; - des passions violentes et révoltantes, comme la colère, la frayeur, le dépit, le chagrin, la crainte, les reproches de la conscience; des passions énervantes entretenues par des liaisons voluptueuses et des livres lascifs, une éducation immorale, des habitudes pernicieuses, etc., etc.

différens les uns des autres, que, pour parler strictement, chaque cas de maladie ne se montre qu'une seule fois, et que (si l'on en excepte ce peu de maux qui naissent d'un miasme toujours homogène, ou qui proviennent de la même cause), tout malade souffre d'une maladie particulière qui ne peut recevoir aucun nom fixe, et qui n'a encore jamais existé de la même manière que dans le cas présent, dans cet individu et dans les circonstances actuelles, ni ne reviendra jamais exactement la même.

§ 88.

Or, la nature elle-même, ne produisant pas les maladies sous des formes aussi égales, telles qu'elles se trouvent façonnées dans les manuels de pathologie, d'une manière aussi artificielle qu'arbitraire, mais les laissant naître chacune différente de l'autre, c'est-à-dire, avec une individualité propre, il est impossible qu'un véritable art de guérir puisse exister sans traiter chaque maladie d'une manière particulière (individualisation), c'est-à-dire, sans que le médecin regarde chaque cas de maladie qui s'offre à lui comme particulier, et le considère tel qu'il est en effet.

§ 89.

Cet examen, qui cherche à découvrir chaque

cas de maladie dans son individualité, tel qu'il est, ne demande de la part du médecin qu'un esprit non prévenu, des sens intègres, de l'attention en observant, et de la fidélité en notant l'image de la maladie.

§ 90.

Le malade fait le récit de ces incommodités; les personnes de la famille racontent de quoi il s'est plaint, comment il s'est comporté, et ce qu'elles ont ramarqué en lui. Le médecin voit, entend et observe avec ses autres sens les changemens extraordinaires arrivés dans le malade. Il note le récit du malade et des personnes de la famille, exactement avec les mêmes expressions dont ils se sont servis eux-mêmes. S'il est possible, il les laisse tranquillement achever sans les interrompre (1). Il faut seulement qu'il les exhorte, dès le commencement, de parler lentement, afin qu'il puisse suivre leur récit en écrivant.

§ 91.

A chaque nouvelle circonstance que le malade ou les personnes de la famille rapportent, le mé-

⁽¹⁾ Chaque interruption trouble la série des pensées de ceux qui parlent, et tout ne leur rentre pas dans la mémoire justement comme ils voulaient le dire au commencement.

decin commence une nouvelle ligne, afin que tous les symptômes soient écrits l'un sous l'autre séparément. C'est ainsi qu'il pourra suppléer à tout symptôme qu'on lui aurait rapporté au commencement avec trop d'incertitude, mais plus clairement par la suite.

§ 92.

Quand les personnes susdites ont achevé ce qu'elles voulaient dire d'elles-mêmes, le médecin ajoute à chaque symptôme des définitions plus exactes, sur lesquelles il s'informe de la manière suivante : Il relit tout ce qu'on lui a rapporté, et fait des questions à l'égard de chaque symptôme en particulier; par exemple, en quel temps cet accident a-t-il eu lieu? était-ce avant l'usage des remèdes que le malade a pris jusqu'à présent, ou était-ce du temps qu'il les prenait encore, ou quelque temps après qu'il eut cessé de les prendre? Quelle douleur, quelle sensation s'est manifestée en telle partie du corps, si vous voulez la décrire exactement? en quelle place était-ce au juste? La douleur avait-elle des interruptions, et se faisait-elle sentir séparément et en différens temps, ou durait-elle continuellement et sans relâche? Combien de temps a-t-elle duré? A quelle époque de la journée ou de la nuit, et dans quelle partie du corps était-elle le plus violente, et quand a-t-elle cessé tout-à-fait? Comment cet accident, comment cette circonstance était-elle conditionnée, si vous voulez la décrire avec clarté?

§ 93.

C'est ainsi que le médecin engage le malade à lui définir avec plus de précision tous les indices qu'on lui a donnés, sans cependant préparer jamais par sa question la réponse suivante, de façon que le malade n'ait à répondre que par un oui ou un non (1); car sans cela celui-ci est induit d'affirmer quelque chose qui n'est pas du tout vrai, ou qui n'est qu'à demi vrai, ou qui existe autrement; ou bien on le met dans le cas de nier quelque chose qui est vrai, seulement par indolence ou pour faire plaisir au médecin. Or, il est clair que ces fausses réponses donnant une fausse image de la maladie, il s'ensuivra une cure inconvenante.

§ 94.

Si le médecin trouve que, dans cette relation volontaire, il n'a pas été fait mention de plusieurs

⁽¹⁾ Par exemple, le médecin ne doit pas demander : « Est-ce que telle ou telle circonstance n'a pas aussi eu lieu? N'est-il pas vrai que la chose s'est passée de telle ou telle manière? » De pareilles demandes sont des suggestions qui engagent le malade à donner une fausse réponse et à rapporter de faux indices.

parties ou de plusieurs fonctions du corps, il demande s'il n'y a pas encore quelque chose à remarquer par rapport à ces parties et à ces fonctions (1); mais il se sert seulement d'expressions générales, afin que le rapporteur soit obligé luimême de se déclarer spécialement là-dessus,

§ 95.

Quand le malade (car c'est à celui-ci qu'il faut ajouter le plus de foi à l'égard de ses sensations, excepté dans des maladies simulées) a donné par ses relations les renseignemens nécessaires au médecin, et lui a assez bien complété l'image de la maladie, il est permis à celui-ci de faire des questions plus spéciales (2).

⁽¹⁾ Par exemple: Comment est la selle? Comment est l'urine? Comment est le sommeil pendant le jour ou pendant la nuit? Quel est l'humeur du malade? Comment est la soif? Quel goût a-t-il dans la bouche? Quels alimens et quelles boissons prend-il le plus volontiers, et quels sont ceux qui lui répugnent? Sent-il le goût ordinaire de chaque aliment et de chaque boisson, ou leur trouve-t-il un goût étranger? Comment se sent-il après avoir bu ou mangé? Y-a-t-il quelque chose à remarquer par rapport à la tête, aux membres ou au ventre?

⁽²⁾ Par exemple : Combien de fois le malade a-t-il évacué? De quelle qualité était la selle? La selle blanchâtre était-elle glaireuse ou épaisse? L'évacuation des excrémens était-elle accompagnée de douleurs ou non? Quelles étaient ces douleurs et en quel endroit? Le malade a-t-il vomi, et quoi? Est-ce que

§ 96.

Après que le médecin a fini de mettre par écrit toutes ces questions, il note encore ce qu'il ob-

le mauvais goût que le malade a dans la bouche est putride, ou amer, ou aigre? ou quel est-il? Est-ce qu'il a eu ce goût avant, après ou pendant qu'il mangeait et buvait? A quelle époque du jour avait-il principalement ce goût? De quel goût sont ses renvois? L'urine dépose-t-elle après quelque temps, ou est-elle trouble tout de suite après que le malade l'a lâchee? De quelle couleur est-elle lorsqu'elle vient d'être lâchée? De quelle couleur est le dépôt de l'urine? Comment le malade se comporte-t-il pendant qu'il dort? Se lamente-t-il, gémit-il, parle-t-il, ou crie-t-il pendant le sommeil? Ronfle-t-il en aspirant ou en expirant l'air? Est-il couché uniquement sur le dos, ou sur quel côté? Se couvre-t-il bien lui-même, ou ne souffre-t-il pas qu'on le couvre? S'éveille-t-il facilement, ou dort-il profondément? Combien de fois telle ou telle incommodité se manifeste-t-elle, et à quelle occasion vient-elle? Est-ce quand le malade est assis ou quand il est couché, ou quand il se tient debout, ou quand il se meut? Vient-elle seulement quand il est encore à jeun, ou seulement le soir, ou seulement après le repas, ou à quel autre temps, pour l'ordinaire? - Quand le frissonnement vient-il? Est-ce seulement la sensation du frissonnement, ou le malade est-il effectivement froid dans le même temps? A quelles parties du corps se sent-il froid? Peut-être le corps était-il chaud tandis que le malade avait le frisson? Est-ce seulement la sensation du froid sans frissonnement? Le malade a-t-il chaud sans avoir de la rougeur au visage? Quelles parties du corps sont chaudes au toucher? ou se plaint-il de chaleur sans être chaud au toucher? Combien de temps dure le frisson, et serve lui-même dans le malade (1), et il demande si l'une ou l'autre de ces choses qu'il vient de re-

combien de temps dure la chaleur? — Quand-est-ce que la soif a lieu? Est-ce pendant le frisson, ou pendant la chaleur, ou avant, ou après? Le malade a-t-il une grande soif, et que veut-il boire? — Quand-est-ce que vient la sueur? Est ce vers le commencement ou vers la fin de la chaleur, ou combien d'heures après celle-ci? Est-ce pendant que le malade dort, ou pendant qu'il est éveillé? La sueur est-elle considérable? est-elle chaude ou froide? En quelles parties du corps a-t-elle lieu, et quelle est son odeur? — De quoi le malade se plaint-il durant ou après la frisson, durant ou après la chaleur, durant ou après la sueur?

(1) Par exemple: Comment le malade se comporte lors de la visite du médecin? S'il est de mauvaise humeur ou querelleur, s'il fait tout à la hâte, s'il a envie de pleurer, s'il est craintif et désespéré, ou calme et rassuré, etc.? S'il est assoupi ou si, en général, il ne peut rappeler ses idées? S'il est enroué, s'il parle très-bas, s'il dit des choses déplacées ou d'un genre quelconque? Quelle est la couleur du visage et des yeux, et celle de la peau en général? Quelle est la vivacité et l'expression de la mine et des yeux? Comment sont conditionnées la langue, la respiration, l'odeur de l'haleine et l'ouïe? Combien les pupilles sont-elles resserrées ou dilatées, et avec quelle rapidité et jusqu'à quel point changent-elles dans la clarté ou dans l'obscurité? Dans quel état se trouve le pouls et le bas-ventre? De combien la peau est-elle moite ou sèche, chaude ou froide, en telles et telles parties du corps, ou sur le corps entier? Si le malade est couché la tête penchée en arrière, la bouche à demi ou tout-à-fait ouverte, les bras croisés par dessus la tête, ou s'il est couché sur le dos, ou dans quelle autre attitude? Avec quel effort il se lève? etc., etc. En un mot, le médecin note tout ce qu'il a observé de marquant et d'extraordinaire dans le malade.

marquer était déja particulière au malade du temps qu'il se portait encore bien?

§ 97.

Les accidens et l'état de santé du malade durant l'usage d'un médicament, ou tout de suite après, ne donnent pas l'image pure de la maladie. Mais, au contraire, les symptômes et les incommodités dont souffrait le malade avant l'usage des médicamens, ou plusieurs jours après avoir cessé de les prendre, offrent la véritable notion fondamentale de la forme originaire de la maladie, et ce sont donc ceux-ci que le médecin doit principalement noter. Quand la maladie est chronique, et que le malade a jusqu'à présent fait usage de remèdes, le médecin peut le laisser quelques jours sans lui donner aucun médicament, ou lui donner en attendant quelque chose de non-médicinal. Il diffère de cette façon, pour peu de temps, l'examen exact des signes de la maladie, afin de pouvoir observer ensuite les symptômes durables de l'ancienne maladie dans toute leur pureté, et afin de pouvoir se faire une image fidèle de celle-ci.

§ 98.

Mais quand c'est une maladie d'un cours rapide et dont le danger éminent ne souffre aucun délai, il faut que le médecin se contente d'observer tout de suite l'état de la maladie dans la modification qu'elle a soufferte par l'usage des médicamens (excepté le seul cas où il pourrait apprendre les symptômes que l'on a remarqués avant l'usage des remèdes), et de se former une image de la forme actuelle du mal, c'est-à-dire, de cette complication de la maladie naturelle avec la maladie médicinale, afin de pouvoir vaincre le mal total par un remède homœopathique; car les remèdes antérieurs ayant été souvent inconvenans, la maladie artificielle est pour l'ordinaire plus considérable et plus dangereuse que la maladie primitive, et demande souvent des secours très prompts pour sauver le malade.

§ 99.

Si la maladie a été causée par un fait marquant, soit depuis peu de temps, soit, si elle est chronique, depuis un temps plus reculé, le malade, ou du moins les personnes de la famille interrogées en secret, l'indiqueront déja de leur propre chef, ou d'après une information prudente (1).

⁽¹⁾ Si les causes de la maladie sont déshonorantes, de façon que le malade ou les personnes de la famille ne veulent pas les avouer franchement, ou du moins pas de leur propre chef, il faut que le médecin cherche à les découvrir en dirigeant prudemment ses questions ou en prenant des renseignemens secrets. De telles causes sont, par exemple : L'empoi-

§ 100.

Dans l'investigation de l'état des maladies chroniques, il est nécessaire de considérer et d'examiner soigneusement les relations dans lesquelles se trouve le malade à l'égard de ses occupations régulières, de son régime ordinaire et de sa vie domestique, etc., etc., pour trouver si elles ne contiennent pas des causes qui excitent ou entretiennent la maladie, afin de pouvoir aider au rétablissement en les éloignant du malade (1).

sonnement ou un suicide tenté, l'onanie, le libertinage dans la volupté ordinaire ou dans celle qui est contraire à la nature; des débauches dans l'usage du vin, des liqueurs, du punch, du café; l'usage immodéré de la nourriture en général, ou de mets nuisibles en particulier; — l'infection de la maladie vénérienne; — un amour malheureux, la jalousie, des discordes domestiques, du dépit, du chagrin causé par un malheur qui a atteint la famille, de mauvais traitemens, une vengeance comprimée, l'orgueil mortifié, la décadence de la fortune; — une crainte superstitieuse, la faim, ou un défaut aux parties génitales, une hernie, une chute de matrice, etc., etc.

(1) Dans les maladies chroniques des femmes, il faut avoir égard principalement à la grossesse, à la stérilité, à l'inclination au coît, aux couches, aux avortemens, à l'allaitement et aux évacuations menstruelles. Pour ce qui est des dernières, il est surtout nécessaire de demander si elles ont lieu dans des périodes trop courtes, ou si elles tardent à venir au delà du terme régulier? combien de temps elles durent? si c'est avec continuité, ou par intervalles? en général, avec quelle abondance? Si la couleur du sang est foncée? Si la leucorrée

§ 101.

Il faut donc que, dans les maladies chroniques, l'investigation des symptômes susdits, ainsi que de tous les autres, soit aussi soigneuse et aussi exacte que possible, et qu'on entre même dans les plus petits détails : car, premièrement, ces symptômes sont très marquans dans cette sorte de maladie, et diffèrent extrêmement de ceux des maladies qui passent rapidement, et l'on ne saurait les considérer assez attentivement, si l'on veut que la cure ait du succès; en second lieu, les malades chroniques s'accoutument tellement à leurs longues souffrances, qu'ils ne font aucun cas de plusieurs petits symptômes inférieurs qui souvent sont très caractéristiques et décisifs dans le choix du remède. Ces malades les regardent comme une partie nécessaire de leur état physique, et presque comme la santé même, dont ils ont oublié le véritable sentiment pendant une série de quinze ou vingt années de souffrances ; il ne leur vient presque pas en idée de croire que ces symptômes inférieurs, ces différences plus ou

⁽les fleurs blanches) se manifeste en même temps avec le flux de sang, avant le commencement, ou après qu'il a cessé? Quelles sont les souffrances du corps et de l'ame? quelles sont les sensations et les douleurs que la femme éprouve avant le commencement des menstrues ou pendant leur durée, ou après qu'elles ont cessé?

moins grandes de l'état d'une bonne santé, soient cohérents avec leur mal principal.

§ 102.

D'ailleurs les malades eux-mêmes sont d'une humeur tellement différente, que quelques uns, principalement les hypocondriaques, et d'autres personnes très sensibles et impatientes, dépeignent leurs maux avec des couleurs trop vives, et se servent d'expressions exagérées pour exciter le médecin à les secourir promptement (1).

§ 103.

D'autres personnes, au contraire, soit par paresse, soit par une pudeur mal entendue, soit par une certaine douceur de caractère, gardent le silence sur une quantité de maux, ou ne les dési-

⁽¹⁾ Des hypocondriaques, même des plus impatiens, ne feindront pas des accidens et des incommodités qui n'existent point. Cela se prouve évidemment par la comparaison des maux dont ils se plaignent en différens temps, quoique le medecin ne leur ait rien donné du tout ou du moins rien de médicinal. Il faut seulement retrancher quelque chose de leurs exagérations, ou il faut mettre la force de leurs expressions sur le compte de leur extrême sensibilité. A cet égard même, cette exagération de leurs expressions devient un symptôme important dans la série des autres symptômes dont la maladie est composée. Pour ce qui est des maniaques et de ceux qui feignent malignement des maladies, le cas est tout différent.

gnent que par des expressions obscures, ou les indiquent comme peu importans.

§ 104.

Il est donc vrai, d'un côté, qu'il faut surtout faire attention à ce que le malade lui-même dit de ses maux et de ses sensations, et qu'il faut principalement ajouter foi à ses propres expressions, parce que celles-ci sont altérées et falsifiées pour l'ordinaire dans la bouche des personnes de la famille et des gardes-malades. Mais, d'un autre côté, il est vrai aussi, par rapport à toutes les maladies, et surtout par rapport aux maladies chroniques, que l'investigation de l'image fidèle et parfaite du total de la maladie, comme de ses détails, demande une grande circonspection, beaucoup de tact, une connaissance particulière des hommes, de la prudence en prenant des renseignemens, et un haut degré de patience.

\$ 105.

En général, la recherche des maladies aiguës et de celles qui sont nées depuis peu, devient plus facile au médecin que celle des maladies chroniques, parce que le malade ainsi que les personnes qui l'entourent ont encore un souvenir récent de tous les accidens de la maladie, et voient encore clairement les différences qui ont lieu entre l'état actuel du malade et l'état de santé dont il jouissait auparavant; parce que tous les symptòmes sont encore nouveaux et marquans pour elles. Il est vrai qu'ici le médecin doit aussi tout savoir, de même que dans les maladies chroniques; mais il a moins à scruter, car on lui dit presque tout spontanément.

§ 106.

Pour ce qui est de la recherche de la totalité des symptômes des maladies épidémiques et sporadiques, il est fort indifférent si quelque chose de semblable, portant telle ou telle dénomination, a déja une fois existé ou non. La nouveauté et la particularité d'une telle maladie contagieuse n'apporte aucune différence ni à son examen ni à son traitement; car le médecin doit toujours supposer que l'image pure de chaque maladie qui domine présentement est quelque chose d'inconnu et de nouveau pour lui, et il doit toujours rechercher cette image de la manière la plus exacte et la plus radicale, s'il veut être un médecin véritable et solide. Or, un tel médecin ne doit jamais mettre la conjecture à la place de l'observation, ni regarder un certain cas de maladie comme connu en entier ou en partie, sans l'avoir auparavant épié soigneusement dans tous ses symptômes. Un tel procédé est ici d'autant plus nécessaire, que chaque maladie contagieuse est, sous plusieurs rapports, un phénomène d'une espèce particulière, qui, si on l'examine avec exactitude, diffère beaucoup des autres maladies contagieuses du temps passé, auxquelles on avait faussement imposé le même nom. J'en excepte cependant les épidémies qui naissent d'un miasme toujours égal, comme la petite vérole, la rougeole, etc., etc.

§ 107.

Il se peut que le médecin, en traitant pour la première fois un malade attaqué d'une épidémie, ne trouve pas tout de suite l'image parfaite de cette maladie; car on ne peut découvrir la totalité des symptômes de pareilles maladies collectives qu'en observant plusieurs des cas d'une telle maladie : cependant le médecin soigneux dans ses recherches peut dèja, en traitant le premier ou le second malade, se procurer une telle connaissance du véritable état de la maladie, qu'il en conçoive une image caractéristique, et qu'il puisse même déja alors trouver contre elle un remède homœopathique convenable.

§ 108.

En mettant par écrit les symptômes de plusieurs cas de cette espèce, l'image que l'on a projetée de la maladie devient toujours plus complète, c'està-dire, elle ne devient pas plus grande et plus enrichie de mots, mais elle devient plus marquante (caractéristique), et elle embrasse davantage les particularités de cette maladie collective. D'un côté, les symptômes généraux (par exemple, le manque d'appétit, le manque de sommeil) reçoivent leurs définitions propres et plus exactes; d'un autre côté, les symptômes plus marquans, plus spéciaux, ou du moins plus rares dans cette alliance, et propres seulement à peu de maladies, rejaillissent mieux des autres, et forment le caractère de cette maladie contagieuse (1). Il est vrai que toutes les personnes attaquées d'une pareille épidémie ont toutes une maladie émanée de la même source, et par conséquent une maladie égale. Mais toute l'étendue d'une telle maladie épidémique, ou l'ensemble de ses symptômes (dont la connaissance est nécessaire pour se procurer un aperçu de l'image complète de la maladie, et pour pouvoir choisir le remède homœopathique le plus conforme à cette totalité de symptômes), ne peut être observée seulement dans un seul malade, mais dans plusieurs malades de différente constitution.

⁽¹⁾ C'est alors que l'observation des cas suivans montrera au médecin qui a déja trouvé par les premiers cas un remede approximatif du remède homœopathique spécifique, que son choix était juste, ou elle lui indiquera un remède encore plus convenable, ou même le plus convenable possible.

§ 109.

Si l'image d'une maladie quelconque (c'est-àdire, l'ensemble de ses symptômes), est une fois exactement mise par écrit, le plus difficile est fait. Le médecin alors a toujours cette image sous ses yeux, et il peut la considérer dans toutes ses parties, afin d'opposer au mal en question une puissance morbifique artificielle qui lui ressemble autant que possible, c'est-à-dire, un remède homœopathique choisi parmi les séries des symptômes de tous les médicamens qu'il connaît selon leurs effets purs. Or, si durant la cure, il s'est informé des succès du remède et des changemens dans l'état de santé du malade, il n'a qu'à consulter le tableau qu'il s'est fait du groupe primitif des symptômes, et en rayer ceux qui ont disparu, ou y ajouter les nouvelles incommodités qui sont peutêtre survenues.

§ 110.

La seconde partie de la charge du médecin consiste dans la recherche des instrumens destinés à guérir les maladies naturelles, c'est-à-dire, dans la recherche des puissances morbifiques des médicamens; car, quand il s'agit de guérir une certaine maladie, il faut qu'il choisisse un médicament qui lui offre une série de symptômes dont on puisse composer une maladie artificielle aussi semblable que possible à la totalité des symptômes de la maladie naturelle.

§ 111.

Il faut que les puissances morbifiques des médicamens soient connues en entier; c'est-à-dire, il faut que tous les symptômes et tous les changemens de la santé que chaque médicament en particulier peut opérer, soient observés autant que possible, avant que l'on puisse se livrer à l'espérance de pouvoir trouver et choisir des remèdes homœopathiques contre la plupart des maladies naturelles.

§ 112.

Si, pour chercher ces qualités, l'on ne donnait des médicamens qu'à des personnes malades, on ne verrait que peu de chose ou rien du tout de leurs effets purs, même en donnant des remèdes simples, parce que les symptômes que les médicamens sont capables de produire, se mêlant alors avec les symptômes de la maladie naturelle déja existante, il est très rare que ceux-ci puissent être clairement remarqués.

§ 113.

Il n'y a donc aucun autre moyen plus sûr et

plus naturel pour trouver les effets propres des médicamens sur la santé des hommes, que celui de donner les différens médicamens séparément et en doses modérées à des personnes saines, et d'observer quels changemens et quels symptômes en résultent dans l'état du corps et de l'ame; c'est-à-dire, quels élémens de maladie ces remèdes sont capables de produire (1). Or, toute la vertu curative des médicamens étant uniquement fondée sur leur puissance de changer l'état de santé des hommes (§ 18-22), il est évident qu'on reconnaîtra cette vertu en observant les changemens susdits.

§ 114.

Je poursuivis le premier ce chemin avec une

⁽¹⁾ J'ignore si, pendant une série de trois mille cinq cents ans, un seul médecin, excepté le grand et immortel Albert de Haller, a jamais trouvé cette méthode si naturelle, si absolument nécessaire et si uniquement véritable, d'examiner quels effets purs et propres chaque médicament exerce sur la santé de l'homme, et par conséquent quelles maladies il peut aussi guérir. Ce n'est que Haller seul qui a compris la nécessité de ce procédé; mais personne ne fit attention à ses remarques inestimables dans la préface de sa Pharmacopœa Helvetica; Basil. 1771, p. 12, où il dit : « Nempe primum in corpore sano « medela tentanda est, sine peregrina ulla miscela; odoreque « et sapore illius exploratis, exigua illius dosis ingerenda, et « ad omnes, quæ inde contingunt affectiones, quis pulsus, « qui calor, quæ respiratio, quænam excretiones, attenden-« dum. Inde ad ductum phænomenorum, in sano obviorum, « transeas ad experimenta in corpore ægroto, etc., etc. »

persévérance qui ne pouvait naître et se soutenir que par la conviction parfaite de cette grande vérité, que l'emploi homœopathique des médicamens était la méthode unique et certaine de guérir les maladies des hommes (1).

§ 115.

En lisant les remarques faites avant moi par des écrivains, sur les effets nuisibles causés par des substances médicinales qui étaient parvenues en grande quantité, soit par négligence, soit par la malice d'autrui, soit par toute autre cause, dans l'estomac des personnes saines, je vis que ces remarques convenaient pour la plus grande partie aux observations que j'avais faites à l'occasion de mes essais des mêmes substances sur moi-même et sur d'autres personnes saines. Ces écrivains racontent ces faits comme des histoires d'empoisonnemens et comme des preuves des effets perni-

⁽¹⁾ Je déposai les premiers fruits de mes efforts, aussi mûrs qu'ils pouvaient l'être alors, dans mon écrit: Fragmenta de viribus medicamentorum positivis, sive in sano corpore humano observatis, Pars I. et II. Lipsiæ, 1805. apud J. A. Barth. Des fruits plus mûrs sont recueillis dans mon ouvrage Reine Arzneimittellehre, I. Theil, 1811, II. Theil, 1816, III. Theil, 1817, IV. Theil, 1818, V. Theil, 1819. Dresden, bei Arnold.

Note du traducteur. Il a encore paru depuis un tome sixième de l'ouvrage susdit; Dresde, chez Arnold, 1821; de même qu'une seconde édition du tome premier, revue et corrigée, et enrichie de quantité de nouvelles observations.

cieux de ces substances violentes. Leur but, en nous faisant ces narrations, est principalement de nous prévenir contre le danger, et en partie aussi de se glorifier de leur savoir, quand les remèdes qu'ils ont employés contre ces accidens dangereux avaient ramené peu à peu la convalescence des personnes affectées; en partie enfin pour s'excuser sur la malignité de ces substances, qu'ils nommaient alors poisons, quand lesdites personnes mouraient pendant leur traitement. Aucun de ces observateurs n'a soupçonné que ces symptômes énumérés par lui, seulement comme des preuves des qualités nuisibles et vénéneuses de ces substances, fussent des signes certains qui nous apprenaient la vertu de ces drogues, d'anéantir comme remèdes des souffrances semblables dans des maladies naturelles; aucun d'eux n'a soupçonné que les maux que ces substances excitaient fussent des déclarations pures de leurs effets homœopathiques salutaires; aucun d'eux n'a compris que c'était uniquement par l'observation de tels changemens produits par les médicamens dans des corps sains, que l'on pouvait reconnaitre les vertus médicinales de ces remèdes; comme il est, au contraire, impossible d'en trouver les qualités pures et spécifiques par des raisonnemens à priori, ou par l'odeur, le goût et la forme extérieure des médicamens, ou par leur préparation chimique, ou en en mêlant plusieurs ensemble et en les donnant dans cette mixture (recette) aux malades.

On ne pressentait pas que ces narrations de maladies médicinales formeraient un jour les premiers élémens d'une matière médicale véritable et pure; doctrine qui, dès son origine jusqu'à ce jour, n'a consisté que dans de fausses conjectures et dans des fictions, ou, en d'autres termes, qui n'existait point (1).

§ 116.

La conformité de mes observations sur les effets purs des médicamens avec les remarques faites par ces auteurs plus anciens (quoique dans une intention bien différente), et même la conformité de ces notices avec d'autres du même genre, qui se trouvent chez différens écrivains, nous donne facilement la conviction que les substances médicinales, en altérant l'état d'un corps sain, suivent des lois naturelles définies et éternelles, et produisent, moyennant celles-ci, des symptômes certains, positifs, et propres à l'individualité de chacune d'elles.

§ 117.

Dans ces anciennes descriptions, des suites

⁽¹⁾ Voyez ce que j'ai dit là-dessus dans mon traité Beleuchtung der Quellen der gewöhnlichen materia medica, qui se trouve en tête de la troisième partie de mon ouvrage Reine Arzneimittellehre.

souvent funestes qui résultèrent de médicamens avalés dans des doses immodérées, se trouvent aussi des symptômes qui ne se montrèrent que vers la fin de ces tristes accidens, et qui furent d'une nature tout-à-fait opposée à ceux qui eurent lieu au commencement. Ces symptômes opposés à l'effet primitif (§ 74) ou à la véritable influence des médicamens sur le corps, sont la réaction ou l'effet secondaire de l'organisme (§ 73-77). Cependant, quand on a donné des doses modérées de pareilles substances à des personnes saines pour en faire l'essai, on ne remarque que rarement ou presque jamais quelque chose de cet effet réactif; et quand les doses sont très petites on n'y remarque rien du tout. Si l'on emploie ces petites doses dans une cure homœopathique, l'organisme leur oppose seulement une réaction telle, qu'elle est justement nécessaire pour rétablir l'état naturel de santé (§ 78).

§ 118.

Ce ne sont que les médicamens narcotiques qui font une exception à cet égard. Comme dans leur effet primitif ils enlèvent la sensibilité et la sensation, ainsi que l'irritabilité, il arrive plus fréquemment que même des doses modérées données à des personnes saines pour en faire l'essai, occasionent une sensibilité augmentée et une plus grande irritabilité dans l'effet secondaire.

§ 119.

Mais, excepté ces remèdes narcotiques, les autres médicamens que l'on donne en doses modérées à des personnes saines, pour en faire l'essai, ne laissent voir que leurs effets primitifs, c'est-à-dire, ces symptômes par lesquels le médicament altère la santé de l'homme et produit en lui un état maladif de plus longue ou de plus courte durée.

§ 120.

Parmi les effets primitifs de quelques médicamens, il y en a plusieurs qui sont opposés en partie, ou dans des circonstances accidentelles, à d'autres symptômes primitifs qui s'étaient déja montrés, ou qui se montrent dans la suite. Cependant on ne saurait pour cela les prendre pour des réactions ou pour des effets secondaires de l'organisme, mais ils forment seulement un état alternant parmi les divers paroxysmes de l'influence primitive du médicament; on les nomme effets alternatifs.

§ 121.

Quelques symptômes sont fréquemment produits par les médicamens, d'autres plus rarement, d'autres enfin dans très peu de corps sains.

§ 122.

C'est à ces derniers qu'appartiennent les idiosyncrasies, par lesquelles on entend des qualités particulières de quelques corps, d'ailleurs sains, de se laisser réduire à un état maladif plus ou moins grave par de certaines choses qui ne semblent faire aucune impression sur beaucoup d'autres personnes (1); mais ce n'est qu'en apparence que les autres personnes n'en semblent point affectées. Chaque altération de l'état de santé de l'homme par une substance externe suppose, d'un côté, que cette substance a la force d'influer sur le corps, et de l'autre, que le corps a la faculté de s'en laisser affecter. Or, les altérations frappantes de la santé qui ont lieu dans les idiosyncrasies ne peuvent pas uniquement être mises sur le compte des constitutions particulières des personnes affectées, mais elles doivent être dérivées encore de ces choses qui en ont fourni l'occasion. Il faut donc que ces substances aient la faculté de faire la même impression sur tous les hommes, mais qu'il n'y ait que peu de constitutions saines qui soient disposées à se laisser altérer par là d'une

⁽¹⁾ Quelques personnes peuvent tomber en faiblesse par l'odeur des roses; d'autres peuvent tomber dans divers états de maladie, souvent très dangereux, après avoir mangé des moules ou des écrevisses ou du frai de barbeau, ou après avoir touché les feuilles de quelques espèces du sumac, etc., etc.

manière aussi frappante. Cette vérité est évidemment constatée par le fait, que ces substances guérissent homœopathiquement des symptômes de maladie semblables à ceux qu'elles peuvent exciter dans les personnes sujettes à des idiosyncrasies (1).

§ 123.

De chaque médicament résultent des effets particuliers dans le corps de l'homme, et jamais une substance médicinale d'une autre espèce n'en saurait produire de tout-à-fait pareils (2).

§ 124.

De même que chaque espèce de plantes diffère de toute autre espèce et de tout autre genre de plantes dans sa forme extérieure, dans sa manière propre de végéter et de croître, dans son goût et dans son odeur, que chaque minéral et chaque

⁽¹⁾ Ce fut ainsi que la princesse *Eudoxie* fit revenir à elle, par de l'eau de rose, une personne tombée en faiblesse (V. Historiæ Byzant. scriptor.); et *Hostius* vit aussi que le vinaigre de rose était un fort bon remède contre les défaillances.

⁽²⁾ Cette vérité fut déja reconnue par le vénérable Albert de Haller; car il dit (V. la préface de son ouvrage Historia stirp. Helvet.): « Latet immensa virium diversitas in iis ipsis « plantis, quarum facies externas dudum novimus, animas « quasi et quodeunque cælestius habent, nondum perspeximus. »

sel diffère de tout autre par rapport à ses qualités tant extérieures qu'intérieures, tant physiques que chimiques (chose qui déja seule aurait dû faire éviter toute confusion), de même toutes ces substances médicinales diffèrent aussi entre elles par rapport à leurs effets morbifiques, et par conséquent aussi dans leurs effets curatifs (1). Chacune de ces substances opère des changemens de santé d'une manière individuelle, mais certaine, qui nous défend de la confondre avec une autre (2).

⁽¹⁾ Celui qui sait que les effets que chaque substance produit sur la santé diffèrent singulièrement de ceux de toute autre, et qui connaît l'importance de cette diversité, comprendra aussi facilement qu'il est impossible qu'il y ait des médicamens équivalens ou des surrogats médicinaux. Ce n'est que celui qui ne connaît pas les différens médicamens selon leurs effets purs et positifs, qui peut être assez absurde pour vouloir nous faire accroire qu'un remède puisse remplacer l'autre et prêter les mêmes secours dans la même maladie. C'est ainsi que des enfans, dans leur simplicité, confondent les choses les plus essentiellement différentes, parce qu'ils les connaissent à peine d'après leur forme extérieure, et point du tout selon leur valeur.

⁽²⁾ Si ceci est la pure vérité (et elle l'est en effet), aucun médecin qui ne veut passer pour déraisonnable, ou qui ne veut pas blesser sa conscience, l'unique témoignage de la véritable dignité de l'homme, ne peut à l'avenir employer dans une cure aucun autre médicament que celui qu'il connaît exactement et parfaitement dans sa véritable valeur; aucun dont il n'ait examiné les effets sur des hommes sains, avec un tel soin, qu'il soit persuadé que, de tous les médicamens connus,

§ 125.

Il faut donc distinguer, le plus exactement qu'il est possible, les différens médicamens; car c'est d'eux que dépend la vie et la mort, la santé et la maladie des hommes : c'est pourquoi il est nécessaire d'examiner leurs facultés et leurs véritables effets par des essais soigneux et purs sur des personnes saines. C'est ainsi que l'on se pro-

celui-ci peut produire l'état de maladie le plus semblable à celui qu'il faut guérir ; car, comme nous l'avons démontré plus haut, ni l'homme ni la nature ne peuvent guérir un mal d'une manière parfaite, rapide et durable, que par un remède homœopathique. Aucun véritable médecin ne peut se soustraire à l'avenir à de tels essais, qui doivent lui procurer cette connaissance des médicamens aussi absolument nécessaire à l'art de guérir, et qui a été négligée jusqu'à présent des médecins de tous les siècles. Tous ces médecins (la postérité aura peine à le croire) se sont contentés de donner aveuglément des remèdes dont ils ignoraient la véritable valeur, et dont ils n'avaient jamais examiné les effets dynamiques et purs sur la santé des hommes, effets aussi importans et d'une si grande diversité! Ils mêlèrent en outre ensemble dans leurs recettes plusieurs de ces puissances inconnues, et abandonnèrent au hasard ce qui en résulterait pour le malade. C'est ainsi qu'un maniaque pénètre dans l'atelier d'un artiste, s'empare à deux mains d'une quantité d'instrumens très différens et à lui inconnus, et se sert de tous à la fois pour travailler aux ouvrages qu'il y trouve! Pouvons-nous bien douter qu'il ne les gâte par son travail insensé, et qu'il ne les gâte peut-être d'une manière irréparable!

curera une juste connaissance des remèdes, et que l'on se gardera de faire des méprises en les employant dans les maladies; car ce n'est qu'un juste choix du remède qui peut rendre au malade, d'une manière rapide et durable, le plus grand des biens de la terre, la santé du corps et de l'ame.

§ 126.

En examinant les effets des médicamens sur un corps sain, il faut avoir égard à ce que les substances fortes, nommées héroïques, produisent déja, en petites doses, de changemens dans l'état de santé même chez des personnes vigoureuses. Les médicamens d'une nature plus douce doivent être donnés en doses plus copieuses pour faire de tels essais. Enfin, si l'on veut observer les effets des médicamens les plus faibles, il faut les donner à des personnes qui, quoique saines, ont pourtant une constitution délicate, irritable et sensible.

§ 127.

Si l'on veut faire de pareils essais, il ne faut se servir que de médicamens reconnus comme purs, véritables, et doués encore de toute leur force; car c'est de ces essais que dépend la certitude de l'art de guérir et le salut de toutes les générations futures.

§ 128.

Chacun de ces médicamens doit être pris sous une forme tout-à-fait simple et non artificielle. — Pour ce qui est des plantes endémiques, il en faut pressurer le suc tout frais et le mêler avec un peu d'esprit de vin, pour en empêcher la corruption. Pour ce qui est, au contraire, des herbes exotiques, il faut en préparer des poudres, ou il faut en tirer une teinture moyennant de l'esprit de vin, et la faire prendre mêlée avec quelques parties d'eau. Les sels et les gommes enfin doivent être résolus dans de l'eau au moment de les prendre. Si l'on ne peut avoir la plante autrement que sèche, et qu'elle soit faible en facultés naturelles, il faut en préparer une infusion, en versant sur l'herbe menue de l'eau bouillante, et ainsi en extraire l'esprit; mais cette infusion doit être bue encore chaude, immédiatement après sa préparation, car tous les pressis et toutes les infusions aqueuses des plantes auxquelles on n'a pas ajouté quelque liqueur spiritueuse, passent rapidement à la fermentation et à la corruption, et perdent alors leur force médicinale.

§ 129.

Chaque substance médicinale dont on se sert dans ce but doit être simple et pure; il ne faut donc lui ajouter aucune autre substance hétérogène, ni prendre quelque chose de médicinal le même jour ou les jours suivans, tant que l'on veut observer les effets du médicament. Comme les teintures sont mêlées de beaucoup d'eau avant qu'on ne les prenne, le peu d'esprit de vin extrêmement raréfié qu'elles contiennent ne peut pas être regardé comme un irritatif hétérogène.

§ 130.

Durant le temps de l'essai, il faut aussi que la diète soit très sévère. Il faut donc s'en tenir strictement aux alimens qui ne sont que nourrissans, simples et préparés sans épiceries. Il faut aussi éviter de manger des légumes frais (1), des racines, des salades et des herbes à soupe; car toutes ces nourritures retiennent, malgré leur préparation, toujours quelque force médicinale qui trouble l'effet du médicament. Les boissons doivent être ordinaires, mais aussi peu irritantes que possible.

§ 131.

Celui qui se prête à l'essai doit se garder, pendant ce temps, de se livrer à des travaux fatiguans.

⁽¹⁾ Les pois verts, les haricots verts, ainsi que les carottes, sont admissibles, considérés comme légumes les moins médicinaux.

du corps ou de l'esprit, ou de s'abandonner à des débauches et à des passions quelconques. Aucune affaire pressante ne doit l'empêcher de suivre le régime nécessaire. Il faut qu'il porte de bonne volonté une attention exacte sur lui-même, et qu'il ne soit pas troublé; il faut enfin qu'il réunisse la santé du corps à l'intelligence nécessaire pour pouvoir nommer et décrire ses sensations en termes clairs.

§ 132.

La personne douée des qualités susdites prendra le médicament à essayer le matin, et étant encore à jeun. La grandeur de la dose doit être telle que la pratique ordinaire a coutume de la prescrire dans ses recettes. Le mieux est de prendre le médicament résolu et mêlé avec dix parties d'eau presque froide.

§ 133.

Si, dans l'espace de quelques heures, cette dose ne produit aucun changement de l'état de santé, ou seulement un changement très-insignifiant, la personne susdite prendra une dose plus grande, et, selon les circonstances, le double, après l'avoir mêlée et bien amalgamée comme la première fois avec dix parties d'eau presque froide. Je remarquerai aussi que le même médicament doit être essayé tant par des hommes que par des femmes.

§ 134.

Si la première dose semble bien opérer au commencement, mais qu'après quelques heures elle se relâche dans son activité, la seconde dose plus forte ne doit être prise que le lendemain, aussi à jeun; et quand même celle-ci ne répondrait pas assez au but, une troisième, encore plus forte, qui, d'après les circonstances, peut l'être quatre fois plus, étant prise le jour suivant, fera certainement son effet.

§ 135.

Le même médicament n'affecte pas également toutes les personnes. Quelquefois une personne qui semble être délicate n'est presque pas affectée par un médicament connu pour être très fort, et qu'on lui avait donné en dose modérée; mais, au contraire, elle est assez fortement affectée de plusieurs autres médicamens bien plus faibles. D'un autre côté, il y a des personnes très-fortes qui éprouvent des symptômes très considérables d'un médicament doux en apparence, et qui, au contraire, sont moins affectées par d'autres médicamens plus forts. Or, cette circonstance étant inconnue d'avance, je conseille au médecin de donner à chacun une petite dose au commencement, et de l'augmenter successivement, soit le

même jour, soit quelques heures après, ou de jour en jour, en doublant chaque fois la dose s'il le juge nécessaire.

§ 136.

Si déja la première dose a été assez forte, il en résulte cet avantage, que la personne qui se prête à l'essai apprend la succession des symptômes, et peut noter exactement le temps de l'apparition, chose très instructive pour faire reconnaître le caractère des médicamens, parce que l'ordre des effets primitifs, comme celui des effets alternatifs, se montre alors de la manière la moins équivoque. Souvent une dose très modérée suffit déja à l'essai, pourvu que la personne essayante soit assez sensible et assez attentive à son état. La durée de l'effet d'un médicament ne devient manifeste que par la comparaison de plusieurs essais.

§ 137.

Mais si, pour apprendre quelque chose, il faut donner pendant quelques jours de suite des doses toujours progressives du même médicament à la même personne, on apprend bien à connaître les divers états de maladie que ce médicament peut produire en général, mais on n'apprend pas leur succession, et la dose suivante enlève souvent (comme remède) l'un ou l'autre symptôme ex-

cité par la dose précédente, ou produit un état opposé. De tels symptômes doivent être mis en parenthèse, comme étant équivoques, jusqu'à ce que d'autres essais plus purs aient décidé si c'étaient des réactions de l'organisme ou des effets alternatifs du médicament.

§ 138.

Si l'on veut premièrement rechercher, en général, les symptômes qu'une substance médicinale, et surtout une substance médicinale faible, peut produire de son chef, sans avoir encore égard à la succession des symptômes et à la durée de l'effet du médicament, il est préférable de continuer l'essai pendant plusieurs jours, en donnant de jour en jour, ou plusieurs fois par jour, une dose augmentée; car c'est alors que se manifestera l'effet de chaque médicament inconnu, fût-il même le plus doux, surtout quand on le fait essayer à des personnes sensibles.

§ 139.

Quand la personne essayante éprouve telle ou telle incommodité, il est utile, et même nécessaire à la définition exacte du symptôme, que cette personne prenne diverses positions, et qu'elle observe les changemens qui s'ensuivent; par exemple, si en mouvant la partie souffrante, si en se promenant dans la chambre ou en plein air, si en se tenant debout, ou assise, ou couchée, le mal augmente, diminue ou passe, et s'il revient quand elle a repris la première position; il faut aussi qu'elle remarque si le symptôme change lorsqu'elle mange ou qu'elle boit, quand elle parle, quand elle tousse, quand elle éternue, ou quand elle fait une autre fonction quelconque du corps; enfin il faut encore qu'elle fasse attention à quelle heure du jour ou de la nuit le symptôme se montre principalement; car tout cela sert à faire connaître les qualités propres et caractéristiques de chaque symptôme.

§ 140.

Les symptômes que peut produire un certain médicament ne se montrent pas tous chez la même personne, ni simultanément ni dans le même essai : il arrive, au contraire, que la même personne éprouve des symptômes différens en faisant le premier, le second et le troisième essai du même médicament. Il arrive encore que différentes personnes montrent chacune préférablement des symptômes divers, de manière cependant que, peut-être, la quatrième, la huitième, la dixième personne, etc., etc., montrera derechef quelques uns ou plusieurs des mêmes symptômes qui ont eu lieu chez la seconde, la sixième, la neuvième, etc., etc. Les symptômes ne reparaissent pas non plus à la même heure.

§ 141.

Ce n'est que par beaucoup d'essais sur beaucoup de personnes convenables des deux sexes, et douées de diverses constitutions, que l'on apprend peu à peu à connaître presque tous les élémens de maladie que peut produire un médicament. Ce n'est qu'alors que l'on pourra être assuré d'avoir bien examiné les facultés pures d'un remède, quand les personnes qui en font l'essai suivant ne remarquent que peu de nouveaux accidens, et qu'elles observent presque toujours les mêmes symptômes que les personnes précédentes ont déja observés.

§ 142.

Quoique un médicament, comme je viens de le dire, ne puisse manifester dans une seule personne saine tous les changemens de santé qu'il peut produire, mais seulement dans plusieurs personnes douées de diverses qualités du corps et de l'ame, il est pourtant vrai qu'une loi naturelle, éternelle et invariable, a mis en lui la tendance de produire tous ces symptômes dans chaque homme (§ 122). De là vient qu'il opère tous ses effets, même ceux qu'il produit rarement sur des personnes saines, quand on le donne à un malade qui souffre des maux semblables à ceux qu'excite le remède; donné

même dans la plus petite dose, il excitera pourtant alors un état de maladie artificielle très semblable à la maladie naturelle, qui détruira celle-ci d'une manière rapide et durable.

§ 143.

Modérez autant que possible la dose du médicament que vous voulez faire essayer, et les effets primitifs, qui sont pourtant les plus dignes d'être connus, en paraîtront d'autant plus clairs, et vous ne verrez presque aucune réaction de l'organisme. Je suppose que l'on ait choisi naturellement une personne véridique, modérée à tous égards, sensible, et qui dirige toute son attention sur ellemême. Au contraire, les doses étant excessives, il se montrera non seulement plusieurs effets secondaires, mais les effets primitifs se manifesteront aussi avec une telle hâte, avec une telle confusion et avec une telle violence, qu'il sera impossible de faire des observations exactes. Ajoutez encore le danger qui peut en résulter pour la personne essayante, danger qui ne peut pas être indifférent à celui qui respecte les hommes, et qui regarde en frère même le dernier du peuple.

§ 144.

Toutes les incommodités, tous les accidens et changemens de santé qui se montrent pendant la durée de l'effet d'un médicament, supposé que toutes les conditions ci-dessus d'un essai pur et exact aient été remplies (§ 129-132), sont causés par ce médicament même, et doivent donc être notés comme des symptômes qui lui sont propres, quand même la personne essayante aurait éprouvé d'elle-même long-temps avant des symptômes semblables. La reparition de ces souffrances prouve seulement que cette personne a une inclination à les laisser facilement exciter en elle. Dans le cas présent, ce sont des effets du médicament; car ilest impossible qu'elles soient venues d'elles-mêmes, puisque la substance forte qui vient d'être prise domine actuellement sur toute la santé de la personne en question.

§ 145.

Quand le médecin a donné le remède à essayer à une autre personne, il faut que celle-ci mette clairement par écrit les sensations, les incommodités, les accidens et les changemens de santé qu'elle éprouve, dans le temps même où ils ont lieu; il faut aussi qu'elle ajoute le temps qui s'est écoulé depuis qu'elle a pris le médicament jusqu'à la naissance de chaque symptôme, et aussi le temps de la durée de celui-ci, s'il a duré long-temps. — Le médecin lit ce rapport en présence de la personne qui a fait l'essai, immédiatement après que celui-ci vient d'être terminé; et si l'essai dure plusieurs

jours, il fait cette lecture chaque jour, afin que la personne soumise à l'essai, en ayant la mémoire toute fraîche, puisse être interrogée par lui sur la nature exacte de chaque symptôme, et qu'il puisse ajouter ces détails ou changer les remarques de la personne d'après ses propres expressions.

§ 146.

En cas que la personne essayante ne sache pas écrire, il faut que le médecin l'examine chaque jour sur ce qu'elle a observé. Cet examen doit être fait de sorte que le médecin engage pour l'ordinainaire ladite personne à une narration volontaire; mais qu'il se garde bien de vouloir deviner ou conjecturer une circonstance quelconque. Qu'il tâche encore de questionner aussi peu qu'il est possible; et s'il le fait, qu'il le fasse avec la même prudence que j'ai recommandée plus haut (§ 90-96), comme nécessaire quand on veut s'informer de l'état des maladies naturelles.

§ 147.

Il faut cependant avouer que de tous les essais purs des médicamens simples, ceux qu'un médecin sensible et libre de préjugés entreprendra sur lui-même avec toute la précaution et toute la prudence convenables, seront toujours préférables.

§ 148.

Ces essais faits sur lui-même ont encore d'autres avantages pour lui, qu'il ne saurait se procurer d'une autre manière. Premièrement, il sera pleinement convaincu par là de cette grande vérité, Que la vertu curative des remèdes se fonde uniquement sur la faculté de produire des changemens dans la santé de l'homme. En second lieu, de telles observations remarquables lui font connaître, d'un côté, sa propre manière de sentir et la qualité individuelle de son esprit et de son humeur (elles le mènent donc à la source primitive de toute véritable sagesse : γνῶθι σεαυτὸν!); d'un autre côté, elles font de lui un observateur, ce que tout médecin doit absolument être. Les observations que nous faisons sur les autres n'ont pas les mêmes attraits pour nous que celles que nous faisons sur nous-même. Le médecin qui observe les essais d'autrui doit toujours craindre que celui qui a essayé le médicament n'ait pas clairement senti ce qu'il vient de dire, ou qu'il n'ait pas rendu ses sensations par des expressions exactes : il reste toujours en doute si on ne le trompe pas, da moins en partie. Cet obstacle, qui s'oppose à la recherche de la vérité, et que l'on ne saurait jamais écarter tout-à-fait des essais faits par d'autres, n'existe point dans ceux que l'on fait sur soi-même. Celui qui fait un tel essai sait au juste ce qu'il a senti luimême; et chaque essai semblable est pour lui un nouveau stimulant de rechercher encore les propriétés de plusieurs autres médicamens. Étant donc sûr de ne pas se tromper dans ses observations, il devient toujours plus habile à en faire, et son zèle à les faire deviendra toujours plus grand, parce qu'elles lui promettent la connaissance des instrumens de l'art médical selon leur véritable valeur; instrumens dont la pénurie est encore si grande. Ne croyez pas non plus que ces petites maladies qu'il gagne en essayant des médicamens soient nuisibles à sa santé : ces attaques variées, et pourtant modérées, rendent l'organisme plus habile à repousser toutes les choses nuisibles, tant artificielles que naturelles, et l'endurcissent contre leur influence; la santé en devient plus invariable et le corps plus robuste.

§ 149.

Mais comment découvrir quelques symptômes d'un médicament simple, même parmi les symptômes d'une maladie naturelle, et principalement dans les maladies chroniques, qui pour la plupart restent toujours égales : c'est là l'objet d'une sublime recherche, et qui doit être abandonné aux maîtres dans l'art de faire des observations.

§ 150.

Quand on aura examiné de cette manière un

nombre considérable de médicamens simples sur des hommes sains, et quand on aura noté soigneusement et fidèlement tous les symptômes qu'ils peuvent produire, on aura alors une véritable matière médicale, c'est-à-dire, une collection des effets purs, véritables et infaillibles des substances médicinales simples; on possédera alors un code de la nature, dans lequel on trouvera notée une série considérable de symptômes propres à chacun de ces médicamens essayés. Or, ce sont ces symptômes qui contiennent les élémens des maladies artificielles par lesquels le médecin doit guérir un jour telle ou telle maladie naturelle semblable; ce sont ces symptômes, dis-je, qui nous offrent uniquement les instrumens spécifiques pour guérir d'une manière véritable et durable.

§ 151.

Que toutes conjectures, suppositions et fictions soient entièrement exclues d'une telle doctrine des substances médicinales; mais que tout soit le langage pur de la nature, interrogée soigneusement et de bonne foi.

§ 152.

Il est vrai que ce n'est qu'un fonds très considérable de tels médicamens examinés qui nous peut mettre en état de trouver, contre chacune de ces innombrables maladies et cacochymies naturelles, un remède homœopathique, c'est-à-dire, une puissance morbifique artificielle qui lui soit analogue (1). Cependant chacun de ces médicamens, dont on a essayé les effets sur des hommes sains (2), produisant une très grande quantité de symptômes, il ne reste même déja à présent que peu de maladies contre lesquelles on ne puisse trouver un remède homœopathique assez convenable, qui guérisse le mal d'une manière douce, rapide et durable. Il est vrai que le choix de ces remèdes étant encore limité, ils sont quelquefois imparfaits; mais on guérira cependant infiniment plus de maladies avec leur secours, et on les guérira d'une manière infiniment plus sûre et plus certaine, qu'en se réglant d'après toutes les thérapeutiques générales et spéciales du monde, avec leurs remèdes inconnus et composés, et avec

⁽¹⁾ Il n'y a que six ans que j'étais encore le seul qui faisait, de cet examen des effets purs des médicamens, son affaire la plus importante. Depuis ce temps quelques jeunes médecins, qui faisaient des essais sur eux-mêmes, et dont j'examinais soigneusement les observations, m'ont assisté en cela. Mais quels effets prodigieux produira-t-on alors dans le vaste champ des guérisons, quand des milliers d'observateurs exacts auront travaillé à la perfection de cette matière médicale uniquement véritable. L'art de guérir approchera alors de la certitude des sciences mathématiques.

⁽²⁾ Voyez mes ouvrages sur la matière médicale, que j'ai énumérés dans la note du § 114.

leurs cures allopathiques et antipathiques, qui se dirigent contre des objets imaginaires, au lieu de se diriger contre les maladies réelles.

§ 153.

La troisième partie de la tâche d'un véritable médecin consiste à employer de la manière la plus convenable les médicamens (dont on a trouvé les effets purs sur des hommes sains), pour opérer la guérison homœopathique des maladies.

§ 154.

Celui de ces médicamens examinés, dont les symptômes ont la plus grande ressemblance avec la totalité des symptômes d'une certaine maladie naturelle, doit être le remède homœopathique le plus convenable et le plus certain contre celle-ci; on a trouvé en lui le remède spécifique de cette maladie.

§ 155.

Un médicament qui a la faculté et la tendance de produire une maladie artificielle très semblable à la maladie naturelle en question, et qui a été donné au malade en dose bien proportionnée, affecte, en influant sur l'organisme, justement les parties qui souffraient jusqu'alors de la maladie naturelle, et excite en elles la maladie artificielle qu'il peut produire de sa nature. Or, celle-ci, à cause de sa grande ressemblance et de sa force prépondérante, occupe de préférence la place de la maladie naturelle, de façon que l'organisme ne souffre plus dès lors de la dernière, mais uniquement de la maladie médicinale. Mais le remède ayant été donné en très petite dose, celle-ci disparaît bientôt, comme toutes les maladies médicinales modérées, et laisse le corps libre de toute souffrance, c'est-à-dire, dans un état de santé parfait et durable.

§ 156.

Si le médicament homœopathique est employé de la manière nécessaire, la maladie à guérir, quelque maligne qu'elle soit, et quelques souffrances qu'elle fasse endurer, passe dans quelques heures, si elle est récente, et dans quelques jours, si elle a déja une plus longue existence : tous les vestiges du mal-être disparaissent; on ne s'aperçoit presque pas de la maladie artificielle produite par le remède, et la santé se rétablit dans des passages rapides, quoique insensibles. Pour ce qui est des cacochymies invétérées et compliquées, elles demandent un traitement plus long.

§ 157.

Si quelqu'un se plaint au médecin d'une ou de

deux incommodités insignifiantes, dont il ne s'est aperçu que depuis peu, le médecin ne doit pas regarder ceci comme une maladie parfaite, qui ait besoin d'un secours médicinal. Un petit changement dans la diète suffit ordinairement pour dissiper une si faible indisposition.

§ 158.

Mais si ce peu d'incommodités dont le malade se plaint sont des souffrances violentes, le médecin, en faisant des recherches, trouvera pour l'ordinaire, outre cela, encore plusieurs autres incommodités de moindre conséquence, qui lui offriront une image complète de la maladie; chose qui arrive ordinairement dans les maux chroniques, dont je parlerai plus bas.

§ 159.

Plus la maladie est forte, plus les symptômes qui la composent sont ordinairement fréquens et marquans : mais alors il est d'autant plus facile de trouver un remède convenable, pourvu qu'il y ait un assez grand nombre de remèdes connus, d'après leurs effets positifs, parmi lesquels on puisse choisir. Parmi les séries des symptômes de beaucoup de médicamens, il n'est pas difficile d'en trouver un qui contienne de tels élémens de maladie dont on puisse composer une

maladie artificielle très semblable à la totalité des symptômes de la maladie naturelle en question: or, c'est justement ce médicament qui est le remède désirable.

§ 160.

En faisant cette recherche d'un remède homœopatique spécifique, c'est-à-dire, en faisant cette comparaison de l'ensemble des signes de la maladie naturelle avec les séries des symptômes des différens médicamens, pour trouver parmi eux une puissance morbifique artificielle semblable au mal en question, il faut surtout faire attention aux symptômes frappans, singuliers, extraordinaires et particuliers (caractéristiques); car c'est surtout à ceux-ci que doivent répondre des symptômes très semblables dans la série des symptômes du médicament, si celui-ci doit être le remède le plus convenable pour opérer la guérison. Les symptômes généraux et indéfinis, au contraire, comme le manque d'appétit, le mal de tête, la langueur, le sommeil inquiet, le malaise, etc., etc., ne méritent que peu d'attention s'ils ne sont pas caractérisés d'une manière positive; car presque toutes les maladies et presque tous les médicamens produisent de pareils symptômes généraux.

§ 161.

Or, si l'image de la maladie artificielle, qu'on a composée de plusieurs symptômes d'un certain médicament qui paraît être le plus convenable, contient dans le plus grand nombre, et dans la plus grande ressemblance, ces signes singuliers, extraordinaires, particuliers et marquans (caractéristiques), qui se trouvent dans la maladie naturelle, ce médicament sera aussi en effet le remède le plus convenable, le plus homœopathique et le plus spécifique pour cet état de maladie. Une maladie qui n'a pas duré long-temps est alors anéantie, pour l'ordinaire, par la première dose, sans qu'il en résulte d'importantes incommodités.

§ 162.

J'ai dit, sans d'importantes incommodités; car, quand le remède susdit opère sur le corps, ce ne sont que les symptômes analogues à ceux de la maladie qui sont en activité, en occupant la place de ceux-ci dans l'organisme, en les surmontant et en les anéantissant de cette manière. Les autres symptômes, souvent nombreux, du médicament homœopathique qui ne répondent pas à la maladie en question, ne se montrent presque point, et le malade va mieux d'heure en heure. La cause en est, que la dose médicinale, devant être extrê-

mement petite dans l'application homœopathique, est trop faible pour manifester ses effets non-homœopathiques dans les parties du corps qui sont exemptes de la maladie. Mais elle produit bien ses effets homœopathiques dans les parties de l'organisme qui sont déja extrêmement irritées et excitées par les souffrances semblables de la maladie naturelle; et c'est ainsi, qu'en substituant dans ces parties une maladie artificielle plus forte à la place de la maladie naturelle, le remède anéantit cette dernière.

§ 163.

Cependant il n'y a aucun remède homœopathique, quelque convenable qu'il fût, qui (surtout quand il n'aurait pas été donné dans une dose assez diminuée) ne produise, durant son effet, une seule petite incommodité nouvelle sur des malades très irritables et très sensibles; car il est presque impossible que le médicament couvre aussi exactement par ses symptômes ceux de la maladie, comme se couvrent deux triangles qui ont des côtés et des angles égaux. Mais ces changemens insignifians (en cas favorable) sont suffisamment aplanis par la propre énergie de l'organisme, et des malades qui ne sont pas excessivement délicats ne s'en aperçoivent même pas. Le rétablissement de la santé avance néanmoins vers sa fin, s'il n'est pas empêché par des choses médicinales hétérogènes qui influent sur le malade, ou par des fautes qu'il commet dans sa diète, ou par des passions auxquelles il se livre.

§ 164.

Quoiqu'il soit certain, d'un côté, qu'un remède homœopathique convenable, et donné en petite dose, anéantit tranquillement la maladie sans exercer ceux de ses effets qui ne sont pas analogues au cas présent, c'est-à-dire, sans causer de nouvelles incommodités importantes, il est pourtant vrai, d'un autre côté, que chaque pareil remède produit dans la première heure, ou dans les premières heures après qu'il a été pris, un état un peu empiré, qui a tant de ressemblance avec la maladie originaire, que le malade le prend pour une augmentation de sa propre maladie: mais ce n'est, en effet, autre chose qu'une maladie médicinale surpassant un peu en force le mal originaire qui lui est extrêmement semblable. — Quand le médicament est un de ceux qui opèrent longuement, ou quand la dose a été un peu trop grande, cet état empiré dure plusieurs heures.

§ 165.

Cette petite augmentation homœopathique du mal dans les premières heures (heureux présage qu'une maladie aiguë sera bientôt guérie, et, pour l'ordinaire, déja par la première dose) est dans la règle; car la maladie médicinale doit être naturellement plus forte que le mal à guérir, si celui-ci doit être surmonté et anéanti par elle; comme aussi une maladie naturelle ne peut en détruire une autre qui lui est semblable, que quand elle est plus forte que celle-ci (§ 38-41).

§ 166.

Plus la dose du remède homœopathique a été petite, plus l'apparente augmentation de la maladie dans les premières heures sera faible et de peu de durée.

§ 167.

Mais comme il est presque impossible qu'un remède homœopathique puisse jamais être preparé en trop petite dose pour ne pas pouvoir amender, surmonter et guérir parfaitement la maladie analogue (§ 267, note), on conçoit facilement pourquoi une dose d'un tel médicament, quand elle n'a pas été la plus petite possible, puisse encore occasioner dans la première heure une augmentation homœopathique sensible (1).

⁽¹⁾ Cette prépondérance des symptômes du médicament sur les symptômes analogues de la maladie, qui ressemble à une augmentation de celle-ci, a aussi été remarquée par d'autres

§ 168.

Le nombre des remèdes connus d'après leurs effets véritables et purs étant encore limité, il arrive quelquefois que les symptômes de la maladie à guérir ne se trouvent contenus qu'en partie dans la série des symptômes du médicament qui paraît encore être le plus convenable, et qu'il faut

médecins, quand le hasard leur a fourni parfois un remède homœopathique. Quand le galeux, après avoir pris du soufre, se plaint de l'augmentation de son exanthème, le médecin, qui n'en sait pas la cause, le console en l'assurant que la gale doit d'abord sortir tout-à-fait avant qu'elle puisse guérir; mais il ignore que cet exanthème, qui semble être une augmentation de la gale, provient du soufre. Leroy (V. Heilkunde für Mütter, p. 406) nous assure : « Que la pensée a fait « empirer au commencement un exanthème au visage, qu'elle « a guéri dans la suite. » Mais il ignorait que cet aggravement apparent du mal provenait seulement de la trop grande dose de ce remède, qui dans ce cas se trouvait homœopathique. -Lysons (V. Medic. transact. vol. II, London, 1772) nous dit : « Que l'écorce de l'orme guérit le plus certainement ceux des « exanthèmes qu'elle fait augmenter au commencement. » S'il n'avait pas donné aux malades cette écorce, qui était ici un remède homœopathique, dans des doses aussi énormes, comme on a coutume de les donner en pratiquant l'art médical vulgaire et allopathique, mais dans des doses extrêmement petites, comme le demande l'emploi des médicamens selon le principe de la ressemblance des symptômes, il aurait guéri les maladies susdites sans causer aucun aggravement du mal, ou du moins cet aggravement aurait été très insignifiant.

donc employer ce remède imparfait à défaut d'un autre plus parfait.

§ 169.

Dans ce cas, on ne peut s'attendre que ce médicament guérisse le malade parfaitement et sans aucune incommodité; car un tel remède n'étant pas exactement convenable au cas présent, produit toujours quelques symptômes qui n'existaient pas auparavant. Il est vrai que cela n'empêche pas qu'une partie considérable du mal, c'està-dire, celle qui ressemblait aux symptômes médicinaux, ne soit anéantie, et qu'il n'en résulte un bon commencement de guérison; mais cette opération ne se fait pas sans que le malade ne souffre des maux accessoires.

§ 170.

Cependant le petit nombre des symptômes homœopathiques que produit le médicament ne nuit jamais à la guérison, quand ces symptômes sont des symptômes extraordinaires qui distinguent principalement cette maladie (symptômes caractéristiques); la guérison s'ensuit alors rapidement et sans incommodités.

§ 171.

Mais quand les symptômes du médicament n'en contiennent aucun qui ressemble aux symptômes marquans, singuliers et extraordinaires de la maladie, et qu'ils ne ressemblent à celle-ci que par rapport aux symptômes généraux (comme le mal de cœur, la langueur, le mal de tête, etc.), le médecin ne doit pas attendre d'un tel remède imparfait un succès immédiatement favorable.

§ 172.

Cependant, quoique le nombre des remèdes connus d'après leurs effets purs soit encore limité, le cas susdit est très rare; et quand il a lieu, ses inconvéniens diminuent lorsqu'on peut, pour second médicament, en choisir un autre dont les symptômes ressemblent davantage à ceux de la maladie.

§ 173.

Si l'usage de ce remède, imparfaitement homœopathique, cause des souffrances accessoires de quelque importance, on ne permet pas, dans les maladies aiguës, que la première dose accomplisse son effet; mais on examine de nouveau l'état de la maladie sous sa modification actuelle, et l'on s'en forme une image dans laquelle on joint le reste des symptômes originaires aux symptômes récemment nés.

§ 174.

Alors on pourra trouver plus facilement un remède analogue, dont le premier usage diminuera déja la maladie, s'il ne peut entièrement la détruire. Et c'est ainsi que l'on continuera à examiner toujours de nouveau l'état de la maladie, quand même le médicament ne suffirait pas au rétablissement de la santé, et que l'on choisira chaque fois un nouveau remède homœopathique, jusqu'à ce qu'on ait atteint son but, c'est-à-dire, de rendre au malade la pleine jouissance de la santé.

§ 175.

Il peut arriver qu'en examinant pour la première fois une maladie, et qu'en faisant le premier choix du remède, on trouve que la totalité des symptômes de la maladie n'est pas suffisamment couverte par les élémens morbifiques d'un seul médicament (vu que le nombre des remèdes connus et examinés est encore insuffisant), mais que deux remèdes se disputent la convenance au cas présent, l'un étant homœopathique pour telle partie des symptômes de la maladie, l'autre l'etant davantage pour telle autre; cependant il n'est pas proposable d'employer l'un après l'autre sans avoir examiné auparavant l'état de la maladie, ni de les employer tous les deux à la fois: car, pour ce qui est du premier cas, personne ne peut prévoir au juste comment la maladie sera changée par le médicament que l'on aura employé le premier, et, dans le second cas, il est impossible de savoir comment l'un des deux médicamens empêchera et modifiera l'effet de l'autre (§ 296-297).

§ 176.

Il vaut bien mieux donner ici premièrement celui de ces deux remèdes imparfaitement homœopathiques qui paraît mériter la préférence sur l'autre : il pourra bien diminuer la maladie en partie, mais il produira aussi de nouveaux symptômes.

§ 177.

Dans ce cas, les lois de l'homœopathie ne permettent pas de donner au malade une seconde dose du même médicament. Mais il n'est pas non plus permis d'employer l'autre médicament, que l'on avait trouvé convenable à l'autre partie des symptômes lors de la première indication, sans avoir auparavant examiné de nouveau les symp-

tômes de la maladie dans la modification produite par le remède précédent.

§ 178.

Au contraire, il faut que la totalité des symptômes restans soit recherchée de nouveau (comme cela doit toujours se faire quand un changement a eu lieu dans l'état de la maladie), et que l'on choisisse ensuite un remède aussi convenable que possible à l'état actuel du mal, sans avoir égard à l'autre médicament qui paraissait au commencement le plus convenable après le premier.

§ 179.

Il n'arrive pas souvent que cet autre remède soit encore convenable dans la situation présente. Mais quand, après avoir examiné de nouveau l'état de la maladie, on trouve effectivement que ce remède lui convient encore actuellement, au moins aussi bien qu'un autre quelconque, il mérite d'autant plus la préférence.

§ 180.

Ce n'est que dans quelques cas d'anciennes maladies chroniques, qui ne sont pas sujettes à de grands changemens, et qui ont des symptômes principaux, certains et stables, que l'on peut quelquefois employer avec succès, alternativement, deux médicamens presque également homœopathiques: mais cela n'est permis qu'aussi longtemps que la base des médicamens connus selon leurs effets purs ne nous offre pas un remède homœopathique plus parfait, ou même le plus parfait dans la série des symptômes dans laquelle est contenu entièrement ou presque entièrement le groupe des symptômes du mal chronique; car un tel remède lui suffit seul et le guérit d'une manière douce, rapide et durable (1).

§ 181.

Une difficulté semblable dans la guérison naît du trop petit nombre des symptômes de la maladie, circonstance qui mérite d'être soigneusement considérée; car, en écartant cet inconvénient, nous avons levé presque toutes les difficultés qui, outre la pénurie de médicamens homœopathiques connus, peuvent s'opposer à la plus parfaite de toutes les méthodes de guérir.

⁽¹⁾ Ce n'est que dans les cas de complication de maladie, par exemple dans celle de la maladie vénérienne et de la gale, qu'il est impossible d'achever la guérison avec un seul remède. Il faut alors employer alternativement le remède qui convient homœopathiquement (c'est-à-dire spécifiquement) à chacune des deux maladies; par exemple, dans le cas désigné, il faut employer alternativement la meilleure préparation de mercure et la meilleure préparation de soufre.

§ 182.

Il n'y a que certaines maladies qui semblent avoir peu de symptômes, et qui sont donc plus difficiles à guérir. On peut les nommer maladies partielles, parce qu'elles n'ont qu'un ou deux symptômes principaux marquans, qui masquent presque tous les autres. Ces maladies sont pour la plupart chroniques.

§ 183.

Leur symptôme principal peut consister, ou en un mal intérieur (par exemple un mal de tête de plusieurs années, une ancienne diarrhée, une cardialgie invétérée), ou en un mal qui se manifeste plus à l'extérieur. Les maladies de la dernière espèce sont nommées préférablement maladies locales.

§ 184.

Pour ce qui est des maladies partielles de la première espèce, le manque d'attention de la part du médecin est quelquefois la seule cause qui l'empêche d'épier les autres symptômes qui pourraient compléter l'image de la maladie.

§ 185.

Il y a cependant quelques maladies qui, malgré l'examen soigneux qu'on en a fait au commencement, ne laissent apercevoir qu'une couple de symptômes forts et violens, tandis que les autres ne peuvent être remarqués qu'indistinctement.

§ 186.

Pour pouvoir traiter avec succès de pareils cas, il faut choisir premièrement un médicament aussi homœopathique que possible pour le peu de symptômes qu'offre la maladie en question.

§ 187.

Il arrivera bien alors quelquefois que ce médicament produira la maladie artificielle propre à détruire la maladie naturelle, et cela sera d'autant plus possible, si le peu de symptômes de cette dernière sont marquans, définis et extraordinaires (caractéristiques).

§ 188.

Mais un cas plus fréquent, c'est que le médicament ne conviendra qu'en partie à la maladie, parce que le choix n'aura pas été guidé par une pluralité de symptômes.

§ 189.

Or, ce médicament (qui a été choisi aussi bien que possible, mais qui pourtant, à cause de la raison mentionnée, n'est qu'imparfaitement homœopathique), en opérant contre la maladie à laquelle il n'est analogue qu'en partie, excitera des maux accessoires, ainsi que cela arrive aussi dans le cas dont nous avons parlé précédemment (§. 168 et suivans), où la pénurie de remèdes homœopathiques a rendu le choix imparfait. Ce médicament produira donc plusieurs nouveaux symptômes qui lui sont propres. Mais ces symptômes sont aussi des souffrances propres à la maladie elle-même, dont le malade ne s'était point aperçu jusqu'alors, ou du moins peu clairement, et qui ne se développent qu'à présent à un plus haut degré.

§ 190.

On m'objectera peut-être que ces incommodités accessoires doivent être mises uniquement sur le compte du médicament. Oui, elles en proviennent (1);

⁽¹⁾ Excepté si une faute importante dans la diète, une passion violente, ou un développement impétueux dans l'organisme, par exemple, l'éruption ou la fin des évacuations menstruelles, la conception, l'accouchement, etc., etc., en ont été la cause.

mais elles sont néanmoins des symptômes pour lesquels une telle maladie dans un tel corps avait déja une inclination particulière, et que le médicament, comme créateur de maux semblables, a seulement fait éclore. En un mot, il faut regarder la totalité des symptômes qui se montrent à présent comme propre à la maladie même, et comme son véritable état actuel, qu'il faut aussi traiter sous ce point de vue.

§ 191.

C'est ainsi que le choix du premier remède, qui à cause du trop petit nombre des symptômes perceptibles devait presque être imparfait, nous rend pourtant le service de nous compléter l'ensemble des symptômes de la maladie, et nous facilite de cette façon la recherche d'un second remède homoeopathique plus convenable.

§ 192.

Or, après que la première dose du premier médicament a fini son effet, il faut de nouveau mettre par écrit l'état actuel de la maladie (à moins que la violence des symptômes récemment nés ne demande des secours très prompts); et il faut choisir d'après cela un nouveau remède homœopathique qui lui soit justement analogue; cela sera d'autant

plus facile, que le groupe des symptômes est devenu plus nombreux et plus complet (1).

§ 193.

C'est ainsi que l'on continuera toujours de noter de nouveau l'état de la maladie après la fin de l'effet de chaque dose, et que l'on choisira de nouveau un remède homœopathique aussi convenable que possible pour le groupe des symptômes que l'on aura trouvés, jusqu'à ce qu'enfin le malade soit tout-à-fait guéri.

§ 194.

Parmi les maladies partielles, celles que l'on nomme locales occupent une place importante. On entend par là des changemens et des souffrances à des parties extérieures du corps, qui, comme on l'enseigne, affectent exclusivement ces parties, sans que le reste du corps y prenne part; proposition théorique absurde, qui a entraîné les cures les plus pernicieuses.

⁽¹⁾ Chez un malade qui a des symptômes tout-à-fait indistincts, et qui se porte néanmoins très mal, de façon qu'il faille attribuer la cause de cet état à l'engourdissement de la sensibilité, qui ne permet pas que le malade s'aperçoive clairement de ses douleurs et de ses incommodités, le suc de pavot enlève cet engourdissement du sentiment intérieur, et les symptômes de la maladie se montrent clairement dans la réaction de l'organisme.

§ 195.

Ceux de ces maux nommés locaux, qui proviennent récemment d'une blessure uniquement extérieure, semblent être les seuls qui puissent mériter ce nom. Mais il faut alors que cette blessure soit très insignifiante; car, quand les maux qui attaquent le corps à l'extérieur sont de quelque importance, ils font souffrir simultanément l'organisme entier; il en résulte des fièvres, etc., etc. Il appartient à la chirurgie de s'occuper de ces maux, en tant qu'il faut porter à ces parties un secours mécanique pour anéantir les obstacles de la guérison, qu'on ne saurait attendre que de la force propre de l'organisme. De tels secours mécaniques sont, par exemple, les remboîtemens, les ligatures pour unir les lèvres d'une plaie, l'extraction de corps étrangers qui ont pénétré dans une partie de l'organisme, l'ouverture d'une cavité du corps, soit pour enlever une substance onéreuse, soit pour procurer une issue aux émanations de quelques humeurs extravasées ou rassemblées dans cet endroit; les bandages autour des os cassés, etc., etc. Mais quand, à l'occasion de telles blessures, l'organisme entier demande aussi un secours dynamique pour être mis en état d'opérer la guérison, par exemple, quand il faut anéantir par un remède intérieur une fièvre violente, provenant d'une grande meurtrissure ou de dilacérations

de la chair ou de déchiremens des tendons et des vaisseaux, ou bien quand il faut enlever la dou-leur extérieure à quelques parties brûlées ou corrodées, c'est alors que commence l'emploi du médecin dynamique, et que le secours homœopathique devient nécessaire.

§ 196.

Mais il en est bien autrement de la naissance de tels maux, de tels changemens et de telles incommodités aux parties extérieures, qui n'ont pas pour cause une blessure provenue du dehors: elles ont leur source dans une souffrance intérieure. Il était donc aussi absurde que pernicieux de faire passer ces maladies pour des maux uniquement locaux, et de les traiter exclusivement, ou du moins presque exclusivement, avec des remèdes topiques et extérieurs, comme si c'étaient des objets d'un traitement chirurgique. Voilà pourtant ce qu'a fait jusqu'à présent l'art médical de tous les siècles.

§ 197.

On nommait ces maladies des maux locaux, parce que l'on croyait qu'elles étaient fixées à ces parties extérieures où elles se montraient, et que l'organisme n'avait que peu ou point de part à ces souffrances, comme s'il ignorait leur existence.

§ 198.

Néanmoins il est très évident, en faisant un peu de réflexion, qu'aucun mal extérieur qui n'a pas été occasioné par une blessure du dehors, ne peut naître, ni demeurer à sa place, ni empirer, sans que l'organisme entier, qui par conséquent doit être malade, n'y coopère. Ce mal ne pourrait point paraître sans que la santé du corps entier n'y concourût, et sans que toutes les parties sensibles et irritables et tous les organes animés du corps n'y prissent part : oui, la naissance d'un tel mal n'est pas même imaginable, sans avoir été occasionée par une altération de l'organisme entier, tant les parties du corps sont intimement liées et forment un ensemble inséparable par rapport aux sensations et à l'activité. Il ne peut exister ni un exanthème aux lèvres ni un panaris, sans que l'homme ne souffre d'un mal-être intérieur précédent et simultané.

§ 199.

Tout traitement médical d'un mal engendré à des parties extérieures du corps, sans avoir été causé par une blessure du dehors, doit donc se diriger sur l'anéantissement et la guérison du mal général dont souffre l'organisme entier, en employant des remèdes intérieurs; car ce n'est

qu'ainsi que la cure peut être conforme au but, certaine, secourable et radicale.

§ 200.

Ceci est constaté clairement par l'expérience, qui montre que chaque puissant remède intérieur produit immédiatement, après avoir été administré à tel malade, des changemens importans dans tout l'état de sa santé, et en particulier aussi dans ces parties souffrantes extérieures (regardées comme isolées par l'art médical vulgaire), fussent-elles même aux extrémités du corps. Or, ces changemens sont de la nature la plus salutaire: ils consistent dans le rétablissement de la santé entière, qui fait disparaître en même temps le mal local (sans que l'on emploie aucun remède extérieur), pourvu que le médicament intérieur, dirigé contre l'ensemble de la maladie, convienne homoeopathiquement à celui-ci.

§ 201.

En examinant un tel cas de maladie, il faut donc faire attention non seulement à la qualité exacte de la souffrance locale, mais encore à tous les autres changemens et incommodités qu'on peut remarquer dans l'état de santé du malade. Tous ces symptômes doivent être réunis en une image complète, afin de pouvoir choisir un remède homoeopathique convenable parmi les médicamens connus d'après leurs effets morbifiques propres.

§ 202.

Par ce remède intérieur, l'état maladif général du corps est anéanti et guéri en même temps avec le mal local. (Si le mal est récemment né, la première dose suffira déja à la guérison.) Ceci doit nous prouver que le mal local dépend uniquement d'une maladie du corps entier, et qu'il faut le considérer comme une partie inséparable de l'ensemble, et comme un des symptômes les plus grands et les plus marquans de la maladie générale.

§ 203.

Cela est si vrai, que même chaque remède topique extérieurement appliqué, qui ait jamais
guéri uniquement un malade, et lui ait procuré
une santé parfaite (ce qui cependant n'est arrivé
que très rarement), n'aurait pu opérer ce rétablissement, s'il n'eût exercé en même temps une
influence homoeopathique sur l'état intérieur de
la maladie, et s'il n'eût eu la faculté d'opérer aussi
bien la guérison, quand même on l'eût donné
exclusivement comme médicament intérieur (1).

⁽¹⁾ Mais les remèdes extérieurs, employés seuls, opèrent

§ 204.

Il pourrait sembler que la guérison de pareilles maladies serait accélérée, si le remède reconnu comme homœopathique pour le total des symptômes était employé non seulement intérieurement, mais encore extérieurement, parce que l'effet d'un médicament appliqué à l'endroit du mal même y devrait produire un changement plus prompt.

très rarement d'une manière aussi salutaire et aussi parfaite, et seulement à de certaines conditions, difficiles à réunir, qu'on pourrait définir de cette manière : Le remède extérieurement appliqué doit être en même temps le remède homœopathique pour l'état général de la maladie qui pourrait aussi guérir celle-ci si on l'employait uniquement comme médicament intérieur; il faut ensuite qu'il soit donné sous la forme la plus efficace; il faut enfin qu'il soit appliqué de manière qu'il puisse pénétrer le mieux possible dans le corps, c'est-àdire, il faut l'appliquer à une grande surface de la peau et à des endroits sensibles ou dégagés de l'epiderme. Cependant, même en cas de réunion de tous ces avantages, il serait encore indécis si la guérison radicale de la maladie entière, et par conséquent aussi celle du mal intérieur, a été parfaitement effectuée par l'application extérieure du médicament. Ce ne serait que dans le cas où il s'ensuivrait une santé durable que nous pourrions être assurés de l'efficacité de ce procédé. Aussi est-ce toujours un grand risque de couvrir d'un médicament très actif une grande surface du corps, peut-être même dépouillée de l'épiderme ; car on ne peut ici définir et modérer exactement la dose du remède, qui agit aussi sur l'organisme

§ 205.

Mais l'on se trompe; car ce double emploi du même remède dans de telles maladies qui ont pour symptôme principal un mal local stable, entraîne ce grand inconvénient, que l'application topique anéantit pour l'ordinaire plus rapidement ce symptôme principal que la maladie intérieure. Nous sommes donc trompés alors par l'apparence d'une guérison parfaite, ou du moins il nous est devenu bien plus difficile, et souvent même impossible, de juger si la maladie totale est en effet anéantie par l'emploi extérieur du médicament, car le symptôme local a disparu trop tôt.

§ 206.

Quand on s'est servi exclusivement de l'appli-

intérieur. Ajoutez encore le danger que je détaillerai plus bas, que le remède employé ne soit pas homœopathique, et qu'il ne fasse que corroder, sécher ou chasser d'une autre manière quelconque le mal des parties extérieures, tandis qu'il laisserait la maladie intérieure non anéantie et la rendrait ensuite bien plus dangereuse et bien plus difficile à guérir. On voit par là combien il est préférable de traiter de telles maladies uniquement par des remèdes intérieurs, supposé toutefois qu'ils soient homœopathiques, et que la dose soit bien mesurée; car alors la guérison du mal·local donnera la preuve la plus certaine que l'on a simultanément anéanti la maladie totale de la manière la plus radicale et la plus parfaite.

cation topique du remède, l'inconvénient sera le même, ou encore plus grand, s'il est possible; car il devient alors bien plus invraisemblable que le médicament, en détruisant le smptôme local, ait influé simultanément, d'une force si pénétrante et si salutaire, sur l'organisme intérieur; que la maladie totale ait été anéantie et guérie en même temps; soit aussi que le médicament ait consisté dans la préparation la plus efficace d'un remède homœopathique, et qu'on l'ait employé sur une grande surface de la peau.

§ 207.

Dans tous les autres cas de maladies chroniques qui ont un mal local stable, où le remède extérieur ne touche qu'une petite surface, il a trop peu d'influence sur l'organisme intérieur pour qu'il puisse anéantir et guérir la maladie intérieure, souvent invétérée et importante. Dans ce cas, elle ne peut pas être guérie par là, et ne l'a jamais été. La force prépondérante et rapide du médicament extérieur enlève avant le temps le mal local, qui était le symptôme le plus marquant, le plus certain et le plus clair qui s'offrît à l'observation; néanmoins le mal intérieur reste, et le cas est alors pire qu'auparavant.

§ 208.

Car si le mal local de la maladie chronique a

été détruit uniquement d'une manière topique et partielle, on reste dans l'incertitude par rapport à la cure intérieure, qui est pourtant absolument nécessaire au parfait rétablissement de la santé; car le symptôme principal, le mal local, ayant disparu, il ne reste plus que les autres symptômes, moins reconnaissables, qui sont moins stables et moins constans que la souffrance locale, et qui ont souvent trop peu de qualités propres et caractéristiques pour offrir encore l'image de la maladie en contours distincts et complets.

§ 209.

En poursuivant la cure intérieure, le médecin restera alors toujours en doute si le remède, fûtil même reconnu comme homœopathique, a parfaitement anéanti et détruit la maladie générale, parce que le symptôme le plus important et le plus constant, le mal local, a été enlevé trop tôt à ses yeux. En agissant donc à demi dans l'obscurité, il emploiera le remède en trop petite ou en trop grande quantité, ou il ne s'en servira pas jusqu'au point du rétablissement parfait, ou il s'en servira trop long-temps; mais l'un et l'autre procédé sera également pernicieux au malade.

§ 210.

Si surtout le remède homœopathique n'était pas encore trouvé lorsque le symptôme local a été détruit par un remède extérieur corrosif ou dessiccatif, ou par entaille, la difficulté qui résulte de l'incertitude et de l'inconstance des autres symptômes devient encore plus grande ; car le symptôme principal, qui aurait pu guider, avant tout, dans le choix du remède le plus convenable, et dans son emploi intérieur jusqu'au point de l'anéantissement parfait de la maladie, a été soustrait à nos observations.

§ 211.

Si ce symptôme existait encore durant la cure intérieure, on aurait pu trouver le remède homoeopathique pour la maladie totale. Or, si durant l'usage intérieur de ce médicament le mal local continuait d'exister, sa présence même prouverait que la cure n'est pas encore parfaite; mais, au contraire, s'il guérissait, on aurait une preuve convaincante que le mal est extirpé jusqu'à sa racine, et que la maladie entière a atteint la fin désirée; avantage que l'on ne saurait assez apprécier.

§ 212.

Il est évident que l'organisme, chargé d'une maladie chronique qu'il ne peut vaincre par ses propres forces, produit un mal local à une partie extérieure du corps quelconque, pour apaiser le mal intérieur qui menace de destruction les organes vitaux et la vie même. Il engendre et nourrit donc plutôt une souffrance dans des parties qui ne sont pas absolument nécessaires à l'existence; il veut pour ainsi dire transmettre et faire dévier le mal intérieur sur le mal local qui doit en tenir lieu. Le mal local fait taire de cette façon la maladie intérieure, mais il ne la guérit pas. Le cas est presque le même que celui dont nous avons parlé plus haut (§ 33), où une maladie naturelle, survenant après une autre qui lui était hétérogène, ne fit que l'apaiser et la suspendre, comme étant incapable de la guérir (1). Cependant le mal topique n'est toujours autre chose qu'une partie de la maladie générale, mais une partie que la nature soigneuse a partiellement agrandie, et qu'elle a transmise à une place extérieure, comme moins dangereuse pour la vie,

⁽¹⁾ Les cautères ont un effet semblable : ce sont des ulcères artificiels à des parties extérieures, qui apaisent pendant quelque temps plusieurs souffrances chroniques intérieures, sans cependant pouvoir les guérir.

afin de diminuer la souffrance intérieure. Néanmoins la maladie totale n'est pas guérie par ce moyen; au contraire, la souffrance intérieure augmente insensiblement, et la nature est donc obligée d'empirer et d'augmenter aussi le mal local, afin qu'il suffise pour apaiser le mal intérieur; par exemple, les ulcères invétérés des cuisses empirent, et le chancre s'agrandit avec le temps, à mesure que la maladie totale augmente.

§ 213.

Or, si le médecin vulgaire, ayant l'idée de guérir par là la maladie même, détruit le mal local par des remèdes extérieurs, la nature le remplace par l'excitation et l'augmentation des souffrances intérieures; elle éveille alors les autres symptômes de la maladie qui existaient déja auparavant, et qui, pour ainsi dire, ne faisaient que sommeiller. Il est donc faux de dire, dans ce cas, que les remèdes extérieurs aient répercuté le mal local dans le corps, ou qu'ils l'aient fait tomber sur les nerfs.

§ 214.

Il y a quelques maladies chroniques où ce réveil des autres symptômes, après l'enlèvement du mal local, ne se fait qu'insensiblement, de façon qu'il se passe un temps considérable avant que l'augmentation de la maladie devienne évidente (1).

(1) La maladie vénérienne nous offre en ceci l'exemple le plus marquant. Quoique le chancre ne s'engendre que quelques jours, ou même plusieurs jours après l'infection, nous devons pourtant être persuadés que le corps entier était déja vénérien avant que ce symptôme se montrât; car sans cela il n'aurait pas pu se montrer. Bientôt après l'infection, et encore avant que le chancre ne paraisse sous la forme d'une petite vessie, qui cause une démangeaison piquante et change bientôt en un petit ulcère ouvert, des personnes délicates éprouvent des symptômes d'un mal-être général, qui sont les indices de la maladie répandue dans l'organisme entier. (Cependant il est vrai que quelques personnes ne s'aperçoivent pas de ces symptômes généraux.) Mais il y a encore une autre preuve incontestable que l'infection de l'organisme entier était déja achevée avant l'éruption du changre : c'est que l'extirpation même du chancre récemment formé, bien loin d'anéantir la maladie totale, ne peut pas même la diminuer. (V. Petit, dans Fabre, lettres; Supplément à son Traité des maladies vénériennes; Paris, 1786.)

Tant que le chancre est encore à sa place, il reste le symptôme principal, qui tient lieu de la plus grande partie de la maladie intérieure, et qui fait par sa présence que les autres symptômes ne se montrent que faiblement ou pas du tout. S'il n'est pas chassé par des remèdes extérieurs, il demeure immobile à sa place, en s'agrandissant avec le temps, et il continue d'exister jusqu'à la fin de la vie de l'homme, même le plus vigoureux. N'est-ce pas là une preuve de l'importance de la maladie intérieure? Est-ce que cet ulcère, si petit au commencement, ne guérirait pas très facilement par la faculté curative propre à la nature, s'il n'était pas causé par une maladie intérieure aussi stable et aussi grande, dont il doit tenir

§ 215.

D'autres maladies, accompagnées de symptômes locaux, étant privées, par des rémèdes topi-

lieu comme symptôme principal, et qu'il doit apaiser de cette façon?

Si l'on procède, selon la méthode des médecins vulgaires, en chassant le chancre par un remède corrosif, ou par un autre médicament topique quelconque, ou par l'application d'oxide mercuriel noir, ce symptôme local de la maladie vénérienne intérieure est pour l'ordinaire détruit tout de suite, mais au grand préjudice du malade. L'état général reste alors non seulement aussi vénérien qu'il était auparavant; mais la maladie vénérienne intérieure, qui selon sa nature empire toujours insensiblement, remplace aussi à présent l'absence du chancre (symptôme principal et topique qui adoucissait jusqu'alors la violence du mal intérieur et la dévoyait pour ainsi dire), en développant les autres symptômes qui sommeillaient jusqu'à ce moment, et en excitant de nouveaux accidens bien plus douloureux que ne l'était le chancre. Les souffrances intérieures se manifestent alors, ou bientôt après (par exemple, les poulains), ou après quelque temps, et souvent même après plusieurs mois, en exulcérations des tonsilles, en exanthème de boutons ou de taches, en ulcères cutanés plats, non douloureux, lisses et ronds, en excroissances crépues à la luette ou aux ailes du nez; en toux perpétuellement chatouillante et accompagnée d'excrétions purulentes; en raideur dans les articulations, en douleurs nocturnes dans le périoste, en tumeurs des os, etc., etc.

Mais tous ces symptômes de la maladie syphilitique ne sont pas aussi clairs et aussi stables que l'était le chancre. Ils passent facilement pour quelque temps, quand on emploie le mercure intérieurement; puis ils reviennent momentanément, ques, de ce symptôme principal qui apaiserait la maladie générale intérieure, augmentent souvent

ou ils sont remplacés par d'autres symptômes vénériens sous telle et telle forme; en un mot, on n'est jamais sûr d'avoir parfaitement guéri et anéanti la maladie générale. Quand, après avoir détruit le chancre, on donne le médicament intérieur en trop petites doses ou en des préparations trop faibles, la maladie n'est pas anéantie, et reparaît avec le temps. D'un autre côté, quand on continue trop long-temps l'usage de ces remèdes mercuriels, pour en communiquer insensiblement une quantité considérable au corps (car on sait bien qu'en donnant rapidement de grandes doses de ces préparations âcres et violentes, les forces du corps seraient subitement anéanties), on n'atteint pas le but, et l'on ne sait jamais, vu l'inconstance des symptômes, le moment où le mal a été anéanti, et si on l'a anéanti en effet. Mais, en outre, le long usage d'une puissance morbifique artificielle aussi forte que le mercure ajoute à la maladie vénérienne encore une maladie mercurielle lente, composée de ceux des symptômes du mercure qui ne conviennent pas homœopathiquement au mal syphilitique. Toutes les deux maladies forment ensemble cette triste complication nommée maladie vénérienne masquée, qui ne peut être guérie ni par le mercure ni par le foie de soufre, mais qui empire pour l'ordinaire par l'usage de l'un ou de l'autre remède.

Si, au contraire, lors du commencement de la cure intérieure, le chancre (ce symptôme local si important qui est le plus stable de tous les signes de la maladie vénérienne) est encore présent, et n'a pas été traité par des remèdes topiques, il se guérit parfaitement de lui-même, par le seul usage intérieur du mercure, qui est le remède antisyphilitique le plus efficace; mais il ne guérit jamais avant que la maladie générale ne soit anéantie. Or, si le chancre est guéri durant une cure uniquement intérieure, et si la place où il se trou-

subitement leurs autres souffrances (qui pour la plupart sont intérieures), à un degré si terrible, que parfois la mort s'ensuit (1). Il semble que la

vait est couverte d'une peau saine, c'est une preuve incontestable que la maladie totale est parfaitement guérie.

Telles sont encore les maladies qui éclatent après l'extirpation de vieux stéatômes, comme Brüninghausen l'a observé. Telles sont aussi les maladies sur lesquelles se fondent toujours les vieux ulcères des cuisses, et qui se développent insensiblement comme un mal souvent dangereux pour la vie même, dès qu'on a enlevé ce symptôme local important par un remède topique dessiccatif. Telles sont encore une quantité prodigieuse d'autres maladies semblables, dont les symptômes locaux ne devaient être guéris que par une cure homœopathique intérieure, dirigée contre la maladie générale, sans que l'on employât aucun remède extérieur, si toutefois on veut guérir les maladies d'une manière radicale et convenable à la nature. Il faudrait donc uniquement employer un médicament intérieur qui fût une puissance morbifique parfaitement semblable à la totalité des symptômes de la maladie, et qui, en anéantissant la maladie générale, guérirait aussi naturellement son symptôme principal, nommé le mal local. Cela étant fait, il est quelquefois utile d'affermir la partie où se trouvait le mal local par des secours mécaniques et physiques, et de fortifier de nouveau son énergie, par exemple, par des immersions dans de l'eau froide, par des bandages circulaires, etc., etc.

(1) Les suites souvent très aiguës et terribles qui ont résulté tant de fois de la destruction d'une gale invétérée, d'une vieille teigne, de dartres chroniques, d'anciens ulcères aux cuisses, etc., etc., prouvent suffisamment l'importance des maladies intérieures sur lesquelles se fondent ces symptômes locaux, dès que ceux-ci ont été anéantis (par exemple, par des préparations de mercure, de plomb ou de zinc, dont on nature, en faisant de la souffrance locale le symptôme principal, ait eu ici une autre intention

saupoudre la partie souffrante, ou qu'on lui insinue sous forme d'onguent), sans qu'auparavant la maladie intérieure ait été guérie. C'est alors que les autres symptômes (qui sommeillaient jusqu'à ce moment, et qui ne se manifestaient qu'en cas de diminution momentanée du mal local, par exemple, en cas de refroidissement, tandis que, dans la règle, ils n'étaient perceptibles qu'à l'œil d'un observateur très pénétrant), viennent à sortir, souvent subitement, sous leur forme originaire et avec toute la violence qui leur est propre. Les douleurs spasmodiques dans le bas-ventre, dans les boyaux, dans la matrice ou dans la vessie, qui jusqu'alors n'avaient eu lieu que de temps en temps, prennent alors la force d'une espèce d'hystérie douloureuse; la faiblesse de l'esprit, que l'on n'avait observée jusqu'alors qu'indistinctement par-ci par-là, augmente tout-à-coup jusqu'au degré de stupidité et de manie; une petite toux, qui auparavant avait lieu quelquefois, et des attaques d'oppression de poitrine, qui ne se montraient que rarement, éclatent à présent comme vomique suffoquante ou comme suppuration rapide des poumons; l'enflure des pieds, qui jusqu'alors était insignifiante, change rapidement en œdème général; la faiblesse de la vue et la dureté de l'ouïe, qui jusqu'alors ne se montraient que de temps en temps, deviennent à présent goutte sereine et surdité; le vertige, qui n'était marquant que parfois, se change en apoplexie; en un mot, tous ces symptômes se montrent à présent sous la forme et avec l'importance qui leur est propre; ils se montrent tels qu'ils sont originairement, quand il n'existe pas de souffrance locale qui adoucisse leur violence.

De pauvres têtes, qui ne peuvent s'imaginer les choses spirituelles que sous une forme matérielle, faite pour être touchée au doigt et douée d'un mouvement machinal, prétendaient que ces maladies violentes qui succédaient à la suppression que dans ces autres maux locaux qui se fondent sur une maladie chronique lente, et dont nous

des symptômes locaux résultaient de ce que la matière morbifique était rentrée dans le corps, ou qu'elle était absorbée par les vaisseaux lymphatiques, et que ce n'était qu'à présent que la maladie venait à s'engendrer et à se développer dans l'intérieur du corps. Non : la maladie intérieure existait déja lorsque le symptôme aux parties extérieures était encore en train. Cela se prouve par son apparition temporaire dans le cas où le mal local a été diminué par une cause quelconque; seulement elle n'avait pas pu éclater et mettre la vie en danger. « Un candidat de théologie, qui paraissait un homme ro-« buste, devant prêcher dans quelques jours, et voulant se « délivrer d'une ancienne gale, s'oignit un matin avec de l'on-« guent qui devait servir contre ce mal : au bout de peu « d'heures il mourut dans des angoisses jointes à une oppres-« sion de poitrine et à un tenesme. La section du cadavre « montra que les poumons entiers étaient remplis d'un pus « liquide. » (V. Unzer's Arzt, CCC. St. p. 508.) Il est impossible que ce mal ait été engendré dans ce peu d'heures; mais il faut qu'il ait déja existé auparavant, et qu'il ait été seulement adouci et apaisé par le symptôme local, c'est-à-dire, l'exanthème répandu sur la peau.

D'un autre côté, l'opiniâtreté avec laquelle le symptôme local reste pendant plusieurs années à sa place, en croissant et en empirant (par exemple, les plaies aux os chez des personnes âgées), souvent aussi les grandes douleurs qu'il cause, prouvent suffisamment combien doit être terrible le mal intérieur qui est produit par le mal local sur les parties extérieures, comme aux places les moins dangereuses de l'organisme. Ils nous prouvent aussi d'où vient la mort souvent si subite, quand l'art médical vulgaire a détruit le mal local, par exemple, quand des ulcères aux cuisses ont été desséchés par de la chaux de zinc dont on les a saupoudrés).

avons parlé précédemment. Là il parait que le symptôme local doit seulement empêcher, en général, que les symptômes intérieurs n'éclatent; mais ici il paraît qu'il doit en outre se charger, pour ainsi dire, de l'importance et du danger mortel des autres symptômes de la maladie totale, et en remplacer la plupart d'une manière non périlleuse. Les expériences les plus tristes

Est-ce que les souffrances, en partie chroniques, en partie aiguës, qui éclatent après l'enlèvement de la plique, et qui menacent souvent la vie même, sont autre chose qu'une maladie générale qui existait déjà auparavant, mais qui sommeillait seulement, et qui ne se montrait que rarement durant la présence du mal local? C'est maintenant qu'elle se réveille, car on lui a enlevé son palliatif adoucissant, la plique, cette symphyse des cheveux, dégénérés en un faux organe sensible depuis leurs racines. Cette même maladie précède la naissance de la plique; elle diminue quand celle-ci s'est formée, et transmet alors toute sa violence et tout son danger au symptôme local. Mais le temps pendant lequel elle a été apaisée par la présence continuelle de ce faux organe, peut être aussi long qu'on le voudra (les malades se portent assez bien quand on ménage la plique), elle se réveillera pourtant avec toute sa violence, des qu'on aura opéré la plique près de la tête.

Qu'il est donc absurde et pervers, ce procédé des médecins vulgaires, qui regardent les maux extérieurs comme non appartenans au reste du corps, comme isolés et comme propres à ces endroits particuliers, et s'efforcent seulement d'enlever aux yeux l'aspect des maux locaux, sans guérir l'importante maladie intérieure, qui en est pourtant la source et la créatrice! nous enseignent combien il est absurde de détruire ce symptôme local, qui est relativement salutaire.

§ 219.

Il arrive quelquefois que le symptôme local, détruit par des traitemens aussi insensés, est reproduit, par l'activité propre de la nature, à la place même où il se trouvait auparavant; mais ce cas est très rare. Des secours artificiels que l'on emploie pour le même but sont assez souvent incapbles d'y réussir : aussi l'inoculation du mal en question est souvent insuffisante; car, pour l'ordinaire, on n'inocule pas le même mal, mais un autre qui ne lui ressemble qu'en apparence.

§ 220.

Toutes ces maladies, qui se manifestent particulièrement par un mal local prédominant, ne peuvent donc être traitées d'une manière radicale, sinon par le seul emploi intérieur d'un médicament qui convient homœopathiquement à la totalité des symptômes, parmi lesquels le mal local occupera toutefois la première place, comme étant le plus marquant et le plus caractéristique de tous. Or, si l'on emploie ce remède d'une manière convenable, et si le malade observe (289)

d'ailleurs un juste régime, l'application topique du même remède spécifique ne sera presque jamais nécessaire (1).

§ 221.

Il y a, comme je l'ai dit, une difficulté qui s'oppose à la guérison de ces maladies partielles chroniques, auxquelles appartiennent les innombrables maux locaux qui se fondent sur des ma-

⁽¹⁾ Les différentes maladies demandent au moins des mesures différentes dans cette occasion; par exemple, l'application des remèdes topiques est tout-à-fait inconvenante et blamable par rapport à tous les chancres, soit vieux, soit récemment formés, qui ont une grande propension de céder aux médicamens susdits; il est aussi nuisible, pour la suite, d'appliquer extérieurement des médicamens nommés discussifs et dessiccatifs aux poulains inguinaux et aux ulcères vénériens des aines. C'est par le seul usage intérieur de la meilleure préparation mercurielle que la maladie vénérienne entière doit être parfaitement anéantie, de façon que le chancre et l'ulcère des aines soient guéris sans l'aide d'un remède topique. - Aucune gale récemment née, ni déja invétérée, ne demande, outre l'emploi intérieur de la meilleure préparation de soufre, l'application extérieure de ce médicament; à peine est-il nécessaire alors que l'usage intérieur a déja transformé l'exanthème galeux en un exanthème de soufre, dont on peut voir les symptômes dans l'avant-propos de l'article soufre de mon ouvrage Reine Arzneimittellehre, tome IV. - Dans quelques espèces de cancer au visage, où l'arsenic s'est montré homœopathique et salutaire, étant employé intérieurement, il peut aussi être appliqué extérieurement avec succès.

ladies intérieures. Elle consiste principalement en ce que ces maladies se manifestent presque exclusivement par un seul symptôme considérable, qui saute aux yeux; tandis que les autres, quoique très nécessaires pour la formation de l'image complète de la maladie, ne peuvent être reconnus que difficilement par l'observateur vulgaire. Mais cette difficulté disparaît quand on exerce toujours de plus en plus son esprit à l'observation, et quand on s'applique à faire des examens plus soignés et plus exacts.

§ 222.

Quand un tel malade chronique s'est plaint de quelques grandes incommodités, mais que pour le moment il ne sait rien rapporter de plus, le médecin fera bien de différer de plusieurs jours son ordonnance contre ces maux, qui permettent bien un délai. Il chargera, en attendant, le malade de faire encore plus exactement attention à toutes les différences, grandes et petites, qui ont lieu entre son état actuel et la santé dont il jouissait autrefois, afin qu'il puisse détailler avec justesse tous les symptômes qu'il n'avait pas remarqués jusqu'alors, même ceux qui sont le moins signifians.

§ 223.

Le malade détournera alors son attention de sa souffrance locale, et la dirigera sur les autres symptômes, dont il ne se serait pas aperçu si on ne l'y eût pas exhorté.

§ 224.

Mais, en cas que le malade fût opiniâtre, qu'il persistât à ne pouvoir remarquer autre chose, et qu'il ne voulût souffrir aucun délai dans la cure, il sera utile de lui faire prendre pendant plusieurs jours, au lieu de médicamens, une liqueur non médicinale, et de lui recommander l'attention la plus soigneuse à tous les changemens dans son état de santé, et à toutes les incommodités auxquelles il n'était pas sujet lorsqn'il était encore bien portant. Moyennant cette illusion innocente, on parviendra à reconnaître la plus grande partie des symptômes propres à cette maladie.

§ 225.

On fait aussi ressouvenir le malade et les personnes qui l'entourent, des accidens et des souffrances extraordinaires qu'il a éprouvés dans tout le cours de la maladie, quand le mal local avait parfois diminué et s'était amendé en apparence pour peu de temps.

§ 226.

C'est à ces époques particulières qu'il faut ramener la mémoire du malade et des personnes de la famille; car ce sont là les momens où, le mal local ayant diminué par un accident quelconque, les autres symptômes plus cachés, qui pour l'ordinaire sont obscurcis et apaisés par la souffrance locale, viennent à paraître momentanément: ainsi se montre quelquefois aux habitans de la terre une partie de la lune, qui pour l'ordinaire leur est cachée quand celle-ci fait ses rotations.

§ 227.

La connaissance de ces autres symptômes que le médecin s'est procurée de telle ou telle manière, la qualité du symptôme local qu'il a exactement examiné, les changemens qui se montrent par rapport aux fonctions du corps, enfin toute la manière dont le malade se comporte, tout cela ensemble donnera au médecin une image complète de la maladie. Il aura donc devant les yeux la totalité des symptômes, contre lesquels il pourra choisir, parmi les médicamens connus se-

artificielle qui ressemble au mal en question, autant que possible, et qui puisse en conséquence le surpasser et le guérir.

§ 228.

Ce ne sont que celles des maladies chroniques dont il est douteux qu'elles soient d'une origine vénérienne ou galeuse, qui demandent que l'on prenne des renseignemens exacts pour savoir si elles proviennent de telle ou telle infection; car ces maladies deviennent très méconnaissables quand un faux traitement antérieur a enlevé par des remèdes topiques leur symptôme local (c'est-à-dire, à la maladie vénérienne, son chancre, et à la gale, son exanthème). De cette espèce sont encore quelques autres maladies, par exemple, celle sur laquelle se fonde la teigne, et celle qui cause les fics (1).

⁽¹⁾ La théorie des thérapeutiques ordinaires demande, dans toutes les maladies, la recherche de leur cause primitive, et prétend que l'on ne saurait guérir radicalement sans cela, comme si cette cause primitive nous enseignait chaque fois la manière certaine de guérir la maladie! Supposé aussi que l'on connût pour chaque cause primitive un remède spécifique (ce qui n'est, ni ne saurait être), la recherche susdite ne pourra néanmoins nous enseigner la véritable méthode du traitement, parce que la cause primitive recherchée est rarement la véritable, et encore plus rarement l'unique cause de la mala-

§ 229.

Au nombre de ces maladies partielles (qui paraissent être plus difficiles à guérir à cause de cette partialité même) appartiennent aussi celles

die. Un petit accident dont le malade se ressouvient, et auquel il attribue la naissance de son mal; par exemple, un petit refroidissement qui a eu lieu plusieurs années auparavant, ne peut avoir produit et nourri lui seul une grande maladie chronique dans un corps sain. Plusieurs choses nuisibles doivent avoir coopéré à la naissance et à la continuation d'un mal aussi important, et il est impossible de recevoir de justes renseignemens sur toutes ces circonstances. Or, si la condition de la guérison dépendait de la juste connaissance de toutes ces petites causes coopérantes, le créateur aurait par là rendu impossible la guérison des maladies. Mais comme, d'un côté, il est impossible de nous procurer la connaissance de toutes ces petites causes qui engendrèrent et nourrirent les maladies, soit chroniques, soit aiguës; ainsi, d'un autre côté, cette connaissance nous est en général inutile, car l'objet de la guérison ne consiste pas dans ces causes excitatives elles-mêmes, mais dans leur effet, dans leur résultat, c'est-à-dire, dans l'état altéré de la santé, que nous nommons maladie : or, cette altération, comme nous l'avons démontré, est toujours anéantie par le juste usage d'un remède qui convient homœopathiquement à la totalité des symptômes du mal. Il n'y a que de certaines causes primitives des maladies qu'il faut absolument rechercher; savoir : les infections spécifiques d'un miasme stable; par exemple, si le malade a été originairement infecté du mal vénérien, ou de la gale des ouvriers en laine, etc., etc.; maladies qui deviennent méconnaissables en bien des cas, quand des médecins vulgaires ont commencé par détruire les

que l'on nomme maladies de l'esprit et de l'ame. Cependant elles ne forment pas une classe de maladies tout-à-fait séparées des autres; car l'état de l'ame et de l'esprit est aussi chaque fois changé dans toutes les maladies que l'on nomme maladies du corps (1); et cet état est, en général, un

symptômes locaux importans qui les caractérisaient, comme le chancre, l'exanthème galeux, etc., etc. Afin de pouvoir guérir ces maux chroniques, rendus ainsi méconnaissables, il est absolument nécessaire de savoir duquel de ces miasmes spécifiques la maladie présente a été produite originairement. Il ne faut pas croire pour cela que le traitement de ces maladies soit fondé sur un autre principe que celui de l'homœopathie, qui ordonne de choisir les remèdes d'après la ressemblance des symptômes du mal avec ceux du médicament. Mais c'est que chacune de ces terribles maladies chroniques, à miasmes propres, est capable de produire une grande quantité de symptômes particuliers, dont elle manifeste seulement une partie dès que le symptôme local a été détruit, et que cette partie varie chez les différens malades. Or, un tel fragment ne pouvant offrir une image complète de la maladie, il ne peut de même indiquer quel est le remède homœopathique qui lui convient de préférence. Ce n'est donc que dans ces maladies miasmatiques chroniques, mutilées et privées de leur symptôme local caractéristique, qu'il est nécessaire de rechercher la cause primitive véritable, si l'on ne veut pas errer dans le choix du remède homœopathique spécifique.

(1) Combien de fois le médecin ne trouve-t-il pas, par exemple, des malades souffrant depuis plusieurs années des maladies les plus douloureuses, lesquels montrent néanmoins une humeur douce et paisible, de façon qu'il se sent pénétré de respect et de compassion pour eux. Mais quand il a vaincu la maladie, et qu'il a rétabli le malade (ce qui est souvent pos-

symptôme qui doit toujours être reçu au nombre des symptômes principaux, si l'on veut se tracer une image fidèle de la maladie, afin de la pouvoir guérir homœopathiquement avec un heureux succès.

§ 230.

Cela va si loin, que l'état de l'humeur du malade décide souvent principalement du choix du remède homœopathique; car cet état est un symptôme caractéristique qui peut le moins échapper à un médecin qui fait des observations exactes.

§ 231.

Le créateur des remèdes a aussi eu singulière-

sible en peu de temps, en suivant la méthode homœopathique), il s'étonne et s'effraie assez souvent du changement terrible de l'humeur du malade. Il voit alors souvent l'ingratitude, la dureté, la malice recherchée, et les caprices les plus révoltans et les plus déshonorans pour l'homme, qualités qui justement avaient été propres à la même personne lorsqu'elle était encore en bonne santé. — Souvent on trouve qu'un homme qui était patient quand il se portait bien, devient revêche, violent, emporté ou capricieux d'une manière insoutenable, ou bien impatient et désespéré, quand il est malade. Il n'est pas rare que la maladie rende stupide une tête éveillée, et, au contraire, qu'elle fasse souvent d'un esprit faible une tête plus réfléchie et plus sage, et d'un homme lent, un homme plein de présence d'esprit et d'une résolution prompte.

ment égard à cet élément principal de toutes les maladies (au changement de l'état de l'humeur et de l'esprit); car il n'y a dans le monde presque aucune substance médicinale active qui n'opère un changement remarquable dans l'humeur et l'esprit de la personne saine qui en fait l'essai, et chaque médicament en produit un autre.

§ 232.

On ne guérira donc jamais une maladie d'une manière conforme à la nature, c'est-à-dire, d'une manière homœopathique, si à chaque maladie l'on ne fait attention en même temps au symptôme important des changemens de l'humeur et de l'esprit, et si on ne choisit pour remède un médicament dont les symptômes ne ressemblent non seulement aux symptômes physiques de la maladie, mais qui puisse encore produire de son chef, dans l'humeur et dans l'esprit, un état semblable à celui que l'on trouve chez le malade (1).

⁽¹⁾ L'aconit-napel ne produira que rarement ou jamais une guérison rapide ou durable, quand l'humeur du malade est tranquille, égale et paisible; ni la noix vomique, quand l'humeur est douce ou phlegmatique; ni la pulsatille, quand l'humeur est gaie, sereine ou opiniâtre; ni l'ignatia amara, quand l'humeur est invariable, et n'incline ni à la frayeur ni au chagrin.

§ 233.

Ce que j'ai à dire de la guérison des maladies de l'esprit et de l'ame se bornera donc à peu de chose, puisqu'elles ne peuvent être guéries autrement que toutes les autres maladies, c'est-à-dire, par un remède qui contienne une puissance morbifique aussi semblable que possible à la maladie en question, par rapport aux symptômes qu'il a produits sur le corps et sur l'esprit de personnes saines.

§ 234.

Presque toutes les prétendues maladies de l'esprit et de l'ame ne sont originairement autre chose que des maladies du corps, où le symptôme de l'altération de l'esprit et de l'humeur a augmenté d'une manière prépondérante, tandis que les symptômes physiques ont diminué; de façon qu'il en résulte enfin une partialité marquante, approchant de celle qui se montre dans les maux locaux.

§ 235.

Les cas ne sont pas rares, où, dans des maladies nommées corporelles, qui menaçaient de la mort (comme dans une suppuration des poumons ou

une corruption d'un autre viscère important quelconque, ou dans une autre maladie aiguë, par exemple, dans les couches, etc.), le symptôme de l'humeur venant à augmenter subitement, les fait dégénérer en manie, mélancolie ou fureur, et éloigne par là le danger de mort résultant des symptômes corporels. Ceux-ci s'amendent alors continuellement, jusqu'au degré de santé, ou plutôt ils diminuent jusqu'à un tel degré, que leur présence obscure ne peut être aperçue que par un médecin observant avec persévérance et finesse. En un mot, la maladie corporelle devient une maladie partielle, et pour ainsi dire locale, dans laquelle le symptôme de l'altération de l'esprit et de l'humeur a acquis une telle prépondérance, qu'il tient lieu des autres symptômes (symptômes corporels), et qu'il apaise leur violence d'une manière palliative. Le mal des organes corporels, qui sont plus grossiers, a été transmis aux organes presque spirituels de l'ame, qu'aucun instrument anatomique n'a encore jamais atteint, ni n'atteindra jamais : ces organes servent ici à dévoyer le mal, ainsi que le font les maux locaux extérieurs dans les maladies nommées locales, comme nous l'avons vu plus haut.

§ 236.

Les mêmes soins que j'ai recommandés comme nécessaires dans l'observation et la recherche des autres maladies nommées locales (§ 222-228), doivent donc aussi être employés pour tracer le tableau d'une maladie de l'esprit et de l'ame. Il faut remarquer exactement, non seulement les symptômes corporels, mais surtout le caractère de l'état particulier de l'esprit et de l'humeur, qui est ici le symptôme principal. Or, si l'on veut ensuite choisir un remède homœopathique pour anéantir la maladie totale, il faut que la série des symptômes de ce remède en contienne non seulement de tels, qu'ils ressemblent aux symptômes corporels de la maladie, mais surtout aussi de tels, qu'ils ressemblent autant que possible à l'état de l'esprit et de l'humeur du malade.

§ 237.

Pour se procurer cette totalité des signes d'une telle maladie, il faut que, premièrement, l'on note avec exactitude tous les symptômes qu'offrait la maladie corporelle avant qu'elle dégénérât en maladie de l'esprit et de l'humeur, par la prépondérance des symptômes de l'ame. On apprendra en même temps par ce rapport, que l'on doit attendre des personnes de la famille du malade, si la maladie a pris son origine de l'infection d'une maladie chronique à miasmes spécifiques.

§ 238.

La comparaison de ces précédens symptômes corporels avec les vestiges qui se trouvent encore, quoique indistinctement (vestiges qui se manifestent davantage si un intervalle lucide ou une diminution passagère de la maladie de l'ame a lieu), servira à confirmer la continuité de leur présence.

§ 239.

Si l'on ajoute à ceci l'état de l'esprit et de l'humeur que les personnes de la famille et le médecin lui-même ont exactement observé, comme étant ici le symptôme le plus éminent, l'image de la maladie sera parfaitement composée, et l'on pourra choisir alors un médicament qui puisse produire non seulement des symptômes corporels semblables, mais surtout aussi un semblable désordre de l'esprit.

§ 240.

Si la maladie de l'esprit n'était pas encore entièrement formée, et que l'on fût en doute si elle résulte vraiment d'une souffrance corporelle ou plutôt d'une éducation vicieuse, de mauvaises habitudes, d'une moralité corrompue, de la culture négligée de l'esprit, de la superstition ou de l'ignorance, on pourra se servir de l'expédient suivant : On fera au malade des exhortations amicales, on lui présentera des motifs de consolation,
ou on lui fera des remontraces sérieuses, et on lui
proposera des argumens raisonnables. Dans le cas
où le désordre de l'esprit ne proviendrait pas
d'une maladie corporelle, le malade cédera aux
représentations susdites, et se corrigera. Mais,
dans le cas opposé, le mal empirera rapidement
par ce procédé; le mélancolique deviendra encore
plus abattu, plus plaintif, plus inconsolable, et
plus concentré en lui-même; le maniaque malicieux en sera encore plus exaspéré, et le bavard
absurde radotera encore davantage (1).

§ 241.

Mais il y a aussi quelques maladies de l'esprit qui ne sont pas nées d'une maladie corporelle, mais produites par des affections morales, comme par le chagrin continuel, par des mortifications, par le dépit, par des injures, et par de grandes et fréquentes occasions de crainte et de frayeur, tan-

⁽¹⁾ Il semble que l'esprit, sentant la vérité de ces remontrances raisonnables, influe sur le corps, comme pour rétablir l'harmonie perdue; mais que celui-ci réagit, par sa maladie, sur les organes de l'esprit et de l'humeur, et augmente leur désordre en dévoyant de nouveau sur eux ses souffrances.

dis que le corps n'était qu'un peu maladif. De telles maladies de l'esprit corrompent aussi, avec le temps, la santé du corps, et souvent à un haut degré.

§ 242.

Ce n'est que dans de pareilles maladies de l'esprit, engendrées et nourries par l'ame elle-même, que des remèdes psychiques sont admissibles, supposé toutefois que ces maladies soient encore récentes et qu'elles n'aient pas trop dérangé la santé du corps. Dans ce cas, il est possible que la confiance que l'on témoigne au malade, que des exhortations bienveillantes, que des argumens sensés, et souvent aussi une illusion prudemment masquée, rétablissent bientôt la santé de l'ame ainsi que celle du corps, en faisant d'ailleurs observer au malade une diète convenable.

§ 243.

Pour ce qui est des autres maladies de l'ame provenant d'une maladie corporelle, il est vrai qu'elles peuvent être uniquement guéries par des remèdes homœopathiques joints à une diète conforme. Il faut cependant qu'on y joigne aussi un certain régime pour l'ame, c'est-à-dire, il faut que le médecin et les personnes de la famille observent une manière juste de se comporter envers le

malade. Si le maniaque est furieux, il faut lui opposer une tranquille intrépidité, du sang froid et une volonté ferme; s'il fait des plaintes lamentables, nous devons lui témoigner une compassion muette dans nos mines et dans nos gestes; s'il bavarde d'une manière insensée, il faut garder le silence, sans cependant se montrer tout-à-fait inattentif; enfin, s'il commet des actions ou s'il dit des choses scandaleuses et dégoûtantes, nous devons avoir l'air de ne faire aucun cas de lui. Pour ce qui est des ravages et des dégâts qu'un tel homme peut faire sur les objets qui l'entourent, il faut seulement tâcher de les prévenir et de les empêcher, sans lui faire des reproches, et il faut tout arranger de façon qu'aucun châtiment ni tourment corporel ne soit jamais mis en œuvre (1). Même dans le seul cas où l'usage de la con-

⁽¹⁾ Il faut s'étonner, en effet, de la dureté et de l'absurdité des médecins dans plusieurs maisons de fous en Angleterre et en Allemagne, qui, sans connaître la véritable et unique méthode de guérir de pareilles maladies par des remèdes homœopathiques, se contentent de torturer par les coups les plus violens, et par d'autres tourmens insupportables, des hommes qui, parmi tous les infortunés, sont les plus dignes de notre compassion. En usant de ces procédés, aussi révoltans que contraires à la conscience, ces médecins s'avilissent bien au dessous des geôliers dans les maisons de correction; car ceux-ci exercent de pareils châtimens en vertu de leur charge, et sur des criminels; ceux-là, au contraire, trop ignorans et trop indolens pour adopter une méthode curative convenable,

trainte pourrait encore être justifié, c'est-à-dire, quand le malade doit prendre le remède, la méthode homœopathique la rend inutile; car les petites doses qu'elle prescrit, ne pouvant jamais offenser le goût, on peut les donner au malade dans sa boisson, sans qu'il s'en doute. - Des contradictions, des instructions déplacées et données avec trop de zèle, des remontrances violentes et la dureté, sont aussi peu convenables qu'une condescendance faible et timide : tous ces traitemens sont également nuisibles à l'esprit et à l'humeur du malade. Mais c'est surtout l'ironie, les tromperies et les illusions grossières, qui les irritent et qui font empirer leur état. Les médecins et les surveillans de pareilles personnes doivent toujours faire sembant de croire que les malades ont l'usage de leur raison. Mais il faut aussi éloigner tout ce qui peut troubler leurs sens et leur ame au dehors; il n'y a point d'amusemens pour leur esprit entouré de ténèbres; il n'y a point de distractions bienfaisantes, point d'instructions, point d'adoucissemens par des livres, par des discours ou par d'autres objets, pour leur ame révoltée ou languissante dans les chaînes du corps malade. Il n'y a point d'autre récréation pour eux que la guérison elle-même : ce n'est que quand leur santé

semblent se décharger du dépit de ne pouvoir guérir de pareilles maladies de l'esprit, en traitant ces pauvres innocens avec une impitoyable dureté.

corporelle sera amendée, que la tranquillité et le bien-être se répandront sur leur esprit.

§ 244.

Si le remède que l'on a choisi pour une certaine maladie de l'esprit ou de l'humeur (car elles sont d'une diversité incroyable), convient toutà-fait homœopathiquement à l'image fidèle que l'on s'était tracée de l'état de la maladie, la plus petite dose suffit souvent pour produire dans un temps très court l'amendement le plus marquant, chose qu'il avait été impossible d'effectuer par les doses les plus grandes et les plus fréquentes de tous les autres médicamens inconvenans (allopathiques) qui avaient manqué de faire mourir le malade. Supposé que l'on pût choisir parmi un assez grand nombre de médicamens connus selon leurs effets purs, il n'est pas si difficile de trouver un remède convenable pour de telles maladies, vu que leur symptôme principal, c'est-à-dire, l'état de l'humeur et de l'esprit, se manifeste d'une manière si claire, qu'il ne saurait être méconnu. Oui, une expérience pratique me permet d'assurer que l'avantage de l'art médical homœopathique sur toutes les autres méthodes curatives ne se montre nulle part d'une manière plus triomphante que dans de vieilles maladies de l'humeur et de l'esprit, qui ont leur origine dans des souffrances corporelles, ou qui sont nées en même temps avec elles.

§ 245.

Parmi les maladies qui méritent une considération particulière, se trouvent encore les maladies alternantes, tant celles qui reviennent à des époques régulières (comme le nombre infini des fièvres intermittentes et des souffrances non fébriles qui reviennent à la manière des fièvres intermittentes), que celles où de certains états de maladie alternent avec d'autres à des temps indéterminés.

§ 246.

Les maladies alternantes de la dernière espèce sont aussi d'une grande diversité. Il est possible que deux ou trois états différens alternent ensemble. Pour ce qui est de l'alternation de deux états différens, il arrive, par exemple, que de certaines douleurs continues se montrent aux pieds dès qu'une inflammation des yeux a disparu, et qu'en revanche celle-ci reparaît dès que les douleurs aux pieds ont cessé pour le moment; de même des crampes et des convulsions peuvent alterner immédiatement avec une autre souffrance quelconque du corps entier, ou d'une de ses parties. Mais il est aussi possible qu'une triple alternation ait lieu dans un état maladif quotidien; par exemple, il se montre premièrement une période où la

santé est augmentée en apparence, et où les forces spirituelles et physiques sont plus excitées qu'à l'ordinaire (comme une gaieté exagérée, une vivacité trop active du corps, un excès de bien-être, un trop grand appétit, etc., etc.); cette période est subitement suivie d'une humeur sombre et mélancolique, et d'une disposition hypocondriaque insupportable, jointes à des perturbations dans plusieurs fonctions vitales, comme dans la digestion, dans le sommeil, etc.; ce dernier état enfin est suivi tout aussi subitement d'un troisième, qui est celui du mal-être modéré et ordinaire (1); et c'est ainsi qu'il existe encore d'autres espèces d'alternations infiniment variées.

§ 247.

Souvent on ne peut plus remarquer aucun vestige de l'état précédent quand l'état nouveau a paru (2). Dans d'autres cas, il ne reste que peu de

⁽¹⁾ Carl nous cite aussi un exemple d'une telle maladie alternante: « Un homme et une femme avaient un exanthème « aux mains, qui séchait chaque fois qu'une certaine espèce de « fièvre venait à se montrer, mais qui éclatait de nouveau dès « que cetie fièvre avait cessé. » (V. Acta Natur. Curios. vol. 17. obs. 19.)

⁽²⁾ On se plaît alors à dire qu'un état a passé dans l'autre, expression qui ne dit rien et n'explique rien, en voulant pourtant expliquer ce procédé de la nature. Aussi ne pourra-t-on jamais ni expliquer ni concevoir de tels faits qui nous sont cachés.

vestiges de l'état précédent quand l'état nouveau commence, c'est-à-dire, il reste peu de symptômes du premier état durant la naissance et la continuation du second.

§ 248.

Devant guérir ces maladies alternantes, non typiques (1), il faut se donner principalement la peine de trouver, s'il est possible, un remède qui réponde à tous ces états alternans, c'est-à-dire, qui les contienne presque tous homœopathiquement dans la série de ses symptômes; car un tel remède anéantira spécifiquement et rapidement le mal entier.

§ 249.

Si les états alternans sont tout-à-fait opposés de leur nature (par exemple, si des périodes d'une mélancolie sombre et tranquille changent avec des périodes d'une manie joyeuse et folâtre), le re-

⁽¹⁾ Note du traducteur. L'auteur comprend, sous le terme de maladies alternantes non typiques, celles dont les divers états alternans ne reviennent pas à des époques régulières; car elles ne sont pas formées, pour ainsi dire, d'après un certain type. Sous le terme de maladies alternantes typiques, au contraire, il comprend celles dont les états divers reviennent à des époques régulières, comme il arrive aux fièvres intermittentes.

mède choisi peut rarement répondre homœopathiquement à tous les deux états; car si son effet convient homœopathiquement à l'un des deux, il ne peut servir qu'antipathiquement (palliativement) contre l'état opposé. Mais cela n'empêche pas que le remède ne soit parfaitement salutaire: tel que, dans une maladie stable, un médicament qui répond homœopathiquement aux symptômes les plus importans et les plus marquans, est pourtant salutaire, quoiqu'il ne soit qu'antipathique (palliatif) par rapport aux autres. (Voyez la note au § 78.) Il s'ensuit néanmoins un rétablissement parfait dans les deux cas, surtout quand le médicament répond homœopathiquement à celui des deux états alternans qui est le plus fort (en effet ils diffèrent chaque fois en force); car alors le secours palliatif du même remède suffit abondamment pour vaincre l'état opposé plus faible.

§ 250.

Après avoir choisi soigneusement le remède, et après en avoir préparé une juste dose, le mieux sera de la donner immédiatement après que l'état alternant le plus fort aura cessé, c'est-à-dire, au commencement même de la période à laquelle le remède ne convient qu'antipathiquement. Rarement sera-t-on alors obligé de donner une seconde dose du même remède; car, s'il était convenable, il aura anéanti le mal entier avant la fin de la du-

rée de son effet; s'il était inconvenant, on ne pourra plus par cela même l'employer; mais il faudra en chercher un autre qui réponde au nouvel état de la maladie, tel qu'il se présente dans le moment (§ 173).

§ 251.

Les mêmes règles que je viens de donner doivent aussi être appliquées aux maladies alternantes typiques, c'est-à-dire, à ces sortes de maladies alternantes où un état de maladie stable succède, dans un temps assez régulier, à un état de bien-être apparent, et disparaît de nouveau après avoir duré pendant un temps également régulier. Il n'y a point ici de différence entre les maladies alternantes qui changent seulement à des temps définis sans être fébriles, et entre celles qui sont fébriles et que l'on nomme fièvres intermittentes, dont il existe une grande variété (1).

⁽¹⁾ La pathologie de l'art médical vulgaire ne connaît qu'une seule fièvre intermittente, qu'elle nomme aussi fièvre froide, et elle n'y admet aucune autre différence que celle du temps dans lequel les accès de la fièvre reviennent, comme la fièvre quotidienne, tierce, quarte, etc. Il s'ensuit que cette pathologie ne peut ou ne veut pas observer les maladies; car sans cela elle aurait vu que, outre la diversité des époques du retour des fièvres intermittentes, il existe encore des différences bien plus importantes entre elles; elle aurait vu qu'il y a

§ 252.

Pour ce qui est des fièvres intermittentes, nous trouvons que chaque paroxysme est composé de

une quantité innombrable de ces fièvres, dont plusieurs ne peuvent pas même être nommées fièvres froides, leurs attaques consistant uniquement en chaleur. Il y a d'autres fièvres intermittentes où les accès ne produisent que du froid, suivi ou non de sueur; d'autres qui répandent du froid sur le corps entier, en causant en même temps la sensation de la chaleur, ou en causant des frissonnemens, quoique le corps soit chaud au toucher; d'autres où l'un des paroxysmes consiste seulement en des frissonnemens qui secouent le malade, ou en un froid suivi de bien-être, tandis que l'autre paroxysme fait seulement sentir de la chaleur, suivie ou non de sueur; d'autres où la chaleur précède le frissonnement; d'autres où l'un des paroxysmes consiste en chaleur et frissonnement suivis d'apyrexie, au lieu que l'autre paroxysme, qui ne se montre souvent que plusieurs heures après, produit seulement de la sueur; d'autres où il ne s'ensuit pas du tout de sueur; d'autres enfin où il n'y a ni chaleur ni frissonnement, mais où l'attaque entière ne consiste qu'en sueur, ou en chaleur accompagnée de sueur. C'est ainsi qu'il y a encore une quantité incroyable de différences, surtout par rapport aux symptômes accessoires (comme, un mal de tête singulier, un mauvais goût, un mal au cœur, des vomissemens, la diarrhée, le manque de soif ou une soif violente, des douleurs singulières au ventre ou dans les membres, le sommeil, le délire, une mauvaise disposition de l'humeur, des crampes, etc., etc.), qui ont lieu avant, durant ou après le frissonnement, avant, durant ou après la chaleur, avant, durant ou après la sueur. Eh bien! l'aveugle pathologie prétend que toutes ces fièvres intermittentes, d'une

deux états alternans opposés (froid, chaleur — chaleur, froid), souvent même de trois (froid, chaleur, sueur). Il faut donc que le remède que l'on choisit contre de telles fièvres puisse exciter tous les deux ou trois états alternans dans un corps sain, ou il faut au moins qu'il convienne homœopathiquement au plus fort et au plus marquant des états alternans (soit à l'état du frissonnement avec ses symptômes accessoires, soit à celui de la chaleur avec ses symptômes accessoires, soit à celui de la sueur avec ses simptômes accessoires, selon que l'un ou l'autre de ces accès est le plus fort et le plus marquant). Il n'y a pas de mal alors que le remède ne soit qu'antipathique (palliatif) par rapport à l'autre état alternant qui est plus

diversité aussi grande et aussi évidente, dont chacune demande un remède homœopathique particulier, n'en forment qu'une seule; elle le prétend pour faire plaisir à sa chère sœur, la thérapeutique, qui, hors l'antimoine et le sel ammoniac, n'a, dans la règle, aucun autre remède contre les fièvres intermittentes que le quinquina, avec lequel elle les traite toutes d'après un certain mode, comme si elles étaient tout-à-fait égales. Il est vrai que presque toutes ces fièvres peuvent être supprimées par de grandes et énormes doses de quinquina, c'est-à-dire, que leur retour périodique (leur type), en est anéanti; mais les malades affectés de telles fièvres intermittentes auxquelles ce remède ne convenait pas, n'en sont pas guéris: ils restent alors continuellement malades, et plus malades qu'ils ne l'étaient auparavant; souvent même beaucoup plus malades; et voilà ce que l'art médical vulgaire appelle guérir! faible; la fièvre change néanmoins en santé, et, pour l'ordinaire, si elle n'est pas encore enracinée, dès la première dose.

§ 253.

Aussi, dans cette espèce de fièvres, il ne faut pas donner une seconde dose du remède tant que dure l'effet de la première, et tant qu'il en résulte de l'amendement. Mais quand elle a cessé son effet, il faut examiner si le reste de la fièvre (s'il en existe encore) n'est pas tellement changé (comme cela arrive ordinairement), que l'on ne puisse plus donner le premier médicament, mais qu'il fallût en choisir un autre plus homœopathique par rapport au changement actuel. Or, celui-ci achevera, dans la règle, la guérison.

§ 254.

Dans les fièvres intermittentes, le plus convenable et le plus utile sera de donner le médicament tout de suite ou peu après la fin du paroxysme; car alors il a le temps de produire dans l'organisme tous les effets possibles pour rétablir la santé, sans l'assaillir par une attaque violente. Mais quand le médicament, fût-il même le remède le plus spécifique, est donné justement avant le paroxysme, il coïncide dans son effet avec le renouvellement de la maladie, et excite une telle réaction et un

tel combat dans l'organisme, que le malade perd beaucoup de ses forces, ou que sa vie même est mise en danger (1). Mais si l'on donne le médicament tout de suite après que le paroxysme vient de cesser, c'est-à-dire, au temps même où la période la plus exempte de fièvre vient de commencer, et avant que le paroysme suivant ne se prépare de loin, l'organisme se trouve dans la meilleure disposition pour être changé tranquillement par le remède, et pour revenir ainsi à un état régulier de santé.

§ 255.

Mais quand le temps de l'apyrexie est très court, comme dans quelques fièvres très malignes, ou quand il est troublé par des ressentimens du paroxysme précédent, il faut que le médicament homocopathique soit donné dans le temps même que la sueur ou les autres symptômes secondaires du paroxysme commencent à diminuer.

§ 256.

Ce n'est que quand le médicament convenable a

⁽¹⁾ On voit ceci dans des cas assez fréquens où une dose modérée de suc de pavot, que l'on a fait prendre au malade durant le frissonnement de la fièvre, l'a subitement privé de la vie.

anéanti par une seule dose plusieurs paroxysmes, et qu'une santé évidente s'est montrée, mais qu'après quelque temps des indices d'un nouveau paroxysme se montrent derechef, qu'on peut et qu'il faut répéter le même remède, supposé toutefoi que la totalité des symptômes soit encore la même. Mais ce retour de la même fièvre, après un intervalle de santé, n'est possible que quand l'insalubrité qui a excité la fièvre intermittente pour la première fois influe encore sur le convalescent, comme il arrive dans les contrées marécageuses. En ce cas, un rétablissement durable n'est souvent possible qu'en éloignant le malade de la cause excitative de son mal, par exemple, en le transportant dans une contrée montagneuse, s'il a été attaqué d'une fièvre intermittente provenue des exhalaisons de marais.

§ 257.

Comme presque chaque médicament, en faisant son effet pur, excite une fièvre particulière, et même une espèce de fièvre intermittente avec ses états alternans, qui diffère de toutes les fièvres que les autres médicamens produisent, on trouve, dans le vaste règne des puissances morbifiques artificielles, des secours suffisans contre les nombreuses fièvres intermittentes naturelles; même à présent, que le nombre des médicamens essayés sur des hommes sains est encore bien limité, on trouve déja des remèdes pour bien des fièvres semblables.

§ 258.

Après avoir vu quel égard il faut avoir aux diversités principales, ainsi qu'aux qualités particulières des maladies, en suivant la méthode homœopathique, nous parlerons maintenant des remèdes mêmes, de la manière de s'en servir, et de la diète qu'il faut prescrire en même temps aux malades.

§ 259.

Quand une maladie, soit aiguë, soit chronique, amende de façon que l'on s'en aperçoit, et que cet amendement continue toujours, quoique peu, il nous est tout-à-fait défendu d'employer un médicament quelconque tant que cet état dure; car chaque nouvelle dose, en fût-ce même une du dernier remède qui s'était montré salutaire, troublerait l'amendement de la maladie.

§ 260.

Cette observation est d'autant plus importante, que nous ne pouvons pas encore définir exactement la durée de l'effet de presque aucun médicament, fût-il même pris en grandes doses et par des hommes sains (1), et encore moins celle des très petites doses, dont on fait un emploi homœopathique dans les maladies.

§ 261.

Aussi long-temps que dure l'amendement progressif après une dose que l'on a fait prendre au malade, il faut supposer que le remède continue encore d'opérer, et, dans ce cas, chaque repétition d'un médicament quelconque doit être exclue.

§ 262.

Ajoutez encore que le remède ayant convenu homoeopathiquement à la maladie, l'état amendé du malade reste encore perceptible après que le

⁽¹⁾ Quelques médicamens cessent leur effet presque en vingt-quatre heures, même alors qu'on les donne en grandes doses. Mais c'est là le temps le plus court de la durée de l'effet à moi connu des substances médicinales végétales, et que l'on ne trouve que dans un petit nombre d'entre elles. (Peut-être que l'eau de laurier-cerise et les naphthes cessent d'opérer encore en moins de temps.) D'autres médicamens cessent leur effet seulement au bout de quelques jours; d'autres dans plusieurs jours; quelques autres ne cessent même d'opérer qu'après plusieurs semaines. Les très petites doses dont se sert l'art homœopathique pour guérir les maladies opèrent naturellement en moins de temps que les doses plus considérables, et en bien moins de temps que les grandes doses.

médicament a cessé d'opérer. L'œuvre salutaire n'est pas tout de suite interrompue, même quand pendant plusieurs heures, et, pour ce qui est des maladies chroniques, quand pendant plusieurs jours après que le médicament a cessé d'opérer, l'on n'en a pas donné une seconde dose. La partie de la maladie qui a déja été anéantie ne peut pas se renouveler dans cet intervalle, et l'amendement resterait encore évident pendant un temps considérable, quand même l'on ne donnerait pas une nouvelle dose médicinale au malade.

§ 263.

Quand l'amendement progressif qui suit la première dose d'un remède convenable ne change pas en santé parfaite (ce qui cependant n'est pas rare), il arrivera une époque de stagnation, qui est pour l'ordinaire aussi le terme de la durée de l'effet du médicament. Avant que cette époque commence, non seulement on agirait inutilement et sans aucune raison suffisante, mais l'on ferait même quelque chose de contraire au but de la cure et de nuisible au malade (1), en lui donnant une nouvelle dose médicinale.

⁽¹⁾ Je m'abstiens ici de présenter des considérations sur la coutume des praticiens ordinaires, d'assaillir le malade d'une quantité de remèdes. Ils ordonnent des recettes composées, sans savoir quels sont les effets spécifiques que chaque ingrédient d'un tel mélange peut produire sur la santé de l'homme.

§ 264.

Même une dose du médicament qui jusqu'à présent s'était montré très-salutaire ne ferait qu'empirer l'état de santé, si on la répétait avant que l'amendement se fût arrêté dans tous les points; car ce serait une attaque faite mal à propos. Quand il s'agit d'une maladie qui n'est pas tout-à-fait chronique, mais facile à changer, la première dose d'un remède bien choisi produira, pendant la durée de l'effet qui lui est propre, tous les changemens salutaires qu'en général il a

Supposons qu'il se trouvât par hasard dans une telle recette un remède convenable, il ne pourrait néanmoins être utile, ces médecins ignorant la quantité que doit avoir la dose pour produire un changement salutaire, comme ils ignorent le temps de la durée de l'effet de chacun de ces remèdes, chose qu'ils devraient absolument savoir pour ne pas réitérer la dose avant qu'il soit nécessaire. Malgré cette ignorance, ces médecins vulgaires entassent recettes sur recettes, en mélant ensemble plusieurs médicamens actifs, dont les effets leur sont inconnus, en prescrivant chaque ingrédient outre mesure, et en en faisant prendre toutes les heures ou toutes les deux heures une cuillerée à bouche ou une demi-cuillerée au malade. -Ils font donc prendre à la fois plusieurs médicamens aussi inutiles que nuisibles; de façon que, sur cent cas, il s'en trouvera à peine un seul où, parmi les divers ingrédiens de la recette, il y aura un médicament conforme à la maladie; et même alors la dose aura été mille fois trop grande, et on l'aura donnée bien plus souvent qu'il n'était nécessaire!

pu produire dans le cas présent; c'est-à-dire, il ramenera le malade justement à ce degré de santé auquel il a pu le ramener. Or, une seconde dose de ce remède changera et empirera cet état favorable; car elle produira dans le malade les autres symptômes non homœopathiques du médicament, c'est-à-dire, une maladie médicinale non homœopathique, qui s'alliera au reste des symptômes de la maladie naturelle, et formera ainsi une espèce de maladie compliquée et augmentée. En un mot, en faisant prendre au malade une seconde dose d'un remède, fût-il même d'abord bien choisi, avant que la première dose ait cessé d'opérer, on trouble l'amendement que celle-ci avait-commencé, ou qu'on pouvait encore en attendre, et par là on retarde au moins le rétablissement (1).

§ 265.

Lorsque l'amendement progressif vient de s'arrêter, et si l'on fait un nouvel examen exact du reste de la maladie, on trouvera que le groupe des symptômes a diminué; mais on le trouvera aussi tellement changé, qu'une nouvelle dose du même remède ne serait plus homœopathique, et

⁽¹⁾ On ne saurait être assez attentif à se garder ici d'une précipitation nuisible.

qu'il faudrait choisir un autre médicament qui convînt mieux à l'état actuel de la maladie.

§ 266.

Si la première dose d'un remède que l'on avait choisi autant bien que possible ne peut achever, pendant la durée de son effet, le rétablissement parfait de la santé, quoiqu'elle ait beaucoup amendé l'état du malade, il ne reste rien de mieux à faire, pour anéantir le reste de la maladie, que de faire prendre au malade une dose d'un autre remède qui convienne, aussi homœopathiquement que possible, au reste subsistant des symptômes.

§ 267.

Il n'y a qu'un seul cas où il faille donner une seconde dose d'un autre remède avant que la dernière dose du remède précédent ait cessé d'opérer : c'est celui où il est question d'un mal urgent que la dernière dose n'a pas fait amender en général, mais qu'elle a même fait empirer, ne serait-ce que de peu de chose. Le remède ne convenait pas alors assez homœopathiquement à la maladie en question, et il faut donc en donner un autre plus conforme à l'état actuel du mal,

même avant que la dernière dose ait cessé son effet (1).

§ 268.

Cela sera d'autant plus nécessaire, si, dans un cas urgent, le médecin remarque déja, après six, huit ou douze heures, qu'il s'est trompé dans le choix du remède (fût-ce même de peu de chose), parce que l'état du malade empire d'une heure à l'autre, et qu'il paraît de nouveaux symptômes. Alors il lui est non seulement permis, mais il est de son devoir de réparer sa faute, en choisissant un autre remède homœopathique qui convienne, autant que possible, à l'état actuel du malade (§ 173).

⁽¹⁾ D'après toutes les expériences, presque aucune dose d'un médicament homœopathique qui convient spécifiquement à une certaine maladie ne saurait être tellement petite, qu'elle ne produise un amendement perceptible de la maladie. Or, quand la première dose d'un médicament n'a pu faire amender un mal, ou qu'elle l'a même fait empirer, fût-ce de peu de chose, ce serait un procédé absurde et nuisible que de répéter le même remède, ou d'en renforcer la dose, comme le fait l'art médical vulgaire, guidé par la fausse opinion que le remède n'a pu être utile parce que sa dose avait été trop petite. Supposé que le malade n'ait pas commis de faute dans son régime physique ou psychique, chaque augmentation du mal avec de nouveaux symptômes nous prouve seulement que le remède choisi était incongru, mais non pas que sa dose ait été trop faible.

§ 269.

Même dans des maladies chroniques, il sera bien rare, surtout au commencement, que le mieux soit de donner deux fois de suite le même remède, quoiqu'on ne donne une dose suivante qu'après que la précédente a cessé d'opérer : car, supposé même que la première dose ait fait du bien au malade, il faut pourtant que l'amendement qu'elle a produit continue pendant quelque temps; et il n'y a, pour l'ordinaire, aucune indication qui demande la répétition du même médicament, parce que ce qui n'a pu être amendé par la première dose ne pourra non plus être guéri par une seconde, quoique plus grande.

§ 270.

Si, dans un tel cas, le nombre limité des médicamens connus selon leurs effets purs, est cause que l'on ne peut pas trouver de suite un remède parfaitement convenable, c'est-à-dire, spécifique, on trouvera pourtant, pour l'ordinaire, encore un ou deux médicamens qui conviendront assez bien aux symptômes caractéristiques de la maladie, quoique pas aussi bien que celui que l'on avait choisi d'abord. Il faut alors alterner entre l'usage du premier médicament, qui était le remède principalement convenable, et entre celui de

l'un ou de l'autre de ces médicamens secondaires, selon que le demandera chaque fois l'état actuel de la maladie. On verra qu'en alternant de cette façon l'usage de deux remèdes différens, on accélérera bien mieux le rétablissement du malade, qu'en employant exclusivement le remède principal deux ou plusieurs fois de suite.

§ 271.

Il est cependant possible que l'on trouve que l'usage non interrompu du remède principal soit le procédé le plus salutaire; ce qui suppose qu'il répond au mal chronique par une grande ressemblance de symptômes. Mais, dans ce cas, l'expérience nous enseigne qu'il faut toujours diminuer la dose suivante, parce que le besoin que la maladie avait du remède diminue aussi successivement. Ce n'est qu'ainsi que l'on ne troublera pas l'amendement du mal, et que l'on achevera la guérison par la voie la plus directe et la plus conforme à la nature.

§ 272.

Quand une maladie chronique, de dix, quinze, ou vingt ans, a cédé à un seul médicament homœopathique qui a été pour elle le remède spécifique, ou du moins approchant du spécifique, il ne faut pas cesser subitement l'usage des médica-

mens; il faut, au contraire, continuer encore pendant trois ou six mois à donner toujours dans de plus longs intervalles, et même, à la fin, après des intervalles de plusieurs semaines, une dose du remède principal (peut-être aussi alternativement une dose du remède secondaire, selon que les circonstances l'exigeront), en diminuant chaque fois la quantité de la dose. On continuera de cette manière jusqu'à ce que toute inclination de l'organisme à la cacochymie chronique ait disparu et soit anéantie. L'omission de cette précaution laisse même la meilleure cure imparfaite, et peut la mettre en mauvaise renommée.

§ 273.

L'observateur attentif reconnaîtra le moment convenable à la répétition du remède, quand quelques indices de l'un ou de l'autre symptôme originaire de l'ancienne maladie viendront à reparaître légèrement.

§ 274.

Mais si l'on trouve qu'une telle dose, toujours diminuée, ne suffit pas pour préserver le malade d'une rechute, mais qu'il faut continuer de lui donner des doses de même quantité ou des doses successivement augmentées et plus fréquentes de ce remède homœopathique, qui lui fait toujours

du bien, c'est une marque certaine que la cause excitative de la maladie continue d'exister, et qu'il y a quelque chose dans la diète ou dans la situation du malade qu'il faut nécessairement écarter, si on veut le guérir d'une manière durable.

§ 275.

Parmi les signes qui, dans toutes les maladies, et surtout dans les maladies aiguës, nous indiquent un petit commencement de diminution ou d'augmentation du mal, chose qui n'est pas aperçue de chacun, il faut surtout considérer l'état de l'humeur du malade, et toute la manière dont il se comporte, comme une des marques les plus sûres et les plus évidentes. Si le mal commence à s'amender, quoique de peu de chose, le malade se sentira plus à son aise, il sera plus tranquille, toute sa manière d'être reviendra, pour ainsi dire, plus naturelle. Mais si la maladie empire, ne serait-ce aussi que de peu de chose, il s'ensuivra justement le contraire : le malade se trouvera plus gêné, plus lourd, et excitera davantage la pitié, tant par l'état de son humeur et de son esprit, que par toute sa manière de se comporter, par toutes ses positions, tous ses gestes et toutes ses fonctions, choses qu'on aperçoit facilement, mais qui sont difficiles à décrire (1).

⁽¹⁾ Mais ces signes d'amendement qu'offrent l'esprit et l'hu-

§ 276.

Si le médecin doué d'un esprit observateur et pénétrant ajoute encore à ceci l'apparition de nouveaux symptômes, et l'augmentation de ceux qui existaient déja, ou bien la diminution des derniers sans qu'il en paraisse de nouveaux, il ne pourra plus douter que l'état du malade ne se soit amendé ou n'ait empiré. Il y a cependant parmi les malades des personnes qui sont incapables d'indiquer l'amendement et l'aggravement du mal, ou qui n'ont pas la volonté d'avouer l'un ou l'autre.

§ 277.

Cependant on peut parvenir à une conviction certaine, même avec des personnes de cette espèce, en parcourant avec elles tous les symptômes que l'on a noté dans le tableau de la maladie. Or, quand elles ne peuvent pas se plaindre de nouvelles incommodités extraordinaires, et que l'aug-

meur, bientôt après que le malade a pris le remède, ne se montrent que quand la dose a eu la proportion nécessaire; car une dose d'une quantité trop forte agit avec trop de violence, et cause au commencement des troubles si grands et si longs de l'esprit et de l'humeur, qu'il est impossible de remarquer les changemens susdits, quand même le médicament aurait été aussi homœopathique que possible.

mentation des vieux accidens n'est pas non plus signifiante, et que l'on a remarqué un amendement dans l'état de l'esprit et de l'humeur, il faut que le médicament ait produit une diminution essentielle de la maladie, ou qu'il la produise encore, si le temps a été trop court pour s'en être déja aperçu. Si l'amendement visible tarde néanmoins trop long-temps à se manifester, quoique le remède ait été convenable, la cause de ce retard est dans la trop longue durée de l'aggravement homœopathique (§ 164) produit par le remède, et par conséquent en ce que la dose n'était pas encore assez petite.

§ 278.

D'un autre côté, si le malade se plaint de tels ou tels symptômes importans, récemment nés, c'est une marque que le médicament choisi ne convenait pas homœopathiquement à la maladie. Soit que le malade ait même la bonhomie d'assurer que sa santé s'amende, il ne faut pas l'en croire sur parole; mais son état doit être regardé comme empiré, chose que le médecin verra tout aussi bien par ses propres yeux.

§ 279.

Comme quelques symptômes de l'effet primitif des médicamens sur un corps sain se manifestent plus tard que d'autres de plusieurs jours, il s'ensuit aussi dans les maladies, que ceux de leurs symptômes qui répondent à de pareils symptômes médicinaux ne peuvent être anéantis avant que le temps de ceux-ci ne soit venu, quoique les autres symptômes de la maladie aient déjà été guéris par le médicament. Il ne faut donc pas s'étonner de ce phénomène (1).

§ 280.

Si l'on a le choix parmi plusieurs médicamens, il faut préférer, pour la guérison des maladies chroniques, ceux qui opèrent longuement, et, au contraire, ceux qui font leur effet en peu de temps pour la guérison des maladies aiguës, lesquelles, suivant leur nature, inclinent déja à des changemens fréquens.

§ 281.

Le véritable artiste dans l'art de guérir se gardera de prendre en affection particulière certains

⁽¹⁾ Par exemple, le mercure incline à produire des ulcères ronds à bord élevé, enflammés et douloureux; mais il ne peut manifester ce symptôme qu'après plusieurs jours, et même, dans de certaines personnes, après plusieurs semaines: de là vient que l'usage intérieur du mercure, dans la maladie vénérienne, ne peut guérir les chancres qu'après un espace de plusieurs jours.

remèdes que, par hasard, il a eu occasion de trouver souvent convenables et d'employer avec un heureux succès. Une telle prédilection fait que l'on néglige de se servir des autres remèdes qu'on a employés plus rarement, et qui pourraient pourtant être plus homœopathiques pour le cas en question, et par conséquent plus salutaires.

§ 282.

Un sage médecin se gardera de même de négliger, par une méfiance déplacée ou par d'autres fausses raisons, l'usage de certains remèdes qu'il a employés dans tel ou tel cas avec un succès malheureux, parce qu'il les avait mal choisis. Il se se souviendra toujours de cette vérité: Que parmi tous les médicamens, celui dont les symptômes ont la plus grande ressemblance avec ceux de la maladie en question mérite uniquement la préférence; il se souviendra toujours, dis-je, qu'aucune petite passion ne doit influer sur un choix aussi sérieux.

§ 283.

Comme il est aussi nécessaire que convenable au but du procédé homœopathique que les doses des médicamens soient très petites, il est facile de concevoir que, durant une telle cure, il faut éloigner de la diète du malade toutes les choses qui pourraient avoir sur lui une influence médicinale quelconque, afin que l'effet d'une dose aussi mince ne soit pas surpassé et anéanti par une irritation médicinale hétérogène (1).

§ 284.

C'est surtout dans les maladies chroniques qu'il est nécessaire de rechercher exactement de pareils obstacles à la guérison; car ces maladies ont été pour l'ordinaire engendrées et nourries par de semblables choses nuisibles, et par d'autres fautes dans le régime, qui échappent aux malades, ou qu'ils ne reconnaissent pas pour telles (2).

⁽¹⁾ Les sons les plus doux d'une flûte qui, en se faisant entendre de loin pendant le silence de la nuit, pourraient élever une ame tendre à des sentimens célestes et à un enthousiasme religieux, ne peuvent être entendus, et résonnent en vain, quand ils sont interrompus par le miaulement des chats ou par le cri enroué du hibou.

⁽²⁾ Par exemple, le café, le thé de la Chine et d'autres thés d'herbes, de la bière mélangée de substances végétales non convenables à l'état du malade, des liqueurs fines préparées avec des épices médicinales, du chocolat épicé, des eaux de senteur et des parfumeries de diverses espèces, des poudres et des spiritueux pour les dents, composés de substances médicinales, de petits sachets parfumés, des mets et des sauces fort assaisonnées, des pâtisseries et des glaces aux épices, des soupes mêlées d'herbes médicinales, ainsi que des légumes qui consistent en herbes et racines semblables, du vieux fromage.

§ 285.

Quant aux maladies chroniques, le régime le plus convenable que l'on saurait prescrire au malade consiste à lui faire éviter toutes les choses nuisibles qui troubleraient son rétablissement, et de lui faire observer justement le contraire des fautes qu'il a coutume de commettre; par exemple, en lui ordonnant de s'égayer l'esprit, de se donner de l'exercice en plein air, de faire usage de mets et de boissons convenables, nourrissantes et non médicinales, etc., etc.

et des nourritures animales déja putréfiées ou douées d'effets médicinaux accessoires (comme la chair et la graisse de porc, de canard et d'oie, ou du veau trop jeune) : toutes ces nourritures doivent être éloignées soigneusement du malade. Il faut encore lui défendre l'usage immodéré des jouissances de la table, l'abus du sucre et du sel commun, ainsi que l'usage de toutes les boissons spiritueuses. De telles personnes doivent aussi éviter la trop grande chaleur des chambres, une vie sédentaire dans l'air enfermé des appartemens, l'allaitement des enfans, le trop long sommeil après le dîner, les plaisirs nocturnes, la malpropreté, les voluptés contre nature, l'affaiblissement des nerfs par la lecture de livres lubriques; toute occasion à la colère, au chagrin et au dépit, le jeu passionné, les travaux forcés de l'esprit, le séjour dans une contrée marécageuse, la demeure dans des appartemens qui sentent le renfermé, des besoins urgens, etc., etc. Toutes ces choses doivent être éloignées pour que la guérison ne soit pas empêchée ou rendue impossible.

§ 286.

Pour ce qui est, au contraire, de la diète dans les maladies aiguës, l'instinct de la conservation de la vie s'éveille ici avec tant de clarté, et parle avec tant de précision, que le médecin n'a besoin que d'ordonner aux personnes de la famille et aux gardes-malades de n'opposer aucun obstacle à ce guide de la nature, soit en refusant au malade des nourritures et des boissons qu'il demande avec instance, soit en lui persuadant de prendre telle ou telle chose nuisible. J'excepte cependant de cette règle, que je viens de donner par rapport aux maladies aigués en général, le cas où le malade aurait l'esprit aliéné.

§ 287.

Il est vrai que les mets et les boissons que la personne attaquée d'une maladie aiguë demande, sont pour la plupart des choses palliatives, qui lui procurent un soulagement momentané; mais elles n'ont point de qualités proprement médicinales, et sont pour ainsi dire conformes à une espèce de besoin du malade. Pourvu que ce contentement soit renfermé dans de justes bornes, les obstacles que cela pourrait mettre à la destruction radicale de la maladie ne sont qu'insignifians, et sont abondamment compensés et surmontés par la puis-

sance du remède homœopathique et par la force vitale mise en activité, comme aussi par la récréation que la jouissance de l'objet ardemment désiré procure au malade.

§ 288.

Le véritable artiste dans l'art de guérir doit avoir entre ses mains les médicamens les plus forts et les plus purs, s'il veut se fier à leur vertu curative; il faut donc qu'il les connaisse lui-même dans leur pureté.

§ 289.

C'est pour lui une affaire de conscience, d'être persuadé, dans chaque cas de maladie, que le malade ne prend que le véritable médicament.

§ 290.

La vertu médicinale des substances du règne animal et du règne végétal a le plus d'activité, tant que celles-ci se trouvent encore dans l'état de crudité (1).

⁽¹⁾ Toutes les substances crues du règne animal ou végétal ont plus ou moins de vertus médicinales, et peuvent changer l'état de santé de l'homme, chacune de la manière qui lui est propre. Les plantes et les animaux dont nous nous servons pour notre nourriture ont l'avantage sur les autres, qu'ils con-

§ 291.

Pour ce qui est des plantes qui sont endémiques, et que l'on peut recevoir encore fraîches,

tiennent plus de parties nourrissantes, et en différent encore en ceci, que leurs vertus médicinales ne sont pas très violentes, et qu'ils en perdent aussi la plus grande partie par la préparation qu'ils subissent dans la cuisine et dans l'économie; comme par le pressurage du suc nuisible, tel qu'il arrive à la cassave dans l'Amérique méridionale; comme par la fermentation, par exemple, celle de la farine du seigle dans la pâte dont on fait le pain, ainsi que celle de la choucroute, des concombres aigres, etc., etc.; comme par la fumigation et par la force de la chaleur, tel que cela se fait en cuisant ces nourritures simplement, ou en les cuisant à l'étuvée, ou en les grillant, ou en les rôtissant, ou en les faisant frire, etc., préparations qui détruisent ou subtilisent les parties médicinales; ensuite aussi par la mixtion du sel commun, du sucre, et surtout du vinaigre (par exemple, aux sauces et aux salades), qui servent d'antidotes, et font perdre à ces substances leurs qualités nuisibles.

Mais aussi les plantes douées des qualités médicinales les plus fortes les perdent en grande partie ou entièrement par les préparations susdites. Les racines de toutes les espèces d'iris, du raifort, de l'arum et des pivoines, perdent toute leur vertu médicinale quand on les fait sécher parfaitement. Le suc des plantes les plus violentes devient souvent une masse bitumineuse et privée de toute force, par la chaleur que l'on emploie dans la préparation ordinaire des extraits. La longue conservation suffit déja pour ôter toute force au suc pressuré des plantes les plus mortelles : l'air étant tempéré, il passe de lui-même rapidement en fermentation vineuse (ce qui lui fait

on se rend maître de leur puissance médicinale de la manière la plus parfaite et la plus certaine, en mêlant de suite leur suc fraîchement pressuré avec une quantité pareille d'esprit de vin. Après que l'on a laissé reposer cette mixtion pendant un jour et une nuit dans un verre bien bouché, on décante la liqueur claire du sédiment filamenteux et glaireux qui s'est précipité, et on le conserve pour l'usage médicinal (1). L'esprit de

déja perdre beaucoup de sa vertu médicinale), et immédiatement après en fermentation acéteuse et putride, ce qui le prive eutièrement de toutes les facultés qui lui étaient propres; le sédiment farineux qui se précipite alors au fond du vaisseau est aussi innocent que tout autre amidon. Les herbes vertes étant couchées en grande quantité les unes sur les autres, perdent déja la plus grande partie de leurs qualités médicinales par l'évaporation.

(1) Buchholz, dans Taschenbuch für Scheidekünstler und Apotheker, auf das Jahr 1815; Weimar, Abtheilung I. vi., assure à ses lecteurs: Que l'on doit cette excellente manière de préparer les médicamens à la dernière campagne en Russie que c'est de ce pays qu'en l'année 1812 elle est venue en Allemagne. (Le critique qui a parlé de cet ouvrage dans la gazette littéraire de Leipzig, de 1816, nº 82, ne contredit pas non plus cette assertion.) Mais, en alléguant cette découverte et cette ordonnance avec les mêmes paroles dont je me suis servi dans la première édition de mon Organon, de 1810 (V. § 230 et la note), il passe sous silence que c'est à moi que cette découverte doit son origine, et que c'est moi qui l'ai publiée dans ce livre déja deux ans avant la campagne de Russie; il le passe sous silence, en suivant le noble usage des Allemands, d'être injuste envers le mérite de leurs compa-

vin empêche à l'instant même toute fermentation du suc des plantes, et la rend impossible aussi pour l'avenir. Une telle mixtion étant conservée dans des verres bien bouchés et cachés à la lumière du soleil, la vertu médicinale du suc des plantes se conserve pour toujours dans un état parfait et incorruptible (1).

triotes. On aime mieux supposer qu'une découverte est venue des déserts de l'Asie, que d'en laisser l'honneur à un Allemand à qui il est dû. Quel temps! Quelles mœurs!

Il est vrai que jadis on mêlait aussi quelquefois de l'esprit de vin avec des sucs de plantes, par exemple, pour les conserver pendant quelque temps avant d'en faire des extraits; mais on ne le fit jamais dans l'intention de les faire prendre sous cette forme comme remèdes.

(1) Quoique des parties égales d'esprit de vin et de suc fraîchement pressuré soient pour l'ordinaire la proportion la plus convenable pour effectuer la précipitation de la matière filamenteuse et glaireuse, il y a pourtant des plantes qui ont beau coup d'humeurs tenaces (par exemple, la consoude, la pensée, etc.), et d'autres qui ont une surabondance de matière glaireuse (par exemple, la petite ciguë, la scrophulaire etc.), où, dans la règle, on a besoin d'une double quantité d'esprit de vin pour atteindre ce but. Les plantes qui ont très peu de suc, comme l'oléandre, le buis, l'if, le galé, la sabine, etc., doivent être concassées premièrement en une masse fine, qu'il faut bien mêler ensuite avec une double quantité d'esprit de vin, afin que le suc des plantes se confonde avec celui-ci, et puisse être pressuré après avoir été extrait de cette façon.

§ 292.

Pour ce qui est des végétaux, des écorces, des semences et des racines exotiques, que l'on ne peut recevoir fraîches, un médecin sage ne sera jamais assez crédule pour croire que les poudres que l'on fait passer pour des préparations des substances susdites le soient en effet; mais il se convaincra lui-même de leur pureté tant qu'elles se trouvent encore dans l'état de crudité et d'intégrité, avant qu'il en fasse le moindre emploi médicinal (1).

⁽¹⁾ Pour les conserver comme poudres, on a besoin d'une précaution que, pour l'ordinaire, on ignorait jusqu'à présent dans les pharmacies, de façon que l'on ne pouvait garder même des poudres préparées dans des verres bien bouchés. Les substances végétales, même tout-à-fait sèches, qui se trouvent encore dans l'état de crudité et d'intégrité, contiennent pourtant une certaine portion d'humeurs visqueuses, qui est la condition essentielle de la cohérence de leur parenchyme. Cette portion d'humeurs n'empêche pas que la drogue entière et non pulvérisée ne reste dans un état de sécheresse tel qu'il est nécessaire pour la rendre incorruptible; mais elle est surabondante pour l'état d'une poudre fine. Il s'ensuit qu'une substance animale ou végétale, qui était tout-à-fait sèche dans son état d'intégrité, donnera une poudre un peu humide quand on l'aura pulvérisée finement, et que cette poudre ne pourra donc être conservée dans des verres bien bouchés sans se corrompre et sans moisir bientôt, si on ne l'a pas délivrée auparavant de cette humeur surabondante. Ceci s'opère mieux

§ 293.

Comme les effets de tous les médicamens sont les plus certains et les plus faciles à comparer quand on les donne en solution, le médecin sage emploie tous les médicamens sous cette forme (1),

en étalant la poudre sur un plat de fer-blanc à bords relevés, placé en bain-mari, et en la remuant jusqu'à ce que toutes les petites parties ne s'agglomèrent plus, mais s'éloignent et se dispersent facilement comme du sable fin. Quand les poudres sont parvenues à ce degré de finesse et de sécheresse, on peut les conserver pour toujours, sans qu'il s'y mette jamais de la moisissure ou qu'il s'y engendre des mites, pourvu qu'on les garde dans des verres bien bouchés et bien cachetés, et que l'on dérobe ces verres à la lumière du jour, par exemple, dans des boîtes et des caisses couvertes. Quand les substances animales et végétales ne sont pas conservées dans des vaisseaux scellés de manière à ne pas laisser pénétrer l'air et cachés à la lumière du soleil ou à la lueur du jour, elles perdent toujours de plus en plus leurs vertus médicinales, même dans l'état d'intégrité, et bien davantage encore dans l'état de pulvérisation.

(1) Quand on dissout les sels métalliques dans beaucoup d'eau, ils se décomposent et se corrompent bientôt; on ne peut donc pas les raréfier dans l'eau pour en faire un emploi homocopathique (aussi l'eau n'est-elle, en général, pas assez propre pour être instillée). Il y a beaucoup de sels métalliques qui ne se laissent pas résoudre immédiatement dans de l'esprit de vin; mais quand ils ont été une fois dissous dant cent parties d'eau, le médecin peut les raréfier ensuite avec de l'esprit de vin autant de fois qu'il le croira nécessaire, sans qu'ils se précipitent. On peut donc observer à l'égard de tous ces mé-

à moins que leur nature ne demande absolument qu'on les donne en poudre. Toutes les autres formes qui enveloppent, pour ainsi dire, les médicamens, comme les pillules, les électuaires, etc., ne sont pas recommandables, parce que l'influence des médicamens sur la fibre vivante en devient incertaine et indéfinie.

§ 294.

Les substances animales et végétales exotiques que l'on ne peut avoir que sèches, doivent être pulvérisées et dissoutes dans de l'esprit de vin ayant une force certaine et stable. Ces teintures contiennent les vertus médicinales de ces substances dans la plus grande abondance, et les conservent pendant plusieurs années dans un état parfait et incorruptible, pourvu que l'on bouche bien les verres dans lesquels on les garde, et qu'on les dérobe à la lumière du soleil et du jour. Mais la lumière du jour réduit, au bout de quelques années, toutes ces teintures en une liqueur acéteuse, qui ne possède plus rien des vertus médicinales primitives (1).

dicamens le procédé que j'ai décrit dans l'avant-propos, à l'article Arsenic qui se trouve dans mon ouvrage Reine Arzneimittellehre, tome IV; l'arsenic, le cuivre acéteux, le plomb acéteux, l'antimoine tartreux (tartre émétique), peuvent servir d'exemples.

⁽¹⁾ Ce ne sont que les semences farineuses des fleurs de la

§ 295.

Quelques substances demandent que leur première résolution se fasse avec de l'esprit nitreux dulcifié, ou avec des naphtes, par exemple, avec du phosphore. Mais les raréfactions ultérieures de ces teintures, qui sont nécessaires pour l'emploi homœopathique, doivent être faites avec de l'esprit de vin, parce que les liqueurs susdites ont une vertu médicinale spécifique et différente de celle de la substance qu'on vient de résoudre.

§ 296.

Pour ce qui est des préparations des substances métalliques, des sels, et d'autres semblables, dont la pureté n'est pas évidente au premier regard, le médecin consciencieux les fera faire sous ses yeux. Quant au soufre, aux métaux soufrés, et aux métaux en général, le mieux sera de les donner en poudre. Par rapport aux métaux, cela est déja nécessaire, par la raison que la solution dans des acides, surtout dans des acides minéraux, change

famille des œillets et de celle des papillonnacées, qui sont les moins propres à l'extraction de leurs vertus médicinales par l'esprit de vin; elles doivent donc être employées en poudre. Il en est encore de même de quelques autres semences, par exemple, des anacardes, etc., etc. leurs vertus médicinales. Les métaux qui ne se laissent pas réduire en poudre impalpable perdent encore moins de leurs qualités spécifiques dans la solution acéteuse.

§ 297.

On ne doit employer dans aucune cure plus d'une substance simple à la fois.

§ 298.

Il est inconcevable qu'on puisse encore douter s'il est plus conforme à la nature et plus raisonnable d'employer à la fois, dans une maladie, une seule matière médicinale bien connue, ou un mélange de plusieurs matières (1).

⁽¹⁾ L'absurdité de ces remèdes composés a déja été reconnue par des hommes de l'école médicale ordinaire, quoiqu'ils suivissent dans la pratique le trantran éternel, contre leur propre persuasion. C'est ainsi que Marcus Herz (dans Hufeland's Journal der practischen, Arzn. II, p. 33) exprime les troubles de sa conscience de la manière suivante : « Si nous voulons a guérir un état d'inflammation, nous n'employons ni le sal- pêtre, ni le sel ammoniac, ni l'acide végétal séparément, a mais nous mêlons ensemble plusieurs et souvent trop de ces a remèdes nommés antiphlogistiques, ou nous ordonnons a leur usage simultané. S'il nous faut résister à la putréfaction, a il ne nous suffit pas d'atteindre ce but en donnant une grande quantité d'un des remèdes connus pour être antiseptiques, a comme le quinquina, l'acide minéral, l'arnique, la serpen-

§ 299.

Le vrai médecin trouve dans des remèdes simples, isolés et non mélangés, tout ce qu'il peut

« taire, etc. Nous aimons mieux composer plusieurs de ces « médicamens, en comptant sur leur effet commun, ou nous « mélangeons même des remèdes hétérogènes, ignorant le-« quel est conforme par sa vertu au cas présent, et abandon-« nant ainsi au hasard si l'un de ces médicamens veut opérer « ou non le changement désiré. C'est ainsi que nous employons « très rarement des remèdes isolés pour exciter la sueur, pour « corriger le sang, pour détruire des stagnations d'humeurs, « pour seconder l'expectoration, et même pour évacuer les « premières voies. Toujours les ordonnances que nous faisons « à cette intention sont composées, presque jamais simples et « pures; moyennant quoi les expériences que nous faisons par « rapport aux matières simples contenues dans un tel mélange « ne peuvent non plus être pures. Il est vrai que nous établis-« sons, selon les règles de l'école, un certain rang parmi les « remèdes contenus dans nos recettes, en nommant celui que « nous chargeons d'opérer l'effet désiré, le fondement (basis), « et les autres, les assistans ou les soutiens (adjuvantia), les « correcteurs (corrigentia), etc., etc. Mais il est évident que « cette manière de caractériser les remèdes est souvent tout-à-« fait arbitraire. Les assistans et les soutiens ont tout aussi bien « part à l'effet total que le remède fondamental, quoique, « faute d'échelle, nous ne puissions fixer le degré de leur ac-« tivité. De même, l'influence des correcteurs sur les facultés « des autres remèdes ne peut pas être tout-à-fait indifférente; « mais il faut qu'elle les augmente, où qu'elle les déprime, ou « qu'elle leur donne une autre direction. Il faut donc que « nous regardions toujours le changement salutaire produit

désirer, c'est-à-dire, des puissances morbifiques artificielles qui, par leur force homœopathique, peuvent parfaitement surpasser, anéantir et guérir pour la durée les maladies naturelles. Or, comme c'est un principe de sagesse, « Qu'il ne faut jamais « vouloir effectuer par une pluralité de forces ce «que l'on peut produire par une seule,» il ne lui viendra jamais en idée de donner comme remède autre chose qu'un seul médicament simple à la fois. En second lieu, il sait aussi que, supposé même que l'on ait examiné les effets spécifiques des médicamens simples sur un homme sain, la manière dont deux ou plusieurs substances médicinales mêlées ensemble se contrarieront et se modifieront réciproquement dans leurs effets, nous restera pourtant inconnue. D'un autre côté, en employant une substance médicinale simple contre une maladie dont la totalité des symptômes est exactement connue, il sait que ce remède sera parfaitement et uniquement salutaire, s'il a été

[«] par un tel remède composé, comme le résultat de tous les « médicamens qu'il contient, et nous ne pouvons jamais abs- « traire de là une expérience pure sur l'effet exclusif d'un seul « d'entre eux. En vérité, nous connaissons encore trop peu « les qualités essentielles des médicamens, ainsi que les affi- « nités infiniment variées qui se forment entre eux par leur « mélange, pour que nous puissions dire avec certitude quelle « est la grandeur et la diversité de l'activité d'une matière « insignifiante en apparence, quand on la fait entrer dans le « corps humain alliée à d'autres matières. »

choisi homœopathiquement. Supposé même le cas le plus malheureux, que le remède choisi ne fût pas tout-à-fait conforme au mal par rapport à la ressemblance des symptômes, et qu'il ne fût donc pas secourable, un tel médicament sera pourtant toujours utile, en ce qu'il augmentera la connaissance de la qualité des remèdes : car, en excitant, dans un tel cas, de nouvelles incommodités, il confirmera les symptômes qu'il avait déja montrés ailleurs dans des essais faits sur des hommes sains; avantage qui cesse dans l'usage de tous les remèdes composés (1).

§ 300.

La conformité d'un médicament pour un certain cas de maladie ne se fonde pas seulement sur ce qu'il est parfaitement homœopathique, mais encore sur la grandeur nécessaire, ou plutôt sur la petitesse convenable de la dose dans laquelle on le fait prendre. Si l'on donne une dose trop forte d'un remède tout-à-fait homœopathique elle nuira

⁽¹⁾ Le médecin raisonnable se bornera à employer intérieurement le médicament qu'il a choisi aussi conforme que possible à la maladie en question. Il abandonnera au trantran déraisonnable de faire prendre en outre au malade un thé composé de substauces médicinales, de lui appliquer un sachet ou une décoction de différentes herbes, ou de lui faire donner un lavement hétérogène, ou de le faire frotter avec tel et tel onguent.

certainement au malade, quoique le médicament soit salutaire de sa nature; car l'impression qu'il fait est plus forte qu'il n'est nécessaire, et elle est d'autant plus sensible que, moyennant sa vertu homœopathique, il attaque justement les parties qui sont déja le plus affectées par la maladie naturelle.

§ 301.

C'est là la raison par laquelle un médicament homœopathique devient toujours nuisible quand on le donne en trop grande dose, et les suites fâcheuses augmentent progressivement avec la grandeur de la dose même. Mais la grandeur de la dose est encore d'autant plus nuisible que le remède étoit plus homœopathique, et elle fera bien plus de mal qu'une dose également grande d'un médicament allopathique, c'est-à-dire, d'un remède qui ne se trouve en aucun rapport avec la maladie; car alors l'aggravement homœopathique, c'est-à dire, la maladie artificielle, qui est très semblable à la maladie naturelle, et qui est produite dans les parties de l'organisme les plus souffrantes et les plus irritées de celle-ci, monte jusqu'à un degré nuisible, au lieu qu'elle eût effectué la guérison d'une manière douce, rapide et certaine, si elle n'était montée que jusqu'au degré nécessaire. Il est vrai que le malade ne souffre plus de sa maladie primitive, car celle-ci est anéantie homœopathiquement; mais il souffre d'autant plus de la maladie médicinale, et ensuite il ne souffre pas moins de l'effet secondaire ou de l'état opposé que produit l'organisme, ainsi que d'une débilitation inutile.

§ 302.

Par la même raison qu'un remède est d'autant plus efficace et merveilleusement secourable qu'il a été choisi aussi homœopathique que possible, par la même raison un tel médicament sera d'autant plus salutaire, que sa dose approchera davantage du degré de petitesse le plus convenable pour une guérison douce.

§ 303.

Il s'agit à présent de savoir quel est ce degré de petitesse le plus convenable pour porter aux malades des secours aussi doux que certains; c'est àdire, il s'agit de savoir combien chaque dose d'un médicament homœopathique, choisi pour un certain cas de maladie, doit être petite pour opérer la meilleure guérison? Ce n'est pas par des conjectures théoriques que ce problème peut être résolu; ce n'est pas par elles que l'on peut fixer, à l'égard de chaque médicament, quelle doit être la petitesse de sa dose pour suffire au but homœopathique et pour effectuer une guérison aussi rapide

que douce. Non, les scrutations de l'esprit et les argumentations subtiles n'en viendront jamais à bout. Ce n'est que par des essais purs, des observations scrupuleuses et des expériences exactes qu'on y parviendra. Il serait absurde de vouloir objecter ici les grandes doses que donne la pratique ordinaire; car ces grandes doses, contenant des médicamens qui ne se trouvent dans aucun rapport analogue avec la maladie (remèdes allopathiques), ne touchent pas homœopathiquement la partie souffrante de l'organisme, mais seulement les parties qui ne sont pas affectées de la maladie naturelle. On ne peut donc tirer de tout ceci aucune conséquence contre la petitesse des doses que prescrivent des expériences pures pour les cures homoeopathiques.

§ 304.

Or, ces expériences pures offrent, sans exception, le résultat suivant : Quand la maladie ne se fonde pas évidemment sur une corruption considérable d'un viscère important, la dose n'est jamais trop petite, si elle peut produire, immédiatement après avoir été prise, des symptômes semblables un peu plus forts que ceux de la maladie naturelle (petit aggravement homœopathique (V. § 164-167); en ce cas elle est toujours plus forte que la maladie en question, et elle est capable de la surpasser, de l'anéantir et de la guérir d'une manière

durable, supposé toutefois que l'on éloigne du malade toute influence médicinale hétérogène.

§ 305.

Ce principe irréfutable, tiré de l'expérience, nous donne la mesure selon laquelle il nous faut diminuer les doses de chaque médicament homocopathique, jusqu'au point où elles ne produisent plus qu'un aggravement à peine sensible après qu'on vient de les prendre (1). Ne nous laissons donc pas troubler par la petitesse du degré de diminution jusqu'auquel il nous faut descendre; ne nous laissons pas non plus troubler par le bavardage des médecins vulgaires, qui, accoutumés à se former seulement des notions bien matérielles, trouvent incroyable qu'une dose aussi infiniment diminuée puisse encore être efficace: leur bavardage ne signifie rien, lorsqu'une expérience infaillible nous parle (2).

⁽¹⁾ J'ai déja travaillé d'avance à cet égard pour les médecins homœopathiques futurs, et je leur ai épargné mille essais, en leur indiquant les raréfactions nécessaires de plusieurs médicamens pour l'emploi homœopathique. Ces indications se trouvent dans les avant-propos de plusieurs articles de mon ouvrage Reine Arzneimittellehre, surtout dans les trois dernières parties. J'avoue cependant que des expériences plus récentes m'ont obligé de raréfier encore davantage quelques médicamens, pour m'approcher toujours de plus en plus de la perfection dans cette excellente méthode de guérir.

⁽²⁾ Qu'ils se fassent expliquer par des mathématiciens, qu'en

§ 306.

Chaque maladie a une inclination incroyable à changer de nature par des remèdes qui lui conviennent selon la ressemblance des symptômes.

divisant une substance en autant de parties que l'on voudra, la plus petite partie que l'on puisse s'imaginer contiendra pourtant toujours quelque chose de cette substance entière, et que, par conséquent, cette petite partie ne pourra pas devenir un rien! — Q'ils se fassent dire par les physiciens, qu'il y a des puissances extraordinaires qui n'ont cependant aucun poids, par exemple, le calorique, la matière lumineuse, etc., puissances qui sont donc encore infiniment plus légères que le contenu médicinal des plus petites doses homœopathiques! -Qu'ils pèsent le poids des paroles mortifiantes qui causent une fièvre bilieuse à la personne affectée, ou le poids de la nouvelle affligeante de la mort d'un fils unique, laquelle occasione la mort de la mère! - Qu'ils touchent seulement pendant un quart d'heure un aimant capable de porter cent livres de poids, et les douleurs qu'ils en sentiront leur apprendront que des influences impondérables peuvent aussi produire sur l'homme les effets médicinaux les plus violens! - Enfin, que ceux parmi eux qui sont d'une complexion faible se fassent toucher le creux de l'estomac, seulement pendant quelques minutes, tout doucement, par l'extrémité du pouce d'un magnétiseur qui a la volonté forte, et ils se repentiront alors, sous le poids des sensations les plus désagréables, d'avoir voulu fixer les termes de l'activité de la nature infinie! Oh! les pauvres gens! pauvres d'esprit!

Note du traducteur. Voyez le traité sur l'efficacité des petites doses homœopathiques, qui se trouve à la fin de cette traduction.

Il n'y a point d'homme, quelque robuste qu'il soit, quand même il ne seroit sujet qu'à un mal chronique ou à un mal soi-disant local, qui ne sentît bientôt dans la partie souffrante le changement le plus agréable, après avoir pris dans la plus petite dose possible le remède qui lui convenait homœopathiquement; en un mot, cet homme éprouvera, dans son état de santé, un plus grand changement par ce médicament, que n'en éprouverait un nourrisson d'un jour, mais qui se porte bien. N'est-elle donc pas insignifiante et ridicule, cette incrédulité purement théorique, qui se défie de ces preuves infaillibles de l'expérience!

§ 307.

Que la dose du médicament soit aussi petite que l'on voudra, mais qu'elle puisse seulement produire le moindre aggravement homœopathique, elle affectera cependant de préférence les parties souffrantes de l'organisme qui sont déja extrêmement susceptibles d'une irritation semblable à la leur, et elle changera cette maladie naturelle en une maladie artificielle qui lui sera très semblable, et la surpassera même un peu en force. En substituant donc à la maladie naturelle une maladie artificielle, comme destructrice de la première, nous faisons que l'organisme ne souffre plus que de la maladie médicinale, qui selon sa

(353)

nature, à cause de la petitesse de la dose, disparaît bientôt, de façon que le corps reste libre de toute souffrance, c'est-à-dire, sain d'une manière durable.

§ 308.

Or, pour procéder d'une manière tout-à-fait conforme à la nature, un véritable médecin administrera son remède homœopathique bien choisi dans une dose aussi petite qu'il est précisément nécessaire pour surpasser et anéantir la maladie en question. Quand même, par une erreur pardonnable à la faiblesse humaine, il aurait choisi un médicament inconvenant, le dommage qui en résultera sera si insignifiant, qu'il pourra être bientôt réparé par la force vitale et par un second remède plus homœopathique, que le médecin fera prendre au malade dans une dose également petite.

§ 309.

L'effet des doses ne diminue pas en proportion égale du contenu médicinal, surtout dans les raréfactions que l'on fait subir aux médicamens pour l'usage homœopathique. Par exemple : Huit gouttes d'une teinture médicinale par dose ne font pas un effet quatre fois aussi grand que deux gouttes, mais n'opèrent à peu près que le double effet de deux gouttes par dose. De même, une goutte d'une mixture composée d'une goutte de teinture sur dix gouttes d'une liqueur non médicinale, ne fera pas un effet dix fois plus grand que ne ferait une goutte d'une mixture dix fois plus raréfiée, mais elle n'opérera à peu près que le double effet d'une goutte de la dernière mixture; et c'est ainsi que cette progression continue de descendre suivant la même loi, de façon qu'une goutte de la dernière raréfaction fait encore toujours un effet considérable (1).

(1) Supposons qu'une goutte d'une mixture, contenant 1 de grain de la matière médicinale fasse un = aune goutte d'une mixture plus raréfiée, qui contient $\frac{1}{100}$ de grain de la matière médicinale fera un effet. $=\frac{a}{2}$ si la goutte contient - de grain de la matière mé-C'est ainsi que le volume des doses restant le même, chaque diminution carrée (et peut-être plus que carrée) du contenu médicinal, fait seulement diminuer de la moitié la force de l'esfet du remède sur notre organisme. J'ai vu très souvent, chez les mêmes personnes, et dans les mêmes circonstances, qu'une goutte d'une teinture de noix vomique, un décillion de fois raréfiée, fit à peu près la moitié de l'esfet qu'une goutte d'une teinture du même remède raréfiée un quintillion de fois.

§ 310.

La diminution de force du médicament nécessaire à l'usage homœopathique est aussi secondée par la diminution de volume de la dose; je veux dire: Quand, au lieu de donner une goutte entière d'une teinture raréfiée, on ne donne qu'une très petite partie d'une telle goutte par dose, l'intention de diminuer davantage l'effet est également remplie d'une manière très convenable. La raison en est facile à concevoir: le volume de la dose ayant été diminué, il s'ensuit qu'un moindre nombre des nerfs de l'organisme animé peut être touché par elle; ces nerfs communiqueront la force du médicament également à l'organisme entier, mais cette force sera pourtant plus petite.

§ 311.

Par la même raison, l'effet d'une dose homœopathique augmente, si l'on agrandit le volume de la liqueur dans laquelle on la résout pour la faire prendre au malade, quoique le contenu médicinal reste le même; car ici le remède touche une plus grande surface de nerfs sensibles qui reçoivent son effet. Quoique les médecins théoriques veuillent soutenir qu'en faisant prendre la dose dans une plus grande quantité de liqueur, on affaiblit l'effet du remède, l'expérience prouve pourtant qu'il arrive justement le contraire, au moins dans l'usage homœopathique des médicamens (1).

§ 312.

Il faut cependant remarquer ici qu'il y a une grande différence si ce mélange de la dose médicinale avec une certaine quantité de liqueur se fait légèrement et imparfaitement, ou bien si uniformément et si intimement, que même la plus petite partie de cette liqueur raréfiante contienne une quantité proportionnelle du contenu médicinal; car, dans le dernier cas, le mélange a bien plus augmenté la force médicinale de la dose que dans le premier. On pourra conclure de là, de quelle manière il faut arranger les doses lorsqu'on veut diminuer, autant que possible, leur effet pour les administrer aux malades les plus sensibles.

§ 313.

L'effet des médicamens liquides sur notre corps se fait d'une manière si pénétrante, la rapidité

⁽¹⁾ Ce ne sont que les plus simples de toutes les substances irritatives, c'est à dire, le vin ct l'esprit de vin, qui diminuent leur effet échauffant et enivrant, quand on les raréfie dans beaucoup d'eau.

et la généralité avec laquelle il se propage, du point de la fibre sensible et douée de nerfs qui en est touchée la première, par toutes les autres parties du corps, est si inconcevable, qu'on est presque tenté de le nommer un effet spirituel (dynamique, virtuel).

§ 314.

Toute partie de notre corps douée du sens du toucher est également capable de recevoir l'influence des médicamens, et de la propager sur toutes les autres parties.

§ 315.

Outre l'estomac, il y a encore la langue et la bouche, qui sont les parties les plus susceptibles des influences médicinales. Cependant l'intérieur du nez, le canal intestinal, les parties génitales, ainsi que toutes les parties très sensibles de notre corps, sont presque aussi propres à recevoir les effets médicinaux; c'est pourquoi des places privées de peau, des parties blessées ou ulcéreuses, permettent aux médicamens une entrée presque aussi libre dans l'organisme, que s'ils avaient été pris par la bouche.

§ 316.

Même des organes ayant perdu le sens qui leur est propre, par exemple, la langue et le palais privés du goût, ou le nez privé de l'odorat, communiquent cependant l'effet du remède, qui agit immédiatement sur eux, à tous les autres organes du corps, d'une manière aussi parfaite que s'ils n'eussent pas perdu leur faculté primitive.

§ 317.

Aussi la surface extérieure du corps qui est couverte de peau et d'épiderme est capable d'être affectée des médicamens, et surtout des liquides; mais ce ne sont que les parties les plus sensibles de la peau qui sont le plus susceptibles de cette influence.

§ 318.

Or, dans des cas où il est impossible de faire avaler le remède par la bouche (1), et où nous ne pouvons ni ne voulons non plus l'insinuer dans le

⁽¹⁾ Cependant il suffit aussi que la petite dose d'un remède homœopathique convenable ne fasse que demeurer quelque temps dans la bouche sans être avalée, pour qu'elle exerce son effet entier sur tous les autres organes.

corps par l'anus, nous pouvons produire presque le même effet sur des personnes délicates, en leur appliquant une solution de ce remède aux parties du corps les plus sensibles, comme au bas-ventre, sur le creux de l'estomac, etc. (1). Il est cependant vrai qu'il faut alors se servir d'un médicament plus fort et moins raréfié; moyennant quoi il devient presque impossible de garder toujours la juste mesure dans la force de la dose, mesure qui est pourtant bien nécessaire à l'usage homœopathique des remèdes.

⁽¹⁾ La méthode de frotter la peau avec le remède ne semble seconder l'effet de celui-ci qu'en ce que la friction en général rend la peau plus sensible, et que la fibre en devient plus susceptible de sentir, pour ainsi dire, la force du médicament, et de communiquer à l'organisme entier ce sentiment modificatif de l'état de santé. Si l'on frotte auparavant le côté intérieur du haut de la cuisse, et que l'on y fasse ensuite appliquer de l'onguent mercuriel, ce médicament sera tout aussi efficace que s'il avait éte trituré sur la partie susdite, ou s'il avait été introduit dans le corps par la friction, comme on a coutume de s'exprimer; car il est fort incertain si, par ce procédé, il pénètre vraiment quelque chose de la substance métallique dans l'intérieur du corps, ou si les veines absorbantes en reçoivent quelques parties, ou si ni l'un ni l'autre n'a lieu.

15 West

compa per l'agus, nous pouvois, residente pranque le menae efficance, en leur, appliquant une solution de ce remede sux parties du corpe les plus mentions de ce remede sux has-remire; sur la trente de de l'est aces de l'est en le commé un médicance du vairqu'il faut elles me le l'est y l'an médicance de plate de l'est adont elles me le l'est y l'an médicance de l'est partier pareique la lance de le l'est y l'an mantage en la les mentions de l'est y l'an mantage en la les mentions de l'est y l'an mantage en la les mentions de l'est y l'an mention de l'est y l'an montre qu'il est paint sur le l'année de l'est y l'an des l'est y l'an montre qu'il de le l'est y l'an mention de l'est y l'est y l'est de l'est y l'est y

remarked before designed at the remark of th

1212

TRAITÉ

SUR

L'EFFICACITÉ DES PETITES DOSES HOMOEOPATHIQUES (1.

Comment est-il possible que de petites doses de médicamens extrêmement raréfiés, tels que l'homœopathie les prescrit, conservent encore de la force, et même une grande force?

C'est ainsi que parle non seulement le médecin vulgaire et allopathique qui se complaît dans les grandes doses, mais même le novice dans l'art homœopathique tient aussi le même langage.

Il me semble d'abord étrange que l'on puisse douter de la force suffisante de ces doses, voyant pourtant clairement qu'elles opèrent et qu'elles remplissent le but curatif proposé : or, ce qui arrive doit au moins être possible.

⁽¹⁾ Note du traducteur. Ce traité de l'auteur se trouve en tête du sixième volume de sa Matière médicale pure. Ayant remarqué que la petitesse des doses homœopathiques est une des choses les plus difficiles à concevoir au premier abord pour ceux qui prennent connaissance de la nouvelle méthode curative, j'ai cru faire quelque chose d'utile pour mes lecteurs, d'ajouter à la fin de mon travail cette dissertation, qui traite le sujet en question avec une clarté éminente.

Cependant les adversaires, ne pouvant plus nier des effets qui sautent aux yeux, tâchent au moins de les rendre suspects ou ridicules, en se servant de comparaisons illusoires.

« Si une goutte, disent-ils, d'une substance « médicinale si extrêmement raréfiée, était vrai-« ment capable de produire quelque effet, il fau-« drait qu'une goutte du lac de Genève, dans « laquelle on aurait instillé une goutte d'un mé-« dicament actif, renfermât autant de vertus mé-« dicinales, et même davantage; car la masse de « la liqueur raréfiante dont on se sert pour pré-« parer les remèdes homœopathiques se trouve « dans une proportion bien plus exorbitante. »

La chose principale, dans ces sortes d'illusions, consiste à mal comprendre le mot de raréfaction (verdünnung), mot dont il a fallu me servir en parlant de la préparation des remèdes homœopathiques, à défaut d'un terme plus propre au sujet en question.

Mais, admettons pour le moment la supposition inadmissible, que les doses homœopathiques soient préparées par une mixtion vulgaire d'une petite partie de substance médicinale dans une énorme quantité de liqueur non médicinale, la parabole susdite, inventée pour dénigrer l'homœopathie, et répétée à l'infini, en dépit du bon sens, sera toujours vicieuse en elle-même.

Comment serait-il possible que, par la seule instillation d'une goutte de substance médicinale

dans le lac de Genève, il se fît une union intime de cette petite partie avec une masse d'eau aussi énorme, de façon que chaque goutte du lac fût imprégnée d'une portion relative de la goutte médicinale en question? Imaginez toutes les mécaniques possibles pour opérer un tel amalgame, imaginez qu'on mette à ce travail une longue série d'années, on n'en viendra jamais à bout.

Il en sera déja ainsi d'une quantité d'un volume moyen, par exemple, d'un muid d'eau imprégné d'une seule goutte de médicament; il n'y a pas de machine au monde qui soit en état d'opérer ici un mélange uniforme. Je passe sous silence que le changement intérieur et la dissolution chimique qui se fait continuellement dans les parties constitutives de l'eau auraient déja anéanti, dans l'espace de quelques heures, toute vertu médicinale d'une goutte de teinture végétale.

Un grain de poudre médicinale, mêlé à un quintal de farine, ne pourra jamais être mélangé avec cette grande masse, de façon que chaque grain de farine reçoive uue portion relative de la pondre susdite.

Mais le cas est bien différent par rapport à la préparation des remèdes homœopathiques, supposé même qu'elle ne fût qu'une mixtion vulgaire. Le volume de la liqueur raréfiante dont on se sert ici, étant très petit, c'est-à-dire, cent gouttes d'esprit de vin sur une goutte de teinture médicinale, le mélange uniforme est consommé en peu de momens. On amalgamera en tout aussi peu de temps une goutte de cette mixture raréfiée à cent autres gouttes d'esprit de vin, de façon qu'en continuant la même opération pendant une demi-heure, une goutte de teinture médicinale se trouvera, à l'égard de la liqueur raréfiante, comme un à un décillion.

Si l'on demande sérieusement que j'explique comment il est possible qu'une goutte d'une pareille raréfaction, et mème une petite partie d'une telle goutte, puisse communiquer à l'organisme malade la vertu curative entière du remède (1), je répondrai que l'inconcevable de la chose consiste uniquement en ce qu'on se méprend sur le mot raréfaction (verdünnung), et qu'on se forme des idées erronnées sur l'essence des substances médicinales.

On a coutume de ne considérer les chose visibles et palpables dans la nature, et particulièrement les substances médicinales, que comme des matières mortes, et de n'estimer leurs effets que d'après leur mesure et leur poids relatif. — Mais on ne réfléchit pas que nous autres faibles mortels, connaissant souvent à peine la surface des

⁽¹⁾ Supposé toutefois que le remède ait été choisi aussi homœopathiquement que possible, et que l'état du malade n'ait été altéré par aucune autre influence médicinale hétérogène.

choses, nous ne pouvons concevoir les véritables vertus des matières, et surtout des matières médicinales, qu'en faisant la plus grande attention à tous leurs effets, et en les jugeant sans prévention.

Les substances médicinales (car c'est d'elles que nous parlons ici en particulier), ne sont pas des matières mortes dans le sens vulgaire; non, leur véritable essence est dynamique, et consiste en des forces immatérielles. — Elles nous semblent mortes quand elles se présentent à nos yeux comme masses dans leur état de crudité, mais ce n'est qu'une mort apparente. Les facultés intérieures ne sont qu'enchaînées, et se trouvent, pour ainsi dire, dans un état d'engourdissement dans lequel elles demeurent jusqu'à ce que l'industrie humaine les ait développées et mises en liberté, et leur ait ouvert une carrière analogue à leur destination.

Il est vrai que la plupart des substances médicinales manifestent déja, dans leur état cru et massif, des effets sur la santé de l'homme; mais cette influence n'est qu'une ombre de leur véritable efficacité, de cette puissance et de cette activité infinie dont elles sont souvent capables.

En morcelant et pulvérisant les drogues entières, on augmente déja en quelque sorte leur efficacité, et on peut se servir alors, pour le même but, de doses relativement bien plus petites. Après avoir avalé des noix vomiques de vingt grains de poids, on ressentira un effet bien moindre que d'un seul grain d'une poudre ordinaire de cette drogue. Mais la poudre étant rendue encore plus fine à force de la broyer plus long-temps, on n'aura besoin que d'une dose d'un poids dix fois moindre pour opérer le même effet. — La vertu médicinale de notre poudre de quinquina, préparée d'écorces de la meilleure espèce, mais pulvérisée d'après la manière ordinaire, est bien inférieure à la vertu médicinale qu'exerce la poudre impalpable d'Angleterre, faite d'écorces moins bonnes, et donnée en plus petites doses.

On voit déja, par ceci, qu'il existe des degrés de perfection dans la préparation des médicamens, et que la nécessité des grandes doses diminue à mesure que le développement des facultés occultes de la drogue a été poussé plus loin. Mais la pulvérisation la plus fine des substances médicinales ne suffit pas encore pour les rendre aussi efficaces qu'elles peuvent le devenir réellement.

L'extraction de l'essence médicinale au moyen de fortes teintures est préférable, mais elle ne nous mène pas encore au dernier degré. Une goutte de teinture de quinquina, contenant la dixième partie d'un grain, a déja plus d'activité qu'un grain entier de la poudre impalpable d'Angleterre; d'où l'on peut présumer que la solution des substances médicinales dans des liquides augmente le développement de leurs forces, et permet de diminuer davantage les doses pour rem-

plir le même but. Cependant les facultés dynamiques du remède, concentrées de cette manière en une teinture, ne font encore que commencer à se déployer.

Ce n'est que par la préparation des médicamens d'après la méthode homœopathique, que l'on parvient à dégager entièrement leurs vertus immatérielles, et qu'on leur ouvre une carrière infinie pour exercer leur immense activité.

Mettez une goutte de ladite teinture de quinquina dans un verre rempli de cent gouttes d'esprit de vin (ou d'un autre liquide également incorruptible), secouez cette mixture par dix coups énergiques donnés de haut en bas, et vous aurez une liqueur qui sera bien autre chose qu'un mélange ordinaire de la goutte de teinture médicinale avec cent gouttes d'un liquide non médicinal. Ce ne sera que le laïque qui la prendra pour telle, et qui croira qu'il faut avaler les cent une gouttes à la fois pour éprouver à peine l'effet d'une seule goutte de la teinture médicinale. Non, l'expérience nous montre que chaque goutte de cette mixture est devenue tellement active, qu'elle peut exercer sur le corps humain preque le même effet qu'une goutte de la teinture concentrée.

C'est ainsi qu'à chaque nouvelle union intime d'une goutte d'une telle mixture à cent autres gouttes d'esprit de vin, le développement des vertus médicinales va en augmentant, de façon que l'on ne s'aperçoit presque d'aucune diminu-

tion de l'efficacité du remède, quelque grande que soit la prépondérance du volume de la liqueur non médicinale successivement employée, à l'égard de la goutte de teinture médicinale concentrée dont on s'était servi au commencement. Une goutte d'une mixture extrêmement raréfiée produit encore sur le corps de l'homme tous les effets que l'on pouvait, en général, attendre du médicament en question. La différence de l'activité d'une telle liqueur raréfiée, ou, pour me servir de termes plus justes, d'une liqueur contenant des vertus médicinales portées à un point extraordinaire, la différence, dis-je, entre une pareille dose et une autre d'une teinture médicinale concentrée, est simplement, que la première influe d'une manière infiniment plus passagère, avantage inestimable dans le traitement de toutes les maladies aiguës et de certaines maladies chroniques. On remplit de cette façon le même but qu'on aurait atteint en employant la teinture concentrée, sans soumettre le maladerà une longue souffrance artificielle produite par le remède.

On voit par tout ceci, que le mot de raréfaction (verdünnung) ne peut s'appliquer qu'improprement aux préparations médicinales susdites; car, bien loin d'affaiblir les vertus originaires des médicamens, elles les mettent plutôt en pleine liberté, et les mènent à un plus haut degré de perfection.

Les effets étonnans qui en résultent ne sont

incroyables que pour le laïque. Qu'il fasse des expériences pures, et il sera convaincu, jusqu'à l'évidence, que la nature cache dans l'intérieur des substances médicinales une abondance de forces qui sont capables d'un développement infini; abondance dont l'écrivain de recettes n'a pas eu jusqu'alors le plus léger pressentiment.

L'or, dans son état massif, ne nous offre qu'une matière grossière et inactive, incapable de produire le moindre effet médicinal. Battez cette masse en feuilles aussi minces que vous voudrez, ce sera toujours encore de l'or massif, où les forces médicinales se trouvent dans une mort apparente. On peut avaler de ces feuilles jusqu'à la quantité de plusieurs grains, et ni un homme bien portant ni un malade n'en ressentira aucune influence sur sa santé. Mais si vous usez de la préparation homœopathique, c'est-à-dire, si vous broyez pendant une heure entière, d'une manière énergique, un grain de ces feuilles d'or avec cent grains d'une substance non médicinale, par exemple, avec du sucre de lait, vous aurez déja une poudre douée de beaucoup de forces médicinales. Broyez de nouveau un grain de ladite poudre avec cent autres grains de sucre de lait, et continuez le même procédé jusqu'à ce qu'un grain de la dernière préparation ne contienne plus qu'un quadrillionième d'un grain d'or, et vous aurez une poudre dans laquelle toutes les forces médicinales, qui sommeillaient pour ainsi dire dans l'or massif, seront portées à un degré merveilleux. Qu'un malade mélancolique, ayant la vie en horreur, et se sentant pressé par des angoisses insupportables de tenter le suicide, qu'un tel malade, dis-je, flaire seulement pendant quelques momens un flacon contenant un grain de la poudre susdite, et après une demi-heure il sera délivré du démon qui semblait le posséder, et son humeur redeviendra semblable à celle d'un homme qui a l'esprit sain.

Quel médecin raisonnable pourrait donc encore persévérer dans l'ancienne opinion erronnée que les effets des substances médicinales se règlent seulement d'après la quantité de leur poids matériel, de façon qu'une dose d'un grand poids produit un grand effet, qu'une autre d'un plus petit poids opère déja moins, et qu'une dose d'un contenu extrêmement petit ne fait aucun effet, quelles que soient leurs préparations? Toutes ces observations, dont nous avons parlé précédemment, ainsi que toutes les autres expériences semblables, ne doivent-elles pas nous convaincre justement du contraire; c'est-à-dire, que les substances médicinales n'opèrent d'une manière plus parfaite et plus active qu'à mesure que leurs forces immatérielles et dynamiques, qui sommeillaient dans l'état massif, se développent davantage au moyen d'une préparation convenable, telle qu'elle se fait

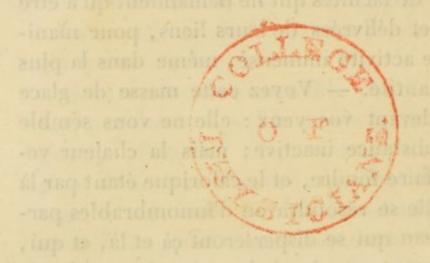
pour l'usage homœopathique? Or, ce sont ici justement les préparations les plus parfaites qui contiennent la moindre portion du matériel de la drogue primitive.

Déja les forces physiques des corps soi-disant matériels nous offrent un résultat semblable; elles nous montrent, dis-je, que ces substances, que nous nommons matières mortes, renferment beaucoup de facultés qui ne demandent qu'à être dégagées et délivrées de leurs liens, pour manifester une activité immense, même dans la plus petite quantité. - Voyez cette masse de glace couchée devant vos yeux : elle ne vous semble qu'une substance inactive; mais la chaleur venant à la faire fondre, et le calorique étant par là dégagé, elle se résoudra en d'innombrables particules d'eau qui se disperseront çà et là, et qui, conjointement avec la chaleur, inspireront la vie et des forces aux germes d'une infinité de végétaux, et seront la cause de leur merveilleuse croissance. Exposez cette eau, qui naguère était glace, à un grand degré de chaleur, et elle sera capable de réduire même des os en gelée. Mais portez-la à une chaleur capable de faire fondre le plomb, et peu de gouttes s'étendront avec une force irrésistible en un volume immense de vapeurs. Ne sont-ce pas ces mêmes vapeurs qui, sur l'Océan, mettent en mouvement des bâtimens énormes, leur font vaincre les tempêtes et

les ouragans, et les aident à transporter des fardeaux de tant de milliers de quintaux vers toutes les parties du monde?

Rien dans la nature ne manque de vie et de forces; c'est à l'homme à les développer.

FIN DU TRAITÉ.











mend 1/83

